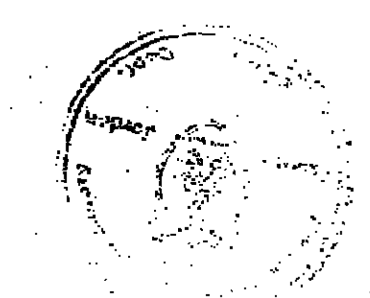


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13078 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 14 FÉVRIER 1987

La RDA et M. Gorbatchev

Le vent nouveau venu de l'Est siffle désagréablement aux oreilles de certains dirigeants des pays du pacte de Varsovie. Le discours réformateur et les gestes spectaculaires de M. Mikhaïl Gorbatchev – libération de dissidents et proposition de réforme du mode de désignation des responsables – se heurtent au scepticisme et à l'irritation des plus hauts responsables de Prague et de Berlin-Est.

M. Vasil Bilak, le numéro deux du Parti communiste tchécoslovaque, principal tenant de la ligne « dure » au sein du PCT, a mis en garde ceux qui voudraient s'inspirer du nouveau cours moscovite pour réhabiliter le « printemps de Prague ».

A Berlin-Est, M. Erich Honecker, si l'on en croit un hebdomadaire aussi sérieux que « Die Zeit », de Hambourg, a usé d'un langage sans détour devant les secrétaires régionaux de son parti, le SED. « On peut dire ce que l'on veut de l'Union soviétique et de son évolution, aurait-il déclaré, il demeure que la victoire de l'Octobre rouge est un événement d'importance mondiale. Cela signifie entre autres qu'un Mikhaïl Gorbatchev, si critique soit-il, ne pourra rien changer au fait que l'URSS est une puissance mondiale de première grandeur. »

Bien qu'exprimées simultanément, ces oppositions à la nouvelle ligne en vigueur à Moscou doivent être analysées de manière différenciée. La réaction de M. Bilak relève d'une attitude conservatrice classique. Elle est destinée à décourager ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du PCT, voudraient s'engouffrer dans la brèche pour mettre fin à deux décennies d'immobilisme.

M. Honecker, au contraire, n'a pas à craindre que l'exemple soviétique n'incite ses concitoyens à la révolte. Les libérations de dissidents intervenues à Moscou pèsent peu à leurs yeux en face de la très forte augmentation des visas de sortie amorcée sans tambour ni trompette par les autorités de Berlin-Est.

Mais surtout on se méfie des initiatives de M. Gorbatchev sur le plan international qui risquent de compromettre le discret mais efficace processus de rapprochement interallemand en cours depuis près de vingt ans.

Une fois n'est pas coutume, l'intérêt de l'appareil dirigeant semble coïncider avec les aspirations de la population.

Plus profondément, la mémoire collective de la société est-allemande retient que les périodes de changement et d'instabilité en Union soviétique ont eu des conséquences dramatiques pour le pays : le mur de Berlin n'a-t-il pas été érigé lorsque le pouvoir de Nikita Khrouchtchev était à son apogée ? Que M. Gorbatchev s'avise simultanément de négocier avec Washington et d'appliquer une politique nouvelle à l'égard de l'Europe occidentale, et c'en est fait de la marge de manœuvre interallemande que M. Honecker s'était ménagée depuis le début des années 70.

M. Gorbatchev trouve certes des appuis pour sa politique en Pologne, en Hongrie et même dans une partie de la direction tchécoslovaque. Mais il devra compter avec la grogne du « meilleur élève de la classe socialiste », qui va sans doute bien au-delà d'une révolte d'apparatchiks inquiets pour leurs privilèges.

(Lire nos informations page 4.)

Coopération pour un réacteur en Indonésie

Rapprochement franco-allemand dans l'énergie nucléaire

La société allemande Kraftwerke Union (KWU), filiale à 100 % de Siemens, et FRAMATOME, filiale de la française CGE, ont décidé de coopérer pour l'étude d'un réacteur nucléaire de 600 MW destiné à l'Indonésie.

Cette information pourrait paraître anodine. Après tout, les sociétés précisent officiellement que cette coopération est limitée à ce seul contrat. Mais, pour qui connaît le marché des réacteurs nucléaires, c'est là un armistice, preuve de la grande inquiétude de cette industrie, et, à terme, une chance à saisir pour l'Europe.

L'industrie nucléaire se porte mal. Après avoir enregistré une centaine d'annulations de commandes – principalement aux Etats-Unis – depuis l'accident de Three Mile Island (pour des raisons qui ne devaient pas toutes à la sécurité), la voilà qui va devoir faire face à la grande inconnue de l'après-Tchernobyl. Or, déjà, partout, après le ralentissement de la croissance économique et de la consommation énergétique, sans parler de la pression des Verts, les marchés nationaux des constructeurs s'étaient réduits. Quant à l'exportation, c'est encore pire.

Comme l'affirme un responsable nucléaire : *« Les pays qui auraient le plus besoin de s'équiper n'ont pas l'argent nécessaire. »* L'Egypte et la Turquie, après avoir lancé des appels d'offre et, dans le second cas, après s'être engagées auprès d'un fournisseur canadien, hésitent. Et quand un industriel emporte un rare marché – sur lequel la concurrence est forcément monumentale – il ne le fait pas pour gagner de l'argent mais pour maintenir les équipes en activité. Les Français en savent quelque chose, qui ont perdu des sommes non négligeables en Corée du Sud et n'espèrent pas – pour 6 milliards de francs – faire le moindre bénéfice sur le contrat des deux réacteurs construits à Daya-Bay pour le compte des Chinois.

En Europe, alors que KWU et FRAMATOME ont une capacité de production de quelque 15 000 MW, KWU n'a reçu en 1986 aucune commande, et FRAMATOME s'est contentée, après sept années de négociations, de l'achat par la Chine de deux îlots de réacteur de 1 000 MW.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 27.)

Du septennat au quinquennat

Le RPR se déclare opposé à la réforme de la Constitution

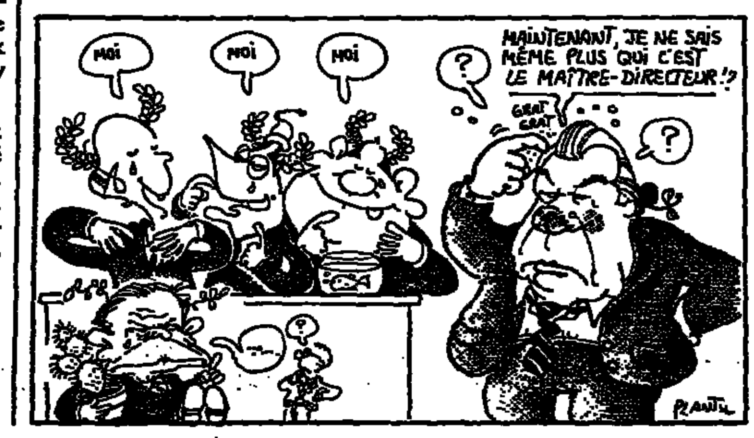
Le RPR organise un tir de barrage contre la proposition de réduction du mandat présidentiel. MM. Toubon, Borotra et Chaban-Delmas se sont déclarés, vendredi 13 février, opposés à toute réforme de la Constitution.

Sept ans, c'est bien long. Ils sont deux – qui parlent d'expérience – à le penser. *« Trop long »*, estime M. Giscard d'Estaing en promettant de parvenir à ses fins – le raccourcissement du mandat présidentiel – dès cette année. *« Il ne faut pas qu'un président s'éternise »*, renchérit M. Mitterrand, qui, pendant sa campagne présidentielle, s'était prononcé pour un mandat de sept ans non renouvelable, ou deux mandats de cinq ans, au plus.

Il était difficile pour le chef de l'Etat d'annoncer tout à trac, en fin de mandat, une telle initiative. Elle aurait été immédiatement interprétée comme une manœuvre tactique destinée à faciliter son éventuelle réélection, voire comme une infâme *« ratatouille politicienne »* pour parler comme M. Barre, mitonnée dans le seul but de diviser encore un peu plus la majorité de M. Chirac.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)



Renforcement militaire en Guyane

Face au développement de la rébellion dans l'Etat voisin du Suriname, la France a décidé de renforcer son dispositif militaire dans le département qui abrite la base de Kourou.

PAGE 2

La répression en Afrique du Sud

Quatre mille jeunes Noirs seraient incarcérés en vertu de l'état d'urgence.

PAGE 30

Baisse de 3,2 % du prix du gaz

Le gouvernement veut réduire les tarifs énergétiques pour limiter l'inflation.

PAGE 27

Jeunesse délinquante

Un rapport remis à M. Chalandon propose une réforme de l'éducation surveillée.

PAGE 8

Le Monde SANS VISA

Safari à plumes au Sénégal

■ Les Français et leurs vacances françaises. ■ Les paquebots à voiles, nouveaux pullmans des mers. ■ Marchand de voyages, le dur métier. ■ Gastronomie : la querelle des œufs pochés.

Pages 13 à 18

Le sommaire complet se trouve page 30

Dans l'attente d'une offensive libyenne

Guerre d'escarmouches au Tchad

Les consultations diplomatiques se multiplient pour tenter de ramener la paix au Tchad. Après l'Algérie et le Congo, le Nigéria et le Gabon étudient de nouvelles initiatives. Alors que la guerre d'escarmouches se poursuit, les Tchadiens redoutent une offensive libyenne par le Soudan.

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Ils ont le regard fuyant de tous les prisonniers. Un minibus les a transportés ici, dans l'une des nombreuses casernes dont disposent, dans la capitale, les Forces armées nationales tchadiennes (FANT). Certes, ce n'est pas la première fois que les autorités de N'Djamena exhibent des prisonniers devant la presse internationale. Mais ceux-là, un groupe de quatorze Mauritaniens, ont des choses bien intéressantes à raconter. Les circonstances qui les ont amenés à affronter les troupes tchadiennes, puis à être capturés, à Zouar, dans le massif du Tibesti, le vendredi 6 février, ne sont guère originales, bien que confuses. Comme tant d'autres éléments de la *« légion islamique »*, ils voulaient se rendre en Libye pour *« trouver du travail »*.

La *« filière »*, cette fois, passait par l'Algérie, où certains disent avoir été contactés par des *« Libyens »*. Arrivés en Libye, le mirage d'un emploi dans des *« projets de construction »* est vite dissipé : ceux qui refusaient une formation militaire (trois ou quatre mois, à Mazda, près de Tripoli), ont été *« frappés »* et emprisonnés à la prison de *« Zinzo »*, située dans le centre de la capitale libyenne, jusqu'à ce qu'ils cèdent.

Le témoignage de ce groupe de jeunes prisonniers (ils ont entre dix-sept et vingt-trois ans) prend toute sa signification dès lors que l'on essaie de leur faire préciser la date de leur arrivée dans le Tibesti. Trois d'entre eux, qui parlent français, affirment la même chose : c'est le 28 janvier qu'ils ont quitté la Libye par avion (l'un d'eux précise qu'ils s'agissait d'un Fokker-27 et qu'ils étaient une quarantaine de Mauritaniens à bord), qui les a déposés à Zouar. Leur description de la palmeraie semble suffisamment précise pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'endroit. Ils ajoutent qu'après avoir passé environ huit jours dans la localité, ils ont été capturés à deux kilomètres de là.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 5.)

Kokoschka au Centre Georges-Pompidou

Dessins de rupture et d'errance

Après la grande exposition « Vienne », après celle d'honorable taille qui, en 1984, réunissait à l'Hôtel de Ville de Paris les dessins de Klimt, Kokoschka et Schiele, on n'est pas très sûr de bien saisir l'opportunité d'une nouvelle inscription de Kokoschka au programme du Musée national d'art moderne.

Pour un peu, on se prendrait même à penser, *méchamment*, que cette programmation, décidément, tient trop aux goûts particuliers (certes il en faut) de tel ou tel conservateur. Cela dit, la parution de l'autobiographie du peintre dans le temps de l'exposition doit pouvoir lui servir, si besoin est, d'alibi. Même si de cette longue « vie » les quelque quatre-vingts dessins et aquarelles rassemblés au cabinet d'art graphique ne recouvrent qu'une vingtaine d'années, de 1906 à 1926.

Ce sont les meilleures, les plus cruciales, celles des grandes ruptures, mutations et migrations. Rupture avec l'esprit de la Sécession viennoise par le rejet de l'élégance linéaire héritée de maître Klimt ; rupture avec Vienne tout court : après ces années-là, Kokoschka n'y reviendra pas ; rupture au cœur et mal d'amour exorcisé dans une poupée de chiffons grandeur nature et faite à l'image (infidèle) d'Alma Mahler.

Rupture, errance et violence... rien n'échappe au travail sur papier où l'artiste prépare son entrée dans l'expressionnisme, la montée de la couleur, après avoir brisé les contours, ouvert et multiplié plaies, coutures, déformations et dissonances. Dans les nus et les portraits. D'abord à travers des corps maigres d'adolescents incertains, plus tard dans des visages décrits sans complaisance, perdus dans d'insaisissables rêveries.

Kokoschka, ça n'est pas Schiele. Dans la préface au catalogue, l'historien d'art allemand Werner Hofmann fait remarquer à ce propos que les modèles de Schiele, même placés dans des situations extrêmes, ont toujours conscience de jouer un rôle, mais pas ceux de Kokoschka, seulement préoccupés d'eux-mêmes.

Et c'est vrai que chez Schiele le nu pose et s'expose. Tandis que chez Kokoschka il ne pose pas, il cherche à se poser, tâte le terrain et se tâte, perplexe et pensif, penché, toujours en équilibre fragile dans la page, lieu d'exercices corporels et de conflits internes, qui balance la figure humaine entre action et réflexion, rêve et réalité, intériorité et extériorité, opacité et transparence.

Ici la saisie à corps perdu du mouvement de la vie intérieure ne laisse pas de place à la recherche d'un style. D'autant que le dessin n'a jamais été pour Kokoschka un moyen d'expression autonome, une fin en soi.

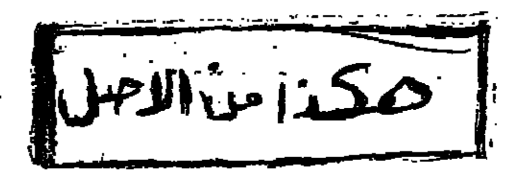
GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire page 19 l'article de NICOLE ZAND sur l'autobiographie de Kokoschka.)

★ Musée national d'art moderne. Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 22 mars.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





Etranger

Les contrecoups de la rébellion au Suriname

« J'espère que la France prendra rapidement des dispositions contre les terroristes »,

nous déclare le lieutenant-colonel Bouterse

M. Jules Wijkenbosch a été désigné, jeudi 12 février, comme nouveau premier ministre du Suriname, à la suite de la démission le même jour de M. Radhakishun. Le nouveau chef du gouvernement, qui était auparavant vice-premier ministre, est membre du Mouvement du 25 février, dirigé par l'homme fort du régime, le lieutenant-colonel Bouterse, alors que son prédécesseur appartenait au Parti réformiste (centre droit). M. Wijkenbosch va devoir procéder au remplacement de quatre ministres de l'ancien gouvernement, également démissionnaires, et notamment de M. Herrenberg, ministre des affaires étrangères.

PARAMARIBO
de notre envoyé spécial

Dans le taxi qui nous emmène au Palais du peuple, sur la place de la Révolution, anciennement de l'Indépendance, et plus anciennement encore place d'Orange, le chauffeur tente, mais sans succès, de se rappeler le nom de l'actuel président du Suriname. Il est vrai que, depuis le coup d'Etat du 25 février 1980, les présidents ont beaucoup changé dans cette ancienne colonie hollandaise. Il faut donc avoir recours aux brochures officielles pour apprendre que c'est un civil qui est à la tête du pays : L. Ramdat Missier, le premier ministre. M. Radhakishun, est homme d'affaires, la plupart des ministres sont des civils représentant les trois grands partis ethniques (hindous, noirs et javanais) écartés du pouvoir après 1980. Une nouvelle Constitution doit être présentée avant le 31 mars, des élections sont annoncées pour cette année : qui parle encore de dictature au Suriname ?

Et, pourtant, un symbole : dans le Palais du peuple, ex-palais présidentiel, ce n'est pas le président de la République qui nous accueille, mais le commandant en chef des forces armées, le lieutenant-colonel Desi Bouterse. L'armée au Suriname conserve toujours la réalité du pouvoir. Encadré par ses gardes du corps, le « leader du gouvernement » est vêtu d'une tenue de combat, casquette de para masquant une calvitie avancée, lunettes de soleil « sport » : un « look » révolutionnaire qui tranche sur l'architecture « Autant en emporte le vent » des lieux.

Desi Bouterse est agacé par la publicité donnée par les médias occidentaux aux rebelles qui, depuis six mois, paralysent le tiers du pays. Depuis le 21 janvier, en raison de l'insécurité, la compagnie américaine ALCOA a préféré abandonner les mines de bauxite qu'elle exploitait à Moengo, privant le Suriname des deux tiers de ses recettes à l'exportation.

« Le groupe de Ronnie Brunswijk n'a rien à voir avec un mouvement de guérilla ou des « combattants de la liberté ». Ce ne sont que de simples terroristes. S'ils formaient une vraie guérilla, je les aurais déjà rejoints, car, moi, je suis un combattant de la liberté », dit-il.

« Ces terroristes, ajoute-t-il, *reçoivent une aide de l'étranger, et, pour être plus précis, des Pays-Bas. Ils sont libres de s'exprimer à la radio et à la télévision hollandaises, libres d'y préparer leurs actions, d'y réunir de l'argent (...). Je regrette aussi qu'ils utilisent la Guyane française comme base arrière. Ils paraissent échapper au contrôle des autorités françaises (...).*

» Aujourd'hui nous avons besoin de la France pour résoudre ce problème. Mais il n'est pas impensable que la France ait bientôt besoin de nous. C'est ce que j'entends par des relations de bon voisinage. Il faut savoir recevoir mais également donner. J'espère – je suis convaincu – que la France prendra rapidement les dispositions nécessaires contre les terroristes. Jusqu'à présent, j'ai l'impression que les Français ont été égarés par leurs liens européens avec les Pays-Bas. Nous souhaitons qu'ils dépassent ce problème. »

– Des réfugiés Surinamiens en Guyane française affirment avoir vu des conseillers libyens aux côtés des militaires surinamiens. Nous avons nous-mêmes vu des affiches de Kadhafi dans les bureaux d'un de vos ministères. Quelles sont donc les relations entre les Suriname et la Libye ?

– Le principe-clef de notre politique étrangère est de maintenir et de développer d'excellentes relations diplomatiques avec tous les pays, de l'Ouest comme de l'Est. Tous les diplomates en poste ici savent que nous n'avons qu'une petite représentation libyenne avec en tout quatorze personnes, les diplomates, leurs femmes et leurs enfants. Dans notre armée, nous n'avons aucun conseiller libyen, ni d'ailleurs d'aucune autre nationalité. Nous sommes un petit pays. Tout se sait. Le problème des Libyens est une création de notre ancienne puissance coloniale qui veut nuire aux bonnes relations que nous entretenons avec la France et les Etats-Unis.

« Si j'avais voulu être président... »

– Quand la démocratie sera-t-elle rétablie au Suriname ?

– Il ne s'agit pas de rétablir la démocratie au Suriname. Avant 1980, nous n'avions qu'une apparence de démocratie, car la démocratie, cela signifie que tout le pouvoir est au peuple (...). Avant le 31 mars 1987, nous allons présenter une nouvelle Constitution aux Surinamiens. Nous aurons ensuite six mois pour expliquer au peuple son contenu (...). Car nous voulons que le peuple sache comment va fonctionner le gouvernement, à quoi ressembleront les institutions, comment seront organisées les élections. C'est cela, pour nous, la démocratie. »

– Quelle sera le rôle des partis, le président sera-t-il élu démocratiquement ?

– Nous avons créé une assemblée, le « topberaad », à laquelle participent les syndicats, les trois partis politiques les plus importants, et les représentants de tous les secteurs de production, chefs d'entreprise, ouvriers, paysans. Ce sont eux qui élaborent la future Constitution. Aussi est-il un peu prématuré de me demander à quoi elle ressemblera (...).

– Vous dites qu'il n'est pas nécessaire de rétablir la démocratie au Suriname. Mais, après le massacre de l'opposition en 1982, il n'y plus de liberté d'expression ?

– Vous êtes vous aussi victime de la campagne de propagande hostile à notre révolution. En 1982, nous avions découvert un complot, appuyé de l'étranger, pour renverser le gouvernement. Nous avons agi en conséquence. Et on nous a traité de barbares. C'est la même chose avec Ronnie Brunswijk. Lorsque, en novembre dernier, ses terroristes se sont rapprochés de Paramaribo, tout le monde a pensé : voilà Paramaribo à genoux, et Bouterse tremble. Nous avons réagi à cette agression, et les réactions sont d'une grande hypocrisie. On soulève le problème des droits de l'homme. On nous accuse de génocide (...).

– Serez-vous candidat à la présidence ?

– Desi Bouterse rit longuement avant de répondre :

– Si j'avais voulu être président, je l'aurais été depuis 1980. Mais en dehors de mes responsabilités dans l'armée, j'appartiens aussi à un mouvement politique où les décisions sont prises démocratiquement. J'ai également une famille, et j'aime la vie de famille. Pour l'instant, je n'ai jamais sérieusement envisagé une telle possibilité (...).

– Vous retournerez sans regret dans votre caserne ?

– Nous, les militaires, nous n'avons jamais quitté nos casernes (...). Mais vous voulez sans doute savoir quelle sera la place des militaires dans nos futures institutions ? Quelle que soit cette place, nous n'aurons aucune objection. Depuis sept ans, nous avons beaucoup travaillé pour que le Suriname ait des institutions vraiment démocratiques. Mais nous voulons que les futurs acteurs de la vie politique utilisent ces institutions de manière responsable. Sinon, nous serons obligés d'en revenir à la volonté populaire. »

Propos recueillis par
PIERRE DUMAINE.

Paris renforce son dispositif militaire en Guyane

Avec l'accord du chef de l'Etat, le gouvernement a décidé d'installer à Cayenne un général de brigade et son état-major, qui prennent le titre de commandement supérieur *délégué* des forces armées françaises en Guyane. Jusqu'à présent, ce commandement militaire n'existait pas dans ce département d'outre-mer. La création de cet état-major correspond à la volonté de la France de renforcer sa présence militaire dans un territoire qui subit actuellement les contrecoups de la guerre au Suriname.

Ce commandement supérieur *délégué des forces armées en* Guyane a été confié au général de brigade Jean Mouscardès. Agé de *cinquante-deux ans*, cet ancien de Saint-Cyr a notamment servi à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie, *avant* d'être *nommé*, en mars 1986, adjoint du général commandant la 9e division d'infanterie de marine (à Nantes), qui est l'une des unités constitutives de la force française d'action rapide (FAR).

Dans ses nouvelles fonctions à Cayenne, le général Mouscardès travaillera avec deux responsables, politique et militaire, qui partagent son « profil » de carrière. Le commissaire de la République en Guyane est, lui-même, un ancien Saint-Cyrien : M. Jacques Dewatre, passé à la préfectorale en 1974, a notamment été le « patron » des compagnies républicaines de sécurité au ministère de l'intérieur en 1985.

Le général de division Lucien Béal, qui est le commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane et qui est, désormais, assisté par le général Mouscardès pour le département de la Guyane, a notamment commandé les éléments français en Centrafrique en 1983 et il était, jusqu'à l'an dernier, chef de la mission militaire de coopération *française installée au* ministère de la coopération à Paris.

Cet état-major politico-militaire *« musclé » est donc implanté* en Guyane alors même que le pays limitrophe, le Suriname, une ancienne colonie néerlandaise indépendante depuis 1975, est le théâtre d'une lutte armée entre factions rivales depuis juillet 1986. Du fait de sa frontière commune avec le Suriname et de l'afflux des réfugiés en Guyane, la France est aujourd'hui en première ligne.

La présence dans ce département de la base spatiale de Kourou, d'où sont tirées les fusées européennes Ariane et d'où seront lancés les prochains satellites militaires de transmissions et d'observation français, pourrait constituer un objectif de première grandeur pour des menaces *extérieures*.

Des conseillers libyens

Du temps où il était chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze avait estimé, en 1985, que le centre spatial de Kourou était absolument essentiel au maintien du niveau technologique de la France et de l'Europe dans l'espace, *et*, du même coup, qu'il était indispensable au dispositif de défense.

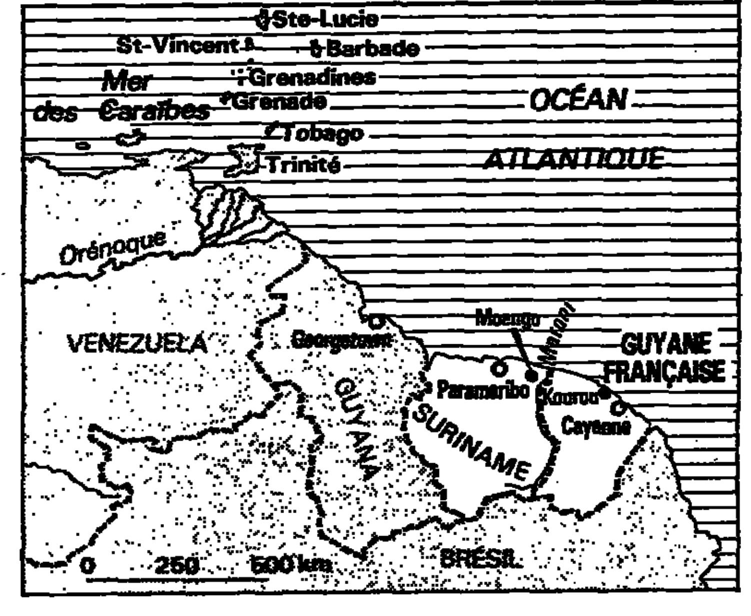
Bien qu'elle soit démentie par le lieutenant-colonel Bouterse, l'« homme fort » du Suriname, la *présence de conseillers* libyens *dans* les forces gouvernementales du Suriname, à quelque 100 kilomètres de Kourou, *retient l'attention des états*-majors français, qui n'écartent pas l'hypothèse que le colonel Kadhafi, après le Tchad et la Nouvelle-Calédonie, multiplie des tentatives de déstabilisation ou des actions de subversion en s'en prenant à la Guyane.

Le général Mouscardès aura autorité *sur les détachements* interarmées en Guyane. Outre un contingent d'appelés du service militaire *adapté, qui exécutent des travaux* d'intérêt général et reçoivent localement une formation professionnelle, *l'armée de terre entretient* un régiment de légion étrangère et un bataillon d'infanterie de marine qui, *pour l'instant, sont mobilisés par* l'accueil des réfugiés du Suriname avec des matériels prêtés, principa*lement, par le corps de défense* de la sécurité civile.

De son côté, l'armée de l'air française dispose d'hélicoptères *Puma*. La gendarmerie, qui a installé un peloton de gendarmes mobiles sur le *site Diamant de Kourou*, a *été invitée* à multiplier ses missions de surveillance sur le fleuve Maroni, qui marque *la frontière* avec le Suriname. Enfin, la marine nationale dispose de quelques patrouilleurs, *d'un bâtiment de transport léger et*, parfois, elle met en œuvre un avion Breguet-Atlantique de surveillance *maritime*. *Récemment*, le *commandement* de l'escade de l'Atlantique, à Brest, a été sollicité de détacher en permanence en Guyane un aviso-escorteur d'un plus fort tonnage.

A Cayenne, l'état-major du géné*ral Mouscardès sera organisé* pour s'affranchir, le cas échéant, de ses liens avec l'état-major du général Béal à *Fort-de-France*. *En particulier*, le nouveau « patron » des forces françaises en Guyane sera en relation directe, pour tout ce qui concerne le renseignement et l'action opérationnels, avec le centre opérationnel des armées (COA), à Paris, aux ordres du général Saulnier, chef d'état-major des armées.

JACQUES ISNARD.



ÉTATS-UNIS

Le vice-président Bush se démarque de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

Alors qu'aux Etats-Unis le vice-président Bush prend ses distances avec l'affaire de l'« Irangate », à Jérusalem le premier ministre israélien, M. Shamir, a estimé, dans un entretien accordé au *Washington Post*, que Washington devrait se débarrasser de son *« sentiment de culpabilité »* après ce scandale et poursuivre ses efforts en vue de créer des liens avec des éléments du régime islamique à Téhéran.

WASHINGTON
de notre correspondant

Rompant avec sa traditionnelle attitude d'absolue loyauté vis-à-vis de M. Reagan, le vice-président George Bush vient pour la première fois de se démarquer de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran.

« Les principaux acteurs (au sein de l'équipe dirigeante) *savent que j'ai exprimé certaines réserves sur certains aspects »*, a-t-il déclaré, jeudi 12 février, dans le Michigan en critiquant notamment le manque de coordination dans l'élaboration de cette politique. Le vice-président s'est refusé à toute précision sur la nature des réserves qu'il aurait exprimées, mais il n'a, en revanche, pas hésité à dire que, si la conclusion des enquêtes en cours était que les Etats-Unis avaient échangé des armes contre des otages, il serait *« le premier à dire que cela était erroné »*.

Publiquement, en tout cas, M. Bush s'était toujours refusé jusqu'à présent à envisager cette hypothèse, pourtant hautement vraisemblable. Cette évolution pourrait donc préfigurer la teneur des rapports parlementaires et judiciaires à venir. Il semble ainsi que celui que s'apprête à publier, le 26 février, la commission d'enquête mise en place par M. Reagan lui-même pour étudier le fonctionnement du Conseil national de sécurité puisse se révéler particulièrement sévère.

Présidée par l'ancien sénateur républicain John Tower, cette commission aurait tout récemment mis la main sur de nombreux messages internes au Conseil national de sécurité (NSC) échangés sur un système d'ordinateurs et préservés en mémoire et qui pourraient, dit-on, être embarrassants pour la Maison Blanche. Leur examen pourrait en effet démontrer, selon des sources anonymes et abondamment citées par plusieurs organes de presse, une implication très étroite du NSC dans la collecte de fonds privés au profit de la guérilla antisandiniste ainsi qu'une tentative, à la mi-*novembre, de maquiller toute* l'affaire.

Une entrevue orageuse

Dès jeudi, le *Washington Post* avait d'ailleurs révélé qu'il avait fallu, le 20 novembre dernier, une *« explication orageuse »* entre le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et M. Reagan pour que le directeur de la CIA, M. Casey, renonce à *affirmer*, le jour suivant, devant le Sénat que ses services et lui-même n'avaient, un an plus tôt, vu qu'une innocente fourniture de matériel de *forage pétrolier dans une livraison* israélienne d'armes à l'Iran. M. Shultz aurait notamment fait valoir au président que *« certaines affirmations au sujet de l'affaire iranienne ne résisteraient pas à l'examen »*.

Le plus étonnant dans ces révélations est, au demeurant, qu'elles suivaient d'exactement vingt-quatre heures la publication, dans le même journal, d'un article de deux éditorialistes conservateurs selon lesquels c'est au contraire M. Reagan qui aurait, à l'époque, rappelé M. Shultz à l'ordre. A en croire ces deux commentateurs, très bien introduits dans les milieux de la droite républicaine, le président aurait fait dire à son secrétaire d'Etat de *« le soutenir ou de se retirer de l'équipe »*. Cette mise en garde aurait été transmise par le vice-président Bush.

Ajoutées à une vague de démissions dont on n'a pas encore vu la fin, ces fuites très organisées renforcent l'image de sauve-qui-peut donnée par l'exécutif américain. Avec ou sans dignité, chacun joue son jeu. Ainsi, jeudi, après ses remarques sur l'« Irangate », M. Bush a-t-il enchaîné sur les perspectives de sa *candidature* à *l'élection présidentielle* de 1988. Il a expliqué qu'il allait donner maintenant un coup de fouet à sa campagne en faisant ressortir ses vues propres, même au risque de créer des *« frictions »*. Le problème, pour lui, est qu'un vice-président est par définition coupable soit de manque de caractère lorsqu'il reste à sa place, soit de manque de loyauté lorsqu'il sort du rang.

Tant que M. Reagan bénéficiait du prestige qui fut le sien, M. Bush pouvait seulement attendre d'être intronisé. Il ne le peut plus aujourd'hui. M. Reagan, qui n'a déjà plus que ressentiment à l'égard de son secrétaire d'Etat, pourrait désormais n'avoir plus que méfiance vis-à-vis de son vice-président.

BERNARD GUETTA.

M. Shultz réaffirme l'importance « stratégique » de l'aide américaine aux « contras »

Washington. – Le secrétaire d'Etat américain, M. George *Shultz, a estimé*, jeudi *12 février*, que les Etats-Unis risquaient d'être confrontés dans quelques années à une *« crise stratégique »*, face à l'URSS en Amérique centrale s'ils cessaient leur aide aux « contras » anti-sandinistes, au Nicargua.

Répétant dans un discours prononcé devant l'Association du barreau américain à La Nouvelle-Orléans, que le gouvernement nicaraguayen *« est engagé dans une direction qui présente une menace »* pour *la sécurité des* Etats-Unis. M. Shultz a déclaré que *« nulle part dans le monde les enjeux n'étaient aussi élevés qu'ils le sont actuellement »* en Amérique centrale.

Le gouvernement américain est confronté à une opposition croissante du Congrès à l'aide que les Etats-Unis fournissent aux insurgés anti-sandinistes, notamment du fait du scandale sur le détournement de fonds au profit des « contras ». M. Shultz a fait valoir à ce propos qu'en venant en aide *« à ceux qui combattent pour leur liberté »* au Nicaragua, Washington *« pourrait éviter une intervention militaire directe dans l'avenir »*.

Soulignant que le Nicaragua est en train de devenir, comme Cuba, *un « atout stratégique »* pour l'URSS, le chef de la diplomatie américaine a affirmé qu'au Nicaragua *« l'URSS est en train de mettre en place les moyens de menacer notre capacité à venir en aide à nos alliés asiatiques et à défendre nos communications maritimes »*.

De son côté, l'amiral William Crowe, chef d'état-major américain interarmes, a cependant déclaré, jeudi, que « l'opinion publique » américaine retirerait son soutien aux « contras » si ceux-ci ne changeaient pas leurs *« méthodes »* et ne parvenaoient pas à quelque *« succès »*. – *(AFP)*.

● **Démission prochaine du secrétaire à la marine.** – Le secrétaire à la marine, M. John Lehman, a annoncé son intention de démissionner dans le courant de l'année, a déclaré le Pentagone, jeudi 12 février. M. Lehman a contribué, depuis sa nomination en 1981, au renforcement de la puissance navale américaine, obtenant notamment les crédits nécessaires pour porter à 600 d'ici à 1992 le nombre d'unités de la flotte américaine. – *(AFP, Reuter.)*



Proche-Orient

L'évolution du conflit libanais

Le Conseil de sécurité poursuit ses efforts en vue d'obtenir la levée du siège des camps palestiniens

Des contacts diplomatiques se sont poursuivis, jeudi 12 février, durant toute la journée à l'ONU pour obtenir que le Conseil de sécurité des Nations unies réclame la levée du siège des camps palestiniens de la banlieue de Beyrouth, où règne la famine. La demande formulée par M. Yasser Arafat en faveur d'une intervention de l'Office des Nations unies pour la Palestine (UNRWA) dans le crise des camps a provoqué un intense débat.

En principe, nous indique notre correspondant aux Nations unies, Charles Lescaut, la livraison de vivres et de médicaments par l'UNRWA ne devait pas poser de problèmes, étant donné qu'il s'agit d'une activité parfaitement compatible avec le mandat de cette agence, chargée d'aider les réfugiés palestiniens dans tous les pays de la région. Mais l'exigence du mouvement chiite Amal de recevoir, simultanément, le même volume d'aide *« au profit des populations éprouvées par des combats autour des camps »* représente une évolution que les Nations unies ne semblent pas prêtes à affronter.

La proposition des pays scandinaves, qui souhaitaient l'évacuation des camps assiégés, s'étant heurtée au refus de l'OLP, il ne reste aux Nations unies qu'à composer avec Amal. Un accord en ce sens avait été conclu mercredi entre le directeur de l'UNRWA, M. Giacomelli, et M. Nabih Berri. On sait qu'il n'a pu être mis en application sur place. Le secrétaire général, poursuit notre correspondant, éprouve des difficultés à refuser les demandes chiites, étant donnée l'importance des miliciens d'Amal dans le sud du Liban, où le sort des « casques bleus » de l'ONU dépend en partie de l'appui apporté par M. Nabih Berri.

Selon des sources bien informées, des consultations formelles du Conseil pourraient intervenir vendredi et aboutir à l'adoption d'une déclaration appelant au cessez-le-feu et demandant à toutes les parties concernées de permettre aux services de l'ONU de reprendre leur aide humanitaire aux réfugiés palestiniens.

Sur le terrain, deux cent cinquante femmes et enfants palestiniens ont quitté, jeudi, le camp de Bourj-el-Barajneh et ont été conduits dans une école jouxtant la route de l'aéroport de Beyrouth, dans la banlieue sud de Beyrouth. M. Akef Haidar, le vice-président d'Amal, a précisé à la presse qu'ils *« étaient désormais sous la protection de son mouvement, que des vivres leur ont été acheminés et que deux médecins, dont l'un est palestinien, sont venus prodiguer des soins »*. M. Haidar a de nouveau démenti que la situation soit *« catastrophique »* dans les camps. *« Elle n'est pas prospère, mais il n'y a pas de famine »*, a-t-il dit, accusant les *« combattants palestiniens de tenir en otage les civils de Bourj-el-Barajneh pour pouvoir obtenir des vivres et continuer à faire la guerre. »*

Tel n'est pas l'avis de Mme Pauline Cutting, un chirurgien britannique qui fait partie d'une équipe de quatre médecins étrangers présents dans le camp palestinien. *« Même s'ils n'en sont pas encore réduits à se nourrir de chair humaine*, a-t-elle déclaré à l'AFP, *les assiégés affamés du camp ne trouvent plus de chats et de chiens pour s'alimenter et n'ont plus rien à manger... A partir de vendredi, nous ne pourrons plus opérer ou avoir de l'électricité dans l'hôpital. »*

La Syrie a d'autre part réclamé jeudi un arrêt immédiat des hostilités dans la « guerre des camps » du Liban qui oppose depuis plus de trois mois la milice chiite Amal aux fedayins palestiniens, demandant à ceux-ci de se replier dans leurs camps. Damas demande également que les camps de réfugiés palestiniens assiégés par Amal soient aussitôt ravitaillés, rapporte l'agence SANA, citant un porte-parole officiel.

Les miliciens intégristes pro-iraniens du Hezbollah (Parti de Dieu) ont relâché jeudi soir à Beyrouth quatorze militaires syriens et onze libanais, membres d'une patrouille mixte, qu'ils avaient fait prisonniers quelques heures plus tôt.

Des responsables du Hezbollah ont remis les militaires syriens, puis les six soldats de l'armée libanaise et cinq gendarmes au siège des observateurs militaires syriens à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane). Les soldats portaient des traces de sévices corporels, selon une source du mouvement chiite Amal.

Ces militaires avaient été faits prisonniers dans le quartier sunnite de Basta, à la suite d'un accrochage qui s'est produit à proximité de la caserne Fathallah, l'une des plus importantes du Hezbollah. Un milicien intégriste a été blessé au cours de l'affrontement et est décédé des suites de ses blessures, et un militaire syrien a été blessé. En outre, cinq véhicules militaires de la patrouille ont été brûlés. – *(AFP, Reuter.)*

La débâcle de la monnaie

BEYROUTH
de notre correspondant

De nouvelles prises d'otages, des volées d'obus, dix batailles de rues et même plusieurs voitures piégées n'auraient pas davantage atterré les Libanais que le dollar à plus de 100 livres libanaises (mercredi), à plus de 110 LL (jeudi), à plus de 120 LL (vendredi dès l'ouverture).

La débâcle de la monnaie libanaise, après son orgueilleuse invulnérabilité durant les neuf premières années de la guerre, fait d'autant plus l'effet d'un cataclysme que les structures socio-économiques du pays sont fortement tournées vers l'extérieur.

C'est vers le dollar, symbole de toutes les devises étrangères, que les regards se tournent donc, à commencer par ceux des plus démunis. Et le dollar s'envole ; les autres monnaies encore plus avec un franc à 20 LL ce vendredi 13 février.

Paradoxe des paradoxes, ce pays, où l'on ne trouve plus un dollar sur le marché sans qu'il soit happé à l'instant, est assis sur un monticule de devises étrangères. Alors que les cours de ces dernières montent chaque jour, ce qui partout ailleurs témoignerait d'une pénurie totale, jamais les Libanais n'en ont tant possédé : l'équivalent de 30 à 40 milliards de dollars, peut-être même plus, en bonnes devises bien liquides dans les meilleures monnaies, dollar bien sûr, mais aussi yen, deutschemark, franc suisse et autre florin. Plus encore : on estime que 20 à 25 % des familles détiennent des devises.

Mais pour les autres, pour les trois quarts de la population, c'est la paupérisation accélérée : la classe moyenne se tiers-mondise et s'amenuise. La classe pauvre atteint la misère. Un chiffre l'exprime mieux que tout autre : en 1983, après neuf ans de guerre, à 1 100 LL, le salaire minimum équivalait à 2 000 FF, soit près des deux tiers du SMIC français d'alors ; aujourd'hui, à 3 300 LL, il représente 165 F, soit presque le trentième du SMIC.

Pour celui qui a un salaire faible ou même moyen, le monticule de dollars serait une montagne que cela ne lui servirait de rien.

LUCIEN GEORGE.

Expulsé de Cisjordanie en décembre

Le rédacteur en chef d'« Al Chaab » veut rentrer à Jérusalem

Il effectue une tournée en Europe afin de sensibiliser l'opinion

Expulsé de Cisjordanie le 28 décembre dernier, le journaliste palestinien Akram Hanieh, rédacteur en chef d'*Al Chaab*, l'un des deux grands quotidiens en langue arabe de Jérusalem-Est, est fermement déterminé à rentrer chez lui.

De passage à Paris dans le cadre d'une tournée qu'il effectue en Europe afin de sensibiliser l'opinion publique à son cas et à celui des déportés politiques palestiniens, il se déclare disposé à retourner à Jérusalem *« en prison s'il le faut, mais à la condition que l'on me garantisse un procès équitable »*.

Le rédacteur en chef d'*Al Chaab* ne se fait pas trop d'illusions sur ses chances de pouvoir retourner à Jérusalem. *« Sur les deux mille Palestiniens qui ont été déportés depuis l'occupation de la Cisjordanie*, dit-il, *seulement trois ont été autorisés à regagner leurs foyers. »* Il estime cependant que, si l'opinion publique internationale et surtout européenne se mobilise, tout deviendrait possible.

« Après tout, souligne-t-il, *je ne demande pas une faveur, mais simplement le droit de pouvoir vivre dans le pays où je suis né. »* Il ajoute toutefois, avec amertume, que les gens ne semblent pas s'intéresser au sort des déportés palestiniens.

« Beaucoup en Europe, dit-il, *préfèrent ignorer le problème palestinien. Cela leur évite de douloureux examens de conscience. Après tout, je ne suis pas un dissident soviétique. Mon nom n'est ni Sakharov ni Chtcharanski. Je ne suis qu'un simple journaliste et écrivain palestinien... »*



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.I.I.C., 45-45 39 th street. L.I.C., N.Y. 11104.

POINT DE VUE

Requiem pour un anthropophage

par Bernard Kouchner
président
de Médecins du monde

C'ÉTAIT autrefois une image, et voilà aujourd'hui qu'ils se mangent entre eux. Un dignitaire religieux, disciple de l'Iran barbare, autorise l'anthropophagie au nom de Dieu. Est-ce l'ultime châtiment d'un peuple martyrisé dont les dirigeants ont toujours exclu toute logique de paix ?

Que les Palestiniens meurent, on en avait pris l'habitude. Qu'ils perdent les batailles en feignant de les gagner ne surprenait pas. Qu'ils succombent sous les bombes israéliennes ou sous les obus de leurs frères arabes, cela ne choquait plus.

Mais qu'ils se mettent à manger des cadavres, après en avoir déféré aux puissances religieuses, et voilà que l'on tressaille. Réveil des consciences ou vérification de l'immonde loi du tapage ?

***

Que faire pour les Palestiniens du camp ravagé de Bourj-el-Barajneh ? On peut hurler notre indignation, dire notre dégoût et tenter de les secourir.

Hurler d'indignation.

S'élever contre l'escalade de l'horreur sur cette terre d'otages et d'assassins. Les chrétiens n'ont plus de médicaments, les Palestiniens manquent de vivres, les juifs libanais sont assassinés un par un dans l'indifférence générale, et les chiites, déchirés entre la Syrie et l'Iran, sont devenus fous.

J'ai connu au Moyen-Orient trois hommes de paix.

L'imam Moussa Sadr, chef religieux des chiites du Liban. En son nom, en 1975 et en 1976, à Bourg-Hammoud, quartier encerclé par les chrétiens, médecins, nous nous étions glissés pour porter secours aux Palestiniens et aux chiites mêlés. Les chiites assassinent aujourd'hui ces mêmes Palestiniens sous son portrait. Jamais un homme tel que l'imam Moussa Sadr n'aurait accepté ce siège et ces atrocités. Il fut assassiné par Kadhafi.

Sadegh Gotbzadeh. Toujours proche des chiites déshérités, il prêchait la modération aux Palestiniens et organisait avec nous, médecins, des secours aux plus démunis. Ministre des affaires étrangères de l'Iran, il fut assassiné par l'imam Khomeiny.

Issam Sartaoui. Seul, parmi les dirigeants palestiniens, il osa rechercher les voies de la paix. Il fut assassiné par des Palestiniens.

Dire notre dégoût.

Il y a longtemps que les excès d'horreur du Liban, d'où qu'ils viennent, ont produit l'effet inverse : une indifférence. Un massacre de plus n'y signifie plus rien. On y accepte l'inhumanité comme un événement ordinaire. Mais l'approbation de l'abject par une autorité religieuse, la codification de l'immonde par des représentants de Mahomet sur la terre soulèvent le cœur et poussent à intervenir encore. Qui peut le tenter hors les éternelles organisations humanitaires ?

Tous les exploits militaires israéliens disparaîtront derrière la réussite d'un parachutage de vivres sur le réduit palestinien, comme le demande le roi Hassan II. Faute de *quoi, la Syrie se posera, une fois de* plus, en arbitre et s'installera dans l'indispensable en arrêtant *in extremis* un massacre incomplet.

Tenter de les secourir.

Médecins du monde repart au Liban, et nous allons nous efforcer, comme en 1984 et en 1985, de pénétrer dans ces ghettos désespérés où les noirceurs se poursuivent parce que les caméras y sont interdites. Nous essaierons encore, au nom du devoir d'ingérence, du droit des victimes à être secourues et surtout pour nous-mêmes, parce que nous ne le supportons pas.

Mais en sachant qu'il est un degré d'infamie qui appelle la réponse des armes et non le soutien des secouristes, sans illusion et en criant : « Assez de les encourager, assez de tous vous battre jusqu'au dernier Palestinien, jusqu'au dernier chrétien, jusqu'au dernier otage. »

EN BREF

● **ZAIRE : Limogeage du ministre de l'intérieur.** — Le président Mobutu a limogé le mardi 10 février son ministre de l'intérieur, M. Vundwawe Te Pemako, et le maire de Kinshasa, Mme Zzuzi Wa Mbombo. Un décret indique que cette mesure fait suite à *« un manquement grave à la discipline du parti »*, mais ne donne aucune précision à cet égard. M. Vundwawe avait retrouvé son portefeuille de l'intérieur en octobre 1986 après une disgrâce de deux ans. Ancien recteur de l'université de Kinshasa, il avait tenté d'amorcer un dialogue avec l'Union pour la démocratie et le progrès social (UPDS), parti d'opposition interdit. Il est remplacé à l'intérieur par le ministre du budget, M. Duga Kugde Toro. Le ministre des finances, M. Nyembo Shabani, *cumulera ses fonctions* avec celles de ministre du budget. — *(Reuter.)*

● **Attaque éthiopienne dans le nord de la Somalie, selon Mogadiscio.** — La Somalie a accusé, vendredi 13 février, l'Ethiopie d'avoir lancé, la veille, une « attaque terrestre » dans le nord de son territoire. Selon l'agence de presse officielle Sonna, les forces éthiopiennes ont été repoussées après une opération, appuyée par des chars et des véhicules blindés, qui a duré environ six heures dans six districts de la province du Todghere, à la frontière de l'Ethiopie. Sonna ne fait état d'aucune perte du côté somalien. Depuis décembre, cette région est le théâtre d'affrontements permanents entre les forces régulières somaliennes et le Mouvement national somalien (MNS — une des deux organisations en lutte contre le régime de Mogadiscio). Le MNS avait *fait parler de lui récemment en enlevant* une équipe de « Médecins sans frontières ». — *(AFP.)*

La guerre du Golfe

Téhéran a été bombardée jeudi à trois reprises

Pour la deuxième journée consécutive, l'aviation irakienne a pris pour cible, jeudi 12 février, Téhéran et dix autres villes iraniennes.

A trois reprises la capitale iranienne a été bombardée : une première fois dans la matinée dans le nord-est (dix personnes tuées ou blessées, selon les sources officielles), une deuxième fois en fin d'après-midi dans l'ouest et une dernière fois en début de soirée, où quatre explosions très fortes ont été perçues. Trois alertes aériennes maximales ont été déclenchées, suivies d'un intense tir de défense antiaérienne.

Après le deuxième bombardement, qui a provoqué une très vive lueur dans le ciel de la capitale, celle-ci a été plongée dans l'obscurité la plus totale. L'électricité n'a été rétablie que trois heures plus tard. En l'absence d'informations officielles, on croit savoir qu'il pourrait s'agir d'une importante panne consécutive aux bombardements de la soirée. Lors de raids quotidiens irakiens contre Téhéran en 1985, l'électricité était systématiquement coupée pendant les seules périodes d'alerte.

Sur le plan diplomatique, la journée a été marquée par le départ du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, pour Moscou, où il s'entretiendra notamment de la guerre du Golfe. Dans une brève déclaration avant son départ, M. Velayati a notamment fait part de son intention d'exprimer clairement le point de vue iranien sur le soutien soviétique à l'Irak.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'Iran est disposé à entretenir des relations de bon voisinage avec son voisin du Nord, relations basées sur le respect mutuel et la non-ingérence.

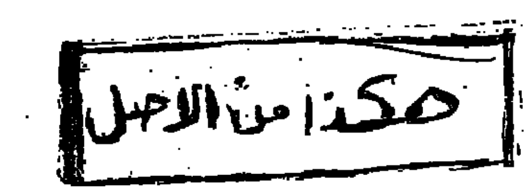
M. Tarek Aziz reçu par M. Mitterrand

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a indiqué, jeudi, au président Mitterrand que Bagdad jugeait *« intéressante »* l'initiative de paix de l'ONU dans le conflit Iran-Irak, et rappelé les *« trois conditions »* posées par l'Irak pour parvenir à *« une paix globale »*.

Le chef de la diplomatie irakienne, venu à Paris une semaine après le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a expliqué au président français que l'Irak a *« toujours coopéré avec le Conseil de sécurité »* et que *« l'initiative des Nations unies est intéressante dans la mesure où elle a pour but une paix globale et non pas une trêve partielle des combats »*.

Le cessez-le-feu, le retrait des belligérants sur les frontières internationales et la solution du problème des prisonniers de guerre constituent pour Bagdad les trois conditions absolues pour parvenir à cette paix globale, a expliqué M. Tarek Aziz.

Le président Mitterrand a, pour sa part, indiqué à son hôte que Paris soutient l'initiative de M. Perez de Cuellar. Il a réaffirmé que *« rien n'est changé et rien ne changera dans les dispositions générales de la France par rapport à la guerre du Golfe »*.



Europe

URSS : des violences dues à des « voyous »

Les autorités tentent de dégager leur responsabilité dans les incidents survenus lors d'une manifestation de « refuzniks »

MOSCOU
de notre correspondant

Les brutalités policières délibérées dont ont été victimes, jeudi *12 février, plusieurs correspondants* de presse occidentaux, mettent crûment en lumière les limites de la politique officiellement proclamée d'« ouverture » et de « transparence » en matière d'information. La crédibilité naissante du porte-parole du ministère des affaires *étrangères*, M. *Guennadi Guerassi*mov, est également entamée par cette affaire. M. Guerassimov a estimé devoir déclarer jeudi après-midi que ces violences étaient dues à des « voyous ».

Cette affirmation mérite d'être précisée. Les personnages musclés, entre deux âges et vêtus de sombre, qui ont agressé les journalistes occidentaux dans le centre de Moscou ont bien eu un comportement de « voyous ». Mais ils étaient à l'évidence des policiers en civil obéissant aux ordres de leurs chefs.

Il était 10 heures, jeudi, lorsque commençait pour la quatrième journée consécutive une manifestation en faveur du militant juif emprisonné Iossif Begun dans la vieille rue Arbat, transformée ces dernières années en artère piétonnière commerçante. Une vingtaine de juifs auxquels a été refusé un visa de sortie (« refuzniks ») déployaient en silence des affiches manuscrites réclamant la liberté pour M. Begun et le droit pour eux d'émigrer en Israël.

Une cinquantaine de policiers en civil entouraient presque aussitôt le petit groupe et le repoussaient sans ménagements dans une ruelle voisine où stationnaient des policiers en uniforme près de camionnettes. Au total, treize « refuzniks » ont été interpellés dans l'Arbat même ou en tentant de s'y rendre. Ils ont été relâchés quelques heures plus tard.

Six d'entre eux, *dont le fils et* l'épouse de M. Begun, ont été condamnés à des amendes de 50 roubles (environ 500 F) pour *« troubles à l'ordre public »*. M. Boris Begun qui, à la différence de sa mère, avait *pu atteindre l'Arbat et avait réussi* à déployer une banderole proclamant *« Libérez mon père »*, a été giflé et roué de coups par les policiers en civil qui l'emmenaient. La manifestation elle-même n'a pas duré plus de vingt minutes.

Plusieurs journalistes occidentaux présents sur place, dont Martin Walker, du *Guardian*, ont alors été attaqués et frappés. Hartwig Nathe, correspondant de l'agence de presse ouest-allemande DPA, a été interpellé pendant *quarante*-cinq minutes et ses photos ont été confisquées. Le film d'un cameraman de la télévision japonaise a été saisi et le carnet de notes d'un journaliste de l'AFP, Bertrand de Saisset, arraché de ses mains par un inconnu.



« Les fenêtres de mon bureau ne donnent pas sur l'Arbat, je déplore les coups portés contre vous, mais ce ne sont pas des représentants de l'ordre qui les ont assénés. Ce sont peut-être ces « vigilants », ces « Lioubery » apparus récemment dans nos rues qui ont fait ça, a répondu jeudi après-midi M. Guerassimov au correspondant du *Guardian* lors d'un briefing réuni à la hâte.

Ces expressions ne sont pas choisies au hasard, même si elles recouvrent des réalités différentes. Les « vigilants » sont d'anciens soldats *revenus d'Afghanistan qui s'atta*quent surtout la nuit à ceux dont la coupe de cheveux ne leur revient pas ou qui portent des habits trop coûteux. Ils prétendent vouloir « nettoyer les rues » des trafiquants de vêtements occidentaux et des trafiquants de drogue. Ce ne sont pas des *voleurs*. Les *Lioubery sont* en revanrevanche de très jeunes adeptes des arts martiaux, nombreux dans la cité-dortoir de Lioubertsy, à environ 20 kilomètres de Moscou, qui descendent le soir en ville pour attaquer les jeunes passants de leur âge à l'allure trop « occidentale » et leur voler leurs badges, leurs blousons, etc., afin de les revendre.

Un long reportage paru le 31 janvier dans la revue *Ogoniok* racontait la vie de ces Lioubery qui sèment la terreur le soir dans les trains de banlieue et dans les rues du centre. Ils fréquentent assidûment les salles de musculation clandestines qui pullulent, selon *Ogoniok*, à Lioubertsy. Ils arrivent à Moscou *par la gare* de Kazan et vont, selon leur expression, *« casser du punk, du hippy, du métaliste* (amateur du groupe rock Heavy Metal).

M. *Guerassimov utilise* avec l'habileté qu'on lui connaît un phénomène de société assez récent, anti-occidental et fascisant, pour tenter d'intimider les journalistes étrangers. La ficelle est cependant un peu grosse pour ceux qui *ont* vu les policiers en civil présents dans l'Arbat, lesquels par l'âge, le vêtement et l'allure, ne ressemblaient guère à ces Lioubery...

Un commentateur de Tass a *jugé* également bon dans la nuit de jeudi à vendredi de donner sa version de l'incident. Il accuse *« certains journalistes occidentaux »* d'avoir *« mis en scène dans la rue de l'Arbat un scénario écrit à l'avance »*. Selon lui, ce sont *« les passants »* qui ont *« demandé à la milice de mettre un terme aux actes antisociaux »* que constituent à ses yeux, si on comprend bien, à la fois la manifestation elle-même et la présence des correspondants étrangers.

Un certain malaise se fait donc jour alors que s'ouvre le samedi 14 février le Forum international pour un monde sans armes nucléaires pour lequel sont attendus huit cent cinquante hommes d'affaires, savants, juristes, médecins et artistes venus du monde entier. Le sourire de Marina Vlady ou les propos de Graham Greene en faveur de la paix, deux des invités étrangers déjà arrivés, ne peuvent faire oublier l'atmosphère assez lourde qui pèse sur Moscou. M. Gorbatchev s'adressera lundi aux participants lors de la séance de clôture. Son discours sera retransmis en direct par la télévision.

Les juifs moscovites candidats au départ ne se font pas beaucoup d'illusions sur leurs chances de bénéficier des « retombées » humanitaires éventuelles de ce forum. Le quotidien *Moscou Soir*, qui touche un large public, a fait paraître jeudi un *intéressant* et *inédit* avis de l'OVIR, l'organisme qui délivre (et surtout refuse) les visas. Il signale que, *« pour des raisons liées à la sécurité de l'Etat »*, l'autorisation de quitter le territoire soviétique a été refusée à huit personnes. MM. Vladimir Slepak, Alexandre Lerner, Youri Kocharovsky et Valery Soifer sont du nombre. Ce sont tous des militants juifs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Varsovie défend M. Gorbatchev

Varsovie *(UPI)*. — L'hebdomadaire du Parti communiste polonais, *Polityka*, a publié jeudi 12 février, en première page, un article de l'auteur dramatique *soviétique* Mikhaïl Chatrov *qui* prend avec vigueur la défense des réformes engagées par M. Gorbatchev.

Sous le titre « N'ayez pas peur de la vérité », Mikhaïl Chatrov met en garde contre *« les gens qui font de leur mieux pour faire obstacle au changement »* et les tentatives de *« sabotage »* auxquelles se livrent *« des opportunistes avec la carte du Parti communiste dans leur poche »*. *« Il existe deux voies*, écrit l'auteur. *Ou bien il y aura plus de limitations, plus de discipline, imposée et non acceptée, c'est-à-dire un retour au chemin suivi par Joseph Vissarionovitch (Staline). Mais il existe aussi une autre voie, celle de la démocratisation et de la mise en œuvre de tous les talents. »*

Jeudi également, l'agence *PAP a annoncé que M. Czyrek*, membre du bureau politique du PC polonais, avait réuni les correspondants polonais basés en URSS pour les inviter à informer plus complètement leurs lecteurs sur les changements en cours, dont il a souligné la *« grande signification internationale »*. M. Czyrek a fait état de la *« convergence des solutions actuellement mises en œuvre en Pologne et en Union soviétique »*.

Asie

Selon l'archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville

Près d'une centaine de prêtres sont encore en «rééducation» au Vietnam

« Nous faisons notre possible pour vivre ensemble, pour que, des deux côtés, les préjugés disparaissent », déclare, à propos des relations entre l'Eglise et l'Etat vietnamiens, Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, dans une interview publiée mardi 10 février par l'hebdomadaire *la Vie*. Pour Mgr Binh : *« La tolérance est du côté du gouvernement. Nous ne pouvons pas dire que nous tolérons le communisme. Mais nous cherchons à abandonner nos préjugés contre les communistes. Quand ces préjugés auront disparu, nous espérons que le régime nous acceptera plus facilement »*.

La situation varie selon les diocèses, dit-il, mais, *« globalement, nous coexistons plus facilement avec le régime dans le sud que dans le centre ou le nord du pays »*. Le nombre de prêtres internés est *« difficile à évaluer précisément ». « Beaucoup ont été remis en liberté. Mais près d'une centaine demeurent dans les « camps de rééducation »*, et l'épiscopat intervient inlassablement en leur faveur.

Mgr Binh a procédé à une quinzaine d'ordinations depuis 1975. *« C'est peu »*, dit-il. Il arrive que les autorités opposent leur veto, *« mais pas très souvent »*. Elles *« ont plutôt l'habitude de demander de nouveaux délais »*.

La situation de la catéchèse est semblable à celle de *« tous les pays socialistes : on cherche toujours à limiter le plus possible les heures de catéchèse »*. En tout état de cause, Mgr Binh déclare être en mesure, jusqu'à maintenant, de baptiser des enfants librement quand les parents le demandent. Il fait également état de *« beaucoup »* de baptêmes d'adultes : *« Chose curieuse : depuis la libération, il y a plus de conversions qu'avant »*.

Europe

TURQUIE

Un bilan des sévices dans les prisons

ANKARA
de notre correspondant

Mᵉ Nevzat Helvaci, président de l'Association turque des droits de l'homme, fondée en juillet 1986, mais qui n'a toujours pas reçu toutes les autorisations nécessaires à son organisation, a déclaré au cours d'une conférence de presse, jeudi 12 février, à Ankara, qu'au moins 149 personnes sont mortes dans les prisons turques depuis le coup d'Etat de septembre 1980 ; 97 d'entre elles seraient mortes sous la torture (15 selon les autorités) et 52 se seraient suicidées ou seraient décédées par manque de soins. Mᵉ Helvaci a indiqué que la torture est en diminution depuis que l'opinion publique s'est emparée de la question à la suite des révélations faites à la presse par un policier tortionnaire en février 1986. Mais elle continue d'être pratiquée, malgré les poursuites et les procès dont leurs auteurs font désormais l'objet.

Le gouvernement avait implicitement admis la possibilité que ces pratiques n'aient toujours pas disparu en incluant la torture parmi les motifs pouvant justifier un recours individuel à la Commission européenne des droits de l'homme. Cette procédure de recours a été admise par les autorités d'Ankara fin janvier.

M. F.

PORTUGAL : en dépit de l'opposition de l'Eglise et du président Soares

La loi sur les radios est adoptée par le Parlement

LISBONNE
de notre correspondant

« Les partis de la gauche parlementaire ont affronté l'Eglise catholique ; ils se sont opposés ainsi à la conscience de la majorité du peuple portugais » : telle a été la réaction de la direction de Radio-Renaissance, propriété de l'Eglise catholique portugaise, après le vote de l'Assemblée, le jeudi 12 février, confirmant un projet de loi sur la radio déjà approuvé en première lecture le 22 décembre dernier (*le Monde* du 25 décembre 1986). La polémique avait été suscitée par des articles de ce projet qui retirait à Radio-Renaissance et à une station publique appelée Radiodiffusion portugaise deux réseaux nationaux de fréquence qui leur avaient été attribués à titre provisoire en octobre 1985.

Considérant que le texte de la loi se révélait « hautement controversé », le président de la République, M. Mario Soares, s'était alors opposé à sa promulgation immédiate en usant de son droit de veto.

Cette attitude, associée à la campagne déclenchée par l'Eglise, a profondément impressionné les états-majors de quelques-uns des partis qui s'étaient prononcés en faveur de la loi. M. Victor Constancio, secrétaire général du PS, en a appelé au « bon sens » des députés de son parti. De son côté, le général Eanes, président du Parti rénovateur, a publiquement reconnu la « justesse » des réclamations de l'Eglise.

Les prises de position de ces deux dirigeants n'ont pourtant pas modifié le vote des députés de leur formation respective. En effet, cent trente et un parlementaires, c'est-à-dire les représentants du PS, du PRD, du Parti communiste, du Mouvement démocratique portugais ainsi que le député du parti des Verts, ont confirmé leur vote de décembre 1986. Les cent quatre députés du Centre démocratique et social, organisation affiliée à l'Union européenne des démocraties chrétiennes, et du Parti social-démocrate actuellement au pouvoir, s'y sont opposés, comme ils l'avaient déjà fait lors du premier débat.

Le président de la République dispose désormais d'un délai de huit jours pour promulguer la loi. Il peut néanmoins saisir le Tribunal constitutionnel au cas où il considérerait que certains aspects du texte sont en contradiction avec la Loi fondamentale. Ensuite, le gouvernement doit, dans les trente jours qui suivent cette promulgation, adopter les décrets d'application. Ce n'est qu'après ces procédures qu'un concours d'attribution des réseaux nationaux de fréquence sera ouvert.

JOSÉ REBELO.

YOUGOSLAVIE

Le régime s'irrite des libertés que prend la presse

BELGRADE
de notre correspondant

Les autorités yougoslaves manifestent un nouveau et vif mécontentement à l'égard de la presse. Certaines rédactions propageraient l'« idéologie bourgeoise » et le « nationalisme », mettraient leurs colonnes à la disposition de l'« opposition », dévalueraient les acquis de la guerre et de la révolution, saperaient le système politique et économique. Un tel état de choses, selon la direction collégiale de la Ligue des communistes, exige une mise en ordre dans les rédactions, où les membres du parti sont invités à réagir sans hésitation contre tous les « abus ».

Les critiques officielles concernent la quasi-totalité des publications pour la jeunesse, qui s'attaquent aux dirigeants et vont jusqu'à égratigner Tito lui-même, des journaux littéraires qui s'occuperaient de politique au lieu de culture et la plupart des périodiques. Ces derniers, si étonnant que cela puisse paraître dans un pays socialiste, abondent en textes « négatifs ». Leurs sujets préférés sont la corruption, les « investissements manqués », dans lesquels sont engloutis des milliards de dinars, l'« enrichissement injustifié » et ses répercussions sur les inégalités sociales.

Depuis plusieurs semaines, la revue *Duga* (Arc-en-ciel) fait l'objet de critiques obstinées. Confectionnée par un groupe de journalistes et de collaborateurs expérimentés, ayant des lecteurs dans toutes les parties de la Yougoslavie, *Duga* a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises pour avoir publié des textes *« inacceptables pour notre société »*. Il s'agit notamment d'un article « bienveillant » à l'égard des Tchetniks, mouvement royaliste adversaire, pendant la guerre, des partisans de Tito ; des Mémoires d'un ancien chef de cabinet de Tito, portant sur l'éviction, en 1965, du *ministre de* l'intérieur Rankovic et contredisant la version officielle ; d'une interview de M. Mijolko Todorovic, l'un des dirigeants de la vieille garde du parti, aujourd'hui à la *retraite et qui* a prôné en substance l'établissement d'un système politique multipartis, etc. Comme la rédaction a refusé de faire son autocritique, son rédacteur en chef a été contraint *de se démettre* de ses fonctions, et il ne sera probablement pas le seul à quitter *Duga* dans les prochains jours.

L'avenir de *Duga* n'est pas la seule raison de *la nervosité actuelle* dans les milieux journalistiques. On apprend, en effet, que M. Dusan Bogavac, ancien rédacteur du *Kommunist*, exclu du parti et de la rédaction pour divers « excès » et « déviationnisme » (*le Monde* du 21 août 1986), a mis au point le projet d'un « fonds de solidarité » destiné à soutenir les condamnés pour délit d'opinion. Il a recueilli *plus de* six cents signatures d'intellectuels, d'anciens hommes politiques et de deux cent cinquante de ses confrères.

PAUL YANKOVITCH.

ITALIE

M. Ugo Stille devient directeur du « Corriere della sera »

ROME
de notre correspondant

Le *Corriere della sera*, le plus prestigieux des quotidiens italiens, change de directeur, a-t-on appris le jeudi 12 février. Piero Ostellino laisse son poste à Ugo Stille, soixante-sept ans, jusque-là correspondant du journal à Washington. Piero Ostellino avait succédé, en 1984 à Alberto Cavallari, lui-même en poste depuis la grave crise en 1981 au cours de laquelle il avait été découvert que le journal était tombé entre les mains de la Loge P2.

Ce changement survient à un moment de relative incertitude pour le *Corriere*. Sa prééminence en matière de tirage (environ 500 000 exemplaires) est aujourd'hui contestée par le succès de *la Repubblica*, créée en 1976.

La rumeur d'un départ anticipé de Piero Ostellino considéré comme favorable à l'actuel président du conseil, M. Bettino Craxi, circulait depuis quelques semaines. Beaucoup de commentateurs ont donc lié ce mouvement à l'approche du « passage de relais » au début du printemps à la tête du gouvernement entre socialistes et démocrates chrétiens.

Le *Corriere* avait par ailleurs fait connaître son intention d'entreprendre une offensive pour tenter de reprendre le flambeau à *la Repubblica*.

Le choix de M. Ugo Stille ne paraît cependant confirmer aucun de ces objectifs supposés ou réels. Ugo Stille avait été contraint de s'exiler en 1941 en raison des lois antisémites promulguées par Mussolini. Il revint en Italie en 1943 dans les rangs de l'armée américaine. A la fin de la guerre, il fut embauché par le *Corriere* et envoyé comme correspondant aux Etats-Unis. Personnalité indiscutée et professionnel respecté, Ugo Stille est cependant resté constamment éloigné de la rédaction et prend la direction à un âge avancé, ce qui cadre mal à première vue avec un projet de relance, à moins que cette nomination ne soit que transitoire.

JEAN-PIERRE CLERC.

Diplomatie

Mme Thatcher aux Etats-Unis : « S'il vous plaît, consultez vos alliés ! »

Mme Thatcher a tenu à donner un caractère public aux inquiétudes apparues en Europe à la suite des intentions prêtées aux Etats-Unis de déployer plus vite que prévu un réseau de protection antimissile et d'abandonner ou de modifier le traité ABM de 1972, qui limitait ces systèmes d'armes. Parlant mercredi 11 février en présence de M. Craxi, le chef du gouvernement italien, en visite à Londres, le premier ministre britannique a déclaré : *« Nous avons tous deux exprimé notre espoir que les Etats-Unis consulteront de près leurs alliés sur les problèmes relatifs à l'initiative de défense stratégique. Notre message est : « S'il vous plaît, consultez vos » alliés sur une affaire qui est » vitale pour nous. »*

Ce n'est pourtant pas précisément dans cette direction que l'on s'oriente à Washington, si l'on en croit M. Kenneth Adelman, chef de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement. Parlant mercredi devant une réunion d'anciens combattants, M. Adelman a dit des Européens et du désir généralement prêté à ces derniers de voir les Etats-Unis s'en tenir à une interprétation *« étroite »* du traité ABM : *« Je ne pense pas qu'ils soient qualifiés pour nous dire quelle est la bonne interprétation du traité ABM. Il est bon de recueillir les avis des alliés sur tout, mais il vaut mieux recueillir leurs vues sur des sujets qu'ils connaissent mieux. »*

Les Etats-Unis ont, par ailleurs, procédé mercredi à un nouvel essai nucléaire dans le Nevada, le deuxième de l'année après celui du 3 février. Sans commenter cet événement, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a accusé les Etats-Unis, dans un entretien paru jeudi 12 dans le quotidien ouest-allemand *Bild*, de faire preuve d'*« immobilisme »* aux négociations de Genève, le résultat étant que les conditions d'une rencontre au sommet entre MM. Reagen et Gorbatchev *« ne sont pas réunies actuellement »*.

Enfin, l'AFP rapporte de Vienne, en marge de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), que des discussions informelles entre l'OTAN et le pacte de Varsovie sur la façon d'aborder de futures négociations sur le désarmement *classique en Europe « de l'Atlantique à l'Oural »* commenceront mardi prochain 17 février, sous la forme d'un petit déjeuner de travail à l'ambassade de France dans la capitale autrichienne.

Selon un compromis franco-américain conclu en décembre à Bruxelles, les négociations à venir sur un éventuel désarmement dans toute l'Europe se tiendront sous l'égide de la CSCE et de ses trente-cinq pays membres, mais elles seront menées concrètement par les deux alliances militaires.

Afrique

Dans l'attente d'une offensive libyenne

Guerre d'escarmouches au Tchad

(Suite de la première page.)

Or le gouvernement de N'Djamena avait annoncé, *le 21 janvier*, que l'armée tchadienne avait pris le contrôle de Zouar. *« L'ennemi est en débandade »*, indiquait-on à N'Djamena. Force est de constater qu'une semaine après cette *« victoire »*, un avion libyen se posait sans difficultés apparentes sur la piste de l'aéroport. Les prisonniers mauritaniens sont formels : lorsqu'ils étaient à Zouar, ils ont vu beaucoup de chars libyens. L'officier libyen (de race blanche), dont dépendirent ces supplétifs, était un certain *« commandant Senoussi »*, et ils estiment que plusieurs centaines de soldats libyens étaient sur place...

A l'évidence, sauf en ce qui concerne les dates de leur *« aventure »*, les affirmations de ces prisonniers ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Leur histoire illustre cependant la difficulté de se faire une idée exacte de la situation militaire dans le Tibesti. La radio nationale tchadienne a annoncé que des bombardements libyens ont eu lieu, *lundi 9 et mardi 10 février*, sur Zouar et Fada, puis, mercredi, le « néo-GUNT » (appellation pour qualifier les éléments tchadiens alliés à la Libye et dont le chef politique est M. Acheikh Ibn Omar) a affirmé que ses troupes doivent mener une *« violente attaque »* contre Fada, ce que N'Djamena dément.

Dans le Tibesti, il semble que les FANT, ainsi que les éléments des FAP (Forces armées populaires, le mouvement de M. Goukouni Oueddei), l'emportent le plus souvent sur les troupes libyennes. Celles-ci s'obstinent en effet à conduire une guerre d'embuscades et d'escarmouches, avec des chars lourds, qui sont des cibles faciles pour les petits détachements tchadiens très mobiles. Tout comme dans l'Ennedi, région dont le relief est pourtant très différent, *les* Libyens combattent dans le Tibesti selon un ordre de bataille et une tactique copiés sur le modèle soviétique. *Leurs troupes n'avancent* que derrière une « cuirasse » blindée, ce qui est exactement l'inverse de la guerre de « rezzou » menée par les Tchadiens.

La situation ne semble guère avoir changé dans la zone de Fada, qui est contrôlée par l'armée du président Hissène Habré, bien que Tripoli masse des troupes au nord-ouest de cette localité. Ainsi, environ 1 500 soldats libyens auraient été concentrés à une dizaine de kilomètres *d'Ouadi-Doum, la grande base* aérienne libyenne dans le nord du Tchad, et, selon une source sûre, ces éléments auraient été baptisés « Groupe de libération de Fada ».

Un chantage de Tripoli ?

On affirme, de source tchadienne, que le raid lancé le 7 janvier par la chasse *française contre les installations* radar d'Ouadi-Doum, a été plutôt inefficace. Le radar de surveillance de l'aérodrome, de fabrication soviétique, et de type « tall rods » (appellation de l'OTAN), n'a rien à voir avec un radar classique comme le « flat face » de surveillance lointaine, qui à l'aspect d'une parabole tournante. Il est constitué d'environ huit pylônes reliés par un champ d'antennes. Ce sont quelques-unes de ces antennes qui *ont été détruites* lors du *raid* des Jaguar français. Seulement, indique-t-on, de même source, les antennes étaient remplacées trois heures après et le radar fonctionnait alors normalement. A l'époque, Paris avait annonçé que la « riposte » française avait rendu l'aviation libyenne « aveugle » pour une longue période...

A N'Djamena, l'état-major militaire français observe un mutisme total sur le « redéploiement » du dispositif épervier dans l'est du pays.

Il apparaît, toutefois, que ce dispositif « anti-chars et anti-aérien » est, notamment, destiné à empêcher toute infiltration d'éléments libyens par l'ouest du Soudan. On fait état, à N'Djamena, de la présence libyenne dans le Darfour (à l'ouest du Soudan), dans la région comprise entre El Fascher et la frontière tchadienne. Un accord de coopération existe entre cette région et celle de Khoufra, en Libye, ce qui, officiellement, justifie la présence de « coopérants agricoles » et d'« agronomes » libyens.

Un accord tacite avait été conclu entre les autorités soudanaises et *tchadiennes : Khartoum s'engageait* à interdire cette zone frontalière aux troupes libyennes ; en échange, N'Djamena ne permettait pas aux maquisards du colonel John Garang, chef de la rébellion dans le sud du Soudan, de s'approvisionner en territoire tchadien. Or, manifestement, Khartoum n'a pas tenu ses engagements. Selon un haut responsable tchadien, *« plus de deux mille Libyens »* sont disséminés dans la région du Darfour. D'autres Libyens se sont infiltrés dans les camps de *réfugiés situés dans la région d'El* Geneina, à moins de 50 kilomètres de la localité tchadienne d'Adre, située juste sur la frontière. Enfin, des *« coopérants »* libyens poursuivent la réfection de la piste de l'aéroport d'El-Fascher.

Il semble que le gouvernement de Khartoum – qui est loin de contrôler le sud du Soudan – soit victime d'un chantage de la part de Tripoli : la Libye pourrait fort bien, comme elle l'a fait dans le passé, fournir une aide militaire à la rébellion soudanaise si les autorités de Khartoum ne se montrent pas favorables à une *« fructueuse coopération »* avec *« leurs frères libyens »*, notamment dans l'ouest du Soudan.

Ce problème a été évoqué lors de la visite que M. Ali Hassan Tadjeddine, membre du Conseil suprême soudanais, vient d'effectuer à N'Djamena.

Certes, officiellement, il a été question de la médiation soudanaise dans le conflit tchadien. L'émissaire de Khartoum, qui se trouve être le fils du sultan d'El Geneina, a même indiqué qu'il était parvenu à un *« accord de principe »*, à ce sujet, avec le président Hissène Habré. Mais les autorités de N'Djamena sont devenus très sceptiques devant ces multiples offres de médiation. *« Qui sait, le Lesotho ou la principauté de Monaco ont peut-être aussi un « plan de paix » pour le Tchad »*, souligne ironiquement un proche du président Habré.

LAURENT ZECCHINI.

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE : M. Lange embarrassé

Le ministre des affaires maories au cœur d'une polémique

A six mois des élections législatives, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, va devoir marcher sur la pointe des pieds à la suite d'une campagne de l'opposition mettant en cause le ministre responsable de la minorité maorie. L'affaire a éclaté au grand jour le 16 décembre lorsqu'un représentant de l'opposition chargé des affaires concernant cette communauté a produit devant le Parlement une série de documents destinés à montrer que le département des affaires maories s'apprêtait à verser une commission de sept millions de dollars à des hommes d'affaires douteux afin d'obtenir un prêt, de toute façon très hypothétique.

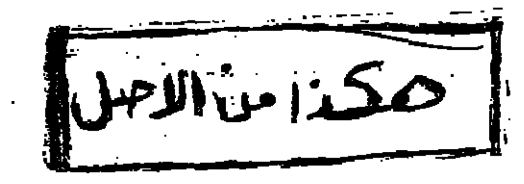
Ce prêt, d'un montant de trois cent millions de dollars, était censé provenir du Proche-Orient par l'intermédiaire de financiers établis en Allemagne de l'Ouest et à Hawaï. Il aurait permis le financement d'entreprises maories, répondant en cela au souhait du gouvernement de voir cette communauté se prendre en charge économiquement plutôt que de s'en remettre uniquement aux fonds publics pour son développement.

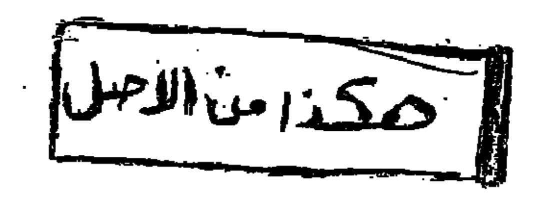
Dans le collimateur de l'opposition, naturellement, se trouve le ministre des affaires maories, M. Koro Wetere, un des quatre députés élus par les Maoris au Parlement. M. Wetere a offert sa démission, que le premier ministre a refusée le 8 février. Le ministre affirme avoir tout ignoré du projet de prêt, mais chercherait à obtenir un nouveau vote de confiance des siens, afin de laver les Maoris de tout soupçon.

M. Lange, quant à lui, n'entend pas céder à l'opposition, qui met en doute le respect des principes de responsabilité ministérielle au sein de son gouvernement. Il assure que M. Wetere n'a commis aucune faute, même s'il ne s'est pas montré très avisé en ordonnant de façon un peu tardive à ses subordonnés de mettre un terme à leurs agissements.

Mais les Maoris pèsent d'un poids *non négligeable sur l'électorat néo-zélandais* : ils représentaient, au recensement de 1986, 12 % de la population. Aussi M. Lange a-t-il dû prendre son bâton de pèlerin et se rendre, *depuis*, auprès des *chefs de* deux communautés maories afin de calmer les esprits et de les rassurer sur le sort de leur représentant au sein du cabinet. La balle est désormais dans le camp de l'opposition, apparemment décidée à produire, d'ici les élections prévues à l'automne, la preuve qu'un pot-de-vin allait bien être versé.

FRANCIS DERON.





Politique

La majorité après les initiatives de l'ancien chef de l'Etat

M. Jacques Chirac voudrait éviter la réduction de la durée du mandat présidentiel

M. Jacques Chirac devait quitter Paris le vendredi 13 février pour Toulouse, pour une visite consacrée à la recherche et à l'industrie spatiales, d'une part, à l'aéronautique, d'autre part. Le premier ministre devait s'entretenir avec les élus de la région, à la préfecture, au cours d'un dîner, auquel M. Lionel Jospin et les autres parlementaires socialistes avaient décidé de ne pas participer. Le premier secrétaire du PS devait être présent, en revanche, à la réception offerte auparavant au Centre national *d'études spatiales*. Samedi, M. Chirac devait assister à la sortie d'usine de l'Airbus A-320, en présence du prince et de la princesse de Galles et de nombreux ministres européens. Le chef du gouvernement entreprend ce deuxième voyage en province, après l'Alsace, alors que la majorité attend qu'il détermine sa position sur la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel, projet relancé par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin s'est exprimé à ce sujet avec une grande prudence, au cours de son point de presse hebdomadaire, le jeudi 12 février. Il a rappelé que M. Chirac avait « *toujours dit qu'il n'est pas opposé* » à la réduction du mandat présidentiel, souhaitée par Georges Pompidou et, en soi, « *intéressante et même possible* ». Toutefois, le chef du gouvernement « *considère qu'il y a actuellement d'autres priorités dans la vie politique* ». « *Il vaudrait mieux*, a dit M. Baudouin, *y repenser plus tard et calmement.* »

Le problème étant posé dès maintenant et avec insistance par M. Giscard d'Estaing, le porte-parole du premier ministre a mis en avant d'autres considérations. « *Il y a dans cette affaire*, a-t-il dit, *un impératif absolu, qui est que la majorité ne se déchire pas et reste unie (...). Certains, à l'UDF, sont opposés à cette réforme, et dans la famille gaulliste les avis sont partagés.* » En outre, s'est demandé M. Baudouin, « *n'est-ce pas ouvrir la boît de Pandore ?* » Au sein de la majorité, en effet, le Parti républicain est favorable à d'autres évolutions constitutionnelles, et l'ouverture d'une discussion sur le quinquennat pourrait, selon M. Baudouin, entraîner celle de « *débats supplémentaires* ».

Le porte-parole de M. Chirac a fait le point sur ces questions de procédure. Deux possibilités, a-t-il observé, s'offrent pour faire cette réforme : conduire à son terme la procédure engagée par Georges Pompidou en octobre 1973, et c'est alors au président de la République *qu'il revient de soumettre ce texte*, déjà adopté par les deux Assemblées, au Parlement réuni en Congrès ou à un référendum ; ou bien, si M. Giscard d'Estaing dépose une proposition de loi constitutionnelle, « *qui doit, d'abord, être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale* », organiser l'examen de cette proposition par les députés et les sénateurs, puis la soumettre obligatoirement à un référendum, comme le prévoit, dans ce cas, la Constitution.

La reprise du projet Pompidou donne lieu à un débat juridique sur la validité d'une procédure dont les deux temps – vote par chaque Assemblée, puis adoption définitive – seraient séparés par quatorze ans, par deux présidences et trois législatures, mais elle a l'avantage de remettre la décision entre les mains du président de la République. M. Chirac peut dire que le problème soulevé par M. Giscard d'Estaing ne concerne pas le premier ministre et que l'ancien chef de l'Etat doit s'adresser à M. François Mitterrand. Ensuite, cette procédure permet de réunir le Parlement en Congrès plutôt que d'organiser un référendum. Dans cette hypothèse, le premier ministre défendrait devant les députés et les sénateurs le projet Pompidou et pourrait recueillir le bénéfice de son adoption par les trois cinquièmes des parlementaires, qui pourrait apparaître comme une sorte de super vote de confiance. Un référendum, au contraire, tendrait à donner les premiers rôles à MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing et à réduire M. Chirac – et peut-être le gouvernement et la majorité avec lui – à jouer les utilités.

Le camp des « contre »

M. Mitterrand ayant exprimé, au début de l'année, ses réserves sur le référendum M. Chirac peut escompter que le président de la République ne donnera pas suite à la proposition de son prédécesseur. A défaut, le premier ministre pourrait tirer profit d'un vote du congrès. A défaut encore, il peut estimer que les députés de la majorité, saisis d'une proposition de loi constitutionnelle de M. Giscard d'Estaing, qui conduirait obligatoirement à un référendum, ne seront pas empressés d'offrir ainsi au chef de l'Etat, fût-ce à son corps défendant, une occasion de se mettre en valeur. Cette dernière hypothèse est celle que privilégie le RPR : de M. Toubon à M. Borotra, en passant par M. Pons, tous « conseillent » à M. Chirac de *ne pas donner suite* à la *proposition* de M. Giscard d'Estaing.

Selon M. Baudouin, M. Chirac entend cependant discuter de ce sujet avec tout le monde, y compris M. Raymond Barre. Les amis du député de Lyon ont exprimé, jeudi, leur méfiance face à la démarche de M. Giscard d'Estaing. « *Ce n'est pas un sujet sur lequel l'union sera facile* », a observé M. Pierre-André Wiltzer, député (app. UDF) de l'Essonne. « *Ce n'est pas un problème d'une extraordinaire actualité* », estime M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée. L'un et l'autre ont souligné, toutefois, qu'il n'y a pas là matière à une « *guerre de religion* » et que, si un référendum est organisé, les barristes « *ne déclencheront pas une campagne* ». Cela dit pour le cas où M. Chirac serait tenté de saisir la perche tendue par M. Giscard d'Estaing pour essayer de mettre en difficulté M. Barre, hostile au quinquennat et à contre-courant de l'opinion sur ce sujet.

Dans le camp des « contre », se rangent aussi, à l'UDF, les centristes. M. Jean Lecanuet, hostile au projet Pompidou en 1973, le demeure, mais son attachement à *la* présidence de l'UDF pourrait, il est vrai, le conduire à s'adapter aux circonstances.

La démarche de M. Giscard d'Estaing est soutenue, en effet, par M. François Léotard et ses amis du Parti républicain. M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, s'est déclaré « *très favorable* » à ce projet, en marquant sa *préférence pour* la *procédure* du Congrès plutôt que, celle du référendum. C'est aussi contre un référendum que s'est prononcé M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, craignant qu'il ne tourne au « *plébiscite* » pour M. Mitterrand.

A gauche, tandis que les communistes demeurent favorables au septennat, M. Lionel Jospin observe que l'ancien président de la République « *a ajouté une pomme au kilo de pommes de discorde dans la majorité* ».

M. Giscard d'Estaing a donné « *un joli coup de pied dans la fourmilière* », disait-on jeudi à Matignon. Il faudra quelques jours aux fourmis pour se remettre en rangs.

PATRICK JARREAU.

Le RPR s'oppose à la réforme de la Constitution

(Suite de la première page.)

D'autant qu'il se refuse soigneusement à accréditer l'idée d'une nouvelle candidature dont il n'a pas envie, affirme-t-il, et qui, en tout cas, répète-t-il, est le cadet de ses soucis. Quant au recours au référendum – l'une des deux voies possibles pour une réforme constitutionnelle avec le vote du Congrès à la majorité des trois cinquièmes, – il s'en « *méfie* », bien qu'il ait exprimé son vœu de ne pas laisser cette procédure « *tomber en désuétude* ». Les Français « *répondent toujours à la question qui ne leur est pas posée* », remarquait M. Mitterrand le 6 janvier, deux jours après que M. Giscard d'Estaing eut annoncé, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que le référendum aurait lieu. Le chef de l'Etat avait ajouté : « *Au-delà d'une date raisonnable cette année,* [il] *deviendrait inopportun et pourrait apparaître comme un élément de campagne politique* ».

Il y avait donc tout avantage à ce qu'une pareille initiative vienne d'ailleurs. Le débat autour de la question soulevée par M. Giscard d'Estaing fait opportunément apparaître que la responsabilité principale *de la décision appartient*, finalement, à celui qui est le plus embarrassé de tous, M. Jacques Chirac. Le premier ministre doit faire face à une majorité que le sujet divise et préférerait évidemment que l'on parle d'autre chose. Il peut, *devant ses alliés et face* à *l'opinion* publique, invoquer un argument de poids : il importe pour un chef de gouvernement, de s'occuper de ce qui intéresse la France, des questions de première nécessité (économie et emploi) plutôt que d'éparpiller la majorité sur le subalterne.

Retournement et complicité

Voici donc M. Chirac, et accessoirement M. Barre, pris en étau, *provisoirement*, *entre* MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. Le premier ministre n'a d'ailleurs pas tardé à essayer de desserrer l'étau. M. Toubon, secrétaire général du RPR, et M. Borotra, porte-parole, ont organisé le tir de barrage. « *La priorité n'est pas aux manœuvres politiques* », estime le premier. « *L'année 1987 est trop importante pour qu'on se paye le luxe d'une campagne électorale* », ajoute le second.

Quel curieux retournement de la petite histoire ! Deux hommes séparés par d'âpres combats politiques (*victoire de M. Giscard* d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, puis de M. Mitterrand sept ans plus tard) paraissent nourrir, aujourd'hui, la complicité des hommes d'Etat. Le plus paradoxal dans l'aventure serait que *ni* l'un *ni* l'autre ne soit candidat en 1988.

La *rencontre entre* l'ancien et le nouveau président, en juillet 1984, à Chamalières, dans la mairie auvergnate de M. Giscard d'Estaing, aurait dû mettre la puce à l'oreille. Ce jour-là, en pleine querelle scolaire, M. Giscard d'Estaing, alarmé par la « *désunion* » des Français, avait demandé publiquement à M. Mitterrand de « *prendre une initiative de nature à débloquer la situation* ». Six jours plus tard, M. Mitterrand annonçait le retrait du projet de loi sur l'enseignement privé et avançait l'idée d'organiser un référendum sur l'élargissement du champ référendaire à des sujets de société. Favorable depuis longtemps au principe d'une telle initiative, M. Giscard d'Estaing ne s'y était pas opposé. C'est M. Chirac qui, par l'intermédiaire de ses amis, notamment au Sénat, avait organisé le blocage de toute procédure *référendaire*.

Depuis, MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing se ménagent et parfois se confortent. Le président de la République soutient la démarche de son prédécesseur en faveur de l'élection d'un chef de l'exécutif européen au suffrage universel. M. Giscard d'Estaing ne répugne pas à procurer quelques satisfactions à son successeur en prenant le risque de provoquer une belle pagaille dans la majorité.

Cet échange de bons procédés s'exerce au détriment des candidats de la majorité à l'élection présidentielle, et singulièrement de M. Chirac. Au lendemain des élections législatives, M. Giscard d'Estaing avait adopté envers le chef du gouvernement un comportement de « pousse-au-crime ». Il s'efforçait alors d'encourager M. Chirac à mener grand train dans les réformes destinées à donner à la France le visage du libéralisme.

Le contentieux qui l'oppose à son ancien premier ministre – M. Chirac a contribué à sa défaite de 1981 – n'explique pas tout. Il ne peut pas être pour autant négligé. Quant à M. Mitterrand, il a, semble-t-il, *évolué – en négatif* – dans le jugement qu'il porte sur l'actuel chef du gouvernement. Après avoir décrit leurs relations comme empreintes d'une loyauté réciproque, il remarque aujourd'hui avec insistance, même s'il paraît s'en amuser, que le premier ministre n'est pas aussi régulier avec lui qu'il le dit. Il y a beaucoup de distance, dit-il à ses proches, entre le verbe de M. Chirac et son action.

M. Mitterrand a toutefois aidé le premier ministre – du moins s'est-il abstenu de le gêner – en observant le silence depuis plus d'un mois. Est-il encore disposé à poursuivre dans cette voie ? En tout cas, le chef de l'Etat est prêt à rassurer M. Chirac : « *Tous les grands hommes d'Etat sont impopulaires. Richelieu aurait pris un gadin dans les sondages. Mazarin aussi avec son accent italien. Quant à Bonaparte, on ne comprenait rien à ce qu'il disait ni en Italie, ni en France.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les cinq quinquennats

par Olivier Duhamel
professeur à l'université Paris-X-Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris

La proposition de Valéry Giscardd'Estaing de raccourcir le mandat présidentiel pose la question de savoir quel quinquennat il conviendrait d'instituer puisqu'il en existe au *moins cinq types différents*, de la réforme à la plus profonde révision de la Constitution.

1) Le quinquennat éventuel. – Même le partisan le plus farouche du maintien du septennat, M. Raymond Barre, admet que sept ans de pouvoir présidentiel, sans renouvellement de la confiance populaire sont une durée trop longue dans une démocratie moderne. Aussi est-il partisan du quinquennat éventuel, puisqu'il considère que le président est tenu d'engager sa responsabilité lors des élections *législatives*, et que celles-ci ont lieu au moins tous les cinq ans.

En outre, Raymond Barre étant partisan de dissoudre l'Assemblée au lendemain de son éventuelle élection à la présidence, c'est bien un mandat de cinq ans qu'il demande au peuple français, éventuellement *reconduit pour deux ans* aux élections législatives de 1993. Son schéma a l'avantage de ne pas impliquer une révision constitutionnelle, et l'inconvénient d'être subordonné au bon vouloir du président en exercice quant à l'engagement effectif de sa responsabilité.

2) Les quinquennats dissociés. – Valéry *Giscard d'Estaing* propose alors la révision minimale de la Constitution, puisqu'elle se limiterait à un mot. Il ne précise pas quelle durée devrait se substituer aux sept ans, probablement parce que ses préférences vont vers six ans, mais qu'*il devine* ne pouvoir espérer une majorité que sur cinq ans. En toute hypothèse, l'ancien président ne souhaite pas la concordance des mandats, et ne prône pas la dissolution au lendemain de la présidentielle de 1988. Son schéma a l'avantage d'une révision *limitée*, mais l'inconvénient, plus encore que dans l'*idée barriste*, de laisser *subsister* une grande dissociation des mandats, avec la précarité du pouvoir et le désordre des rythmes électoraux en découlant. Le président élu en 1988 pour cinq ans n'aurait en réalité que quatre ans de tranquillité *devant lui*. Et l'Assemblée actuelle, renouvelée en 1991, ne serait assurée de la survie que jusqu'à la présidentielle de 1993. On ne sortirait guère de la campagne électorale quasi-permanente.

3) Le quinquennat de fait. – Pour régulariser nos rythmes électoraux, il suffirait de combiner les idées giscardiennes et barristes : que le mandat présidentiel soit ramené à cinq ans, que l'élection présidentielle *soit, par la dissolution*, immédiatement suivie d'élections législatives. Ainsi les nouveaux pouvoirs seraient-ils en place pour cinq ans. La coïncidence des mandats serait établie *de facto*. Et si la majorité parlementaire ne coïncidait pas avec la majorité présidentielle, c'est que le corps électoral l'aurait vraiment voulu, s'étant prononcé en connaissance de cause et quasiment au même moment. Ce schéma a l'avantage *de la souplesse, mais l'inconvénient* d'être détruit en cas de dissolution en cours de mandat.

4) Le quinquennat obligé. – Le rythme quinquennal peut être imposé par une révision constitutionnelle un peu plus importante, liant dissolution et élection présidentielle. Etant donné que toute dissolution en cours de mandat présidentiel engage, en vérité, la responsabilité du chef de l'Etat, la consécration juridique de cette connexion ne serait pas aussi révolutionnaire qu'on le croit parfois. Quant à l'objection parfois avancée d'un risque *d'une vacance du pouvoir*, on y remédierait en prévoyant que ce cas n'ouvre pas l'intérim et que le président reste en fonction jusqu'aux termes des élections générales. Ce schéma a l'avantage de renvoyer les deux principaux pouvoirs devant les *électeurs en* cas de désaccord, *mais* l'inconvénient d'avoir, de ce fait, peu de chances d'être proposé par les acteurs politiques.

5) Le quinquennat à l'américaine. – Reste alors une réforme plus radicale encore, l'adoption d'un véritable régime présidentiel. Président et Assemblée seraient élus pour cinq ans, *le premier ministre* disparaîtrait, le droit de dissolution et la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée seraient supprimés. Un vice-président ferait la jonction en cas de vacance de la présidence. La tentation américaine est *forte chez nombre de libéraux*, centristes et socialistes. Les uns y voient le moyen pour la gauche de revenir au pouvoir, la voie présidentielle paraissant plus prometteuse que la voie parlementaire. Les autres espèrent y trouver un moyen de gouverner *sans passer sous les* Fourches Caudines du puissant RPR, relégué dans le contrôle parlementaire. Tous espèrent un vrai renouveau du Parlement, débarrassé des obligations de la discipline majoritaire. Ce schéma a l'avantage de s'inspirer d'un modèle qui fonctionne assez bien, mais l'inconvénient d'impliquer un bipartisme souple dont nous sommes encore éloignés et sans lequel la cohabitation obligée risque de tourner à l'affrontement des pouvoirs.

Ainsi, derrière le quinquennat présidentiel, c'est l'organisation de notre démocratie qui est en cause. *Tel est l'intérêt principal de la* question soulevée par Valéry Giscard d'Estaing. Telle est aussi la raison pour laquelle elle risque d'être sans suite.

En Polynésie française

M. Teuira succède à M. Flosse à la présidence du gouvernement territorial

PAPEETE
correspondance

M. Gaston Flosse a abandonné la *présidence du gouvernement* de la Polynésie française, mais il conserve le contrôle de ce pouvoir par personne interposée. Telle est la conclusion qui s'impose après l'élection, le *jeudi 12 février*, à *la tête* du gouvernement territorial, de M. Jacques Teuira, qui présidait jusqu'à présent l'assemblée locale, où le parti de M. Flosse – le Tahoeraa Huiraatira (*Rassemblement du peuple*) – dispose de la majorité absolue et qui était le candidat désigné par le conseil politique, puis le comité central de cette formation.

Avant le scrutin, M. Teuira avait indiqué que s'il était élu il reconduirait sans changement l'équipe ministérielle mise en place en mars dernier par M. Flosse, confirmant ainsi sa réputation d'homme lige du secrétaire d'Etat, chargé des problèmes du Pacifique sud.

Seul M. Alexandre Léontieff, député RPR, aurait pu contrarier la démarche de MM. Flosse et Teuira. Le premier vice-président du Tahoeraa Huiraatira *n'avait pas exclu*, en effet, d'opposer sa propre candidature à celle du candidat officiellement choisi par son parti. Devant le conseil politique du mouvement, *M. Léontieff* avait fait savoir qu'il souhaitait, pour sa part, sensiblement modifier la composition du gouvernement du territoire et l'ouvrir, en particulier, à certains membres de l'opposition. Or M. Léontieff, mis en minorité, avait ensuite annoncé, mercredi, qu'il refuserait de faire partie, le cas échéant, du gouvernement de M. Teuira après avoir occupé les fonctions de ministre de l'économie, *du plan, du tourisme et de la mer* dans celui de M. Flosse.

M. Teuira, cinquante-quatre ans, maire d'Arue depuis 1972, conseiller territorial depuis 1969, président de la Société d'équipement de Tahiti et de ses îles (SETIL) et du syndicat *central de l'hydraulique*, est souvent taxé, comme M. Flosse, d'autoritarisme par les élus de l'opposition.

Son élection provoque déjà de vives réactions. Selon M. Marius Raapoto, conseiller partisan de l'indépendance-association, la démission de M. *Flosse « n'est qu'une farce dont personne n'est dupe »*. Pour M. Drollet (indépendantiste), la politique menée jusqu'ici par la majorité locale ne doit pas *demeurer « dictatoriale »*. « *Je continuerai à appliquer scrupuleusement le programme de gouvernement du Tahoeraa Huiraatira* », lui a répondu le nouveau chef de *l'exécutif local*.

Toute la question est maintenant de savoir si cette perspective de continuité pourra permettre de ramener le calme en Polynésie après une période de tension sociale et politique.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Jospin « inquiet ».** – M. Lionel Jospin, qui était, jeudi 12 février, l'*invité* d'Europe 1, s'est *déclaré* « *inquiet* » de la politique du gouvernement *en Nouvelle-Calédonie. Il a* estimé que le ministre des DOM-TOM « *court le risque de réveiller les antagonismes* » dans le territoire : « *Je crois que M. Pons a tort de vouloir minorer à ce point les représentants du mouvement indépendantiste*, a-t-il déclaré. *Il risque de pousser ce mouvement à vouloir démontrer sa présence.* »

Politique

M. Stasi se retire devant M. Giscard d'Estaing

Les forçats de l'union

M. Bernard Stasi jette le gant, mais les centristes ont désormais les poings serrés dans les poches. Ainsi peut-on, d'une image, résumer la longue réunion de trois heures du bureau politique du CDS du jeudi 12 février, provoquée au lendemain de l'annonce officielle de la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A l'issue de cette réunion, comme il l'avait fait d'entrée devant ses amis, M. Stasi a expliqué en ces termes sa décision de se retirer de cette course par trop inégale : « *Ma décision a été inspirée par deux considérations. D'abord le respect de la parole donnée : en octobre dernier, j'étais allé voir M. Giscard d'Estaing pour lui dire que s'il était candidat à ce poste, je ne me présenterais pas. M. Giscard d'Estaing m'avait répondu que ce poste ne l'intéressait pas. Mercredi soir, l'ancien président a changé d'avis. Moi je n'ai pas changé d'avis, je tiens mes engagements. Ma décision s'inspire également de mon souci et de celui de mes amis du CDS de préserver l'union de la majorité. La situation actuelle crée un certain malaise dans la majorité et, contrairement à certains qui prétendent donner des leçons, le CDS n'a jamais manqué à l'esprit d'union. Le CDS veut donner aujourd'hui une nouvelle démonstration de sa constante loyauté au moment où la majorité, au lieu de se diviser sur des problèmes secondaires, doit unir ses forces pour lutter contre le chômage, pour poursuivre le redressement économique et pour préparer l'élection présidentielle.* »

Cette déclaration de M. Stasi a été approuvée à l'unanimité par le bureau politique du CDS. Ce n'est pas ce texte qui a nécessité trois heures de débat, mais plutôt la façon de « *gérer politiquement* » ce recul, de faire comprendre que tout en donnant l'impression une fois de plus de se coucher, les centristes ont la « ferme » intention de se tenir droit dans la majorité. Personne au cours de cette réunion n'a, en vérité, osé avancer l'hypothèse d'un départ du gouvernement. M. Stasi expliquant en substance qu'il était d'avance assuré que pas une voix du RPR ne lui aurait fait défaut si l'UDF l'avait investi.

« Faire gagner Mitterrand »

Ce sont plutôt les oreilles de M. Giscard d'Estaing et des responsables du Parti républicain qui ont dû siffler au cours de cette soirée. Haro sur « *ceux qui divisent alors que l'on prend le prétexte de l'union* ». Sur ce Giscard « *qui ne cherche qu'à flanquer le bazar* », « *qui s'amuse à faire tous les coups pour faire gagner Mitterrand* ». Et que dire de ces libéraux qui « *se posent en donneurs de leçons d'union* », mais qui « *font la course en faussant constamment les règles du jeu* ». Au sein de l'UDF, a déploré M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, il y a maintenant deux sortes de gens « *ceux qui sifflent leurs amis* » et « *ceux qui cherchent à les dépasser en étant loyaux et honnêtes* ».

En fait, les centristes se sont vite persuadés qu'« *après l'entrée en lice de M. Giscard d'Estaing, qui n'a même pas eu* – ont-ils regretté – *la correction de prévenir M. Stasi* », le choix était entre le retrait et un nouvel affront. Si M. Stasi s'était imposé devant le député du Puy-de-Dôme, il n'y serait « *allé que pour la gloire* », assuré d'avoir à la fois contre lui le Front national et des députés du Parti républicain, manœuvrés dans la coulisse par M. Giscard d'Estaing.

Le jeu, d'autre part, valait-il de mécontenter une opinion qui n'a cure de cette présidence de commission ?

Les dirigeants du CDS ont donc pris leur parti « *d'arrêter les frais tout de suite* » pour ne pas apparaître devant cette opinion, « *que d'autres se seraient chargés de chauffer* », comme des diviseurs. Entre les militants et l'opinion, les centristes ont donc choisi l'opinion. Les militants ? Les cadres du CDS ont parfaitement conscience que leur « *faire avaler une telle décision ne sera pas simple* ». Une campagne d'explication va être lancée, un conseil politique réuni avant le 2 avril. L'opinion ? Les centristes espèrent qu'elle saura, au bout du compte, discerner de quel côté se trouvent les mauvais joueurs.

Mais, ces mêmes centristes sont bien disposés à réserver un chien de leur chienne à M. Giscard d'Estaing « *lorsqu'il s'agira – par exemple – de défendre sa proposition de loi sur la réduction du mandat présidentiel sous le prétexte qu'il y a certainement des choses plus utiles à faire en ce moment* ». Enfin, chacun se console en constatant que cette nouvelle « affaire Stasi » aura cette fois vraiment désigné les centristes « *comme le parti de M. Barre* ».

Personne n'a été dupe : cette contre-offensive des libéraux et de M. Giscard d'Estaing visait aussi l'ancien premier ministre. Sans M. Barre, et si l'échéance présidentielle n'était pas aussi proche, le CDS ne se serait peut-être pas incliné. L'union de l'UDF, et donc la participation au gouvernement, est une impérieuse nécessité pour le candidat Barre. Les centristes viennent, une fois encore, de se sacrifier vertueusement sur l'autel de cette union, avec le secret espoir que dans quelques mois, il leur sera rendu au centuple...

DANIEL CARTON.

● **Elections régionales en Haute-Corse.** – Les électeurs du département de la Haute-Corse se rendront aux urnes, le 22 mars prochain, pour élire leurs trente-trois représentants à l'assemblée régionale. Le décret de convocation des électeurs, publié le 12 février au *Journal officiel*, fait suite à la décision du Conseil d'Etat du 16 janvier d'annuler le scrutin du 16 mars 1986, en raison des irrégularités ayant entaché le déroulement de l'élection à Bastia (*le Monde* du 17 janvier).

Le « manifeste » des « rénovateurs » du PCF est rendu public

Le « *manifeste* » des « rénovateurs » du PCF est sur les rails. Il est même dans la presse. *Le Nouvel Observateur* du 13 février publie des extraits de ce texte, dont la rédaction a été décidée au cours d'une réunion d'un Collectif de coordination des rénovateurs communistes, tenue à Paris, le 31 janvier (*le Monde* du 3 février). La diffusion du texte intégral est prévue, par ses auteurs dans les prochains jours.

La première partie du « *manifeste* » est consacrée à la « *crise profonde* » que traverse le PCF. Elle se manifeste, selon les auteurs, « *par l'effondrement de son influence électorale* » et « *la désaffection* » de nombreux militants « *pour sa vie interne, pour les initiatives de ses dirigeants* ». *A contrario*, un hommage implicite est rendu à la CGT sans la nommer (« *mouvement syndical heureusement de plus en plus indépendant* ») et aux élus locaux. « *Chaque communiste porte la responsabilité de cette crise* », note le texte, qui précise que « *cette responsabilité est d'autant plus grande que les fonctions de direction sont importantes* ».

Critiques contre le PS

Il dénonce, en creux, le sectarisme de la direction, « *qui s'apprête à organiser un vingt-sixième congrès sur la base d'effectifs invérifiables et d'une « grève perlée » d'un grand nombre de militants dans leurs cellules* » dans le but de refuser le débat que veulent ouvrir les « rénovateurs ».

Sectaire, la direction est également accusée d'être opportuniste. « *La direction tient pour acquis le glissement à droite de la société, la marginalisation dans la société des idées révolutionnaires, la pérennité de la « cohabitation » entre le PS et la droite, la volonté des dirigeants socialistes de gouverner avec les « centristes »*, affirme le manifeste qui souligne que ce « *défaitisme s'accompagne de toutes les incohérences opportunistes et électoralistes, qui, sous couvert de conserver au PCF quelques points d'appui, conduisent à renforcer le Parti socialiste* ».

Le PS, lui non plus, n'est pas à la fête. « *Sans projet transformateur, [il] fait courir des risques mortels au mouvement populaire et à la gauche, qu'il prétend incarner seul* », écrivent les « rénovateurs ». Selon eux, « *le PS n'est pas sorti d'une logique de capitulation ou de compromis défensif. Il risque de brader son identité de gauche contre l'illusion d'un retour sans principe aux affaires* ».

Soulignant l'émergence de « *solidarités nouvelles* » dans la jeunesse, « *le besoin de démocratie, d'auto-organisation, le refus des hiérarchies autoritaires anachroniques* » des récents mouvements sociaux, le texte affirme que « *l'autogestion est un enjeu moderne de la lutte des classes* ».

« *Aujourd'hui doit s'imposer au PCF la formulation d'une stratégie unitaire dans les luttes sociales et politiques* », indique, en conclusion, ce « *manifeste* ». Il prône « *une recomposition de la gauche, qui associerait au PC et au PS les courants alternatifs, tous les modernes et les révolutionnaires* ». Il affirme, enfin, que « *cette recomposition débouchera sur l'engagement de gouverner ensemble, à tous les niveaux des institutions politiques* ».

« *Nous avons décidé de travailler dans la transparence, et cela comporte évidemment des risques de « fuite » qu'il faut assumer* », nous a indiqué un des membres du collectif, qui ne s'attendait pas à la publication prématurée de cet « *avant-projet* ». Selon lui, ce texte a déjà subi « *des modifications par amendements et va en subir d'autres* ».

Le « goulag » interdit d'« Humanité »

L'Esprit Saint déguisé en journaliste anticommuniste aurait-il frappé dans les colonnes de *l'Humanité ?* Annonçant l'élargissement de « *plusieurs dizaines de prisonniers politiques en URSS* », le quotidien communiste du 9 février avait titré, sur une pleine page, « Libérations au goulag » (*le Monde* du 10 février). Des membres du PC se sont émus de l'usage du mot « goulag » et une journaliste communiste, membre du comité central, avait même indiqué, au cours d'une réunion de section, que l'emploi de ce mot avait été « *très fortement critiqué par la direction* » de *l'Humanité*. Information, donnée en « confidence » par *Libération* du 12 février. Elle est confirmée par le « courrier des lecteurs » de l'organe central du PCF du 13 février.

Deux lettres s'élèvent contre ce titre. Une lectrice est d'autant plus « *outrée* et *bouleversée* » que « *les condamnés politiques en URSS sont emprisonnés et non plus mis dans des camps de travail* ». Y aurait-il là un incontestable progrès ? Pour ne pas être en reste, la direction de *l'Humanité* publie une mise au point : « *La direction du journal, sa rédaction en chef, la conférence de rédaction et l'auteur de l'article ont déploré dès le jour de sa parution l'emploi du terme « goulag » qui a pris en France au fil des années une forte connotation antisoviétique* ».

Cette autocritique est d'autant plus curieuse qu'interrogé par les journalistes sur ce sujet, le 11 février, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, avait indiqué qu'il ne voyait là rien de scandaleux et qu'en tout état de cause l'usage du mot était « *bien ressenti par les communistes* ». Il ne s'agit, en effet, que des « *initiales du système pénitencier soviétique* », avait précisé M. Marcel Zaidner, responsable du bureau de presse du PCF.

Société

JUSTICE

La situation de l'éducation surveillée

Que faire des jeunes délinquants ?

M. Albin Chalandon veut réorganiser l'éducation surveillée, ce secteur du ministère de la justice chargé des jeunes délinquants. Il le juge inadapté à sa mission et avait demandé, il y a quelques mois, à une commission d'experts de lui proposer des remèdes (*le Monde* daté 21-22 septembre 1986). Cette commission, présidée par M. Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration et ancien directeur de la jeunesse au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs de 1979 à 1984, vient de lui remettre ses conclusions. Elles sont critiques et risquent d'attiser la fronde politico-syndicale que suscitent souvent les projets prêtés au garde des sceaux.

Comme pour le code de la nationalité, les prisons privées ou la lutte contre les petits toxicomanes, M. Chalandon s'est mal expliqué. Il a laissé accréditer l'idée qu'il fallait créer, en plus des prisons, des centres fermés pour mineurs. Ainsi, un de ses conseillers techniques, Mme Béatrice de Beaupuis, a déclaré un jour qu'il fallait réhabiliter les « maisons de correction ». Le mot est malheureux. Comme le remarque M. Langlais dans son rapport, ces *maisons évoquent, pour nombre* d'éducateurs, *« le souvenir de « marmites prêtes à exploser », de gamins en fugue et de punitions vexatoires ».*

M. Langlais est plus nuancé que ce qu'on entend parfois à la chancellerie. A l'instar de M. Chalandon, il insiste sur la *« quasi-inexistence »* d'établissements susceptibles *« d'accueillir les cas les plus difficiles »*. D'où son idée de créer ce qu'il appelle des *« secteurs éducatifs à encadrement renforcé »*. Deux ou trois expériences pilotes seraient lancées dans un premier temps. Ces « structures » accueilleraient trente-six adolescents en moyenne auxquels seraient dispensées une scolarité de rattrapage et une initiation professionnelle en ateliers. Ces adolescents *« très difficiles »* travailleraient aussi sur des chantiers extérieurs car, note M. Langlais, *« rien n'est pire pour des jeunes très perturbés qu'un univers figé ».*

« Un ensemble bien défini et cohérent de règles » présiderait à la vie de ces établissements d'où M. Langlais exclut *« les éducateurs trop jeunes, incapables de gérer les conflits »* ou ayant professionnellement la bougeotte. Il voit, au contraire, à la tête de ces centres des personnes *« particulièrement expérimentées »* qui seraient entourées d'éducateurs *« attentifs, exigeants mais chaleureux ».*

La principale audace du rapport Langlais réside dans une idée avancée avec une grande précaution de style : *« Ne conviendrait-il pas,* lit-on dans ce rapport, *de proposer au législateur de supprimer la détention provisoire pour les mineurs de moins de seize ans ? »*

M. Langlais rejoint ainsi l'opinion de ceux qui parlent de prisons « pourrissoirs » — M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, était de ceux-là — et voient en elles *« l'école du crime »*. M. Langlais est particulièrement sensible à ce danger de contamination et propose d'y remédier en créant *« le plus rapidement possible »* des centres de jeunes détenus *« totalement séparés »* des prisons actuelles et qui accueilleraient des mineurs délinquants ainsi que *« les moins âgés des jeunes majeurs »*. Ces centres, écrit M. Langlais, se distingueraient *« radicalement »* des établissements pénitentiaires traditionnels par l'amélioration des conditions de vie, la possibilité de faire du sport et de suivre une vraie scolarité.

M. Chalandon écoutera-t-il M. Langlais ? Celui-ci ne fait que des propositions qui s'ajoutent à celles, nombreuses, des rapports Capitant (1968), Costa (1976), Menga (1981) et Martaguet (1983). L'éducation surveillée est une source de réflexions inépuisable... Beaucoup de ces rapports n'ont pas eu de suite. Ainsi, M. Pierre Martaguet avait-il, lui aussi, suggéré l'interdiction de la détention provisoire pour les moins de seize ans. Mais M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, n'avait rien voulu entendre.

Une administration « pétaudière »

Il faudrait que M. Chalandon mette beaucoup d'eau dans son vin pour convaincre de la pureté de ses intentions les éducateurs qui se plaignent d'être *« dénigrés »* par lui et le soupçonnent de vouloir malgré tout créer des maison de correction, sans le nom. L'effervescence est telle à l'éducation surveillée qu'un appel rédigé en particulier par des fonctionnaires de ce secteur a reçu le soutien de nombreuses personnalités telles que MM. Laurent Fabius, Jean Ferrat, Gilles Perrault, Claude Olievenstein ou André Lajoinie (1).

C'est que M. Chalandon n'a pas fait preuve dans tout cela de beaucoup de doigté. Il a laissé, par exemple, Mme Michelle Giannotti, le directeur de l'éducation surveillée nommée par lui, qualifier cette administration de *« pétaudière »*. Que tout aille bien dans ce secteur, personne ne le prétend. Pas même M. Jean-Marie Angelini, secrétaire général du puissant Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), qui convenait samedi 7 février qu'*« il y a des choses à améliorer »*. Mais tout est dans la manière. M. Langlais l'a, même si certaines de ses conclusions provoquent de nouveaux remous.

Il met le doigt dans son rapport sur une série de dysfonctionnements que, pour une grande part, M. Chalandon avait relevés lui-même : absence d'autorité hiérarchique sur les divers échelons régionaux, départementaux et locaux ; influence syndicale *« prépondérante »* sur les nominations ; lacunes dans le contrôle *(« aucun établissement de la région parisienne n'a été inspecté depuis 1983 »)* ; décentralisation inopérante *(« c'est à Paris que se décide le changement de freins d'un véhicule administratif »)* ; divergences entre magistrats et éducateurs, ainsi qu'au sein de ces deux professions, impossibilité de s'y retrouver dans les diverses formules de prise en charge d'un mineur qui peut être *« interne, externe, interne externé, externe interné, demi-pensionnaire, etc. »*. Et autres maux dont les éducateurs ne sont évidemment pas toujours responsables, loin de là.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cet appel est diffusé par l'association Riposte, 52, rue de Vitruve, 75020 Paris.

FAITS DIVERS

En Seine-Maritime

Un jeune homme est tué alors qu'il s'apprêtait à voler une voiture

Un jeune homme, Laurent Brouck, dix-neuf ans, a été tué d'une balle dans la nuque, jeudi 12 février, vers une heure du matin, alors qu'il tentait de voler une voiture en compagnie de deux camarades, dans le parking privé d'un grand immeuble à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

Laurent Brouck, sans emploi, résidant dans cette banlieue de Rouen, a été surpris, avec ses deux complices, par un riverain qui venait chercher sa voiture dans le parking de la résidence Saint-Julien, groupant deux tours d'une quinzaine d'étages. Les trois jeunes gens, qui tentaient de s'emparer d'une R 5 Turbo, se sont alors enfuis malgré les injonctions du riverain, qui a sorti une arme de poing et a tiré un seul coup de feu en direction des fuyards : Laurent s'est alors écroulé, mortellement atteint à la base du crâne.

Le tireur n'avait pas encore été identifié jeudi en fin d'après-midi, mais la police a pu arrêter les deux complices du jeune homme, déjà connus des services de police. Le corps de Laurent Brouck n'a été découvert que vers 6 heures du matin par un automobiliste se rendant au travail.

De nombreux vols avaient eu lieu ces derniers mois dans ce groupe d'immeubles, particulièrement visé par les petits délinquants.

Près d'Aix-en-Provence

Un enfant de douze ans tué par son beau-père

Olivier, douze ans, dont le corps avait été découvert mercredi matin 11 février, dans la campagne près d'Aix-en-Provence, a été tué de quatre balles de 22 long rifle par son beau-père, Bernard Fraisse, trente-six ans.

Très déprimé par des difficultés familiales et financières, Bernard Fraisse avait décidé de tuer son épouse et les deux enfants de celle-ci, Olivier et Gilles, neuf ans, avant de se donner la mort. Mais, après avoir exécuté Olivier, le désespéré n'a pas eu le courage de mener son projet à terme.

Bernard Fraisse et son épouse devaient être présentés vendredi au parquet d'Aix-en-Provence.

Dans les Alpes-Maritimes

Dix-huit interpellations pour un trafic d'antiquités

Dix-huit personnes ont été interpellées et placées en garde à vue, mardi 10 et mercredi 11 février à Antibes (Alpes-Maritimes), dans le cours d'une enquête visant un important trafic de meubles et d'œuvres d'art estimé à 100 millions de francs.

Ces meubles et œuvres d'art — tableaux, statues, bibelots — proviennent de quelque deux cents châteaux et églises qui ont été pillés dans les pays de Loire, le Sud-Ouest, la région de Limoges et la Bourgogne, au cours des trois dernières années par le « gang des Italiens », surnommé ainsi en raison de la participation de malfaiteurs italiens à ces vols. Il a été établi que les équipes de cambrioleurs réalisaient leurs forfaits avec l'aide d'un spécialiste en objets d'art afin de ne pas s'encombrer de pièces sans valeur.

Les objets volés étaient entreposés dans la région de Nice chez ces complices avant d'être acheminés frauduleusement en Italie. Une fois parvenus dans ce pays, ils revenaient — légalement — sur le marché des antiquaires du sud-est de la France.

POINT DE VUE

Non à l'enfermement des mineurs

par Adeline Hazan
Syndicat de la magistrature
Gérard Boulanger
Syndicat des avocats de France
et Jean-Marie Angelini
Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée

DANS plusieurs pays européens, l'expérience a prouvé que le traitement des mineurs délinquants et des mineurs en danger devait se fonder prioritairement sur une optique éducative ; l'évolution de la prise en charge des mineurs en France depuis plusieurs décennies allait également dans ce sens ; en effet, l'ordonnance du *2 février 1945 instituait la primauté* des mesures éducatives ; depuis les années 70, l'aspect positif du maintien du jeune dans son milieu naturel était reconnu et, depuis 1981, était instituée une politique de décloisonnement de la prise en charge des jeunes, permettant aux divers intervenants d'agir ensemble, sur le terrain, auprès des jeunes et de leurs familles, créant ainsi une approche globale des difficultés des mineurs et non plus une approche essentiellement répressive.

Depuis quelques mois, les orientations de l'actuel garde des sceaux, fondées sur un recours de plus en *plus grand à l'enfermement, ou au* mieux à l'éloignement, risquent de faire de la France un pays en pleine régression. C'est la même logique qui sous-tend les projets relatifs aux toxicomanes et aux étrangers : une logique d'exclusion qui accroît encore la marginalisation de catégories sociales de plus en plus nombreuses au lieu de les aider à s'insérer dans le corps social.

Au printemps dernier a été annoncé le rétablissement des centres fermés alors que le dernier avait été supprimé en 1979 par M. Peyrefitte après avoir fait la preuve de son inutilité et de son inefficacité.

Dans le même temps, M. Chalandon a commandé un audit de l'éducation surveillée, et ce sur la base d'un *a priori* critique du fonctionnement de cette direction. On se souvient des déclarations de Mme Gianotti sur la *« pétaudière »* qu'elle avait trouvée à son arrivée à la direction de l'éducation surveillée.

Contradictions

La commission Langlais vient de déposer son rapport au garde des sceaux, et certaines contradictions y apparaissent. Contradiction entre la proposition du rapport de synthèse de supprimer la détention provisoire des mineurs de seize ans, ce que nous réclamons depuis longtemps, et la possibilité, préconisée dans une annexe, d'incarcérer un jeune au motif que la mesure éducative aurait échoué, ce à quoi nous nous sommes toujours opposés.

En outre, le rapport rappelle que la majorité des magistrats, éducateurs tant du secteur public que du secteur privé, se sont prononcés contre les centres fermés en ce qu'ils ne peuvent être que des prisons déguisées sans même en présenter les garanties légales : soit ; mais par ailleurs il propose la création de *« structures éducatives à encadrement renforcé »* qui ne sont ni plus ni moins que des centres fermés sous un autre nom, et la mise en œuvre d'un programme de *mille places, selon la formule* des centres de jeunes détenus, à l'administration pénitentiaire. Or l'on ne peut prétendre réinsérer en mettant *les jeunes à l'écart du corps social.*

Enfin, bien qu'affirmant la nécessité pour l'éducation surveillée de ne pas revenir au ghetto institutionnel, *ni limiter son activité* au seul volet pénal, le rapport, contradictoirement, propose un recours intensif aux internats isolés et assigne à cette administration ce type d'hébergement comme mission spécifique. Ce retour à des pratiques pédagogiques archaïques est la négation de la réussite du travail d'ouverture, plus localisé, autour du jeune et de sa famille.

Nous imaginons malheureusement déjà comment les contradictions relevées dans ce rapport pourraient être utilisées par le garde des sceaux ; en effet, les orientations d'Albin Chalandon ont, entre autres buts, celui de rassurer l'opinion publique *dans une logique électoraliste,* face à une pseudo-augmentation de la délinquance ; ce qui va d'ailleurs à contre-courant des vœux de l'opinion publique, puisqu'un sondage effectué en juillet 1986 par le CREDOC a révélé que 93 % des personnes interrogées sont favorables à la priorité des mesures éducatives sur les peines ; que 60 % sont contre la prison pour les mineurs de seize ans (sauf actes plus graves) et 30 % hostiles dans tous les cas.

La logique du garde des sceaux va également à l'encontre de la réalité puisque l'examen des statistiques données par le Conseil national de *prévention de la délinquance, le* 4 février 1987, révèle que la délinquance globale a baissé de 2,78 % en 1985 par rapport à 1984 ; que *les mineurs mis en cause représentent* 11,1 % de l'ensemble des personnes interpellées, contre 11,3 % en 1984. Par ailleurs, on doit rappeler que l'enfermement prédispose à la récidive, ce qui est source d'insécurité.

Pour toutes ces raisons, nous donnons acte à la commission Langlais de sa proposition de suppression de la détention provisoire des mineurs de seize ans, mais nous réaffirmons notre opposition à toute création de centres fermés quelle qu'en soit l'appellation et quelle qu'en soit la forme ainsi que notre opposition à toute forme d'exclusion. Nous continuerons d'agir afin que ne puisse plus être fait le triste constat que chaque année près de cinq mille mineurs sont placés en détention provisoire, dont un quart ont moins de seize ans.

● Précision : l'annulation de la procédure de l'affaire Papon. — L'arrêt de la Cour de cassation, dont nous avons fait état dans nos éditions du 13 février, annule une grande partie de la procédure de l'affaire Papon à partir du 5 janvier 1983 et non à partir du 5 février 1983 comme indiqué par erreur.

C'est, en effet, le 5 janvier 1983 et non le 5 février que le procureur de la République de Bordeaux a transmis au magistrat instructeur, *M. Jean-Claude Nicot, la sentence du* jury d'honneur faisant état d'une déclaration de M. Maurice Sabatier, ancien préfet régional, selon laquelle *il assumait « l'entière responsabilité de la répression anti-juive dans le ressort de sa préfecture ».* C'est donc à partir de cette date que les actes d'instruction sont annulés, car, un préfet étant susceptible d'être inculpé, le juge aurait dû, conformément à l'article 681 du code de procédure pénale, communiquer le dossier au procureur de la République pour qu'il demande à la chambre criminelle de la Cour de cassation de désigner une chambre d'accusation *chargée de poursuivre l'instruction.*

Les deux inculpations de crimes contre l'humanité, prononcées contre M. Papon le 19 janvier 1983 et le 8 *mars 1984, sont, en conséquence* nulles. Il appartiendra à la chambre d'accusation de Bordeaux de décider s'il y a lieu d'inculper à nouveau M. Papon.

Affirmant avoir été insulté et frappé

Un directeur de société porte plainte contre des policiers du Val-d'Oise

M. Pascal Ledevedec, trente ans, directeur de société à Argenteuil (Val-d'Oise), *vient de déposer une* plainte avec constitution de partie civile contre des policiers du commissariat d'Enghien-les-Bains qu'il accuse de l'avoir frappé, pendant la nuit du samedi 8 au dimanche 9 février, alors qu'il était placé en garde à vue, au commissariat de la ville. La Ligue des droits de l'homme a décidé de se porter partie civile avec M. Ledevedec.

M. Ledevedec, marié et père de trois enfants, patron d'une petite entreprise de protection électronique, a déclaré qu'il était parti samedi soir à la recherche d'un téléphone dans les rues d'Enghien, pour appeler un garagiste, son véhicule étant tombé en panne dans une petite rue. De retour à sa voiture, il avait trouvé des policiers qui exigeaient l'enlèvement immédiat avec mise en fourrière.

M. Ledevedec affirme qu'il a alors accepté de montrer les papiers du véhicule, mais ayant refusé un contrôle d'identité, il a été placé en garde à vue. Il a, selon lui, été insulté, puis frappé, au commissariat, jusqu'à l'arrivée de l'officier de police judiciaire de permanence, avant de voir sa garde à vue levée par un magistrat.

De leur côté, les policiers affirment que plusieurs témoins ont certifié que le plaignant s'était montré agressif envers eux lors de son interpellation ; ils soutiennent aussi que l'alcootest auquel a été soumis M. Ledevedec s'est révélé positif, ce qui est contesté par le directeur de société.



Société

ÉDUCATION

Le conflit sur les maîtres-directeurs

Aucun accord entre M. Monory et la FEN

Le ministre de l'éducation nationale a réaffirmé, jeudi 12 février, au cours d'une entrevue avec les représentants de la FEN, qu'il n'était pas question de retirer les décrets sur les maîtres-directeurs. *« Nous avons une conversation courtoise. Mais (...) l'opinion publique est très favorable et je ne suis pas très inquiet sur l'application de ce décret »*, a précisé M. Monory, après l'entretien qui a duré près de deux heures.

« La situation reste bloquée », a commenté de son côté M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, qui a qualifié l'audience de *« difficile et tendue »*. M. Jean-Claude Barbarant secrétaire général du SNI-PEGC parle, lui, de *« dialogue de sourds »*. Il n'exclut pas la reprise des grèves après les vacances de février et une extension du mouvement de contestation à d'autres secteurs de l'éducation nationale, voire une convergence avec des protestations dans la fonction publique.

La possibilité d'une négociation sur les modalités d'application des décrets contestés ne semblent pas exclus, puisque M. Monory affirme qu'il est *« très souple »* sur les circulaires d'application. Mais le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale publie, ce 13 février, une note de service aux recteurs et inspecteurs d'académie précisant les conditions d'établissement des listes d'aptitude à partir desquelles doivent être sélectionnés les futurs maîtres-directeurs.

M. Alain Griotteray, député du Val-de-Marne (UDF-PR), a proposé jeudi que l'on procède à *« une consultation des instituteurs »* sur l'utilité de la réforme Monory plutôt que d'*« engager une épreuve de force »* avec cette profession, qui, assure-t-il, *« mérite plus de considération »*.

L'entretien de M. Monory avec la FEN a également porté sur d'autres dossiers : avenir de l'école, des enseignants et de leur formation, situation des personnels ouvriers et de service et enseignement professionnel. Aucun calendrier de discussion n'a été établi mais les parties sont convenues de reprendre contact.

D'autre part, Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES (FEN), nous a adressé la mise au point suivante à la suite de notre article sur la manifestation des instituteurs du 11 février :

« Pour la manifestation organisée le 11 février, le SNI-PEGC a délivré à toutes les organisations syndicales et politiques qui soutiennent son action des cartons permettant l'accès au « carré de tête n° 2 ». Ce carré de tête comprenait notamment les représentants de tous les syndicats de la FEN, des mouvements pédagogiques, des associations complémentaires de l'enseignement public, du COMCEN, de la FCPE, de l'UNEF, de la CGT, de la CFDT, du PS et du PCF., etc. »

Pour les états généraux de mars

Les étudiants de Paris-VIII lancent une souscription nationale

A l'issue d'un laborieux marathon, les étudiants avaient décidé, le 1er février, d'organiser à l'université Paris-VIII-Saint-Denis les états généraux de l'enseignement supérieur dont l'idée avait été lancée en décembre, au terme du mouvement étudiant (*le Monde* du 3 février). Epaulés par ceux de Strasbourg et de Nancy-II avec qui ils ont relancé ce projet d'états généraux, les étudiants de Saint-Denis ont manifestement décidé de relever le défi en accueillant quelque deux mille délégués pendant trois jours, les 27, 28 et 29 mars prochain.

Depuis quinze jours, une soixantaine d'entre eux se sont mobilisés pour constituer un dossier technique dont ils ont présenté les principaux éléments le 13 février. Premier point noir : l'absence à Paris-VIII d'un amphithéâtre assez grand pour accueillir tous les délégués. Il est donc proposé, après accord avec la municipalité de Saint-Denis, d'installer un vaste chapiteau sur les terrains d'un complexe sportif à proximité de l'université.

Une commission s'occupe d'autre part de régler les problèmes d'hébergement (dans l'université), de repas et de transport des délégués (tarifs *réduits pour les déplacements* province-Paris et navettes entre Paris et Saint-Denis). Enfin un autre groupe a pris en charge tous les problèmes de financement et sera aidé dans sa tâche par une vingtaine d'étudiants d'économie politique dont le travail sera validé comme un stage dans le cadre de leur *cursus*. Ce ne sera pas de trop puisque le budget provisionnel est évalué à un million de francs : les étudiants de Paris-VIII lancent donc une souscription nationale auprès des étudiants, des universités ou des organisations syndicales avec bon espoir d'atteindre leur objectif avant le 27 mars.

Reste à convaincre l'ensemble des étudiants de la solidité de leur organisation et à les mobiliser pour faire des états généraux un prolongement dynamique du mouvement de novembre-décembre dernier. Le calendrier est serré : le 7 mars prochain se tiendra à Paris-VIII une réunion du comité national de liaison destiné à élargir le secrétariat d'organisation des états généraux et à en fixer les modalités et l'ordre du jour. Et les 12 et 13 mars doivent se tenir des assises locales qui dresseront l'état des lieux dans chaque université et fourniront autant de matériaux aux travaux des états généraux. Le programme est donc chargé, les délais sont serrés et les incertitudes non négligeables. A commencer par celle-ci : est-il possible, deux mois après le mouvement de novembre-décembre, de relancer une véritable dynamique qui entraîne la masse des étudiants sans se heurter aux querelles syndicales ?

G. C.

La grande misère des bibliothèques universitaires

Du rififi à Censier

« Ces partielles, tu vas les préparer au café ? » « Vous ne profitez plus des services de la bibliothèque universitaire. N'êtes-vous pas en droit de réclamer le remboursement de vos frais d'inscription de 72 francs ? » Ou encore : *« Ce sont eux les responsables, assiégez leur standard. »* Suivent noms, adresses et numéros de téléphone des directeurs de l'enseignement supérieur, des bibliothèques universitaires et du vice-recteur de Paris chargé des universités.

L'université de Censier (Paris III) est-elle en proie à une nouvelle révolution culturelle ? Les affiches qui fleurissent depuis une semaine à l'entrée et à l'intérieur de la bibliothèque universitaire pourraient le laisser penser. Il n'en est rien, et la révolte qui gronde aux portes de la BU n'est pas une résurgence soudaine du mouvement étudiant d'il y a deux mois. Simplement, la réaction excédée du personnel, des étudiants et des enseignants de Censier devant la brusque dégradation des services que la BU est en mesure de leur offrir.

Depuis le 5 janvier, la grande salle des périodiques (deux cent cinquante places sur les sept cent cinquante que compte la bibliothèque) est fermée, faute de personnel suffisant. Depuis le 29 janvier, c'est le prêt à domicile et la communication des ouvrages en magasin qui sont totalement interrompus. Les étudiants ne disposent plus que des livres en accès direct, ce qui les prive d'une bonne partie des collections.

« En pleine période de partiels, vous imaginez ! », s'exclame Mlle Saliha Azzouz, étudiante en licence d'anglais, qui a lancé la croisade pour la défense de la BU. Elle n'a pourtant rien d'une dangereuse agitatrice.

Depuis deux semaines, elle remue ciel et terre, alerte tous les responsables, du nouveau ministre au président de l'université, en passant par le rectorat ou le directeur des bibliothèques au ministère, intervient auprès de sa députée Mme Véronique Neiertz, qui a adressé une question écrite au ministre de l'enseignement supérieur, et fait signer à tour de bras des pétitions dénonçant la situation. Non sans succès : actuellement, près de trois mille étudiants ont signé l'une des trois pétitions qui circulent (l'une de l'UNEF-SE, l'autre de la commission « Matière grise », la dernière des inorganisés). Et un comité de défense de la bibliothèque s'est constitué pour regrouper étudiants, enseignants et personnels.

Comment en est-on arrivé là ? Fort logiquement, selon un processus très révélateur des mécanismes de paupérisation des bibliothèques universitaires et des établissements d'enseignement supérieur en général. En cinq ans, entre 1981 et 1986, le nombre de lecteurs inscrits à la BU de Censier est passé de trois mille trois cents à cinq mille trois cents (sur un total de quinze mille étudiants). Sur la même période, le nombre de prêts à domicile est passé de treize mille huit cents à dix-sept mille sept cents ouvrages.

Dégringolade budgétaire

Or, dans le même temps, la BU a perdu cinq postes de personnel de service sur quatorze et deux postes de bibliothécaire adjoint sur huit. Chaque fois, il s'agit de congé longue maladie, de congé parental ou de mutations sans remplacement. La situation n'est pas propre à Censier, puisque l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises ont perdu cent cinquante emplois (sur trois mille trois cent vingt-cinq) au cours des trois dernières années. Et le budget 1987 de l'enseignement supérieur prévoit la suppression de six cent cinquante postes ATOS (administratifs, techniciens et ouvriers) dans les universités.

Dans ces conditions, chacun essaie de boucher les trous. Au premier trimestre, la BU de Censier a réussi à tourner grâce à un emploi saisonnier, un vacataire et deux TUC (travaux d'utilité collective). Mais ces quatre contrats prenaient fin en décembre dernier et n'ont pas été remplacés. Début janvier, la bibliothèque s'est donc brusquement retrouvée en situation de sous-effectifs dramatiques, et son personnel a décidé de réagir.

D'autant qu'au même moment la BU voyait ses subventions de fonctionnement (qui permettent d'acheter des livres et de s'abonner à des périodiques) diminuer de 7 % en francs courants (419 700 francs en 1987 contre 454 900 francs en 1986). Ces coupes sont certes compensées par l'augmentation des droits étudiants, calculés en fonction des droits d'inscription à l'université, et des ressources propres. Mais une telle dégringolade budgétaire ajoutée aux diminutions de personnel n'est évidemment pas de nature à maintenir ou relancer le dynamisme des bibliothèques universitaires.

Surtout si l'on compare la situation française à celle des bibliothèques universitaires allemandes par exemple : selon des évaluations établies par la DBMIST elle-même (direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique), le taux d'encadrement y est deux fois supérieur, le pouvoir d'achat quatre fois supérieur et le rythme d'utilisation des collections quatre fois supérieur.

M. Raymond Barre a donc profondément raison de s'alarmer de la situation budgétaire « tragique » des bibliothèques universitaires (*le Monde* du 5 février). Il ne devrait toutefois pas ignorer que *le pouvoir d'achat des BU a chuté* de façon vertigineuse depuis 1975 pour atteindre son niveau le plus bas en 1981 — c'est-à-dire pendant la période où il était premier ministre.

GÉRARD COURTOIS.

مكرر من الاجل

Société

REPÈRES

Anglicans

L'évêque de Londres menace de quitter l'église

L'évêque anglican de Londres, Mgr Graham Leonard, s'est déclaré prêt, *jeudi 12 février, à quitter* l'Eglise d'Angleterre si le prochain synode anglican décidait d'ordonner des femmes. Il ne créerait pas une nouvelle Eglise séparée, mais demanderait à l'Eglise catholique ou à l'Egfise orthodoxe si *« les opposants* (anglicans) *à l'ordination des femmes pourraient exister en relation »* avec l'une ou l'autre *« peut-être en tant que groupe, en totale communion, mais avec ses propres rites et coutumes ».*

Le synode anglican, qui se tiendra du 23 au 26 février, doit se prononcer sur un rapport des évêques approuvant le principe de cette réforme très controversée mais l'assortissant de garanties pour les paroisses, les prêtres ou les évêques qui y seraient opposés. — *(AFP.)*

Cyclone

Clotilda sur la Réunion

Le cyclone tropical Clotilda, qui passe tout près de la côte nord de la Réunion, a déjà causé la mort de dix personnes. Les pluies torrentielles et les vents soufflants à 150 kilomètres ou même 180 kilomètres à l'heure ont provoqué des dégâts tels que trois mille habitants sont sans abri et que quarante mille personnes sont privées d'eau potable. L'aéroport de Gillot est fermé au trafic. — *(Corresp.)*

Espace

Lancement réussi d'une fusée Titan

L'armée de l'air américaine a procédé, mercredi 11 février (jeudi à 4 h 40 heure française), au lancement d'une fusée Titan 38 porteuse d'un satellite militaire, depuis la base *de Vandenberg (Californie)*, a annoncé le Pentagone. Ce tir réussi marque la remise en service des Titan dont deux exemplaires avaient explosé en vol, en avril et août derniers. *Ces lanceurs sont les plus puissants* dont disposent l'US Air Force depuis l'immobilisation des navettes spatiales. — *(AFP. AP)*

La station orbitale en bonne voie

Les Etats-Unis, l'Europe occidentale, le Japon et le Canada ont réaffirmé, jeudi 12 février, leur volonté de parvenir à un accord sur le développement et l'utilisation de la station orbitale permanente proposée par les Américains.

Ces discussions, qui se sont tenues à Washington, ont permis de faire un petit pas supplémentaire pour préparer la réunion qui se tiendra à la fin de ce mois à Paris, mais ont aussi permis de rassurer les partenaires des Américains sur l'utilisation qui sera faite de la station. Un contentieux existe depuis que le Pentagone a fait savoir qu'il voulait utiliser cette station orbitale lorsqu'elle serait opérationnelle. C'est la raison pour laquelle la NASA s'attend à négocier *« pied à pied »* avec ses partenaires sur ce projet de 13 milliards de dollars auquel l'Europe se propose de participer à hauteur de 2 milliards de dollars.

Radioactivité

Nouvelle alerte au lait en RFA

Un nouveau stock de 2 000 tonnes de lait radioactif a été *découvert* et saisi par les autorités, jeudi 12 février, en Bavière.

Cette nouvelle saisie, annoncée par le ministre de l'environnement ouest-allemand, vient s'ajouter aux quelque 5 000 tonnes de lait radioactif que les autorités de Brême et de Cologne avaient interceptées début février avant qu'elles ne soient livrées à un pays du tiers-monde. Tout ce lait provient de la même laiterie, la société bavaroise Meggle, qui avait reçu plusieurs millions de deutschemarks d'indemnisation destinés à compenser les pertes dues à la contamination de Tchernobyl. — *(AFP.)*

SIDA

Dépistage systématique au Swaziland

Le ministère de la santé du Swaziland vient de décider de lancer une campagne de dépistage systématique du SIDA. Les six cent mille habitants de cet Etat d'Afrique australe devront donc, sous peu, subir un test. Jusqu'à présent, deux cas de SIDA seulement ont été recensés par les autorités. Aucun autre pays n'a institué un dépistage systématique de la maladie. — (*Reuter.*)

La majorité des prostituées ivoiriennes sont séro-positives

Le ministre ivoirien de la santé, M. Alphonse Djedje Mady, a déclaré, le 9 février, au cours d'une émission de télévision, que cent dix-huit cas de SIDA avaient été recensés en Côte-d'Ivoire. D'autre part, 60 % des prostituées examinées à ce jour sont porteuses du virus.

Selon M. Mady, le virus responsable de ces cent dix-huit cas était le HIV-1. Le ministère se propose de *« mettre en œuvre un vaste programme d'éducation sanitaire informant la population des modes de transmission de la maladie ».* Dans cet esprit, l'utilisation de préservatifs sera *« conseillée »,* étant entendu que chacun reste libre de mener sa vie comme il l'entend. *« Le SIDA ne doit pas servir de prétexte à une quelconque privation de liberté »,* a-t-il conclu.

DÉFENSE

Une décision du ministre de la défense qui réduit le rôle de Dassault

Trois industriels en charge du programme Rafale

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a demandé au groupe Dassault-Breguet, à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et à la *firme* Thomson de se réunir en un groupement économique qui aura pour tâche de mener à bien la réalisation d'un nouvel avion de combat à partir de l'actuel « démonstrateur » Rafale. La structure juridique de ce groupement n'est pas encore définie et elle devrait pouvoir accueillir, ultérieurement, des associés étrangers.

On sait que l'armée de l'air française a besoin de remplacer ses avions de combat après 1996, et que l'aéronavale a un problème identique à partir de 1993. Au total, ces besoins représentent d'environ 330 avions pour un montant évalué à 130 milliards de francs (valeur 1986). Depuis l'échec, à Turin, en 1985, d'un programme européen comparable et l'isolement de la France face à ses partenaires britanniques, ouest-allemands, italiens et espagnols, la société Dassault a conçu un « démonstrateur » de vol, le Rafale, qui est, actuellement, propulsé par deux réacteurs américains F-404 de General Electric.

Un différend oppose de longue date M. Giraud à M. Serge Dassault, le président-directeur général de la société créée par son père, sur les caractéristiques et les performances du Rafale. Au ministère de la défense, on souhaiterait que le nouvel avion français intègre davantage les nouvelles technologies, notamment en ce qui *concerne* la relative transparence au radar et à l'infrarouge (la « furtivité » ou la moindre détection).

Tant chez le constructeur que dans l'armée de l'air, on se montre plus réservé sur *l'intérêt de la « furtivité »* dans la conception d'un avion léger dont les missions se feront, d'abord, à très basse *altitude. Sur un avion de* moindre tonnage, en effet, la « furtivité » est chère à mettre au point et elle a pour résultat d'amoindrir les performances attendues de l'avion. Les Américains ont choisi, pour l'instant, de rendre « furtifs » (ce qu'ils appellent la technique *« Sealth »*) des avions plus lourds.

La constitution d'un groupement *économique, comme l'a réclamé* le ministre de la défense, revient indirectement à confier le nouveau programme français à un ensemble d'industriels responsables, parmi lesquels le constructeur du réacteur M. 88 destiné à l'appareil. Du même coup, des dirigeants de la société Dassault peuvent en tirer le sentiment, à terme, que leur groupe risque de perdre la maîtrise d'œuvre industrielle du projet : la nouvelle structure qui sera mise en place réduit le contrôle de Dassault sur un projet qui était, au *départ,* le sien.

Accessoirement, le groupement économique tripartite devrait être aussi une instance favorisant l'entrée, dans le programme de ce nouvel avion de combat, d'un ou plusieurs partenaires étrangers. Des pays, comme la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège ou le Danemark, ont *déjà été sollicités.* Ils ne sont pas partie prenante du programme European Fighter Aircraft (EFA) concurrent lancé par le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne, et ils auraient là l'occasion d'être sur le marché.

Nominations militaires

Les généraux Bonduelle, Guillon et Farret reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girand, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division Guy Bonduelle, Daniel Guillon et Robert Farret.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Henri Salaun et Michel Sevrin ; général de brigade, les colonels Jean-Claude Egretaud, Jacques Piallat et Xavier de Reviers de Mauny.

Sont nommés : commandant le 3ᵉ corps d'armée et la IIᵉ région militaire, gouverneur militaire de Lille, le général de corps d'armée Eugène Danet ; major régional de la VIᵉ région militaire, le général de division Christian Clarke de Dromantin ; *inspecteur des réserves et* de la mobilisation, le général de division Jacques Leclerc ; major régional de la IVᵉ région militaire, le général de division Jean Teil ; inspecteur du train, le général de brigade Jean Carbonneaux ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 11ᵉ division militaire territoriale et commandant d'armes délégué de la place de Paris, le général de brigade Pierre David ; commandant la 13ᵉ division militaire territoriale, le général de brigade Ghislain Gillet ; adjoint au général commandant les écoles de *l'armée de terre, le général de brigade* Yann Rousseau-Dumarcet.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Antoine Dumas; *général de brigade aérienne,* les colonels Jean-Pierre Gellibert, Maurice Moulinac et Alain Hervé.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique-Nord, le général de division aérienne Jean Thiery ; inspecteur technique de l'armée de l'air, le général de division aérienne Pierre Feybesse, commandant en second la défense aérienne et les éléments « air » des forces de défense aérienne, le général de brigade aérienne Bertrand Gouyon; commandant le centre d'opérations de la défense aérienne, *le général de brigade aérienne* Hector Pissochet.

● MARINE NATIONALE. — Est nommé préfet maritime de Toulon et commandant en chef pour la Méditerranée, le vice-amiral d'escadre Alain Duthoit.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Beignot-Devalmont; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Michel Boulard, Pierre Romain et Adrien Savoye.

● SERVICE DE SANTÉ. — Sont *promus : médecin général,* les médecins chefs Guy Lagrave et Jean Fageolles.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

DOUBLE noir du couple géniteur, parfois véhiculés par lui, la drogue et le SIDA encadrent l'homme pour le perdre. Avec eux se dessine, la géométrie aidant au raisonnement, le triangle de l'interdit, du plaisir et du profit. En quoi ces fléaux contemporains, pas moins mortels que ne furent la lèpre, la peste et la famine, s'écartent d'elles, qui n'étaient que souffrance.

Drogue et SIDA menacent également l'humain, mais en mesurant plus ou moins le temps. Le SIDA tue, la drogue ronge, tant physiquement que moralement. Dans un cas la vie est rompue, dans l'autre elle se désagrège (l'exception littéraire de Michaux-mescaline ou de Baudelaire-opium n'ayant statistiquement aucune importance).

⁂

DROGUE et SIDA relèvent de l'interdit, la première pour empêcher qu'on y touche, le second pour dissuader d'en croquer. La drogue ne peut être consommée qu'en violant l'interdit légal, le SIDA détourne de l'acte dont il peut être la sanction. La drogue fait encourir la punition, le SIDA peut être regardé comme la sanction de l'acte charnel.

La jubilation des bien-pensants n'est pas à décrire. Même si elle demeure, en France, plus discrète qu'aux Etats-Unis, pays volontiers exhibitionniste en matière d'opinion privée. *Mais celui qui lança, peu avant d'être l'invité* de M. Giscard d'Estaing à l'émission « L'heure de vérité », l'expression de « SIDA mental » visait juste en réunissant dans une même expression l'anathème contre la liberté du corps et contre celle de la pensée. C'est un travers courant des censeurs que de dire voluptueux ceux dont l'âme est trop libre. Déjà les inquisiteurs accouplaient la luxure et l'hérésie.

Les bien-pensants peuvent croire restaurée l'époque où un mari frappait à la chambre de son épouse en clamant : *« Madame, la nature réclame ses droits ! » ;* où les chemises de nuit que portaient l'un et l'autre étaient ainsi taillées qu'il n'était nécessaire ni de les ôter ni de les trousser ; où une jeune épousée dont le mari avait eu une défaillance nuptiale croyait que l'acte charnel se bornait à recevoir des baisers ; et où la même s'inquiétait auprès du même de la manière de distinguer, à la naissance, un bébé mâle d'un bébé femelle (1).

Ce dix-neuvième siècle peut se croire de retour, celui de Louis-Philippe et de Victoria, bâtissant l'ordre moral autant que l'Entente cordiale, élaborant le discours selon lequel faire l'amour était perversion et connaître l'orgasme la marque des noceurs et des traînées (dites aussi créatures, catins, *horizontales* ou dégrafées).

Après la syphilis et ses moins méchants cousins, le SIDA permet d'imputer à la science un langage qui n'est pas le sien pour confondre ce qui est dangereux avec ce qui est condamnable. Cette fois-ci, ce ne sont plus seulement les filles qui sont les destinataires du message, mais aussi les garçons que l'on va mettre en garde, dès l'époque où ils seront en âge de *« jouer au docteur » ou à un équivalent* contemporain plus poussé.

Certes, il est impossible de procéder autrement. Mais il faudra des parents particulièrement avisés pour inculquer la prudence sans inoculer la peur, sinon le dégoût. Les adultes eux-mêmes retrouvent l'idée selon laquelle le péché de chair n'est permis qu'en silence et dans le noir, avec un partenaire choisi une fois pour toutes.

DE fait, l'interdit né du SIDA n'est encore que moral. Celui qui est attaché à la drogue est légal. Ce qui emporte comme conséquence qu'il n'y a pas de drogués innocents au regard de la loi, qu'il n'est pas possible d'en faire le plus petit usage sans être *ipso facto* un délinquant, puisqu'elle a été achetée (ou reçue), détenue, puis consommée, ce que réprime la loi. Sur ce point et sur quelques autres, l'analyse du procureur de la République de Valence est imparable : c'est être malfaiteur que d'être drogué, à la dure ou à la légère, occasionnel ou d'habitude. Que les poursuites soient engagées ou qu'elles ne le soient pas, qu'elles aboutissent ou qu'elles s'enlisent, la tranquillité acquise à l'alcoolique (routes mises à part) n'existe pas pour le toxicomane qui ne peut satisfaire son goût que par le truchement de l'univers délinquant.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de pieuvre, il en est doublement le leurre puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Plaisir

Comme *est encore imparable* le chiffre tout à fait officiel d'après lequel 50 % des infractions sont liées à la drogue, soit pour la voler dans des pharmacies, soit pour arracher *le moyen de se la procurer.*

La proportion resterait-elle la même si la drogue se négociait sans plus de manière ni d'entraves qu'un flacon de whisky ? La réponse est non. Faut-il, dès lors, en permettre le libre négoce ? La réponse est qu'il n'y a pas de réponse. C'est le paradoxe de cette affaire qu'à partir d'une incontestable observation des faits, il est cependant impossible de dégager une conclusion indiscutable.

Il reste que si cet examen n'avait pas été fait *ex cathedra* par un magistrat de bon rang, si de surcroît la chancellerie ne lui avait pas servi d'impresario involontaire, la discussion n'aurait pas eu le retentissement qu'on lui voit et que, à ce seul titre, le prétendu scandale n'a pas été inutile. Autrement dit : il ne fallait peut-être pas le dire, mais maintenant que c'est dit, ça n'est pas plus mal.

⁂

DROGUE et SIDA relèvent du plaisir, cette *évidence dût-elle faire sursauter.* Double pour ce qui concerne la première : d'avoir violé un interdit et, ensuite, de n'en être pas (immédiatement) puni, mais récompensé. Oui.

Avant d'avoir les *inéluctables* conséquences cent fois signalées, pénale, affective, professionnelle ou physique, la drogue est un plaisir, et ce qui l'apporte un bienfait. On ne s'est en revanche jamais drogué à l'huile de foie de morue que subissaient nos grands-mères, ni à la purée de pois cassés que haïssait, chère vieille amie, l'une d'elles.

Si la drogue, avant de jouer sa partie, n'était pas un agrément, elle ne verrait pas croître le nombre de ses usagers. Du moins, nul ne le conteste, avant que le plaisir ne devienne torture, le désir obsession, le rêve cauchemar, l'obligeant revendeur un créancier façon Shylock.

Le SIDA est inévitablement dans l'univers du plaisir : il est le risque qui accompagne la satisfaction du désir. Il en est, s'il survient, l'expiation. Il est ce qui donne au plaisir son halo de péché. *Non pas de ces péchés délicieux* que sont la luxure et la gourmandise, mais un péché mortel.

Symbole de la chair punie, il *n'évoque* pas moins la chair triomphante. Lors d'une réunion de dames octogénaires, la plus audacieuse demanda à une jeune femme qu'un malencontreux hasard avait amenée là : *« Le SIDA, chère madame, risquons-nous de l'attraper ? »* Réfrénant son fou rire, l'expert ainsi interpellé assura que non. Etre exposée au SIDA, pour cette retraitée des galipettes, c'était rajeunir.

⁂

DROGUE et SIDA relèvent du profit, l'une en amont du phénomène, l'autre en aval ainsi que l'a expliqué *le Monde Affaires* la semaine dernière. Connus ou virtuels, les chiffres sont énormes. *Les fléaux font* de l'argent.

Ce n'est que sur le terrain du courage que le SIDA se distingue de la drogue. Autant celle-ci ne chemine que dans la honte, la clandestinité, les affaires et la corruption, autant le SIDA a été l'occasion d'une manière de civisme. Les victimes, plutôt que de fuir dans la dissimulation, de chercher refuge dans quelque lazaret, ont redressé la tête pour dire que la maladie n'était pas damnation. L'association Aides, en France, a donné le signal de la rébellion contre l'accablement.

C'est là une pierre apportée au progrès humain, un refus du principe de ségrégation qui a prévalu durant des millénaires contre les malades, les insanes ou les estropiés, moitié en raison du caractère satanique de la maladie ou de l'infirmité, moitié parce que l'isolement du patient (celui qui souffre) était le seul remède que voyaient des civilisations ignorantes contre leur disparition.

Le comportement de la communauté scientifique n'est pas moins louable. Un grand nombre de ses membres, qui ne s'exhibent pas pour autant toutes les semaines, qui peuvent être obscurs et voués à le rester, sans espoir d'obtenir la fortune, travaillent avec acharnement pour gagner de vitesse une *marabunta* dont les cellules malignes seraient les fourmis. S'ils échouaient, l'humanité ne serait plus qu'une forêt mangée.

La victoire, au contraire, sera celle de la liberté, qui n'est pas l'adversaire du plaisir, mais sa jumelle, et réciproquement. Que serait un monde où le plaisir n'aurait plus de nom *parce qu'il n'aurait plus de vie ?*

---

(1) Sur ce point et sur d'autres, se reporter au remarquable ouvrage d'Anne Martin-Fugier, *la Bourgeoise*, Grasset, 1983.

Le Monde

SPORTS

SKI : une fédération en crise

Les Français glissent mal

Quand les Français pensent au ski, ils pensent d'abord, et avec mélancolie, au ski alpin. Dans une confrontation comme les championnats du monde ou les Jeux olympiques, celui-ci offre un « potentiel » de trente places au podium.

Les possibilités du ski nordique sont beaucoup plus importantes avec le fond (21), le biathlon (9), le saut (6) et le combiné (3), soit trente-neuf médailles éventuelles.

Le ski artistique et acrobatique, qui fera son entrée dans le giron olympique en 1988, pèse pour sa part vingt-quatre médailles. Ces trois composantes de la FFS, présidée depuis 1981 par Jean Barthalais et dirigée par Alain Methias, ont des échéances internationales cette année qu'elles assument plus ou moins difficilement à Crans-Montana pour l'alpin, à Oberstdorf (fond) et à Lake-Placid (biathlon) pour le nordique et au Sauze pour l'acrobatique. A douze mois des Jeux de Calgary, à cinq ans des Jeux d'Albertville, comment les trois composantes de la FFS sont-elles structurées et dirigées pour faire face à l'« ardente obligation » que constituent les médailles ? L'instabilité de l'encadrement et la remise en cause incessante des dirigeants ne sont guère des facteurs favorables. (Lire dans « le Monde Affaires » : *« Rossignol contre Salomon ».*)

ALPIN

La filière suisse

La dernière révolution de palais de la Fédération française de ski (FFS) a eu essentiellement pour but *en 1981* de donner au comité alpin son autonomie par rapport aux instances fédérales. Celui-ci est composé par onze personnes parmi lesquelles les représentants des plus gros comités régionaux et un responsable des anciens champions. C'est ainsi que la fonction de directeur technique national exercée jusqu'alors par Walter Trilling a disparu. Le président du comité alpin, Georges Coquillard, *un ancien* coureur de l'équipe B devenu hôtelier à Morzine, en a assuré les responsabilités de fait. Il a d'abord rappelé Jean Béranger, directeur des équipes de France jusqu'à Sapporo en 1972 à la tête des équipes masculines.

Après la faiblesse des résultats aux championnats du monde 1982 à Schladming (une médaille d'or dans le combiné) et aux Jeux d'hiver 1984 à Sarajevo (une médaille de bronze dans le slalom), l'idée s'impose de faire appel à un entraîneur étranger pour dépasser les querelles de chapelles et de personnes : Roland Francey, un Valaisan qui a *suivi la progression de la nouvelle* star du ski Pirmin Zurbriggen. Entraîneur et coureurs sont mis devant leur responsabilité : il y a des remises en cause, des départs. Globalement les résultats sont satisfaisants aux championnats du monde de Bormio et en Coupe du monde. Quant Sylvain Dao Lena décide de quitter à la fin de la saison dernière la direction d'une équipe féminine *qui a toujours tenu sa place sur les* podiums grâce notamment à Perrine Pelen, Fabienne Serrat et Marie-Cécile Gros-Gaudenier, la responsabilité des garçons et des filles est confiée à Roland Francey, le CTR des Vosges, Jean-Jacques Lutenbacher, s'occupant plus spécialement des féminines.

Le contrat de *Roland Francey* court jusqu'à la fin de la saison 1988, c'est-à-dire après les Jeux de Calgary, ainsi que le mandat électif de Georges Coquillard. L'absence de résultats à Crans-Montana (pas de médaille pour la première fois depuis 1952) et la mise en cause de la préparation du matériel de descente les ont exposés à la contestation à la fois du milieu alpin et des *fournisseurs de l'équipe* nationale. Ils ont mis en place un programme en profondeur analogue à celui engagé en 1972 par les Suisses qui étaient à cette époque en pleine crise.

Cette politique, qui prend en compte le travail à la base des clubs et la formation des entraîneurs confiée à l'ancien champion Adrien Duvillard, demande la durée pour réussir. Le budget du Comité alpin, qui fait largement appel au sponsoring (50 %), se monte à 15 millions *de francs. Une partie encore minime* de cette somme est affectée aux nouveaux sports de glisse (kilomètre lancé ; monoski ; surf) qui sont en pleine expansion en France et qui révèlent des performances nationales intéressantes. L'ouverture éventuelle du pool des fournisseurs à des fabricants étrangers de skis (yougoslaves et allemands) pourrait permettre d'accroître encore ces res*sources en améliorant* les possibilités de mise au point (fartage, semelles...).



Jeux olympiques d'hiver à Albertville en 1992 : le ski français se présente mal.

NORDIQUE

La valse des entraîneurs

Philippe Poirot, le vétéran de l'équipe de France, actuellement engagée dans les championnats du monde à Oberstdorf (RFA), a connu treize entraîneurs au cours d'une carrière qui ne dépasse pas la dernière décennie. A deux ou trois exceptions près, tous les conseillers techniques régionaux ou départementaux en poste ont fait partie plus ou moins longtemps de l'encadrement de la formation nationale.

Ces deux faits symbolisent l'instabilité permanente de la maison. Elle est d'ailleurs telle que l'état de crise y est condidéré comme pratiquement naturel. Au mois de décembre, les démissions de Gervais Poirot et de Jean-Paul Pierrat ont été accueillies sans la moindre réaction. Elles seront effectives au printemps. Le premier coordonne les trois disciplines *nordiques* ; le second occupe le poste de directeur de l'équipe de France.

C'est grâce à lui que le ski de fond de compétition était sorti de l'ombre : il avait remporté la Vasaloppet et glané, la même semaine de février 1978, la médaille de bronze du cinquante kilomètres des championnats du monde à Lahti.

Jusqu'à sa retraite en 1982, la discipline *connut* une certaine accalmie grâce à l'autorité d'Alain Methias, l'actuel directeur de la FFS. Son action finit par cacher les luttes *désuètes entre comités,* davantage soucieux de la réputation de leur clocher que de celle de l'équipe de France.

Le départ prochain de Jean-Paul Pierrat est un épisode supplémentaire de la désintégration de la structure nordique. Il a sans doute échoué parce que le costume ne lui convient pas, mais plus encore parce que personne n'a voulu faire de lui un chef. Qu'il *s'agisse* des élus, placés *sous* l'autorité à son tour contestée du Jurassien Marc Dolé, ou qu'il s'agisse des cadres techniques *répartis dans les massifs.* Rancuniers ou bien désintéressés, ces *derniers ont préféré rester les pieds* au chaud.

Pour sortir de l'ornière, il conviendrait de mettre en place un système qui englobe tous les paramètres du haut niveau, en particulier médicaux, physiologiques et techniques, puisque le ski de fond connaît une formidable évolution depuis deux saisons. Pour exemple, les Italiens travaillent en étroite collaboration avec le professeur Conconi, qui œuvra au record de l'heure du cycliste Francesco Moser et à leurs propres performances aux championnats du monde de 1985.

Le ski de fond français ne se trouve en rien affecté par un manque de moyens. Ses athlètes ont tous un « travail » soit au sein de l'armée, soit dans l'administration des douanes. Il dispose cette saison d'un budget de 3 millions de francs.

Au cours d'une réunion privée, tenue en janvier avec les représentants (effarés) des fabricants, Marc *Dolé a présenté les grandes lignes* d'un nouvel organigramme pour les hivers prochains. Il prévoit de dégager par diverses sources une ligne budgétaire *de 10 millions* de francs par saison pour préparer les Jeux d'Albertville.

ACROBATIQUE

Un seul maître à bord

Principal instigateur de l'essor du ski artistique et acrobatique, Marcel Rossi préside aux destinées de cette discipline au sein de la Fédération *française de ski.* La commission qu'il anime depuis six ans regroupe vingt-six membres, élus, professionnels, entraîneurs ou compétiteurs. *Celle-ci* veille à *l'application* pratique sur le terrain des options définies.

Véritable maître de cette politique sportive, Marcel Rossi trouve désormais un relais auprès des équipes nationales en la personne de Jean Laffargue. Ancien champion du monde de bosses, Nano Pourtier, est directeur des équipes nationales, chargé sur le terrain de l'entraînement et de la préparation des compétitions.

D'ici à fin 1987, l'objectif de Marcel Rossi est de former quatre sous-commissions mixtes (élus et professionnels), chargées respectivement de la politique sportive, de la technique, de la promotion et de l'animation.

Le budget 1987 de la commission est de 6 millions de francs qui viennent, d'une part, de la Fédération (1,7 *million*), *d'autre part, de ressources* extérieures (4,3 millions) : 60 % de ce budget sont affectés au *fonctionnement de l'équipe* nationale ; 40 % vont à la promotion, au partenariat et à la technique. Contrairement aux skis alpin et nordique, *le ski* artistique et acrobatique ne fonctionne pas avec un pool de fabricants. Douze contrats « particuliers » lient la commission à trois types de partenaires :

— un partenaire principal, IMB-PC (1,7 million), dont l'image est associée à toutes les activités de la discipline ;

— quatre co-sponsors : la Banque de Savoie, Assistance multiservices international (AMI), Swatch et « Montagne », le magazine de FR 3 ;

— des partenaires dits techniques pour *le matériel* (*Head, Tirolia,* Salomon, Raichle...).

Le ski artistique français bénéficie de l'existence de deux centres régionaux d'entraînement, au Sauze et à La Plagne, et bientôt un troisième, à La Clusaz. Ces centres dépendent directement de la fédération et fonctionnent également avec l'appui des directions régionales jeunesse et sport, dans le cadre de la préparation olympique. La discipline s'appuie également sur quatre stations-pilotes : Le Sauze, La Plagne, La Clusaz et Tignes.

Un accord particulier a *été* signé avec la Fédération française de gymnastique, qui ouvre désormais ces centres de formation aux futurs cadres du ski artistique et détache également l'un de ses entraîneurs, Patrick Mermet.

Marcel Rossi travaille avec un *cabinet de relations publiques et un* conseil en communications.

Résultats : un titre (Eric Berthon), trois médailles aux championnats du monde de Tignes en 1986, le vainqueur général de la Coupe du monde 1986, Eric Laboureix, trois skieurs en tête des classements provisoires de l'actuelle Coupe du monde et deux titres aux récents championnats d'Europe du Sauze. L'équipe de France est l'une des trois meilleures du monde.

TENNIS DE TABLE : championnats du monde

L'Inde refuse des visas aux Israéliens

Le gouvernement indien a rejeté l'appel de la Fédération internationale de tennis de table (FITT) qui lui demandait d'accorder des visas aux joueurs israéliens pour participer aux championnats du monde qui *débuteront le 19 février* à New-Delhi. Soixante-trois équipes s'aligneront donc dans cette compétition, dont celles de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et de six pays arabes qui avaient menacé de boycotter l'épreuve si les Israéliens y prenaient part. L'Inde avait *déjà* empêché les sportifs israéliens de participer *aux championnats du* monde de tennis de table à Calcutta en 1975 et aux Jeux asiatiques de 1982 à New-Delhi. *(AFP.)*

AUTOMOBILISME : la saison de formule 1

Laffite dans l'arène

Le circuit de Jerez, dans le sud de l'Espagne, doit connaître une intense activité du 16 au 21 février. Plusieurs écuries de formule 1 viendront y poursuivre leurs mises au point avant le début de la saison et tester les nouveaux pneus Goodyear qui chausseront toutes les voitures en 1987 après le retrait de Pirelli. C'est aussi à Jerez que Jacques Laffite, accidenté lors du Grand Prix de Grande-Bretagne en juillet dernier, retrouvera le volant d'une formule 1 et devra décider s'il peut ou non poursuivre sa carrière avec Guy Ligier.

« Le pronostic de Jacques est très réservé. » A quelques jours des essais et du test de Jerez, l'écurie Ligier connaît quelques soucis. Le pilote fétiche du constructeur vichyssois, dont il a conduit toutes les voitures depuis 1976, si l'on excepte ses deux ans d'infidélité avec Williams, en 1983 et en 1984, devra peut-être renoncer à sa carrière en formule 1.

Malgré des soins et une rééducation *intensive au centre* de thalassothérapie de Biarritz, le vétéran (quarante-trois ans) des pilotes de formule 1, qui venait d'égaler le *record de participation du regretté* Graham Hill (cent soixante-seize grands prix), n'a pas encore retrouvé toute la musculature ni surtout *la sensibilité* de sa jambe gauche. *« Le professeur Letournel m'a enlevé le fixateur de ma jambe gauche le 9 janvier,* explique-t-il. *Mais j'ai toujours deux plaques dans le talon gauche, trois dans le droit, trois dans le pelvis et une cinquantaine de vis pour tenir tout ça. »*

Optimisme de rigueur

Guy Ligier fait toute confiance à Jacques Laffite pour cette importante décision, mais il a impérativement besoin d'une réponse avant le 27 février, date de clôture des engagements pour la saison 1987. Devant cette incertitude, il fera venir à Jerez Piercarlo Ghinzani, recommandé par Alfa Romeo. Ce pilote italien de trente-cinq ans, qui a participé à cinquante et un grands prix, notamment au volant de la formule 1 Alfa Romeo jusqu'à la mi-saison 1985, serait le probable coé*quipier de René Arnoux si Jacques* Laffite devait renoncer.

René Arnoux n'est pas non plus épargné par les soucis. Surpris à plus de 240 kilomètres/heure sur la RN 7, il vient de se voir infliger un retrait de permis de conduire de trois *mois. S'il ne bénéficie pas* d'une mesure de clémence ou d'une dérogation, le pilote français ne pourra théoriquement (1) pas participer aux deux premiers grands prix de la saison, le 12 avril à Rio-de-Janeiro et le 3 mai à Imola.

Ces contretemps n'altèrent pas trop la confiance de Guy Ligier, qui devrait disposer cette année d'un budget de 58 à 60 millions de francs, avec l'*assurance que son motoriste* (Alfa Romeo) et ses deux principaux sponsors (le Loto et Gitanes) lui resteront fidèles au moins jusqu'à la fin de 1988.

Pour sa douzième saison consécutive en formule 1, le constructeur vichyssois, dont la dernière victoire remonte au Grand Prix du Canada, en 1981, avec Jacques Laffite, retrouve même l'espoir de gagner. *« La nouvelle réglementation, avec l'abandon à terme du moteur turbo, redonne leurs chances aux petites écuries comme la nôtre »*, dit-il.

L'optimisme était d'ailleurs de rigueur lors de la récente présentation de la nouvelle JS 29 sur le circuit du Castellet (Var). La mise au point de suspensions originales, l'utilisation du nouveau moteur Alfa Romeo à quatre cylindres en ligne, plus compact que le V 6 Renault, les gains de poids sur la coque, entièrement réalisée en sandwich nid-d'abeilles revêtu de tissus en carbone et kévlar, ont permis à l'ingénieur, Michel Têtu, de concevoir une monoplace plus légère (de quelque 25 kilos) et, surtout, plus *aérodynamique que ses devancières.*

Dès les premiers tours de piste, René Arnoux ne tarissait pas d'éloges sur la tenue de route de la JS 29 dans les courbes. De plus, le meilleur aérodynamisme permettait un gain de 10 km/heure par rapport à l'an dernier avec le moteur Renault, pour dépasser les 300 km/heure dans la ligne droite du Mistral. La grande inconnue de la JS 29 *réside, bien sûr, dans les* performances en course, et, surtout, dans la fiabilité du nouveau moteur Alfa Romeo, fourni gracieusement et en exclusivité à l'écurie Ligier en 1987.

Avant d'être placé sur la mono*place bleue, le quatre-cylindres, qui* développe 900 chevaux, a, certes, accompli 3 500 kilomètres en banc d'essai et sur l'ancienne formule 1 Alfa Romeo. *La firme italienne* a mis quelques atouts de son côté en faisant appel à Garrett pour les deux turbos et à Bosch, qui a déjà fait ses preuves avec McLaren-Tag-Porsche, pour la gestion électronique du moteur.

Depuis le rachat récent d'Alfa Romeo par Fiat, qui finance déjà le programme de Ferrari en formule 1, le doute résiderait plutôt dans la volonté des dirigeants italiens de poursuivre le développement d'un moteur turbo condamné par les règlements en fin de saison, alors qu'ils doivent parallèlement concevoir un moteur atmosphérique pour 1988. *« Nous avions signé un contrat de trois ans avec Alfa,* indique Guy Ligier. *J'ai reçu des assurances auprès des dirigeants d'Alfa et de Fiat sur le respect de ce contrat, ainsi que sur la motivation et l'esprit de compétition qui les animent pour poursuivre cette action en formule 1. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Pour disputer un grand prix, un pilote doit disposer d'un... permis de conduire et d'une licence de formule 1.*

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross de l'Equipe. Dimanche 15 février, au Tremblay (Seine-Saint-Denis).

Automobilisme

Rallye de Suède. Jusqu'au samedi 14 février.

Salon de la voiture et de la moto de course et Rétromobile. Du 13 au 22 février, au Parc des expositions (porte de Versailles).

Basket-ball

Championnat de France. *Matches retour (4e journée).* Samedi 14 février.

Coupe d'Europe des clubs champions. Orthez-Real Madrid. Mercredi 18 février.

Handball

Challenge international G.-Marrane. Finales. Samedi 14 février, au POPB.

Championnat du monde B. Avec l'équipe de France. Du 17 février au 1er mars, en Italie.

Hockey sur glace

Championnat de France (32e journée). Samedi 14 février.

Judo

Tournoi de France. Samedi 14 et dimanche 15 février, à Strasbourg.

Rugby

Championnat de France (16e journée). Dimanche 15 février, avec Racing-Agen avancé au 14 (Canal + à 20 h 20).

Ski alpin

Coupe du monde. Slalom géant dames à Saint-Gervais et slalom messieurs au Markstein, samedi 14 février (Antenne 2 à 10 heures). Slalom dames à Flühli-im-Entlebuch (Suisse) et slalom géant messieurs à Todtnau (RFA), dimanche 15.

Ski nordique

Championnats du monde. Jusqu'au 21 février à Oberstdorf (RFA) (Antenne 2, « Les jeux du stade », samedi 14 à 14 h 50 ; TF 1, dimanche 15 à 15 h 45).

Transjurassienne. Dimanche 15 février, entre Mamoura et Mouthe.

Tennis de table

Championnats du monde. Du 19 février au 1er mars, à New-Delhi.

مكتز من الأهل

à la

Le Monde
SANS VISA

AU SÉNÉGAL



Safari à la pintade

par
Claude Lamotte

LE Sénégal est terre d'élection pour le petit safari. Le phacochère y est abondant, la faune sédentaire à plume, variée et soumise à *un quota de prélèvement quotidien* par espèce, généralement respecté. En dehors des zones ruinées par certains vendeurs de chasse locaux que le scrupule n'étouffe pas, peu de déceptions sont à craindre dans ce pays où la tradition cynégétique est encore *une réalité. Certes, courir le* francolin (sorte de grosse perdrix). ou la pintade, le phacochère ou le lièvre des sables n'éveille pas l'émotion que procurent à travers les collines de l'Afrique centrale et de celles de l'est la poursuite d'un buffle ou l'approche d'un grand *fauve*. Mais l'incursion, hors des grands itinéraires, à l'intérieur du pays, la chasse en étant le prétexte, constitue une *expérience et* un exercice dont beaucoup ne soupçonnent pas l'agrément.

Retrouvailles avec Amadou

L'Afrique exerce sur ceux que la passion de fouler la brousse dévore un pouvoir qu'aucun autre continent ne pourra jamais égaler. Magique. Dès l'ouverture de la porte de l'avion qui vient d'Europe, *l'Afrique* saute immanquablement à la gorge, à la tête, lourde des odeurs de la terre, des fleurs, des épices, de *la forêt*, que d'habitude seules les provinces lointaines réservent à leurs familiers.

Première vision : la foule. Quel que soit le jour ou l'heure de l'atterrissage, tout le monde semble attendre tout le monde dans le hall de l'aéroport. La pagaille est générale et la première préoccupation pour les disciples de saint Hubert, qui débarquent avec armes et bagages, est de rassembler sacs, étuis à fusils et carabines, caissons à munitions que se disputent vrais et faux porteurs.

Heureusement – deuxième vision, – Amadou, le fidèle chauffeur et homme de confiance de l'organisation de chasse est là. *Hilare, ému aussi des retrouvailles*, même si plusieurs années ont passé depuis l'expédition précédente. Il brandit une pancarte où l'on peut lire « Kayanga » car cette fois-ci le groupe ira vers le sud près de la Guinée-Bissau, le long du parc du Niolololoba, la *réserve aux grands animaux*. Là se trouve le plus récent campement de chasse planté comme un fortin au sommet d'un piton : douze cases qui entourent un bâtiment central à terrasse couverte, lieu de tous les rassemblements. Le bar, présence indispensable *par 35°C à 45°C à l'ombre*, y trône.

Amadou prend les *affaires* en main, trouve dans la foule le raccourci miraculeux qui amène toute la troupe au guichet où l'on contrôlera passeports et matricules des armes, des mesures indispensables à un voyage, par la suite sans histoires, loin de la capitale.

Sacré Amadou. Avec lui le minibus roule déjà sur la nationale 1 vers la Gambie et la Casamance alors que la file des voyageurs, *en nage, s'étire encore* au contrôle de police, là-bas à Dakar.

Sur la *route qui* coule vers le Sud, la première étape est traditionnellement Kaolak, capitale de la cacahuète sénégalaise. Ne pas s'arrêter au bar de l'hôtel de Paris, avant de reprendre la route et ne pas y saluer Mme Moché, la propriétaire de l'endroit, serait aussi incongru que de sauter une station du chemin de croix un vendredi saint à Séville.

Carrefour de toutes les routes qui mènent à la Gambie, au Sine *Saloum vers l'Atlantique, l'hôtel* de Paris constitue le lieu de rendez-vous de tous les voyageurs qui parcourent le Sénégal du sud. Outre que la bière y est toujours fraîche, on y croise les groupes de chasseurs qui terminent leur séjour et reprennent le chemin du Nord. Là s'échangent les derniers *tuyaux sur la température, l'état* des camps, la densité du gibier. Là se confient les noms des pisteurs à retenir ou au contraire à fuir.

Ici, dans cette partie de chasse au Sénégal, pas de dégâts sur les grands fauves. On tire plutôt sur de la plume. L'avantage c'est que, le soir au campement, on peut dévorer ses trophées.

Chasseur choisi

Car, détail à ne pas ignorer, on ne chasse pas seul en Afrique, mais avec *un guide*, un chef pisteur et des pisteurs... Et il faut savoir que ce n'est pas le chasseur qui choisit son pisteur, mais le pisteur qui se réserve « son » chasseur.

Ce détail, on le verra, a son importance. Dans le premier rassemblement du séjour au campement, atteint après huit heures de bitume, puis de pistes, ondulées comme il se doit, le guide, maître des lieux, va présider une sorte de cérémonie capitale. Malheur aux non-initiés, c'est à ce moment que tout se joue : l'attribution des cases et des pisteurs qui, durant tout le séjour en brousse, ne vous quitteront plus d'une semelle.

Il ne faut pas s'y méprendre, partager une habitation rustique dans le plus pur style local avec un inconnu embarqué à Paris peut *réserver des surprises, mais pire* peut-être est de se voir choisi par un pisteur aux conceptions de chasse personnelles et étranges.

Cet homme, en effet, qui, *a priori*, ne semble là que pour porter les jumelles, les fusils, les munitions et les gourdes des chasseurs les plus malins, peut être *aussi un redoutable coéquipier*. Sa seconde fonction – la principale aux yeux de certains – consiste à taper les pailles, refuge de prédilection des poules de roche, des francolins, des pintades, pour faire voler le gibier peu disposé à finir dans les casseroles. Par la même occasion, dans sa démarche il peut relever des traces de phacochères, voire de serpents. Aussi, un choix malheureux peut se révéler désastreux.

Une sorte de challenge s'étant établi entre pisteurs – ils peuvent aller jusqu'à passer des paris entre eux sur la compétence de « leur » chasseur, – le Nemrod venu du froid risque fort d'en faire les frais. Tomber par exemple sur un pisteur marathonien, persuadé que le résultat d'une chasse se mesure à la distance parcourue en courant entre la Land Rover garée à l'ombre d'un baobab et la compagnie de francolins qui a *choisi un champ de manioc* desséché pour s'envoler au nez de l'intrus, relève du martyre. Des kilos en moins, certes, au bout de deux jours de course, mais aussi une absence de réflexes qui se traduit par des gestes dérisoires : coups de sang, coups de feu intempestifs, hasardeux, bien sûr inefficaces.

D'autres situations, à vrai dire prévisibles, peuvent intervenir. Ainsi, la perte de contact avec le *reste de la troupe censée suivre* la même direction, alors qu'une bande de cynocéphales ricanants poursuit de ses sarcasmes hargneux la marche épuisante du chasseur qui se croit perdu.

Mais le marathonien n'est pas le seul à redouter. Tout aussi inquiétant est le pisteur sautillant, nerveux, enthousiaste, toujours placé entre le fusil et le gibier, mais hélas à hauteur d'homme, prêt à ramener avant son collègue voisin l'oiseau tombé. Peu de chance d'avoir l'occasion de tirer quoi que ce soit avec ce type de *pisteur*.

La glacière du pisteur

Le chasseur africain expérimenté ou chanceux, lui, connaît d'autres satisfactions. Son pisteur, après une première marche fructueuse effectuée au petit matin, juste avant l'heure où le jour bas*cule d'un coup pour embraser* l'horizon, lui aura installé une petite chaise sous un frais manguier, glacière à portée de main. De cette position, il pourra observer tout ce que la nature en Casamance la Verte pourra lui offrir de rêveries et de bonheur. Bouquets de perroquets jacassants en plein vol, pigeons multicolores roucoulants au sommet des fromagers, virevoltes des toucans curieux, courses désordonnées des besogneux rats palmistes... De *temps à autre, il saisira son fusil* pour tirer francolin isolé ou pintade que ses confrères plus agités auront levés aux alentours dans d'épuisantes marches.

(Lire la suite page 16.)

مكذا من الاهل

ESCALES

Débarquement en Crète

Il faut tout faire soi-même ou presque, dans ce circuit-aventure de deux semaines en Crète, proposé par Nouvelles Frontières (87, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 42-73-10-64) : construire son labyrinthe, c'est-à-dire son itinéraire, en accord avec les autres participants (huit à douze personnes) et l'accompagnateur Nouvelles Frontières, et conduire les jeeps mises à disposition (permis obligatoire de plus d'un an). Départs de Paris, Lyon, Toulouse, Mulhouse et Marseille, d'avril à septembre. 2 790 F : ce prix comprend *l'hébergement*, la *première* nuit, à Héraklion, le prêt des jeeps et des tentes de camping *(canadiennes deux* places) et l'assurance. Il faut acquitter en plus : le transport (vols charters Paris-Héraklion-Paris à partir de 1 300 F), la nourriture (environ 80 F par jour), *les* entrées — sites, musées, campings, — les frais d'essence et... les contraventions éventuelles.

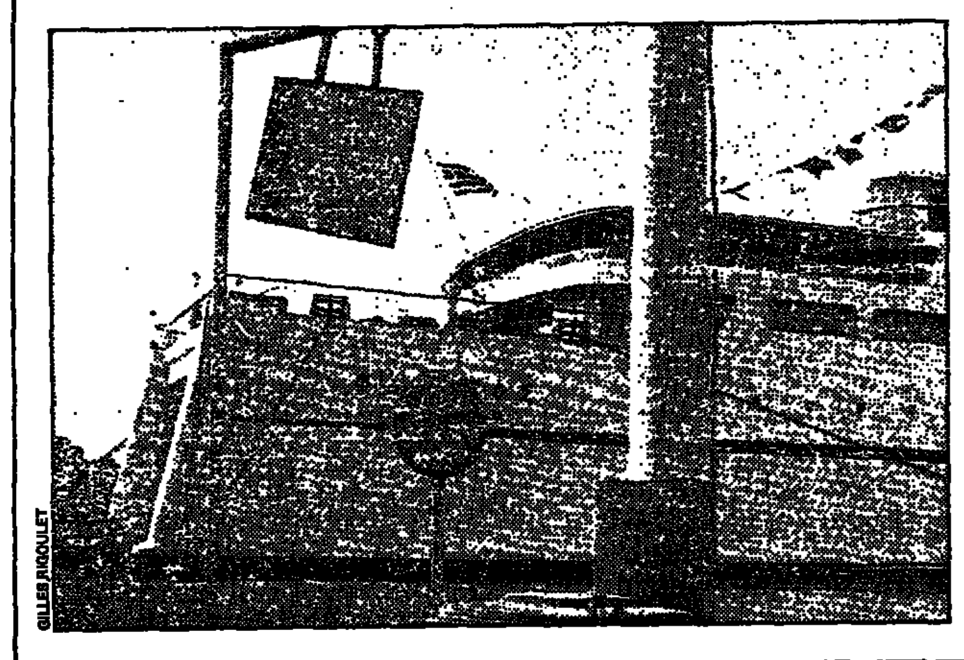

JEAN GAUMY-MAGNUM

Jérusalem au bout du Sinaï

En route ! C'est dans des véhicules 4 × 4 que Club Aventure (122, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 46-34-22-60) propose un tour du Sinaï en quatorze jours. Après deux jours de visite au Caire (pyramides de Gizeh, le Sphinx etc), le départ a lieu à l'aube vers Suez et la « montagne de Dieu ». Nombreuses étapes dans le désert du Sinaï, une journée de marche au canyon des couleurs, visite d'Eilat et de la forteresse de Masada, au bord de la mer Rouge, avant l'arrivée à *Jérusalem*. Vols réguliers Paris-Le Caire et Tel-Aviv-Paris, six nuits d'hôtel, pension complète pendant le circuit : 9 980 francs. Il faut ajouter les repas pris au Caire et à Jérusalem, les taxes d'aéroport et *les frais de visa. Pro*chain départ le 20 avril. Groupe de huit à quinze participants.

Concert au château

Demeures de Touraine et *musées méconnus*, c'est ce que propose de découvrir l'association culturelle Le monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. 45-26-26-77), l'espace d'un week-end *(samedi 21 et dimanche* 22 février) et autour d'un concert au château d'Artigny avec le Trio Marly : Annie Challan (harpiste), Yves Bellec (violoncelle) et Bernard Wystraete (flûte). Au programme : Haendel, Mozart, Bach, Debussy, etc. Côté vieilles pierres et souvenirs, le *Musée de la poste et* l'hôtel de ville d'Amboise, le Clos-Lucé où vécut et mourut Vinci, le château de Nitray, l'abbaye Saint-Julien à Tours et son musée des vins de Touraine, les châteaux de La Briche, du Breil de Foin *(la Dame de Montsoreau)*, et de la Roche-Racan. *2 250 F de Paris à Paris en* autocar.


GILLES RIGOULET



Un train en Equateur

Qui ne se souvient de cette publicité qui, pour vanter l'arôme d'un café, embarquait le télespectateur à bord d'un train serpentant en musique dans des paysages *peu ordinaires*. Ce train très « folklo » relie Quito à Rio Bamba, par la somptueuse « route des volcans ». Cela se passe en Equateur, un pays qui mérite beaucoup plus que d'être le simple prélude d'un voyage aux îles Galapagos. Akiou (2, rue de la Paix, 75002 Paris, *tél. : 42.96.15.59)* propose, par l'intermédiaire des agences de voyages, une *croisière* de *quatre jours* dans cet archipel célèbre pour ses *iguanes, otaries, tortues* et fous à pieds bleus. Mais cette visite s'intègre dans une découverte de l'Equateur : volcans, marchés indiens, villes coloniales, Quito, la capitale, mais aussi, plus rarement visitée, Cuenca, *réputée* pour son artisanat et ses bijoux. Six départs en 1987 : 13 jours Paris à Paris pour 23 300 F ou 23 950 F (selon la cabine), avec des groupes limités à 18 participants.

Transaustralie

Les Raids du courage : GO Voyages (22, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 45-22-08-50) s'adressent ici aux « mordus de l'aventure », à *« des gens préparés aux efforts, capables de rouler sur des pistes, de supporter sable, poussière et chaleur »*. Le premier raid aura pour cadre l'Australie : 7 000 kilomètres pour traverser, d'est en ouest, ce *pays-continent*. Un départ en douceur, avec Sydney, puis la côte, et on s'enfonce dans le désert rouge : Alice-Springs, Ayers-Rock et le grand désert de Victoria avant l'arrivée à Perth. Le raid s'effectue en Fiat Panda 4 × 4. Du 2 au 25 avril : 29 800 F Paris/Paris avec *assistance médicale* et technique tout au long de ce raid vendu également dans les agences de voyages.

Huit jours en Islande

Condition *sine qua non : être un skieur de fond expéri*menté. A partir de là, le massif islandais du Landmannalaugar, ses montagnes de rhyolite et ses sources d'eau chaude (bains en rivière prévus) se laissent explorer, en compagnie du guide Helgi Benediktsson. Huit jours/sept nuits (deux à *Reykjavik, cinq en refuge)*, avion Paris-Reykjavik et retour, pension complète : 6 800 francs, *plus* taxe d'aéroport islandaise (130 francs). Supplément pour chambre individuelle à Reykjavik : 200 francs. Départ les 17, 31 mars et 14 avril. Groupes de neuf personnes au minimum. *Ren*seignements et inscriptions : Alant's Tours, 5, rue *Danielle-Casanova*, 75001 Paris, *tél.* 42-96-59-78 et agences de voyages.

MARTINE VOYEUX

Déserts et palais du Rajasthan

Déserts et jungles, haillons et bijoux, huttes et palais, vingt mondes et trente siècles ici se bousculent : le Rajasthan. De Bombay à Delhi, en passant par Udaipur, Jodhpur, Mandore et Jaipur, le Tourisme français (50, rue de Chateaudun, 75009 Paris, tél. 42-80-67-80) offre la découverte d'un univers qui surprend *toujours et dérange parfois.*

Prochains départs les 2 mars, 23 mars et 13 avril. Prix par personne (pension complète, hôtels de luxe ou les meilleurs disponibles, services d'un accompagnateur) : à partir de 15 950 F. Groupes de vingt participants au minimum. Vols aller *et retour assurés par Luft*hansa. Durée dix-huit jours. En vente dans les agences.



Le tour de l'Atlantide

Elles sont pour certains le Jardin des Hespérides, le lieu où Hercule vint cueillir les pommes d'or. Pour d'autres, rien moins que les vestiges du mythique continent englouti, l'Atlantide. Les Canaries — les « îles fortu*nées » des premiers naviga*teurs — ont toujours fait rêver. Toutes les saisons sont bonnes pour les découvrir : le soleil y brille trois cents jours par an, et la température n'y descend jamais en dessous de 15 degrés.

Touropa (1, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. 42-33-44-60) propose *le* grand tour de l'archipel en avion par Ténériffe, La Gomera, *Las Palmas et Lanzarote*. Il en coûte de 9040 à 9740 F pour quinze jours (quatorze nuits) de Paris à Paris selon la période (vente en agences de voyage uniquement). *Départs possibles de Bor*deaux, Lyon, Marseille, Nantes et Nice à des prix comparables (plus ou *moins 100 F au maximum)*. Supplément chambre individuelle : 805 F. Groupes de quinze *participants* minimum. Prochains départs les 11 et 18 avril.

Vacances d'en France

LES chiffres ne s'expliquent pas simplement par une conjoncture économique morose qui limiterait les voyages à l'étranger. Il semble, en effet, que dans leur majorité les vacanciers français choisissent de rester à l'intérieur de l'Hexagone. Deux raisons à cela : les régions disposent de multiples atouts et, depuis une dizaine d'années, elles s'emploient à mieux les faire connaître.

Pour le tourisme régional, la dernière décennie a été déterminante. En se dotant de structures et en jouant à fond la carte de la promotion intelligente, les régions ont changé de registre. Il est bien révolu aujourd'hui le temps du tourisme artisanal qui se contentait de vanter le charme désuet du « petit chemin qui sent la noisette ».

Vendre la France aux Français, cela signifie désormais leur proposer des produits touristiques adaptés à leurs goûts tout en s'appuyant sur les richesses naturelles d'une région. Cela implique aussi un changement de mentalité de la part des responsables locaux. En 1977, des structures commerciales du type « Loisirs Accueil » ont été créées dans sept départements pilotes. Dix ans plus tard, près de la moitié des départements français en sont pourvus. De la simple location de gîtes ruraux au tourisme de groupe, les services « Loisirs Accueil » fournissent des prestations différentes, adaptées aux réalités locales. Là encore, on est loin de l'office de tourisme simple distributeur de prospectus... Et le langage employé à présent par les responsables du tourisme régional vient tout droit du marketing. Comme le constate un animateur du comité régional du tourisme Midi-Pyrénées : *« Nous passons du tourisme de cueillette à une véritable économie de marché. »*

Cette mutation s'exprime dans les déclarations des comités régionaux interrogés par la direction de l'industrie touristique à l'occasion d'une récente enquête. Du Languedoc-Roussillon à la Franche-Comté, les spécialistes du tourisme analysent les spécificités de leur terroir, scrutent les marchés, étudient de nouveaux produits. Plus que jamais, la France du tourisme, c'est la France des régions, et chacune essaie donc de se mettre en valeur. Sans abandonner les campagnes de promotion traditionnelles qui vantent atouts naturels et historiques, on accorde une grande importance à l'étude et à l'analyse de la fréquentation touristique de la région. En connaissant mieux le profil de leur clientèle, les responsables du tourisme local espèrent ainsi pouvoir lui proposer des *produits à son goût*.

La région de Savoie-Mont-Blanc, qui a constaté une stagnation de la clientèle traditionnelle des sports d'hiver, met l'accent sur les courts séjours et les grands week-ends. Elle développe également un tourisme à thème : le golf, par exemple (elle dispose de neuf terrains sur deux départements) et les circuits de découverte des lacs alpins, à l'image des lacs italiens. Et puis, malgré la démission de Jean-Claude Killy, il reste les JO pour vendre la Savoie *au monde entier*.

La Bourgogne et Champagne-Ardenne, connues mondialement pour leurs vins, ne s'imposent pas à l'esprit comme des lieux de vacances. Elles ont donc entrepris de modifier leur image de marque à partir de thèmes simples mais efficaces : « l'art et le plaisir de vivre » pour la première, « le pays où la vie pétille » pour la seconde.

Au concept de région, certains préfèrent la formule « un marché-un produit ». C'est le cas des Pays de la Loire, qui développent une série de propositions autour des vacances à bicyclette. L'opération, menée sur cinq départements, a obtenu de bons résultats à l'étranger. En Mayenne, 50 % des adeptes du tourisme à vélo sont des Néerlandais.


LE DIASCORN-RAPHO

La vallée du Rhône, qui vise une répartition plus équitable des touristes dans ses différents sites, *« afin d'éviter les concentrations dommageables »*, a entrepris, récemment, de collaborer plus étroitement avec les prestataires régionaux. Même démarche en Auvergne, où le comité régional du tourisme, qui n'a pas de fonction commerciale, soutient l'action d'une vingtaine de groupements hôteliers répartis sur quatre départements. C'est toujours le tourisme en autocar qui domine les produits proposés par cette région, où le rapport qualité-*prix demeure l'un des meilleurs* de France. Quant au Languedoc-Roussillon, il n'hésite pas à vendre le tourisme industriel.

La Bretagne, qui s'est dotée d'une *nouvelle* image de marque (Bretagne tonique) pour équilibrer une réputation un peu trop folklorique, ne manque pas, elle non plus, de projets d'avenir. Le rapport de *Barry Mayburry (le Monde* du 31 janvier 1987) devrait lui inspirer une nouvelle *politique promotionnelle* et apporter quelques idées aux responsables régionaux. Dans les DOM-TOM, *où les particularismes* régionaux jouent plus qu'ailleurs, chacun s'intéresse, en priorité, à *sa zone de concurrence. Les* Antilles regardent du côté de l'Amérique du Nord (et en particulier du Canada) et Tahiti s'intéresse à la côte ouest des Etats-Unis en se situant dans le prolongement d'Hawaï.

Face à un contexte économique *difficile*, les *régions* ont tendance à adopter la formule du chacun pour soi. Une réaction certes compréhensible, mais qui représente aussi une importante dépense d'énergie et d'argent. La création, il y a deux mois, d'une Maison de France traduit une volonté de rendre le tourisme français plus performant sur les marchés intérieur et extérieur. Cet office national *de la promotion touristique* regroupe, sous la forme d'un GIE, les régions, les professionnels du tourisme et l'Etat.

Les régions pourront y trouver des conseils *pour* se vendre *sur* les marchés étrangers, des informations, des contacts avec les représentations établies dans trente et un pays et des aides pour organiser des opérations de promotion dans les *salons touristiques* étrangers. Ainsi, sur les vingt-quatre régions présentes au SMTV 1987, douze avaient choisi de s'installer sous le toit de la Maison de France.

CHRISTIAN-LUC PARISON.



ENQUETE

La France n'a plus de « France » mais continue à vouloir faire croisière avec des idées.
Les paquebots à voiles sortent des chantiers du Havre; l'aménagement intérieur aussi est français.
Le premier est signé Marc Held, architecte et styliste industriel.

Le pullman des mers

UN *architecte est-il bon tout à faire ? De la cuillère à l'usine, du navire aux meubles du président de la République ? Marc Held fait* partie de ceux que vingt-cinq ans de carrière ont conduit partout, aux confins du stylisme industriel, de l'aménagement et de la conception industrielle. Depuis deux ans, ses recherches l'ont conduit vers un nouvel espace, le paquebot : rénovation du *Mermoz* puis création d'un paquebot à voiles sorti des chantiers du Havre cet automne.

□ ***Vous avez visité le « France », version « Norway », ainsi que plusieurs grands paquebots de croisière de la flotte des Caraïbes. Que reste-t-il des derniers « transats » ?***

– J'ai visité le « France » depuis qu'il a été réaménagé. C'est *le bâtard complet, le combie de* tout ! Il reste encore les grands espaces, le volume des grandes hauteurs sous plafond. En revanche, l'intervention des années 80 l'a en partie transformé en Las Vegas du pauvre. La grandeur mise à part, les paquebots d'aujourd'hui sont les pires. Les aménagements ont été pris en main par des hommes de marketing qui rentabilisent chaque centimètre carré. Ce sont de petits comptables qui aménagent les *navires actuels.*

» Le résultat ressemble beaucoup plus à un métro suburbain qu'aux grands transats des années 30 par l'utilisation des volumes et surtout par le choix des matériaux. Ces gens n'ont pas le sens du toucher ! Ils ne savent que tromper : partout des imitations de bois, de tissus... Ils n'ont aucun courage, ils ne se donnent pas le mal d'aller chercher des matériaux différents. Ils prennent ce qu'ils trouvent sur le marché et qui répond du premier coup aux réglementations sur le feu. Ces aménageurs sont paresseux, pusillanimes, et... vulgaires !

□ ***Avez-vous pu faire autre chose sur le* Mermoz *ou les paquebots à voiles ?***

– Je n'ai pas cherché à utiliser des matériaux nouveaux, mais j'ai réintroduit des matériaux qu'on ne pouvait *virtuellement plus installer* à bord à cause de la réglementation sur le feu. Grâce aux efforts conjugués d'entreprises françaises du Centre technique du bois, de *chimistes* et de physiciens, on a réussi à faire classer des bois plaqués et massifs dans la catégorie 0 ou 1 des normes Veritas. En fait, c'était principalement une question de colle et nous avons pu en trouver d'autres qui répondaient aux normes.

» La qualité de ces matériaux ne se limite pas à leur aspect traditionnel et évocateur mais à leur épaisseur, à leur vie, à leur toucher. On peut les rayer, les réparer, ils supportent les coups. Avec le temps, ces matériaux montrent le passé qu'ils ont vécu, contrairement à d'autres qui ne sont beaux que neufs. Il faut pouvoir préjuger de la vie future de la peau d'un matériau, d'un objet, d'un meuble, à l'instar des Japonais d'autrefois qui anticipaient sur le vieillissement des meubles en superposant les couches de laque.

□ ***Dans vos derniers textes comme dans vos propos, un thème revient : une architecture ouverte vers l'extérieur. Comment imaginer un paquebot ouvert vers l'extérieur ?***

– Je ne veux pas faire l'apologie des paquebots à voiles parce que j'ai eu la chance de rencontrer des promoteurs qui concevaient un produit de petite audience s'adressant à une clientèle un peu marginale. Mais c'est une assez bonne *illustration de ce que j'aime. En* premier lieu, ce sont des navires où la surface de pont est extrêmement importante. Elle est à la mesure d'un yacht privé. En comparaison avec les paquebots de Miami, le *ratio* par personne est considérable. J'ai ensuite cherché à créer plusieurs lieux totalement ouverts vers l'extérieur. On dit *indoor-outdoor*. Dans notre jargon, on les appelle des espaces de transition.





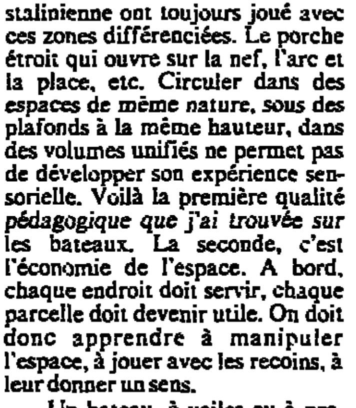
D.R.

» Le principe d'« ouvrabilité » porte aussi sur la lumière : le maxi*mum d'ouvertures latérales*, les grands hublots de la salle à manger et, en plus, des ouvertures zénithales importantes qui font rentrer la lumière du jour partout. Il n'y a pas de locaux confinés. Ce n'est pas le cas des grands paquebots, où de très nombreuses cabines sont aveugles. Sur le *Mermoz*, quand je l'ai réaménagé, j'avais créé à plusieurs endroits un éclairage zénithal qui avait beaucoup plu parce qu'il redonnait de la lumière au cœur du navire.

» Dans la salle à manger du *Wind-Star*, j'ai tenu à respecter le principe des hublots. Le cahier des charges avait prévu de grandes baies vitrées comme dans les villas. *J'ai voulu garder le hublot* parce qu'il permet de découvrir le paysage dans un cadre. J'éprouve, en effet, plus de plaisir à regarder la mer ou la montagne dans ces conditions plutôt que par de grandes surfaces vitrées; c'est la différence entre le goulu et le gourmet...

ERIC BOUVET-JEAN GUICHARD/GAMMA

28 septembre 1986, le *Wind-Star* déploie pour la première fois ses 2 000 m² de voilure en rade du Havre.



□ ***Vous semblez tirer de l'aménagement des bateaux toute une réflexion sur l'architecture. Est-elle transposable à terre ?***

– En des sens très divers, le bateau est une excellente école d'architecture. C'est un exceptionnel apprentissage de l'espace. Dans un bateau, l'espace est limité par l'exiguïté de la coque, par son coût et surtout par ses contraintes fonctionnelles. Il y a en permanence des zones de transition étroites, basses de plafond, qui *débouchent sur des volumes plus* importants. Consciemment ou inconsciemment, le passage d'espaces restreints à d'autres plus généreux produit sur le psychisme des effets, des émotions fondamentales pour l'architecte.

» Les gens qui ont construit des monuments, des églises, de l'architecture qu'elle soit religieuse ou stalinienne ont toujours joué avec ces zones différenciées. Le porche étroit qui ouvre sur la nef, l'arc et la place, etc. Circuler dans des *espaces de même nature*, sous des plafonds à la même hauteur, dans des volumes unifiés ne permet pas de développer son expérience sensorielle. Voilà la première qualité *pédagogique que j'ai trouvée sur* les bateaux. La seconde, c'est l'économie de l'espace. A bord, chaque endroit doit servir, chaque parcelle doit devenir utile. On doit donc apprendre à manipuler l'espace, à jouer avec les recoins, à leur donner un sens.

» Un bateau, à voiles ou à propulsion mécanique doit avoir une extrême qualité fonctionnelle. Par beau temps comme pendant une tempête, tout doit jouer un rôle. Pour les aménagements, il faut qu'on puisse tendre la main et se déplacer sans se blesser sur une arête contondante. Tout doit être adapté à la peau fragile de l'homme. Dans un bateau, le *contact avec les éléments des surfaces* doit être doux. Il s'en dégage une esthétique non voulue du toucher, une sensualité du fonctionnel. C'est une esthétique extrêmement humaine parce qu'elle est en relation étroite, en harmonie avec le corps même de l'homme.

□ ***Avez-vous tiré de nouvelles idées de cette expérience sur plusieurs paquebots ?***

– C'est vrai qu'il y a eu une rencontre. Elle n'était pas fortuite bien que je ne navigue pas. J'ai remarqué que dans mes toutes premières créations, en 1961, j'utilisais du câble tendu, des tendeurs, des poulies. Très tôt dans ma vie professionnelle, j'ai été attiré par la *tension des bâtiments*. Avec ces paquebots, je n'ai fait que confirmer ce que je pressentais. Le bateau, c'est une école de la logique, de la vérité. Il doit être solide, *il doit marcher ; on ne peut pas tricher*. Il doit impérativement s'accommoder de la vague, du flot et du vent.

» *Il y a là une prise en compte* de l'écologie, de l'environnement qui, aujourd'hui, a plutôt disparu, après l'époque du Bauhaus et de l'industrialisation du bâtiment. *Pourtant, ces notions sont très pré*sentes dans l'architecture populaire traditionnelle. Le face-à-face du bâtiment maritime avec son environnement devrait servir de leçon pour les édifices sur terre. La prise en compte du vent, du soleil, du froid, de l'humidité modèle totalement ces navires. Le bateau, merveilleuse école, me confirme que le fonctionnalisme a du bon. Clarté des structures, prise en compte de la peau des matériaux, richesse des espaces intérieurs, toutes ces qualités réunies font la bonne architecture. »

OLIVIER RONCIN.

● *Marc Held vient de publier deux livres aux éditions l'Equerre :* Lettres à Gerry, *un essai sous-titré* les Architectes nous mènent-ils en bateau ? *et* Montpellier-La Lande, *une monographie sur un bâtiment pour IBM.*

Les Français ne sont pas insensibles au charme de leur pays. Sur les 58 % d'entre eux qui prennent des vacances, près de 85 % les passent dans l'Hexagone.

CORSE

Du sentier à la mer

Parce que la Corse est encore plus belle vue de la mer, Muntagne Corse in Liberta (immeuble Girolata, avenue Napoléon-III, 20000 Ajaccio, tél. : 95-20-53-14) propose d'associer à une randonnée pédestre une croisière à la voile, après quatre jours d'efforts musculaires le long des sentiers du col de Guagnarola et de la vallée de la Lonca, farniente et bronzette sur le pont d'un voilier de 12 mètres. Pour admirer la côte abrupte du golfe de Porto et découvrir de petites criques *désertes*. Six séjours d'une semaine (2 950 F) du 16 avril au 21 septembre.

PICARDIE

La préhistoire vue du ciel

Depuis une *vingtaine d'années*, les géologues prennent de la hauteur pour remonter dans le *passé*. La technique de la détection *aérienne* qui a permis de découvrir les vestiges arasés *d'habitat gaulois* et gallo-romain est désormais accessible aux touristes.

Pour un forfait de 660 F par personne (sur la base de deux personnes), Loisirs-Accueil Somme (21, rue Ernest-Cauvin, 80000 Amiens, tél. : 22-92-26-39) propose une heure de vol à bord d'un avion (Cessna ou Rallye) en compagnie d'un spécialiste qui assure les commentaires indispensables. Auparavant, afin de mieux comprendre la géograhie et l'histoire du département, visite de la salle d'archéologie du musée Boucher-de-Perthes à Abbeville.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Descente en eau vive

Pour s'offrir des chaleurs quand la température de l'eau est glaciale, une solution : la descente en eau vive. Si les Alpes de Haute-Provence ne disposent pas de canyons comparables au Colorado, elles possèdent malgré tout, sur l'Ubaye (entre la frontière italienne et le lac de Serre-Ponçon), l'un des plus beaux circuits de descente pour le raft, le kayak et l'hydro. Le programme « Ubaye on the rocks » comprend diverses formules pour les débutants et les habitués des dénivelés extrêmes. Le choix est vaste, de la simple descente-baptême sur chambre à air spéciale (70 F) au stage-cocktail de six jours en eau vive (1 600 F sans hébergement et 2 180 F tout compris). Réservations : Office du tourisme, place des Sept-Portes, 04400 Barcelonnette, tél. : 92-81-04-71 et du 15 avril au 30 septembre : Base eau vive, tél. : 92-85-53-99.

MIDI-PYRÉNÉES

La conquête du Tarn

Le premier jour, à la ferme, on apprend à atteler et à manier l'attelage. *Puis, dès le lendemain, la randonnée* commence sur les pistes forestières et les petites routes du Haut-Languedoc. A bord de chariots bâchés dignes de ceux des pionniers de l'Ouest tirés par de petits chevaux *de race Fjord, la randonnée de* neuf jours prendra souvent l'allure d'une aventure nomade à la conquête du Tarn. Le confort minimal implique de la part des partici*pants un certain esprit sportif*. Hébergement dans les chariots et sous la tente, partage des tâches collectives : une expérience de la vie de groupe. Randonnée de dix jours : *2 500 F tout compris. Réservations*, Loisirs-Accueil Tarn, Maison du tourisme, 81014 Albi Cedex, tél. : 63-54-65-25.

PAYS DE LA LOIRE

Balade en Torpédo

Pour découvrir la Sarthe à petite vitesse dans une atmosphère rétro insolite, le Comité du tourisme propose une balade d'une semaine à bord d'une vieille voiture (Peugeot 201, Torpédo, Citroën P 12) pilotée par un chauffeur. Le charme du dépaysement et le plaisir des étapes gastronomiques. Une semaine en pension complète : 3 000 F. Renseignements, Comité départemental du tourisme, Hôtel du département, 72040 Le Mans Cedex, tél. : 43-81-72-72, poste 4432.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Pêche au thon à Gruissan

Inutile d'aller au large de la Flo*ride ou des Seychelles* pour éprouver les émotions de la pêche au tout-gros. Les eaux qui s'étendent au large de Gruissan, entre les fosses du Canet et les fonds rocheux des « pierres de Sète », *sont* les lieux de prédilection du thon rouge, l'un des plus gros poissons existant actuellement. La taille normale de l'adulte dépasse 3 mètres et son poids se situe entre *250 et 300 kilos; ce qui rend la* capture particulièrement sportive. Le Gruissan Thon Club (BP 39, quai d'Honneur, 11430 Gruissan, tél. : 68-49-14-41) organise, du 15 juil*let au 14 septembre, des journées* d'initiation à la pêche au tout-gros à bord de bateaux équipés en quatrième catégorie avec siège de combat, harnais, sondeur, radio, moulinet, etc. Prix de *la journée* de neuf heures en mer : 750 F avec la location du matériel de pêche, les appâts et la nourriture.

BRETAGNE

Mouche et lancer dans le Morbihan

Pour rivaliser un peu plus avec l'Irlande, la Bretagne met en valeur ses meilleurs lieux de pêche au saumon et à la truite. Deux stages de quatre jours (1 650 F par personne tout compris sur la base de deux personnes en chambre double) sont animés par Jean-Yves Bouglouan et Guy Migaud, deux spécialistes renommés. Découverte des parcours de l'Ellé et du Scorff, séances audiovisuelles, repérage des sites de pêche sur une carte d'état-major puis sur le terrain, perfectionnement aux techniques de pêche en rivière, montage des mouches... Le stage de printemps se déroulera du 27 au 31 mai 1987, et le stage d'été du 10 au 14 juillet. Réservations, Loisirs-Accueil Morbihan, Hôtel du département, BP 400, 56009 Vannes Cedex, tél. : 97-42-61-60.

C.-L. P.

Les voiles du Havre

DANS la crise générale qui secoue la construction navale mondiale, les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, et ceux du Havre (avec leur annexe de La Pallice, près de La Rochelle) apparaissent, toutes proportions gardées, comme de relatives oasis. Et cela grâce aux paquebots.

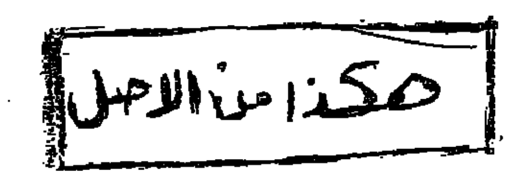
L'usine Alsthom, sur la basse *Loire, a commandé deux grands* navires : l'un pour un armateur norvégien, l'autre pour un américain. Quant au chantier du Havre, il est en train de se tailler une réputation mondiale sur un créneau tout nouveau : celui des paquebots de croisière à voiles. L'entreprise que dirige M. Gilbert Fournier a mis au point un navire élégant, automatisé, qu'il se prépare à vendre – comme des petits pains.

La société de Miami Windstar Sail Cruises Limited, dont les capitaux sont détenus par des hommes d'affaires et armateurs scandinaves et que préside M. Jean-Claude Potier, un ancien de la Transat et de Paquet, a commandé à l'entreprise de Gilbert Fournier trois navires au prix unitaire de 290 millions de francs. Le premier – le *Wind-Star*, 134 mètres, cent cinquante passagers et un équipage de quatre-vingts hommes, six grandes voiles – a fait sa croisière inaugurale fin décembre dans les eaux des Caraïbes. Le second, *Wind-Song*, sortira des chantiers en mars, et le troisième, *Wind-Spirit*, un an plus tard. Ce n'est pas tout. M. Fournier attend et espère la transformation en commande ferme d'une option pour un quatrième navire, *Wind-Surf*. Cette quatrième commande dépend de la possibilité pour la compagnie *américaine* de céder le paquebot numéro deux *(Wind-Song)* à des investisseurs français qui le feraient naviguer sous pavillon national. La banque Paribas s'occupe en ce moment de réunir le « tour de table ».

La formule du paquebot à voiles a un tel succès qu'un *armateur français astucieux*, M. Jean-Marc Poylot, président de la société havraise Services et transports, s'est dit : pourquoi pas moi ? D'autant que le *gouvernement de M. Jacques* Chirac a fait voter, au printemps, une loi qui accorde des dégrèvements fiscaux aux investissement réalisés outre*mer*.

Après des *négociations* délicates, il a obtenu l'accord de MM. Balladur et Juppé, à la fin de 1986. La confirmation de la *commande de deux paquebots* à voiles, au chantier de M. Fournier devrait être effective dans les tout prochains jours. Ces navires seront comparables à *ceux de la Windstar Sail* Cruises. M. Poylot a confié à la Banqua Lazard le soin de réunir les investisseurs intéressés pour la mise de fonds, mais l'opéra*tion semble assez difficile. Il y a* quelques jours, il a demandé au gouvernement de nouvelles facilités financières et fiscales avant de passer définitivement *sa commande*. Quant à la société d'exploitation et de gestion desdits paquebots, elle pourrait réunir autour d'une filiale de Total deux grands noms de l'armement français, Delmas-Vieljeux et la Compagnie générale maritime.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



RENCONTRE

Marchand de voyages, le dur métier

CONSCIENT de la fragilité d'une agence de voyages isolée, Philippe Demonchy fondait, il y a quinze ans, Sélectour-Voyages, un réseau constitué d'entreprises indépendantes. Il jouait l'union et y gagnait la force. De dix points de vente, le groupement est passé à plus de trois cents agences. En 1981, Sélectour « pesait » 2 milliards de francs. En 1985, il réalisait un chiffre d'affaires de 3,2 milliards et, en 1987, il vise les 4 milliards. Des chiffres qui en font l'un des trois premiers distributeurs français de voyages avec Havas-Tourisme et Wagons-lits Tourisme.

□ Pour les agences, la voie du salut passe-t-elle donc par le regroupement ?

– Pas uniquement. Notre métier, c'est la distribution. Notre chiffre d'affaires, c'est, en moyenne, 78 % de vente de billets et 22 % de tourisme, c'est-à-dire de revente des marques des producteurs de voyages. Quand une profession ne fait que commercialiser des produits fabriqués par d'autres, elle doit justifier son rôle vis-à-vis du consommateur. Parmi nos atouts, il y a le rôle de conseil et les services « plus » offerts, par notre réseau.

□ A savoir ?

– Cela va du chèque-annulation (nous assurons les frais d'annulation jusqu'à trente jours du départ) au diagnostic vacances (un jeu-test qui permet de décoder les besoins du client), en passant par le kiosque aux affaires, le prêt de cassettes vidéo sur des destinations, un numéro de téléphone pour les vacanciers mécontents et une assurance complémentaire qui, pour 90 F en moyenne, offre une couverture maximale.

□ Un « vacancier » très protégé : est-ce à dire que les produits vendus ne sont pas fiables ?

– En moyenne, nous avons de dix à quinze appels par an pour des cas considérés comme graves par les clients. Sur quelque cent soixante mille départs. C'est donc très peu. Mais notre logique, c'est le service du consommateur. *On veut qu'il soit content.* Nous offrons donc un service après-vente immédiat.

□ Les voyagistes avec lesquels vous traitez sont-ils de véritables professionnels ?

– De plus en plus. Il est très rare qu'un incident de parcours soit dû à la légèreté d'un voyagiste. Les « bavures » s'expliquent surtout par des hôtels en « surbooking ». *Finalement, nous* recevons, en moyenne, une cinquantaine de lettres de réclamations sérieuses par an, et la pétition rédigée par un groupe est de plus en plus exceptionnelle.

□ Pourtant, selon une récente enquête de l'INC (1), l'image des agences de voyages *n'est pas vraiment bonne.*

– Certes, il y a un effort important à faire pour améliorer l'accueil et l'efficacité des agents de comptoir. Mais de telles


CATHY BERG.
Philippe Demonchy

enquêtes privilégient l'activité « tourisme », qui ne représente, comme nous l'avons vu, qu'environ 20 % du chiffre d'affaires. Le métier de base de l'agent de voyages, c'est de délivrer des titres de transport. Dans ce domaine, on n'entend jamais parler de réclamations car le travail est bien fait. Sur le reste, il y a *des efforts à faire. Non pas*, d'ailleurs, pour être meilleur, mais surtout pour mieux faire savoir qui nous sommes et à quoi nous servons.

□ Méconnus et mal utilisés ?

– *On* vient chez nous pour chercher des brochures ou des prix. On nous utilise comme des centres de distribution, non comme des centres de conseils. *Les gens ne connaissent absolu*ment pas les diverses formules qu'on peut acheter dans une agence : du vol « sec » à la croisière, en passant par les locations.

□ *Le fond du problème, pour* les agences, ne tient-il pas dans le fait que leur principale activité, la billetterie, est aujourd'hui menacée par la télématique ?

– Notre activité principale est en effet la billetterie, un marché presque saturé où le taux de progression est très faible. Un marché où, de plus, nous sommes sérieusement attaqués par les nouvelles technologies. Si le tourisme ne représente qu'une faible part de notre activité il offre *pourtant un fort potentiel de* développement. Il nous faut donc rééquilibrer nos entreprises. D'où nos efforts pour attaquer ce marché presque nouveau.

□ Le public s'en aperçoit-il ?

– On refait, cette année, une campagne de 4 millions de francs à la télévision ainsi qu'à la radio et dans la presse écrite.

□ Un tel effort ne devrait-il pas être assumé par l'ensemble de la profession ?

– J'ai essayé de faire passer ce message au sein de notre syndicat, le SNAV. Cette première campagne à la télévision valait ce qu'elle valait, mais elle n'a pas été réellement soutenue par la profession. Nous recommencerons début février. Il faudra que toute la profession se sente *concernée, sinon nous resterons* des marginaux.

□ On pense souvent que les prestations d'une agence de voyages sont chères ?

– Non seulement cela ne coûte rien, mais, très souvent, cela coûte moins cher que d'organiser soi-même ses vacances. Sans parler du gain de temps.

□ Vous vous vouliez être « le chemin le plus court » ; n'auriez-vous pas dû, plutôt, vous affirmer comme « le chemin le moins cher » ?

– On aurait pu, effectivement, mais il aurait fallu pouvoir l'expliquer clairement. Or, sur certaines prestations, la SNCF par exemple, nous prélevons des frais d'intervention. Mais nous offrons des économies substantielles sur les forfaits, un réseau négociant dans de meilleures conditions avec les producteurs. Précisons, enfin, que le prix indiqué dans une brochure n'est jamais majoré par une agence.

□ Encore faut-il que le message passe...

– En France, la profession du voyage et des vacances vit encore à l'heure artisanale. On raisonne comme il y a vingt ans, on ignore les médias et le marketing. Comment, dans ces conditions, attirer un consommateur sollicité de toutes parts? D'autant plus que, dans le monde des loisirs, nous devons faire face à des concurrents bien mieux armés que nous sur le plan de la communication.

□ Les agents de voyages *paraissent constamment sur la* défensive. S'agit-il d'un secteur en péril ?

– Il est en péril car il n'essaie pas de se « positionner » par rapport au futur. Il a un grand avenir s'il apprend à communiquer avec le public. Je pense qu'on s'en sortira, car il s'agit d'une profession où l'on peut réagir plus facilement et plus rapidement que dans d'autres secteurs.

□ Ici comme ailleurs, l'avenir n'est-il pas aux grandes surfaces ?

– Je pense, au contraire, que l'avenir est aux conseils et aux contacts humains. On ne peut acheter du rêve, des voyages, des vacances, uniquement sur ordinateur.

Propos recueillis par
PATRICK FRANCÈS.

(1) En février 1986, *50 millions de consommateurs*, le magazine de l'Institut national de la consommation (INC), avait publié une enquête très sévère pour les agences de voyages (*Le Monde* du 15 janvier).

● UTA : Vols directs pour San-Francisco

En complément de l'article sur San Francisco (*le Monde* du 7 février), le « carnet de route » signalait la liaison directe établie depuis le mois de septembre dernier *par les compagnies françaises entre* Paris et San Francisco. Outre Air France (le dimanche), la compagnie UTA assure deux vols directs par semaine (mercredi et samedi) qui continuent vers Papeete.

AU SÉNÉGAL

Safari à la pintade

(Suite de la page 13.)

On reconnaît tout de suite dans un groupe le chasseur d'expérience : légères chaussures de toile, pantalon de couleur neutre, chemisette, lunettes de soleil retenues par un cordon de soie. Point de concours ici, mais une recherche de la béatitude à peine troublée par l'obstination des moucherons voraces et par les applaudissements chaleureux d'une marmaille venue du village *voisin admirer l'adresse du tireur* émérite.

Sur le soir, le chasseur heureux consentira, après une sieste prolongée et une douche réhydratante, à faire près d'un marigot, la passée aux gangas, cet oiseau des sables au vol de bécassine. A la rigueur, il ira attendre le gros phacochère qui sort de sa massive termitière à la tombée de la nuit. Après quoi, reposé et serein, scotch en main, il attendra patiemment l'heure du dîner en faisant une réussite.

Son pisteur, véritable fée de la case, aura, entre-temps, nettoyé *fusil et carabine, et confié aux* lavandières son linge du jour. Après avoir toutefois vérifié qu'aucune mygale ou aucun petit scorpion jaune ne sera venu s'installer sous le matelas, vigilance que n'ont pas tous les pisteurs, dont, à vrai dire, ce n'est pas fondamentalement le métier.

Vers 22 heures, après avoir dégusté magrets de francolin ou de pintade, curry de phacochère et fruits exotiques, il s'en ira à nouveau prendre le repos que tout patrouilleurs de brousse est en droit d'attendre de la nuit africaine. Car demain est un autre jour, qui réclamera peut-être autant d'efforts.

Son pisteur, une dernière fois, sera venu s'enquérir de l'heure du rendez-vous matinal, préparera les munitions, s'inquiétera de la boisson à mettre au frais durant le repos. Après quoi, ayant capté sur son transistor les dernières nouvelles en provenance de Dakar, le chasseur heureux s'endormira comme un enfant.

A propos, à la Kayanga, là-bas au fin fond du Sénégal, aux portes de la Guinée, les deux meilleurs pisteurs s'appellent Boukari et Boubou. Souvenez-vous-en.

CLAUDE LAMOTTE.

Carnet de route

● **Comment s'y rendre.** Par avion bien sûr. Plusieurs lignes régulières existent desservies par plusieurs compagnies entre Paris et Dakar. En outre, des services sont effectués au départ de Mulhouse, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Marseille *si l'on passe par le canal* de Jet Tours – chasse et pêche (19, avenue de Tourville, 75007 Paris), dont Michel Maës, guide de chasse, est le directeur. Jet Tours (chasse-pêche) supervise plusieurs installations étalées entre l'Atlantique et la frontière du Mali et créées par Sénégal-chasse. A la tête de chacune de ces installations se trouve un guide de chasse professionnel responsable de la gestion cynégétique du territoire sur lequel se trouve le campement. A la *Kayanga, citée dans notre article, il* s'agit de Jacques Moreau, guide fort connu de tous les chasseurs *sénégalais.* Neuf jours de voyage, dont six de chasse, coûtent de 8 860 F à 11 900 F de Paris à Paris selon les campements et les saisons.

Les accompagnateurs sont acceptés. Le permis de chasse coûte 950 F et doit être payé en sus sur présentation obligatoire du permis français. Le passeport en cours de validité est réclamé.

● **Armes.** Il est recommandé d'emporter deux armes : l'une à canon lisse pour le petit gibier volant, l'autre à canon rayé pour le phacochère. Toutefois, l'armurerie *du camp peut louer des carabines à* qui le souhaiterait. Les calibres recommandés sont le 12 pour les *armes lisses et le 300 WM pour la* carabine. Les calibres courants européens sont tout à fait acceptables, mais il ne faut pas descendre sous le 7 millimètres pour les canons rayés. Actuellement, l'importation des munitions pour armes lisses est *interdite par le Sénégal.* On trouve à l'armurerie du camp tout ce qu'il faut comme plombs, et la cartouche coûte environ 3,30 F pièce. Pour les carabines, il est conseillé d'apporter avec soi les munitions. Dans tous les cas, une autorisation *d'entrée des armes est exigée.* L'agence que vous aurez contactée en France se charge des formalités.

● **Quand ?** La saison de chasse va pour le phacochère du 15 novembre *au 30 avril et pour le petit gibier du* 1er janvier au 30 avril. Le meilleur moment se situe entre le 1er février et le 15 mars.

● **Hébergement.** Les installations *sont constituées par des huttes,* dont les murs sont en dur avec généralement toilettes et douche *intégrées.* L'architecture est identique à celle des villages avoisinants. L'alimentation est généralement très soignée et composée *bien évidemment* de gibiers tués. Toutefois, des légumes sont servis régulièrement ainsi que du poisson dans les camps situés près des rivières. Les nuits à l'aller et au retour sont passées à Dakar au Novotel, en bordure de la petite *corniche.*

● **Santé.** Vaccination contre la fièvre jaune obligatoire. Un traitement antipaludéen préventif est souhaitable. L'infirmerie du campement peut faire face aux inconvénients intestinaux qui peuvent par ailleurs se déclarer. *Consulter également son médecin* ou son pharmacien si l'on est sensible aux changements de régime.

● **A voir.** Tant à l'aller qu'au *retour, on peut évidemment visiter* Dakar. Lors du séjour dans les campements, les excursions sur les rives de la Gambie ou de la Casamance méritent d'être faites. On peut, par ailleurs, si le séjour se déroule dans l'est du pays, visiter le Niocolo-Koba, réserve de grands *gibiers où l'on peut voir toute la* faune africaine, de l'éléphant au lion et à l'hippotrague.

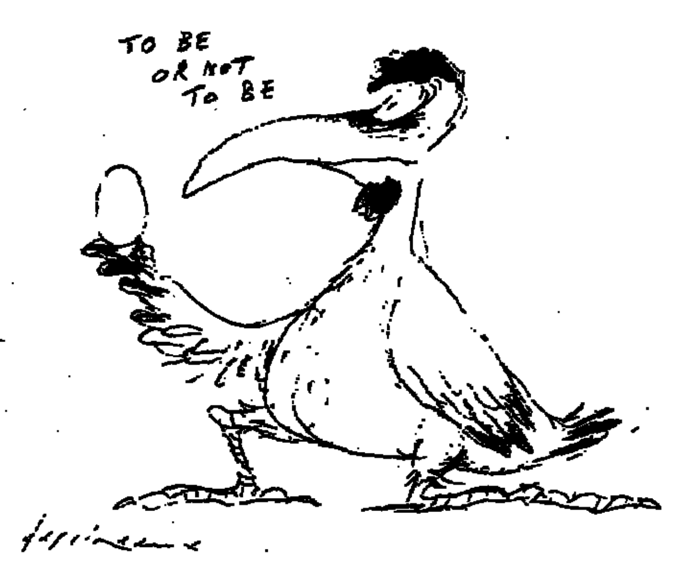
LA TABLE

Pochons-les !

FAUT-IL ou non du vinaigre dans l'eau du pochage ? Grave question. Songez que, l'été dernier, le *Times* de Londres y consacrait deux longues colonnes (« Craking Upon the Poached Egg and Vinagar Debate »). A ne pas confondre : les œufs pochés et les œufs mollets (ceux-ci *cuits* dans leur coquille) bien que leur présentation, ensuite, puisse être semblable.

Lors de la parution de l'article du *Times*, j'étais à Beaulieu-sur-Mer. Bonne occasion pour demander à Pierre Estival l'avis d'un chef faisant autorité. Sa première remarque m'enchanta : *« L'œuf poché doit être traité avec amour ! »* Mais comment ?

Eh bien ! il *faut* des œufs très frais (de première fraîcheur, dit Escoffier dans son *Guide culinaire)* et, s'ils sont au réfrigérateur, sortis au moins une heure avant. Ensuite porter à ébullition l'eau salée additionnée de deux cuillerées de vinaigre blanc par litre. Enfin casser les œufs, un à un, dans le liquide bouillant (ils doivent s'envelopper totalement dans le blanc) et laisser cuire 3 minutes. Les rafraîchir alors dans un récipient contenant eau et glaçons, les laisser refroidir, les parer, les égoutter sur une serviette (le jaune doit être pareil à celui d'un œuf coque de manière à pouvoir les réchauffer s'il s'agit d'une présentation chaude et semblable à un œuf mollet s'il s'agit d'une présentation froide).



Les recettes d'œufs pochés sont nombreuses. Elles datent souvent du dix-neuvième siècle, et l'imagination des chefs surenchérissant participent quelquefois du délire. Les œufs Daumont, par exemple, sont servis, mollets, sur un socle de gros champignons étuvés au beurre garnis d'un salpicon de queues d'écrevisses liées à la sauce Nantua puis, nappés de Nantua cannelée encore, décorés d'une lame de truffe cannelle et glaçée. Ouf ! On conçoit que pour ce genre d'exercice présentatoire les gros bonnets exigent des œufs bien parés, parfaits ovales bien lisses, *mais ils me permettront* de dire que les replis du blanc, plus anarchiques, rustiques, ont aussi belle allure nappés d'une sauce qu'ils retiennent en leurs plis comme draperie. Comme en sauce meurette par exemple.

Au *Métropole* les plus demandés sont, outre les œufs meurette (cette sauce au vin pour être bourguignonne peut être d'autres crus, rouges ou blancs) : Bénédictine (sur une croustade garnie de brandade nîmoise c'est-à-dire sans ail et facultativement *nappés d'une sauce crème*), Argenteuil (sur une purée d'asperges vertes), Bragance (sur une demi-tomate cuite au four à l'huile d'olive et nappés de béarnaise légère), Madras (sur un socle de riz et nappés de sauce au curry), *Florentine (sur épinards)*, Rivière (sur ratatouille), etc.

Shona Crawford Poole propose, selon les recettes britanniques, de servir des œufs pochés sur des « swiss rosti » (les pommes de terre sautées à la mode helvétique, si délicieuses !), sur des champignons et du bacon, et aussi sur du véritable haddock également poché, que je ne trouve plus guère sur les cartes (mais régulièrement au *Ruban bleu*, 29, rue d'Argenteuil, tél. : 42-61-47-53).

Mais le summum me paraît bien être l'œuf Toupinel. Son histoire est trop longue pour être ici racontée. Sachez seulement qu'il tire son nom d'un vaudeville et fut créé, en 1890, au restaurant *Maire*, voisin. Il s'agit de grosses pommes de terre de Hollande cuites au four, incisées de façon à en retirer un chapeau puis, à la cuillère, partie de leur chair. Celle-ci remplacée par une purée de céleri est nappée de sauce Mornay, d'une couche de maigre de jambon haché (facultative) puis d'un œuf poché nappé à son tour de Mornay poudré de chapelure et de parmesan et passé au four à gratiner. Une merveille à faire se relever feu Toupinel (c'est le titre du vaudeville). Mais sur quelle carte le trouver aujourd'hui ?

LA REYNIÈRE.

ENSEIGNE

Un goût de paprika

Où goûter, à Paris, les saveurs d'Europe centrale que d'anciens immigrés d'Ukraine ou de Moldavie et leurs familles « cultivent » avec ardeur et fidélité ? Loin de *la Tchaïka*, restaurant spacieux et élégant, *la Toison d'or* est un petit établissement farouchement géorgien, où descendants de Russes blancs et intellectuels bourgeois se consolent autour de la vodka et du samovar. Le *Paprika* nous parle de l'orgueilleuse Hongrie, et l'on y sert avec chic les vins du Balaton, et *l'Athanor*, reflet de la Roumanie, est l'endroit où déguster la viande parfumée des *mititei*.

• *La Tchaïka*, 7, rue de Lappe, 75011 Paris. Tél. : 47-00-73-61. Fermé samedi midi et dimanche. *Chic et russe.*

• *La Toison d'or*, 29, rue Castagnary, 75015 Paris. Tél. : 45-31-52-44. Fermé mardi. *Isba géorgienne.*

• *Le Paprika*, 43, rue Poliveau, 75005 Paris. Tél. : 43-31-65-86. Fermé samedi et dimanche à midi et lundi.

• *Athanor*, 4, rue Crozatier, 75012 Paris. Tél. : 43-44-49-15. Fermé lundi. *Roumain classique.*

J.-C. R.

SEMAINE GOURMANDE

Pierre Traiteur

Enseigne d'un demi-siècle et nouveaux propriétaires : c'est le changement dans la *continuité*. Les Dez sont du métier tout autant que les Nouyrigat, et la *formule est heureuse. Alors...*

On se réjouira de trouver à la carte les classiques de la petite *boîte-type, selon Curnonsky* : les pissenlits au lard œuf poché, le morteau au beaujolais, la petite marmite, l'estofinado rouergat, le bœuf ficelle et l'étonnante galette de boudin aux oignons. On aura plaisir à faire connaissance avec le merlan frit beurre d'escargot, le saint-pierre à l'oseille, le foie de veau à l'aigre doux. Sorbets et glaces sont « maison », la carte des petits et plus grands vins de prix honnête – *testez l'irancy* (80 F) ou le ladoix serrigny (120 F) – peu courants.

Service féminin bien rodé (les mêmes visages « sympa » que du temps de Guy, avec la brune Odile en plus). *En cuisine*, même continuité. Pierre Traiteur continue et ne peut, avec ce sang *neuf, que s'améliorer dans la* pérennité. Compter 250-300 F.

• *Pierre Traiteur,*
10, rue de Richelieu (1er),
tél. : 42-96-09-17.
Fermé samedi et dimanche.
Parking : Pyramides.
AE, DC, CB.

Le Petit Duc

...De Penthièvre, pour le *situer géographiquement.* Et aussi un petit nouveau dans cette vieille maison rustique, un peu bruyante aux déjeuners (mais quel charmant endroit pour les dîners *intimes* et bon enfant !). Le chef Rémy Dreux cuisine avec goût, chaque jour, *deux plats du jour* (entre 30 F et 70 F), plus de bonnes entrées, les poissons de la fraîcheur du *moment*, les viandes des Boucheries nivernaises (très succulent onglet à la fondue d'échalotes, mais pourquoi le servir tout coupé ?) et une originale compote de lapin aux abricots. Portions peut-être un peu justes et carte des vins honnête (goûtez le saumur-champigny Domaine de la Grande Vignole 1985 à 78 F). Compter 250 F.

• *Le Petit Duc,*
34, rue de Penthièvre (8e),
tél. : 43-59-15-49.
Fermé samedi et dimanche.
AE, DC, CB.

Les Messugues

C'est le nom provençal d'un arbrisseau plus connu sous *le* nom de ciste, aux fleurs blanches ou roses, ce qui est un peu la *tonalité de cette petite* maison animée par trois jeunes garçons (dont Gérard, en cuisine, a fait ses classes chez Guyvonne). Rascasse en fondue de bouillabaisse (70 F), *filets d'oie fumés* aux pommes (55 F), émincé de rognon au cahors (80 F, mais *pourquoi émincé ?*), beaucoup de desserts succulents. A noter un salon (vingt couverts) et un *menu* deux plats, fromage ET dessert, à 120 F. Bon petit endroit pour *le* soir.

• *Les Messugues,*
8, rue Léon-Jost (17e),
tél. : 47-63-26-65.
Fermé samedi et dimanche.
Parking : 102, boulevard de Courcelles.
CB.

Le Santenay

Nouveau décor (Napo*léon III*), et tout fleuri par Annick pour la cuisine de Francis (Vallot). Escargots de Bourgogne (68 F la douzaine), sole à l'orange (87 F), magnifique bourride aux cinq poissons (76 F), lapereau aux pruneaux (91 F), joue de bœuf en civet (58 F), bons desserts et, à la carte, des vins de Santenay (blanc et rouge). En attendant la mini-terrasse de l'été, vous dînerez aux chandelles pour 250-300 F, agréablement. A noter le miel proposé avec le café et un salon de quinze couverts.

• *Le Santenay,*
75, avenue Niel (17e),
tél. : 42-27-88-44.
Fermé dimanche soir et lundi.
AE, DC, CB, Eurocard.

L. R.

JEUX

échecs

N° 1215

EN PLEIN CŒUR

(Tournoi international de Poznan, 1986)

Blancs : SARWINSKY
Noirs : PRZEWOZNIK
Défense Nimzovitch.

1. d4	Cf6		15. Fa2	Tf-d8	
2. ç4	é6		16. d5!! (i)	Cxd5 (j)	
3. Cç3	Fb4		17. Fxd5! (k)	h6 (l)	
4. é3	0-0		18. Fxh6!! (m)	gxh6	
5. Fd3	ç5		19. Txé6!! (n)	Fxé6	
6. Cf3	d5		20. Dg6+	Rf8	
7. 0-0	çxd4 (a)		21. Dxh6+	Ré8 (o)	
8. éxd4	dxç4		22. Dxé6	Df4	
9. Fxç4	Cç6 (b)		23. Dg6+	Rd7	
10. a3	Fé7 (ç)		24. Cb5! (p)	Df6	
11. Dd3! (d)	b6 (é)		25. Fé6+! (q)	Rxé6	
12. Fg5	Fb7		26. Cg5+	Ré5	
13. Ta-d1! (f)	Tç8 (g)		27. Dé4 mat (r)		
14. Ff-é1	Dç7 (h)				

NOTES

a) Dans cette variante du système Rubinstein, les Noirs peuvent exercer, de plusieurs manières, une forte pression sur le centre ennemi et le réduire à un pion central isolé. L'échange des pions centraux peut être précédé de la sortie du C-D (7..., Cç6).

b) On joue le plus souvent 9..., b6 : par exemple, 10. Fg5, Fb7 ; 11. Cé5 ou 11. Dé2. Le fianchetto – D paraît ici plus souple.

ç) Après 10..., Fxç3 ; 11. bxç3 la paire de F des Blancs peut devenir dangereuse.

d) 11. Té1 est une autre possibilité. La sortie de la D est ici particulièrement efficace, premier élément du plan Fg5-Tad1 - Tfé1 qui permettra d'entreprendre une offensive au centre et sur l'aile – R. A noter que les Blancs ont un certain avantage spatial et contrôlent les cases ç5 et é5 ; leur pion isolé d4 ne représente dans cette phase du milieu de partie en aucune façon une faiblesse.

é) Une stratégie différente 11..., a6 ; 12. Fg5, b5 laisse aussi les Blancs dans une position avantageuse : 13. Fa2, Fb7 ; 14. Ta-d1, Ta-ç8 ; 15. Tf-é1. Malgré la solidité de la position des Noirs, les chances des Blancs sont réelles : 15..., b4 ; 16. Ca4, bxa3 ; 17. bxa3, Da5 ; 18. Fxf6, gxf6 ; 19. Cç5, Fxç5 ; 20. dxç5, Dxç5 ; 21. Fb1, f5 ; 22. Cg5 avec une forte attaque (Platz - Churavlev, 1958) ou 15..., Cd5 ; 16. Cxd5, Fxg5 ; 17. Cb6, Cb4 ; 18. axb4, Fxf3 ; 19. Dxf3, Dxb6 ; 20. Dg4, Fé7 ; 21. Txé6!, fxé6 ; 22. Fxé6+, Rh8 ; 23. Fxç8 (Bondarevsky - Sokolsky, 1950).

f) 13. Tf-é1 est très populaire : si 13..., h6 ; 14. Fh4, Ch5! ; cependant les Blancs répondent au mieux par 14. Ff4 : si 14..., Fd6 ; 15. Fxd6, Dxd6 ; 16. d5!, éxd5 ; 17. Cxd5, Cxd5 ; 18. Fxd5, Cd8 et les jeux sont égaux. Si 13..., Ch5 ; 14. Fd2 ; après 13..., Tç8 ; 14. Ta-d1 est fort : 14..., Dç7 ; 15. Fa2, Tf-d8 ; 16. h3, Td7 ; 17. d5! (Szabo - Van Seters, 1947). Enfin, si 13..., Ca5 ; 14. Fa2, Fxf3 ; 15. Dxf3, Dxd4 ; 16. b4.

g) Ou 13..., Té8 ; 14. Tf-é1. Peut-être faut-il déjà se défendre par 13..., Cd5 ; 14. Fxd5, éxd5 (et non 14..., Fxg5 ; 15. Fé4, h6 ; 16. d5!, éxd5 ; 17. Fxd5, Tç8 ; 18. Cxg5, Dxg5 ; 19. Cé4, Dg6 ; 20. Cd6! avec un net avantage aux Blancs (Furman - Weltmander, 1953) ; 15. Fxé7, Cxé7 ; 16. Tf-é1, bien que la supériorité positionnelle des Blancs soit claire.

h) Une position qui semble venir du Gambit – D, dans laquelle les Noirs ne doivent pas baisser leur garde. Le coup du texte, qui cède naturellement la case d8 à la T-R, est probablement une faute. La case d5 doit toujours être surveillée ; le blocage simplificateur est nécessaire : 14..., Cd5. Par exemple, 15. Fxd5, éxd5 (et non 15..., Fxg5 ; 16. Fé4, b6 ; 17. d5!) ; 16. Df5, g6 ; 17. Dxd5, Dxd5 ; 18. Cxd5, Fxg5 ; 19. Cxg5, Tf-d8 ; 20. Cé7+, Cxé7 ; 21. Txé7, Txd4 ; 22. Td-é1, Fxg2! (Pinter - Olafsson, Copenhague, 1985).

i) Cette rupture thématique intervient au bon moment, déclenchant un séisme.

j) Ou 16..., éxd5 ; 17. Fb1!, g6 (si 17..., Cé4 ; 18. Cxd5) ; 18. Txé7!, Dxé7 ; 19. Té1, Dd6 ; 20. Cb5 et le Cf6 tombe. Après 16..., éxd5 les Blancs peuvent également poursuivre par 17. Cxd5, Cxd5 ; 18. Fxd5, h6 ; 19. Fxf7+, Rxf7 ; 20. Dç4+, Rf8 ; 21. Ch4, Cé5 ; 22. Dxç7, Txç7 ; 23. Fxé7+, Rxé7 ; 24. Txé5+, Rf6 ; 25. Tf5+, Ré6 ; 26. Té1+ ou aussi par 17. Fxf6, Fxf6 ; 18. Cxd5, Fxb2 ; 19. Cg5! mais la défense 18..., Cé5 semble satisfaisante. La réplique 17. Fb1! reste ainsi déterminante.

k) Interdisant la réponse 17..., éxd5 à cause de 18. Cxd5!.

l) Une défense qui spécule sur le clouage du Fd5 mais qui ne peut réussir.

m) Et non 18. Fxé7, Cxé7 avec des suites favorables aux Noirs.

n) Sacrifice de démantèlement de la forteresse royale.

o) Si 21..., Rg8 ; 22. Fxé6 mat.

p) Coupant la fuite du R et menaçant 25. Fé6 mat.

q) Troisième sacrifice de pièce.

r) Un joli mat en plein cœur de l'échiquier.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1214
A.S. NASANIAN
« 64 », 1940

(Blancs : Rf1, Fh4, Pa2 et b5. Noirs : Rf3, Fé3, Pd5 et f2. Nulle.)

Le premier coup de cette étude n'est pas ordinaire.

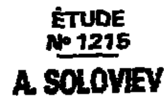
1. b6!, Fxb6 ; 2. a4, Fé3 ; 3. a5, d4 ; 4. a6, d3. On voit de moins en moins comment les Blancs vont trouver leur salut.

5. a7!, Fxa7 ; 6. Fxf2!, d2! et maintenant le pion d n'est plus arrêtable ; l'idée de pat des Blancs ne semble pas aller bien loin.

7. Fé1!, d1=C! (et non 7..., d1=D ou T à cause du pat) ; et les Blancs semblent encore perdus : si 8. Fh4?, Cé3+ et 9..., Cg2+ avec gain du F ; si 8. Fd2?, Ff2! ; 9. Fç1!, Cç3! suivi de 10..., Cé4! avec gain ; si 8. Fb4?, Cé3+ et 9..., Cç2+ avec gain du F.

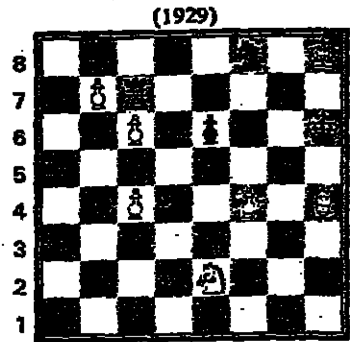
Reste une unique défense 8. Fa5!!, Ff2 ; 9. Fd2!, Fb6! ; 10. Ré1! nulle (et non 10. Fé1?, Fd4! ; 11. Fa5, Cé3+ ; 12. Ré1, Fé5! et les Blancs sont en zugzwang).

On bien 7. Fé1!, d1=F ; 8. Fh4! (et non 8. Fa5?, Ff2 suivi de 9..., Fé2 mat), Fé3 ; 9. Ré1!, nulle.



ÉTUDE
N° 1215

A. SOLOVIEV
(1929)



BLANCS (6) : Rb8, Cé2, Pb7, ç6, ç4, f4.
NOIRS (4) : Rh6, Tç7, Cf8, Pé6.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1213

UN BOOMERANG

Les psychics sont une arme dangereuse qui se retourne contre ses servants, surtout quand l'adversaire est très adroit comme dans cette donne du Festival de Juan-les-Pins de 1985 :

```
              ♠ 10 3 2
              ♥ A D 10 2
              ♦ A 6 2
              ♣ R 8 7
♠ 4                         ♠ 7 6 5
♥ R 9 3            N        ♥ V 8 6 4
♦ R D 10 8 4 3   O   E      ♦ V 9
♣ 10 5 4           S        ♣ D V 9 2
              ♠ A R D V 9 8
              ♥ 7 5
              ♦ 7 5
              ♣ A 6 3
```

Ann. : O. don. N-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
4 ♦ !	passe	4 ♠ !!	contre
passe	passe	5 ♦	5 ♠
passe	6 ♥ !	passe	6 ♠
passe	passe	passe	

Après avoir entamé le Roi de Carreau resté maître, Ouest a continué Carreau pris par l'As du mort sur lequel est tombé le dernier Carreau d'Est. *Comment Collings a-t-il ensuite joué* pour réussir ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Collings *avait laissé passer l'entame* pour « rectifier le compte ». Ensuite, quand Ouest *continua* Carreau, il aurait pu abattre son jeu en expliquant : « Si *Ouest a le Roi de Cœur et pas plus* de trois Cœurs, je fais le reste en squeezant Ouest (à Carreau et Trèfle) et Est (à Cœur et Trèfle). » Voici le déroulement du coup : trois coups d'atout, le 5 de Cœur pour la Dame, l'As de Cœur, *une coupe à Cœur* (pour que Ouest ne garde plus cette couleur) et une dernière rafale de quatre atouts :

```
                ♥ 10 ♦ 6 ♣ R 8
♦ D ♣ 10 5 4  ─────────────────  ♥ V ♣ D V 9
                ♠ 9 ♣ A 6 3
```

Sur le 9 de Pique, Ouest doit jeter un Trèfle pour garder la Dame de Carreau (sinon le 6 de Carreau deviendrait maître), *Collings* défausse le 6 de Carreau (qui n'est plus utile), et c'est au tour d'Est de mettre bas les armes : pour ne pas libérer le 10 de Cœur du mort Est doit sacrifier le 9 de Trèfle. Alors Collings tire le Roi de Trèfle et l'As de Trèfle, puis il pose calmement sur la table *son 6 de Trèfle*, la douzième levée de ce chelem qui contribua à sa victoire dans ce tournoi individuel.

L'invraisemblable capture

Remarque :

John Collings, qui participe au Festival de Juan-les-Pins depuis une vingtaine d'années, est le champion *qui a remporté le plus de victoires* dans cette épreuve, et son palmarès dans le tournoi individuel (où l'on change de partenaires toutes les deux donnes) *est exceptionnel.*

En regardant les quatre jeux de cette donne, quel est le bridgeur qui croira que le contrat de 5 Trèfles peut être réussi ? Or, si vous connaissez bien tous les secrets de la technique, vous devez faire onze levées !

```
              ♠ R 10 7 5
              ♥ A 8 7
              ♦ A 9 7 4
              ♣ 4 3
♠ V 8 3 2                   ♠ D 6 4
♥ D 9 6 5 4        N        ♥ 10 2
♦ D 10 8 3       O   E      ♦ V 6 5
♣ ---              S        ♣ D V 10 8 7
              ♠ A 9
              ♥ R V 3
              ♦ R 2
              ♣ A R 9 6 5 2
```

Ouest entame le 3 de Carreau, Sud prend avec le Roi et tire le Roi de Trèfle sur lequel Ouest défausse un Cœur. *Comment gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Les annonces les plus simples aboutiraient sans doute à 3 SA :

Sud	*Nord*
1 ♣	1 ♦
2 SA	3 SA

Mais si, sur la réponse de « 1 Carreau », Sud fait la redemande de « 3 Trèfles », le contrat final sera plutôt « 5 Trèfles » ou même « 6 Trèfles », un chelem qui a de bonnes *chances de réussir si les atouts sont* 3-2, ce qui n'était pas le cas. De toute façon, sur la réponse de « 1 Carreau » de Nord, l'ouvreur n'a aucune redemande qui soit parfaite. Celles de « 2 SA » et de « 3 Trèfles » sont en tout cas préférables à celle de... « 1 Cœur » qui paraît plus économique, mais qui est trop dangereuse.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 295

CHAMPIONNAT DU MONDE

novembre, décembre 1986
(Groningen)

Blancs : P. Caseril (Belgique)
Noirs : H. Kane (Sénégal)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	20-25		23. 30-24! (g)	19x30	
2. 32-28 (a)	17-21 (b)		24. 35x24	14-20	
3. 39-33	11-17		25. 42-38	9-13	
4. 37-32	6-11		26. 49-43	7-11	
5. 44-39	19-23!		27. 36-31	4-9	
6. 28x19	14-23 (c)		28. 32-27	11-16	
7. 42-37	21-26		29. 28-23 (h)	6-11	
8. 32-28	23x32		30. 40-35	2-7! (i)	
9. 37x28	26x37		31. 24-19 (j)	13x24	
10. 41x32	16-21		32. 38-32	25-30!! (k)	
11. 46-41	10-14		33. 34x5 (l)	3-13	
12. 41-37	1-6		34. 29x20	18x49	
13. 37-31	11-16		35. 27x18	49x36! (m)	
14. 31-26	18-22! (d)		36. 5-23 (n)	15x24	
15. 50-44	5-10		37. 39-33	13x22	
16. 35-30	13-19		38. 23-18 (o)	36-27! (p)	
17. 40-35	8-13		39. 10-37	27-43!	
18. 44-40	3-8		40. 37-31	48-25!	
19. 48-42	21-27! (e)		41. 31x4	17-22!	
20. 32x21	16x27		42. 4x31	12-18	
21. 38-32 (f)	27x38		43. 31x30	25x28!! (q)	
22. 43x32	13-18		Abandon		

NOTES

a) Sur l'acceptation du système Roozenburg, dont l'étude d'ensemble supposerait le classement préalable des quelques milliers d'analyses que les grands maîtres lui ont consacrées à ce jour *depuis la fin des années 40, les Blancs* poursuivent aussi par 2. 39-33 ou 2. 38-33. Ainsi, au tournoi d'Ijmuiden de juin 1980, dans la partie opposant T. Sijbrands (Pays-Bas) à H. Diaw (Sénégal), le début fut 2. 39-33 (14-20) ; 3. 44-39 (20-24) ; 4. 29x20 (25x14) ; 5. 35-30 (19-23) ; 6. 50-44 (14-19) ; 7. 31-26 (10-14) ; 8. 37-31 (17-21) ; 9. 26x17 (12x21) ; 10. 31-27 (21-26) ; 11. 41-37 (7-12) ; 12. 30-24 (19x30) ; 13. 34x25 (11-17) ; 14. 40-34 (14-19) ; 15. 44-40 (5-10) ; 16. 34-30 (10-14) ; 17. 30-24 (19x30) ; 18. 25x34 (14-19) ; 19. 34-30, etc. [*le Monde* du 11 octobre 1980].

Lors du championnat de Suisse 1980, le début Guignard-Moubet fut proche d'autres variantes orthodoxes : 2. 38-33 (19-23) ; 3. 42-38 (14-19) ; 4. 47-42 (10-14) ; 5. 35-30 (14-20) ; 6. 40-35 (20-24) ; 7. 29x20 (25x14) ; 8. 45-40 (15-20) ; 9. 50-45 (20-25) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28 (5-10) ; 12. 30-24 (19x30) ; 13. 35x24 (17-22) ; 14. 28x17 (11x22), etc. [*le Monde* du 27 septembre 1980].

Mais le début proche de l'orthodoxie du système Roozenburg se développe ainsi : 2. 29-24 (19x30) ; 3. 35x24 (14-19) ; 4. 40-35 (19x30) ; 5. 35x24 (10-14) ; 6. 45-40 (5-10) ; 7. 38-33 (16-21) ; 8. 31-26 (11-16) ; 9. 36-31 (7-11) ; 10. 31-27 (1-7) ; 11. 50-45 (18-23) ; 12. 32-28 (23x32) ; 13. 27x38 (14-20) ; 14. 37-32 (20x29) ; *15. 33x24, nouveau pion taquin* à 24, etc. [Smaidris-Valneris, championnat de Lithuanie, 1985, *le Monde* du 25 janvier 1986].

a) Le maître sénégalais observe le silence, alors que le maître ivoirien Kouassi, *contre le GMI néerlandais* Wiersma, lors du championnat du monde 1982, fit un choix incisif en attaquant par 2... (17-22) ; 3. 28x17 (11x22) ; 4. 37-32 (14-20) [nous entrons dans une phase se silence] ; 5. 41-37 (10-14) ; 6. 46-41 (5-10) ; 7. 39-33 (19-24) ; 8. 44-39 (14-19) ; 9. 50-44 (6-11) ; 10. 31-26 (10-14) ; *11. 32-28 (1-6)*, etc. [*le Monde* du 7 mai 1983].

c) Contrôle le centre, renforce la pression sur l'aile droite adverse et incite le conducteur des Blancs à se déclarer. Le fera-t-il ? Oui, mais à son grand péril.

d) Ce coup neutralise les effets de la présence d'un clou à 26.

e) Prolongement agressif et ici logique de 14. ...(18-22 !), ce coup interdit 20. 42-37 car 20. ...(27-32) ; 21. *38x18* (12x41), N+ et 20. 47-41 ou 20. 49-44 *en raison de* (19-24), *etc.*

f) Apparemment judicieux.

g) Ne cédant pas à un comportement frileux face au magicien sénégalais, les Blancs s'enhardissent à placer un pion taquin...

h) ... et se hissent sur des sommets vertigineux.

i) Attention, il s'agit là du premier *coup d'un mouvement tactique qui ne* compte pas moins de 14 temps !

j) C'est fini.

k) Le maître sénégalais nous offre, sur 12 temps, un inoubliable spectacle.

l) Dame blanche.

m) Des enchaînements d'une rapidité *et d'une diversité extrêmes.*

n) Ou... ?

o) Acte de désespoir pour créer des menaces par l'arrière après avoir notamment constaté que 38. 23-29 perd 38. ...(12-18) ; 39. 29x21 (16x27) ; prise de la dame, etc., +.

p) Nouvelle gerbe qui interdit, d'une part, 39. 10-4 (24-30 !) ; 40. 4x13 (27x36) ; 41. 35x24 (22-27) ; 42. 13x31 (36x30), +, et, d'autre part, 39. 10-15 (27-36 !) ; 40. 15x29 (22-28) ; 41. 33x22 (36x34), +.

q) Habib Kane, dans la lignée de vos prestigieux compatriotes, Woldouby, Baba-Sy, parmi d'autres virtuoses sénégalais, vous venez, par cette *féerie*, d'apporter un nouveau « plus » au noble jeu.

Problème S. BIZOT
(1920)

Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

Coup de dame à la case 1 exécuté par cet ancien champion du monde.

● SOLUTION : 40-34! (24x30) 34-29!. (23x34) 38-32 ! (27x29) 43-38 ! (34x32) 37x17 (12x21) 25x1 !!, dame, +.

JEAN CHAZE.

---

mots croisés

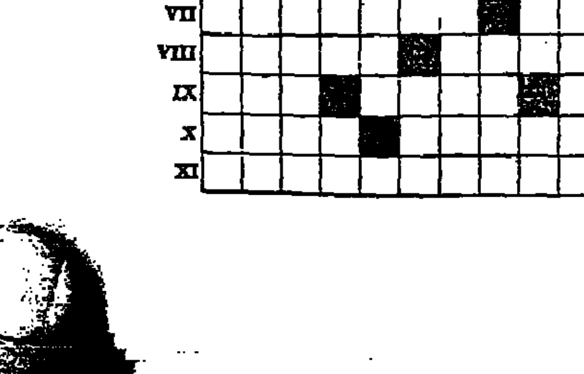
N° 444

Horizontalement

I. Signes de liberté parfois agaçants. – II. Tondent. Chante le destin de proches voisins. – III. Ce que tu fais, petit oiseau! Petite part. – IV. Calife. A votre gauche de haut en bas. – V. Pas très sophistiqué pour aller sur l'eau. A eu, ces temps-ci, du pain sur la planche. – VI. Avant le tri. On peut espérer qu'il sera bon. Répété, ça marque un triste état. – VII. Possessif. Quand on dit tout, on a affaire à un drôle de cochon. – VIII. Pour sortir. Pour entrer. – IX. Possessif. Brille au-dessus de la foule. Quand on ne veut pas. – X. Vit en Haute-Provence. Quand ils veulent bien. – XI. Passent avant le reste.

Verticalement

1. C'est ce que craignaient les cheminots. – 2. Ont du goût. – 3. En un mot sont très fâcheuses, en deux mots sont victimes d'une erreur d'aiguillage. – 4. Rivière. Grecque dans les livres, Grec au gymnase. Adverbe. – 5. Aidée par le filet. On les trouvera au bord de l'eau. – 6. Impose sa présence. Nous transporte. – 7. Dans le Parthénon. Calmé. – 8. Petit salaire. Un peu de mouvement, moteur arrêté. – 9. Se taille. Elles en ont tant vu! Article inversé. – 10. Pour qu'on ne les voie pas, ou alors, au contraire, on les étale. Un échantillon. – 11. Ne s'appelle pas ainsi chez Dante. Rivière. – 12. Provisoirement cachés.



SOLUTION DU N° 443

Horizontalement

I. Syndicalistes. – II. Pourra. Acuité. – III. Elie. Rapèrent. – IV. Cessâmes. Vrai. – V. Aspérités. – VI. Agnelle. Oi. Do. – VII. Tac. Airelle. – VIII. Ereintes. Leim. – IX. Ud. Lien. Cèdre. – X. Radiesthésies.

Verticalement

1. Spectateur. – 2. Yole. Garda. – 3. Nuisance. – 4. Dresse. Ili. – 5. Ir. Aplanie. – 6. Carmélites. – 7. Aérèrent. – 8. Lapsi. Es. – 9. Ice. Tol. Cc. – 10. Surveilles. – 11. Tiers. Eedi. – 12. Etna. Ire. – 13. Setiformes.

FRANÇOIS DORLET.

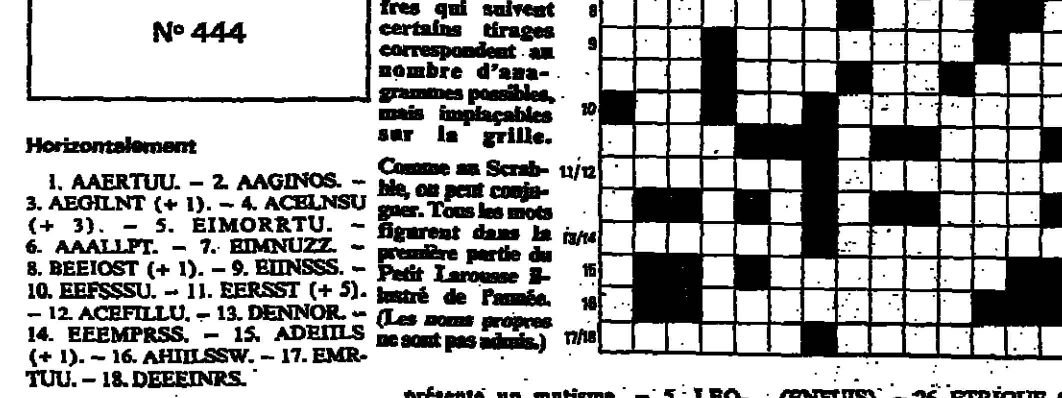
---

anacroisés®

N° 444

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (*Les noms propres ne sont pas admis.*)



Horizontalement

1. AAERTUU. – 2. AAGINOS. – 3. AEGILNT (+ 1). – 4. ACELNSU (+ 3). – 5. EIMORRTU. – 6. AAALLPT. – 7. EIMNUZZ. – 8. BEEIOST (+ 1). – 9. EIINSSS. – 10. EEFSSSU. – 11. EERSST (+ 5). – 12. ACEFILLU. – 13. DENNOR. – 14. EEEMPRSS. – 15. ADEIILS (+ 1). – 16. AHIILSSW. – 17. EMRTUU. – 18. DEEEINRS.

Verticalement

19. AMNOPST. – 20. ADIRTTU. – 21. ABEEOTU. – 22. EEELSST. – 23. EENOSST. – 24. EEGIOSTT. – 25. AAEINORT. – 26. ADIRRS. – 27. ELLNTUU. – 28. EFFIILNR. – 29. AEIIMMNS (+ 1). – 30. EEEGLSUU (+ 1). – 31. CEEORS (+ 1). – 32. CEEIRSSU (+ 4). – 33. CEIMNSU. – 34. AEEILSU. – 35. EEIMSSSX. – 36. AEIINNS. – 37. EEELMSZ.

SOLUTION DU N° 443

1. ORPHELIN. – 2. EBROUE. – 3. SEXTUOR. – 4. MUTIQUE, qui présente un mutisme. – 5. LEONINES. – 6. CURIEUSE. – 7. EUSSES. – 8. ENGAMAT (MAGENTA, MANGEAT). – 9. FONDONS. – 10. AUREOLAT. – 11. DIALYSER. – 12. BICORNE. – 13. EMACIAS. – 14. ITERATIF. – 15. INSPIREE (PINIERES, EPINIERS). – 16. ONGULEE. – 17. AEROBIC. – 18. INUSITE. – 19. PREFORME. – 20. PANDORE (PONDERA). – 21. EDIFICES. – 22. GARANTE (ARGENTA, etc.). – 23. ISOMERES (REMOISES). – 24. USINAL. – 25. INFUSE (ENFUIS). – 26. ETRIQUE (RETIQUE). – 27. OREMUS, prière (MŒURS, MORUES, REMOUS, MEROUS). – 28. SURINERA (URINERAS, RAINURES, REUNIRAS, RUINERAS). – 29. ROGUEES, qui a des œufs, pour un poisson (GOUREES). – 30. ROLLIER, oiseau bleuté. – 31. CHEMINA (MACHINE). – 32. ELEGIES (LIEGEES). – 33. ASTASIE (ASIATES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

ARTS

Une autobiographie de Kokoschka

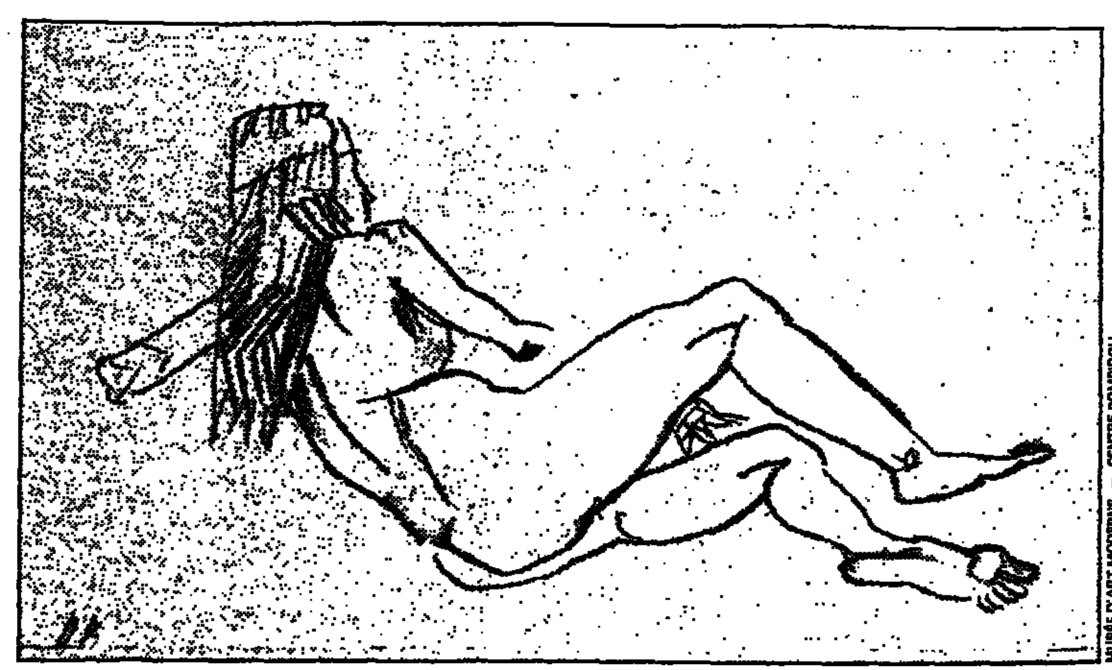
« Ma vie »

L'autobiographie d'un peintre ne saurait rendre compte de l'œuvre. Surtout lorsqu'on a attendu l'âge de la vieillesse pour raconter sa vie. Oskar Kokoschka avait quatre-vingts ans, en 1966, quand il accepta cette épreuve.

« On me dit d'écrire ma biographie, explique Oskar Kokoschka. *Que signifie une biographie ? Jongler avec des dates ? idéaliser ?... Cela signifierait écrire une histoire qui n'est pas vraie. »*

Ma Vie, qui a paru aux Presses universitaires de France, est le résultat de ce retour sur lui-même accompli par ce superbe provocateur qu'Adolf Hitler, autre peintre autrichien, qualifia d'*« artiste dégénéré »*... Mais Kokoschka – OK comme on l'appelait – était depuis longtemps habitué à être incompris par la masse et, déjà en 1908 – il y a vingt-deux ans – on lui aurait carrément refusé d'exposer si Gustav Klimt n'avait pris sa défense devant ces messieurs du jury : *« laissez ce garçon se faire déchirer par la presse, s'il le souhaite »*, avait plaidé le président de la « Sécession » qui avait prédit ce qui arriva.

« Le public viennois appela ma salle le « cabinet des horreurs » et mon œuvre devint l'objet de la moquerie générale », écrit Kokoschka. Pourtant, une sculpture, qui était un autoportrait figé dans un cri violent, la bouche grand ouverte, fut achetée par Adolf Loos qui devint alors son mécène et qui lui acheta ses tableaux *« non pas dans l'intention d'en faire collection, mais pour m'empêcher, quand je manquais de toiles neuves, de peindre par-dessus des tableaux achevés »*. C'est aussi grâce à Loos qu'il fera la connaissance de Herwarth Walden qui publiera ses dessins dès le premier numéro de la revue *Der Sturm*.



Nu étendu, vers 1910

MUSÉE D'ART MODERNE – CENTRE POMPIDOU

En 1903, il fit jouer sa première pièce : *Meurtrier, espoir des femmes*. *« L'affiche* (reproduite sur la couverture de *Ma Vie) mit les Viennois en rage, but que je poursuivais (...) Les comédiens devaient adresser en mon nom une provocation au public, car les insultes que je pouvais lire tous les jours dans la presse m'avaient rendu amer. Me voyant traité comme un criminel, je me fis raser le crâne. »* Le scandale était énorme. *« On m'appelait « artiste dégénéré »* (déjà !), *« l'effroi du citoyen », « corrupteur de la jeunesse », « fleur de pénitencier »...*

Ses portraits non plus ne remportent pas l'adhésion générale. *« Ce qui choquait la société dans mes portraits, c'était que je tentais de deviner dans un visage, dans un jeu de physionomie, dans les gestes, afin de restituer tout cela dans le langage imagé. »* Mais Karl Kraus, le directeur de l'importante revue *Die Fackel*, peu intéressé par les arts plastiques, accorde son amitié à cet homme qui savait si bien mettre en rage l'establishment.

Les charmes d'Alma Mahler

Quand il succombe aux charmes d'Alma Mahler, la veuve du compositeur, Kokoschka a vingt-six ans ; il ne nous dit presque rien sur cette passion, la grande passion de sa vie, dont nous connaissons les versions admirables de *La Fiancée du vent* qu'il achève en 1914 après la rupture.

Engagé volontaire, il sera grièvement blessé en 1915 en Galicie, s'installera à Dresde où, pour conjurer le souvenir d'Alma, il se fait confectionner une poupée qui lui ressemble, grandeur nature. Il l'appelle *« la femme silencieuse »*... Il raconte comment il voulut mettre fin à l'existence de sa compagne lors d'une orgie au cours de laquelle la poupée perdit la tête et fut arrosée de vin rouge.

Le lendemain matin, les policiers demandèrent à voir *« le cadavre »* et trouvèrent *« la poupée étendue, comme inondée de sang, la tête arrachée »*. *« Même les policiers ne purent s'empêcher de rire, mais ils prirent quand même mon nom parce que j'avais troublé l'ordre public. »*

A Paris, il fera la connaissance de Nancy Cunard qui *« vivait avec un Noir couleur charbon qui la battait la nuit et lui faisait tellement de bleus que je ne pouvais les compter quand elle venait poser le matin. Elle était cependant satisfaite et heureuse d'être l'une des premières à lutter pour les droits des gens de couleur »*, se souvient-il dans ce drôle de livre où l'on retrouve, malgré une certaine sécheresse de ton due à l'éloignement du souvenir, une moisson d'images décrites par quelqu'un qui saisit le monde avec ses yeux et nous donne, assourdi, l'écho de sa peinture et de son époque.

NICOLE ZAND.

★ *Ma vie*, par Oskar Kokoschka. Traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Presses universitaires de France, 336 pages, 160 F.

★ Vient de paraître en anglais : *Oskar Kokoschka. A life*, par Frank Whitford. Atheneum New-York, 221 pages, £ 21,95 dollars.

L'atelier Lacourière et Frélaut au SAGA

Un haut lieu de création graphique

Un des hauts lieux de la création graphique et qui n'entend pas vivre sur un passé prestigieux. Il expose au SAGA.

Rien n'échappait à l'œil de Picasso, même pas cette porte ouverte, quand il déambulait, un jour de 1930, sur les pentes de Montmartre. Fermée, il aurait aussi bien pu regarder à l'intérieur : elle était vitrée, la porte. L'intérieur c'était, c'est toujours, un atelier de gravure avec ses presses à bras et tout son matériel, que Roger Lacourière avait installé l'année précédente et mis à la disposition des artistes pour qu'ils y gravent leurs cuivres et surveillent leurs tirages. Picasso fut séduit, conquis. On connaît la suite. La suite, ce fut justement, entre autres, la prestigieuse *Suite Vollard*, cent eaux-fortes qui ont demandé trois ans de travail.

Picasso amena donc l'éditeur Vollard, qui amena Rouault et l'éditeur Skira, qui amena Matisse... De fil en aiguille, ou plutôt de pointe en burin, presque tout l'art contemporain semble s'être donné rendez-vous 11, rue Foyatier, dans ce haut lieu de la création graphique. Les graveurs chevronnés ont côtoyé les peintres et sculpteurs novices en la matière, que les taille-douciers initiaient gentiment aux dures contraintes de ces techniques.

Les vétérans des années héroïques

Nombreux sont ceux qui ont en mémoire l'éblouissant défilé de vedettes que fut l'exposition de 1979 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour fêter les cinquante ans de l'atelier « Lacourière et Frélaut » : deux cent vingt noms choisis en bonne partie parmi les plus grands, auteurs d'estampes ou illustrateurs de chefs-d'œuvre bibliophiliques, dont les neuf ouvrages qui éternisent la « conjonction Iliazd-Picasso », tels *la Maigre* d'Adrian de Monluc ou *le Frère Mendiant*. Iliazd, pseudonyme d'Ilia Zdanevitch (1894-1975), Géorgien au passé tumultueux, animateur de toutes les avant-gardes, poète et typographe génial, avait réalisé avec Picasso, et avec la contribution de douze autres artistes majeurs, un somptueux hommage à Lacourière : *Rogelio Lacourière, pêcheur de cuivres* (1968).

Hommage posthume : Roger Lacourière était mort en 1966. Fils et petit-fils de graveurs, né en 1892, il était revenu à la profession familiale après avoir, pendant cinq ans, arpenté les forêts du Gabon en quête de bois destinés à la fabrication des hélices d'avion... Avant de s'installer un peu plus haut sur la butte, il travaille à la Roseraie, boulevard Rochechouart, pour sa sœur Anne, qui épousera plus tard le graveur Joerg Ortner et rejoindra la rue Foyatier en 1958. Cette année-là, Roger a dû céder la direction de l'atelier à Jacques Frélaut, son aide depuis 1942, son chef d'atelier depuis 1947, et à son frère Robert, venu le rejoindre en 1955. Actuellement, le second reste seul sur la brèche, Jacques ayant pris sa retraite.

La chaude et vivante ambiance de la maison est demeurée la même, l'amicale entente entre artistes et artisans s'est perpétuée. Aux vétérans des années héroïques – les Dali, Derain, Fautrier, Laboureur, Marcoussis, Miro – se sont ajoutés Alechinsky, Altmann, Braque, Chagall, Dominguez, Max Ernst, Giacometti, Ubac, Vieillard et des dizaines d'autres. Et pour trop peu de temps, l'admirable graveur Jean Frélaut (1879-1954), père de Jacques et de Robert.

Et puis il y a ceux qu'on peut appeler *les permanents puisque*, depuis 1951, la maison ne se borne pas à offrir ses services. Proche collaboratrice de son mari, Madeleine Lacourière a créé, cette année-là, ses propres éditions d'estampes originales. Le catalogue est riche et ne cesse de s'enrichir. Il va des artistes qui « rassurent » à ceux qui dérangent : de Germaine Richier, Jacques Hérold, Zoa Wou-ki, Hartung, Schneider, Soulages, aux jeunes qu'on a vus, qu'on voit et qu'on verra pour quelques jours au Grand Palais et longtemps dans la galerie Lacourière-Frélaut, ouverte sous la direction d'Henry Bussière (1) et réservée aux œuvres sur papier. Y sont exposés : Louis Cane, Pierre Collin, Miguel Condé, Dado, ou les déchirantes eaux-fortes de Zoran Music d'après les dessins rapportés de Dachau : *Nous ne sommes pas les derniers*.

Inaugurée le 16 octobre dernier, la galerie saluait la mémoire de Madeleine Lacourière, décédée le 26 juillet 1986, elle qui déjà, l'année du cinquantenaire, avait créé le prix Lacourière décerné chaque année à un graveur en taille-douce sous l'égide de la Fondation de France.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris.

Bonnard sur papier

Est-ce parce qu'il a aimé la couleur avant toute chose que Bonnard est un dessinateur confus, un dessinateur qui semble détester le trait et le contour au point de les laisser se perdre dans un désordre de lignes illisibles ? Quand il cherche l'esquisse d'un tableau, il se contente d'indiquer les masses et les surfaces essentielles, indifférent aux détails. A quoi bon les examiner puisque, sur la toile, l'expansion des couleurs doit finir par les effacer ?

Reste le plaisir de mesurer les différences entre le croquis et l'œuvre achevée, plaisir érudit, ou celui de suivre le jeu des influences, quand Bonnard, vers 1895, s'efforce de retenir à la fois les leçons de synthétisme de Gauguin et l'exemple du maître Degas. Du modèle à l'élève ont disparu la roideur, le sens de l'exact qui fait le génie des *Danseuses* ou des *Baigneuses*. C'est du Degas tremblé, pourrait-on dire, qui n'est jamais meilleur que dans l'instantané, profil de passant ou saut d'un chat blanc, quand Bonnard se dégage de ses contemporains et dessine par distraction. Il n'empêche : on est loin de Matisse, grand dessinateur celui-là.

Des œuvres sur papier d'artistes contemporains accompagnent les carnets de Bonnard. Ce serait peu dire qu'à de très rares exceptions, elles ne soutiennent pas la moindre comparaison. De tels rapprochements feraient vite accorder crédit à la triste doctrine de la décadence moderne.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac, jusqu'au 10 mars.

« Negripub » à la bibliothèque Forney

Quand le Blanc rira jaune

Le thème était trop beau, trop évident, pour qu'on ne craigne pas le pire. Fatale erreur : l'exposition *Negripub* que propose la bibliothèque Forney allie la simplicité à l'exhaustivité, l'intelligence à la discrétion, et l'amusement au sérieux. On s'attendait à Banania. On l'a, dans toute sa splendeur, mais on a aussi un sage développement sur l'image du Noir dans la littérature occidentale. On espérait les fastes du cirage, les joies de mille un chocolats et d'autant de cafés, sans compter les lessives, familières des contrastes. Rien de tout cela n'est oublié, mais tout est honnêtement classé, regroupé et lisiblement présenté, malgré les trop faibles moyens de Forney. Les explications y sont sobres, toujours présentes et nutritives.

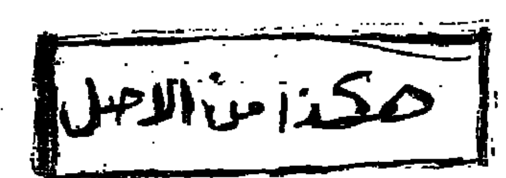
Dans ces conditions, l'évolution de l'image du Noir, les déformations et les outrances, les attendrissements et les récupérations s'ordonnent selon une trame limpide jusqu'aux milk-shakes blanc-noir-jaune-rouge d'une génération qui songe enfin à intégrer son racisme au chapitre de l'histoire. Encore faut-il le comprendre, ce racisme, en saisir les expressions alambiquées : c'est ce à quoi peut contribuer *Negripub*. Sans prétendre l'expliquer, l'exposition en livre un riche catalogue, accessible aux enfants, et même aux grandes personnes les plus bornées.

Un indispensable complément à cet ensemble était l'autre versant de l'image du Noir : celui *d'une publicité dont il n'est pas* le thème ou le motif, mais le destinataire. Publicités faites par des Blancs ou par des Noirs, ou par des Noirs pour eux-mêmes : le *catalogue américain est, sur ce* plan, inépuisable. Dans l'exposition, ce versant apparaît à travers des documents-vidéo, passionnantes publicités venues des quatre coins du monde. Elles ne sont présentées que les jours pairs, les jours impairs étant consacrés à des films sur l'affiche.

Restera à traiter, un jour, l'image du Blanc dans la publicité. Vaste sujet dont les ridicules et les gloires contribueraient sans doute aussi à *remettre les pendules à l'heure*.

F. E.

★ *Negripub*, l'image des Noirs *dans la publicité, bibliothèque* Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, de 13 h 30 à 20 heures, sauf dimanche et lundi. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 mars.



Culture

Ouverture de la Maison de l'architecture

L'exposition des quarante

L'architecture avait déjà son institut, rue de Tournon. Sa création, il y a quelques années, *répondait alors au sentiment*, tragiquement national, que la qualité de la construction, c'est-à-dire l'architecture elle-même, s'en était allée de notre belle contrée, laissant la place à une promotion stérile. Dans la foulée, M. Valéry Giscard d'Estaing avait même souhaité la création d'une école supérieure apte à former des super-maîtres d'œuvre, sortes d'énarques de l'art de bâtir.

Le projet devait faire long feu, mais, l'Institut aidant peu ou *prou, l'enseignement ordinaire* des UP (1) s'efforçant d'être moins aveuglément dogmatique *et un peu plus ouvert aux choses* de l'esprit, on a assisté à un renouveau d'intérêt pour les vertus cardinales du métier : l'invention, l'exigence, le sens du détail autant que de l'espace, enfin un brin d'humanité...

Et voici l'ordre des architectes, qui incarnait toute la poussière du métier, qui assurait l'entretien quotidien du mandarinat et *encourageait avec un large sourire* toutes les formes du clientélisme politique, voici que l'ordre aussi *se livre aux joies du lifting.* Pour montrer concrètement sa nouvelle jeunesse, il a ouvert, le 11 février, une maison de l'architecture, qui regroupe une belle salle d'exposition, un centre de documentation et tous les services dont chacun peut avoir besoin pour se diriger dans la jungle de la construction (2).

L'initiative de l'ordre précède de quelques mois la campagne d'information en faveur de l'archi*tecture que M. Pierre Méhaigne*rie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire *et des transports*, a l'intention d'engager dès 1987. Une campagne qui, si elle parvient à s'adresser à l'ensemble des Français et non aux seuls maîtres d'œuvre ou d'ouvrage, pourrait venir conforter la légère amélioration de l'image de l'architecte (et de l'architecture) dans l'esprit du public. L'ordre a eu en *effet* l'heureuse idée de faire effectuer par IPSOS un sondage sur cette image en 1987 (3).

Selon ce sondage, 48 % des *Français déclarent s'intéresser à* l'aménagement des villes (contre 39 % en 1975). Cependant, pour la plupart, le terme d'*architecture* renvoit au passé, 24 % seulement pensant aux constructions modernes et... 19 % aux grands travaux. Si l'architecture des équipements sportifs (75 %), des bureaux (59 %), des bâtiments publics (53 %), semble s'être *améliorée, les immeubles* d'habitation provoquent 45 % de franche grimace. Mais c'est quand *même aux architectes que* les Français souhaiteraient voir donner davantage d'influence (34 %), plutôt qu'aux usagers ou au maire (19 %). Enfin, pour la plupart des Français, les architectes sont d'abord coûteux, ensuite techniciens, enfin artistes. En 1975, les architectes se contentaient d'être et coûteux et techniciens.

Voilà un singulier progrès. Pour nous en convaincre tout-à-fait, la première exposition de la Maison *de l'architecture, exposition purement* photographique, est consacrée à quarante réalisations de *quarante architectes* âgés de moins de quarante ans (4). Le chiffre ne vient pas du hasard, *mais, là encore, des statistiques* : un 1976 il y avait environ dix mille architectes inscrits à l'ordre.

En 1986, ils étaient plus de vingt trois mille, dont près de la moitié ont moins de quarante ans. Chômage et perte du pouvoir d'achat sont la conséquence matérielle de ce brillant développement et la compétition est pour le moins sévère. En contrepartie, une plus grande imagination, un plus grand souci de la qualité, se manifestent partout en France. L'imagination ne signifie pas à tout coup le génie, mais plusieurs réalisations de nos *quarante* donnent un joli coup d'optimisme.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Unités pédagogiques d'architecture.

(2) Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 40-70-01-65. Ouvert jusqu'au 15 avril, de 13 heures à 18 heures, du mardi au vendredi et de 11 heures à 17 heures, le samedi.

(3) Sondage effectué auprès d'un échantillon national de neuf cents personnes représentatif de la population de quinze ans et plus, entre le 7 et le 12 janvier (méthode des quotas).

(4) Jusqu'au 15 avril.

THÉÂTRE

« Les Désossés », de Louis-Charles Sirjacq

Drôle de comédie

Soit le trio classique de la comédie, voire du vaudeville : une femme, son amant, mais – en lieu et place du mari, *décédé* – un *fils, lui*-même couvé par trois charmantes triplées. Il aime la plus sexy, qui ne l'aime pas, mais est aimé follement par la plus sage... Grandi sous l'aile généreuse de sa maman, il collectionne les ossements – comme papa – et décide de prendre son envol, de partir en voyage dans le désert. Sa mère, pour ne pas se laisser abattre, part elle aussi en voyage avec son amant. Elle règle auparavant quelques problèmes (son testament, sa santé, sa coupe de cheveux) prétextes à *entrées et sorties* successives d'un notaire, d'un médecin, d'un coiffeur. Le tout se joue en un lieu *unique, surveillé d'un œil glauque* par des poissons rouges évoluant avec grâce dans un aquarium serré *dans la verrière – un décor de Syl*vie Delbon dont la pièce maîtresse est un large canapé rouge transformable digne de Tati – *le cinéaste.*

L'an passé, Sophie Loucachevsky mettait en scène *Madame de Sade*, de Mishima. Cette fois, elle a eu envie d'une comédie créée au début de l'année au Centre culturel français de Milan.

Sophie Loucachevsky a réglé le spectacle au quart de tour. Il y a de bons mots faciles, un carton à chapeaux encombrant, des déplacement aberrants, des robes impossibles... Les comédiens jouent à jouer la comédie et, passe par un joli tour de passe-passe, ils sont quatre sur scène, pour neuf personnages. Crâne rasé, le geste impeccable, Ged Marlon change de rôle comme de chemise et il est formidable. L'ex-« aviateur » (avec Farid Chopel) endosse avec un bonheur égal le costume du notaire coincé, un tantinet lubrique, celui du médecin saisi de démangeaisons soudaines, les ciseaux, les façons maniérées du coiffeur, puis la béatitude de l'amant subjugué par le tempérament explosif d'Irène, la mère (Maïté Nahyr). Anne Benoît – les triplées à elle seule – couve Jean (Christophe Odent), le fils qui voyage dans sa tête, qu'il a d'ailleurs un peu fêlée. On ne sait jamais très bien où la pièce de Louis-Charles Sirjacq va nous mener, mais, en si drôle compagnie, on y va, de bon cœur.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre national de Chaillot. Salle Gémier. Jusqu'au 22 février.

● **L'hommage à Louis Jouvet,** acteur de cinéma, organisé par les Acacias Cinéaudience, a remporté un grand succès *public. Prévu* jusqu'au 10 février, il est prolongé pour au moins trois semaines, dans la même salle, *Reflet Médicis*, 3, rue Champollion, 75005 Paris. Tél. : 43-54-42-34. La sélection de films reste, *pour l'instant*, inchangée.



DANSE

Patrick Dupond et le Ballet-Théâtre de Nancy

Le danseur seul

Dans le Grand Théâtre archi plein, des applaudissements en rafales et des commentaires animés ont accueilli le nouveau programme du Ballet de Nancy.

Avec une souplesse de chat, Patrick Dupond, artiste invité, se projette entièrement dans *Symphonie pour un homme seul.* Il est encore plus à l'aise dans Waslav, conçu spécialement pour lui par John Neumeier, et s'identifie totalement à Nijinsky, marionnette cassée, coupé des autres, retranché *dans la folie. Marginalisé* à l'Opéra de Paris, Patrick Dupond est devenu par la force des choses un compagnon errant. Accueilli en *« guest »* dans le monde entier, il aime danser avec la troupe de Nancy, qu'il juge sympathique et motivée et où il a trouvé deux excellentes partenaires, Alexandra Wells et Nancy Raffa (1).

En quelques années, cette troupe a fait de très grands progrès. Elle est capable de s'adapter à des styles variés allant de Lifar à Moses Pendleton. Elle a fait merveille dans *Elemens*, une création mondiale compo*sée pour elle par* Bertrand d'At, chorégraphe de vingt-neuf ans, passé par le conservatoire de Dijon, Mudra, et aujourd'hui *assistant* de Maurice Béjart. Sur la musique alerte de Jean Fery Rebel, disciple de Lulli, il a imaginé une suite d'entrées dans le goût du baroque réactualisé avec humour. C'est à la fois le divertissement exotique des bons sauvages et *la Guerre du feu*, un *contraste* savant entre des pas sophistiqués et des danses viriles, des personnages raides comme des Menines en *costume* à tonnelets et des couples emportés dans des assauts primitifs.

MARCELLE MICHEL.

(1) *En mars, le Ballet part en tournée* avec Patrick Dupond au Canada, aux Etats-Unis, au Japon. En août, ce *sera l'Europe, avec Rudolf Noureev* cette fois.

Six New-Yorkais à Paris

Geste noir

Aux Etats-Unis comme en Europe, une nouvelle danse a pris son essor dans les années 80. En réaction contre le minimalisme, elle *se caractérise par le retour du per*sonnage, par l'utilisation du récit et par une correspondance étroite avec *la musique. D'où l'apparition d'un* groupe de chorégraphes qui se perçoivent à la fois comme noirs et post modern. Ils se rattachent à une nouvelle culture noire américaine, celle qui a produit, entre autres, le film *Nola darling n'en fait qu'à sa tête.*

Six de leurs animateurs, piliers de la *Kitchen, sont programmés* au Centre américain pour des solos et des duos. Blondel Cummings est déjà venue au Festival de Nancy en 1981. Elle présentait une suite de moments de la vie d'une femme noire américaine, son conditionnement social, ses efforts pour communiquer, exister. Bebe Miller est une formidable danseuse. Soliste chez Dana Reitz et Nina Wiener, elle a créé sa propre compagnie en 1985. Elle travaille sur l'énergie du mouvement qu'elle tente de sortir de l'abstraction par une mise en situation théâtrale.

Iawole Willa Jo Zoller a formé une troupe au nom révélateur : les Femmes de la jungle urbaine. Spécialiste du jazz et du blues, cette grande bringue athlétique s'est tournée vers les sources africaines de la musique et de la danse pour élargir son langage : *« J'interroge la lutte, le développement et la transformation de l'esprit humain. »* Ralph Lemon a été formé chez Viola Farber, d'où son goût pour la danse abstraite, qu'il pimente d'enjolivements, de « frivolités » d'un effet provocant. Il s'intéresse aussi au conte folklorique, dont il utilise la structure narrative comme moyen chorégraphique (*Folktales*). Fred Holland et Ishmael Houston-Jones travaillent souvent ensemble. Le *premier vient des arts plastiques et* utilise beaucoup la musique, le film, pour créer une ambiance théâtrale. Le second pratique volontiers l'improvision pour extérioriser des idées nettement engagées.

L'engagement politique, plus ou moins avoué, est le point commun *entre tous ces chorégraphes.* Leur façon de poser le problème des Noirs aux Etats-Unis est très différente des *revendications violentes* de l'époque du Black Power. Elle repose sur la pratique de l'ironie, du persiflage. *Ainsi,* dans *Cow Boys Dreams and Ladders*, Houston-Johns et Holland reprennent les stéréotypes hollywoodiens du western avec des interprètes noirs, donnant à entendre que les Noirs ont participé à l'aventure américaine sans que jamais leur existence soit reconnue.

Transparence de l'homme de couleur, notion que Houston-Johns pousse jusqu'à l'absurde dans son solo *In the Dark.* Il est un homme noir dansant dans le noir. Mais le verrait-on plus à la lumière ? N'est-il pas victime d'un phénomène de cécité collective ?

MARCELLE MICHEL.

★ Centre américain, 261, boulevard Raspail. 21 heures. Spectacle constitué en deux parties, chacune étant donnée quatre fois entre le 11 et le 18 février.

Communication

La polémique sur le prix de TF 1

Le ministère des finances précise les conditions de cession de la chaîne au bout de dix ans

Le ministère de l'économie et des finances dément l'étude par le gouvernement d'une convention visant à aménager les conditions de vente de TF 1. Le cabinet du ministère de la culture et de la communication avait pourtant laissé entendre, depuis deux jours, que les candidats à la reprise de la *chaîne pourraient se voir offrir* quelques garanties en cas de non-renouvellement de leur autorisation au bout de dix ans (*le Monde* du 13 février).

Au cabinet de M. Edouard Balladur, on précise que la cession de 50 % du capital de TF 1 à un groupe *de repreneurs « ne peut faire l'objet d'aucune garantie autre que celle de l'existence des titres cédés ».* De même, on affirme que, contrairement aux souhaits de certains candidats, le futur propriétaire de la chaîne ne peut espérer un régime particulier d'amortissement.

En revanche, le cabinet de M. Balladur apporte des éclaircissements nouveaux sur les conditions de cession du capital de TF 1 au bout de dix ans. Si la Commission nationale de la communication et des libertés décide de retirer l'autorisation et désigne un nouveau *repreneur, celui-ci sera tenu* d'acheter 100 % du capital de la chaîne à l'exception des actifs corporels (studios, programmes) qu'il est libre de reprendre ou non. C'est une expertise commandée par la CNCL qui fixera le montant de l'achat en fonction du potentiel *d'audience acquis par* TF 1.

Cette disposition pourrait rendre *plus difficile* le changement de propriétaire de TF 1. Supposons que, dans dix ans, la chaîne soit évaluée comme aujourd'hui 4,5 milliards de francs dont 500 millions d'actifs corporels. Ce n'est pas 3 milliards (50 % du capital augmenté de la prime de contrôle) mais 4 milliards que devrait mettre sur la table un éventuel repreneur. A moins que des petits porteurs et le personnel, qui représentent 50 % du *capital*, n'acceptent d'échanger leurs actions contre des actions de la nouvelle société.

En expliquant qu'une éventuelle cession *de TF 1 tombera sous le* régime commun des sociétés cotées en Bourse et non plus sous celui défini par la *loi* sur l'audiovisuel, le ministère de l'économie et des finances cherche à rassurer les candidats sans reculer pour autant sur les principes.

En bonne logique libérale, tout dépendra de l'exploitation de la chaîne pendant dix ans. Si TF 1 garde sa place de première chaîne et augmente son audience, sa valeur risque d'être dissuasive pour un nouveau propriétaire. Si la concurrence, l'arrivée de nouveaux *médias rognent* cette audience, les actionnaires majoritaires, écartés par la CNCL, auront fait une fort mauvaise affaire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les difficultés de la télévision américaine

CBS et ABC annoncent des résultats en baisse

La chaîne américaine CBS annonce une baisse de 78 % sur ses bénéfices pour le dernier trimestre 1986. Un résultat qui pèse lourd sur l'équilibre du groupe, dont les activités en télévision représentent plus de la moitié des revenus. Grâce au chiffre d'affaires record de la division disques et à la vente du département d'édition scolaire, CBS réalisera tout de même sur toute l'année dernière un bénéfice de 190 millions de dollars, en baisse de seulement 1 %.

Mauvais résultats aussi pour le réseau ABC, qui enregistre une perte d'environ 75 millions de dollars pour 1986. Là encore, ce sont *les autres activités du groupe* – racheté l'an dernier par Capital Cities – qui compensent les pertes de la télévision et permettent de dégager un bénéfice de 181 millions de dollars. Seul NBC devrait finir l'*année avec un résultat bénéficiaire* en télévision.

Les grands réseaux ne sont pas les *seuls* à connaître des difficultés économiques. La crise touche aussi les stations indépendantes qui se vendaient, il y a deux ans encore, à des montants records. Le groupe de stations Grant Broadcasting vient de déposer son bilan, laissant une ardoise de 24 millions de dollars. Soixante-six stations sont en vente et vingt-six connaissent de sérieuses difficultés. Lorimar, le producteur de « Dallas » vient de renoncer à racheter les dix stations de télévision du groupe Storer pour 1,4 milliard de dollars.

Tous les opérateurs doivent faire face à une stagnation persistante des investissements publicitaires. De plus, l'audience des réseaux nationaux et des stations indépendantes diminuent face à la poussée des chaînes thématiques sur le câble.

Les perspectives de reprise écono*mique étant encore lointaines*, les télévisions américaines prévoient une année 1987 des plus moroses avec une *croissance limitée* à 3 % ou 4 % des recettes publicitaires. Or, parallèlement, les coûts de production, eux, ne cessent d'augmenter. Pour faire face à cette mauvaise conjoncture, les grandes chaînes nationales tentent de réduire les prix d'achat des programmes en demandant au studio hollywoodien de partager les risques de déficit.

J.-F. L.

A 2 et FR 3 malades du soupçon

Une lettre de M. François Ponchelet

M. François Ponchelet, rédacteur en chef du journal de 20 heures sur Antenne 2, nous apporte les précisions suivantes après la parution de notre enquête dans le Monde *du 13 février*, « A 2 et FR 3, malades du soupçon » :

« Je me permets d'indiquer à vos lecteurs que passer de la rédaction en chef du « Journal de 20 heures » d'Antenne 2 à celle de « *Télé-Matin* » n'est certainement pas une promotion.

» Si j'envisage d'accepter, *« sans qu'il ait été besoin de me torturer »*, c'est parce que je n'ai pas le choix et que le lancement d'une nouvelle formule de « Télé-Matin », plus riche en informations et éditoriaux, me semble une expérience professionnelle intéressante.

» Je tiens cependant à préciser, comme je l'ai fait vendredi dernier devant la rédaction au grand complet, que, avant de donner une réponse définitive, j'ai demandé des garanties sur le maintien des actuels présentateurs du « Journal de 20 heures » après mon départ.

» Dans le cas contraire, je serais bien obligé de constater que mes craintes, sur la volonté de démanteler par étapes l'équipe que je dirige depuis deux ans, étaient fondées. Nous le verrons dans les mois qui viennent. J'espère me tromper. »

Pour se mettre en conformité avec la loi

M. Murdoch abandonne ses stations de radio et de télévision en Australie

La gigantesque bataille déclenchée, il y a un mois, par M. Rupert Murdoch pour prendre le contrôle du groupe de presse Herald and Weekly Times (*le Monde* du 20 janvier) débouche sur une grande restructuration de l'audiovisuel australien. Pour se mettre en conformité avec la loi qui limite les investissements étrangers dans l'audiovisuel, M. Murdoch – devenu depuis deux ans citoyen américain pour s'emparer de la Twentieth Century Fox – a dû se résoudre à vendre ses stations de radio et de télévision.

Elles ont été cédées pour 842 millions de dollars australiens (*environ* 563 millions de dollars américains) au groupe Westfield Capital pour le compte d'*une de ses filiales*, Northern Star Holdings. Dans le même temps, le groupe Herald and Weekly Times, qui possédait une *station de* télévision à Melbourne, l'a vendue au groupe Fairfax.

M. Murdoch abandonne donc totalement l'audiovisuel australien pour se concentrer sur la presse écrite dont il contrôle désormais les deux tiers du marché. Excellente opération financière, selon les analystes, puisqu'il économise ainsi un peu plus de 1 milliard de dollars sur le montant initial de son OPA. Après le retrait de M. Murdoch, quatre grands groupes *se partagent* le marché de la télévision australienne.

M. James Fairfax contrôle désormais trois stations à Melbourne, Sydney et Brisbane. M. Robert Holmes à Court, qui a tenté en vain de racheter les actifs audiovisuels de M. Murdoch, devra se contenter de deux stations à Perth et Adélaïde. M. Alan Bond possède le réseau le plus important puisqu'il vient de racheter deux stations à Sydney et Melbourne, qui s'ajoutent à celles qu'il possédait déjà à Brisbane et à Perth. Enfin, Northern Star fait son entrée sur le marché grâce aux deux stations de M. Murdoch à Sydney et à Melbourne.

J.-F. L.

● **M. Lionel Jospin se « scandalise » d'une possible attribution de la « 5 » à M. Robert Hersant.** – Le premier secrétaire du PS invité, jeudi 12 février, de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, s'est déclaré *« complètement scandalisé »* par une éventuelle attribution de la cinquième chaîne à M. Hersant. *« Ce serait la première fois,* a-t-il ajouté, *qu'on accorderait une chaîne à un député dont on sait qu'il contrôle un petit groupe de dix parlementaires qui sont, eux-mêmes, ses obligés ou ses salariés. »* Pour ce qui concerne la privatisation de TF 1, le premier secrétaire du PS a estimé que le gouvernement *« maîtrise mal ce dossier »*. En ce qui concerne la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), il a fait remarquer que le problème était de *« savoir si cette instance tenait à sa propre dignité collective et à son indépendance ».*

Poursuite du programme TDF 1-TDF 2

Le gouvernement tranchera fin février

M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président de Télédiffusion de France (TDF), vient d'être chargé par le premier ministre du dossier de commercialisation des satellites de télévision directe TDF 1 et TDF 2. Dans une lettre datée du 10 février, M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, demande *en effet au président de* TDF de *« renouer les contacts avec les industriels et les opérateurs qui étaient en relation avec M. Contamine* [NDLR : prédécesseur de M. Gouyou-Beauchamps] *et d'obtenir éventuellement de leur part des engagements plus précis, afin que le gouvernement puisse évaluer de façon plus nette les conséquences pour les finances publiques de la poursuite de ce programme ».*

M. Gouyou-Beauchamps est invité à remettre *ses conclusions* avant le 20 février, le gouvernement devant, pour sa part, statuer sur la suite du dossier *« vers la fin du mois »*. Le 12 janvier dernier, M. Contamine avait remis un premier rapport aux pouvoirs publics, dans lequel il estimait possible de constituer une société de commercialisation dotée d'un capital de 600 millions de francs. Mais il n'avait pu présenter qu'un « tour de table » incomplet.

Dans une lettre adressée au premier ministre le 28 janvier dernier, le ministre du budget, M. Alain Juppé, avait, de son côté, estimé que le projet reposait *« sur une approche désormais frappée d'obsolescence technique »*, risquant d'aboutir à *« une impasse industrielle et commerciale aux conséquences ruineuses pour le gouvernement ».*

De son côté, le sénateur Jean Cluzel estime que les satellites de télévision directe peuvent *« donner leur dimension internationale aux programmes de télévision »*. La France, dit-il, *« n'a pas le droit d'être absente de cette compétition où chaque nation jouera son identité culturelle ».* Le sénateur centriste de l'Allier est convaincu que chaque retard du projet rend plus *« aléatoire »* sa rentabilité financière, et il dénonce cette *« inertie coupable ».*



LES ARTISTES ONT VOTÉ...

La plupart des artistes français souhaitent qu'il existe en France une chaine de télévision musique et fiction, avec **plus de 50 % de programmes musicaux.**

Goldman, Renaud, Indochine, Cabrel, Hallyday, Souchon et aussi Henri Salvador, Line Renaud... le clament : "une chaîne à dominante musicale est pour nous une nécessité vitale" !

Sans chaîne musique et fiction, finis les clips français.

Sans clip français, finie la nouvelle chanson française.

Sans chaîne musique et fiction française, viendra le déferlement en France des Sky Channel et autres Super Channel : le triomphe définitif de la variété anglo-saxonne.

La chaîne musique et fiction programme dès la première année plus de 50 % de musique francophone et de films français : c'est **l'espoir de la création française.**

TFM

LA TELEVISION DIFFERENTE

هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA TEMPÊTE, Théâtre Gérard-Philipe (en italien), (42-43-00-59), 20 h 30.

PAPIERS D'ARMÉNIE, Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.

LE MARIAGE DE FIGARO, Chaillot (47-27-81-15), 20 h.

BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11).

LES CORDONNIERS, Studio Berthelot, Montreuil (43-48-81-33), 20 h 30.

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER, Le Journal intime de Sally Mara au Centre de développement culturel (21-30-28-01), 20 h 30.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Elektra (dir. musicale : S. Ozawa).

SALLE FAVART (42-96-06-11), à *19 h 30 : The Paul Taylor Dance company.*

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : à 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : à 20 h 30 : les Désossés.

ODÉON (43-25-70-32), à 20 h 30 : les Bas-Fonds, de Gorki.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : les Voix intérieures.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Tournée Repons USA ; à 20 h 30 : Quatuor Alban Berg (Berg, Boulez, Bartok).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-*61-19-83*), à *20 h 30 : les Noces de* Figaro.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : le Régent, de J.-C. Bailly ; à 18 h 30 : Trovante et C. Paredes ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : à 20h 45 : la Princesse blanche.

CARRÉ *SILVIA-MONFORT* (45-31-28-34), à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Mercedes.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24), *21 h : Adriana* Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : le Désir *sous* les ormes; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Th. *de la Tempête* (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.

ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la *Magie d'Abdul Alafrez.*

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 45 : la Princesse blanche.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Ile des esclaves.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Papiers d'Arménie ; 21 h : Les contrejours d'une contrebasse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragée ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : ... et avertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (*45-44-57-34*), *I, 19* h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la *Comédie sans titre.*

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Fool for Love ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : *l'Idiot.*

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold *le bien-aimé.*

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h :Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers *masques.*

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle, 20 h 30 : les Enchaînés. MIT, 21 h : le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise ; 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : *la Conscience nationale des faisans d'élevage* ; 22 h 15 : la Mort, le Moi, le Nœud.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies *sont* vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

Le music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : J. Vasca.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28), 20 h 45 : O. Piro.

GYMNASE (42-46-79-79), 15 h, 20 h 45 : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Chant des Balkans.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), à 22 h : B. Santeff ; 22 h 30 : A. Vazart, B. Rouille.

Vendredi 13 février

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : Rosina.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Bibie.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.

THÉATRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : R. Mabille.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h. : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Rencontre Liszt-Baudelaire (A. Kremski, piano, J.-L. Philippe, récitant).

Salle Pleyel, *20 h 30 : Orchestre national* de France, dir. Myung-Whun Chung (Bartok. Liszt, Prokofiev...).

Temple des Billettes, 20 h 30 : concert de musique de chambre romantique. Premier violon et premier cor de l'Orchestre de chambre de Suisse romande (Beethoven, Schumann, Brahms).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-16-16), 20 h 30 : l'Étourdi.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (46-61-14-27), 20 h 30 : Coïncidences.

BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45), I: 21 h : Paysage sous surveillance.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), à 21 h: la Cité invisible.

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-33-33), à 20 h 30 : les Rendez-vous du Pédiluve.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (60-89-00-72), à 20 h 30 : Mosalini, Beytelmann, Caratini.

GAGNY, Th. MG (43-02-48-25), à *20 h 30 : le Grand Meaulnes.*

IVRY Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30: la Grande Roue.

LE PLESSIS-ROBINSON, CCC (46-31-15-00), à 21 h: R. Lema ; II: 21 h: Salomé.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe, (42-43-17-17), à 20 h 30 : les Ensorcelés. – II. : à 20 h 30: la Tempesta. – III. : à 18 h 30 : les Grenouilles 1987.

SCEAUX, *les Gémeaux* (46-60-05-64), à 22 h 30 : M. Rocheman.

VITRY, Th. J.-Vilar (46-82-84-90), à 20 h : Questions de jeunes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Dernière jeunesse, de J. Musso ; 19 h, Quatre murs, le Maître et le Géant, de J. Van der Keuken ; 21 h, I love dollars, de J. Van der Keuken.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Feu Mathias Pascal, de M. l'Herbier ; *19* h, Sometime City, Down the Corner, de J. Comerford.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Okoto et Sasuke, de Y. Shimazu ; 17 h 30, Histoire de Shunkin, de D. Ito ; 20 h 30, Miss Oyu, de Kenji Mizoguchi.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE (Am., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN *FIN DE JOURNÉE* (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLESSURES LÉGÈRES (Hon., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – *V.f. : Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) à partir de ven. ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) à partir de ven. ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CROSS (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Marignan, 8e (43-59-92-82)* ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) jusqu'au jeu. ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Ambassade, 8e (43-59-19-08); Français, 9e (47-70-33-88); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) *: Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.): Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TERMINUS (Fr.-All.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-96); George V, 8e (45-62-41-46); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOCIATION DE MALFAITEURS, film français de Claude Zidi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; *UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (34-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *St-Lazare Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE, film américain de Don Bluth (v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-96-79-79).

LABYRINTHE, film américain de Jim Henson (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MASQUES, film français de Claude *Chabrol : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Padode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).*

TAI-PAN, film américain de Daryl Duke (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TETE DE TURC, film allemand de Gunter Wallraff (v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 FÉVRIER

« Nouvelles restaurations des salons *du ministère de la marine* », *14 h 45*, 2, rue Royale, carte d'identité (Approche de l'art).

« a civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, 14 heures et 15 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Les francs-maçons », 14 h 30, 16, rue Cadet.

« Le musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de *Bellechasse*, et « *Les antiquités* égyptiennes au Louvre », 14 h 15, sortie métro Louvre (La France et son passé).

« Le musée Picasso », 12 h 30, 5, rue de Thorigny (Academia).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 45, 1, rue de Bellechasse (M. Pohyer).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 7, rue de Thorigny, et « Quand la vieille France nous est contée au Musée des arts et traditions populaires », 15 heures, métro Sablons, sortie côté musée (Paris et son histoire).

« Expositions : *les ors hellénistiques* de Tarente », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (M. Hager).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Le Musée de la police », 15 h 30, métro Maubert-Mutualité (M. Ragueneau).

« Histoire du cœur de la Cité : crypte archéologique, fouilles, maquettes, dioramas », 11 heures, parvis Notre-Dame, côté Préfecture.

« L'église Sainte-Clothilde », 11 heures, façade église rue Las Cases.

« L'hôtel de Soubise et son décor dix-huitième siècle au Marais », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les Catacombes », 15 heures, place Denfert-Rochereau, entrée (Arcus).

« *Une demeure meublée de belles* pièces d'ébénisterie et de tableaux, Fragonard, Rembrandt, Rubens, Tiepolo, et bronzes de Donatello », 15 heures, 158, boulevard Haussmann.

« Exposition : l'Illustration, un siècle de vie parisienne », 15 heures, caisse musée Carnavalet (V. Turpin).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 2, boulevard du Palais, et « L'Institut de France », 15 h 30, 23, quai Conti (AITC).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, entrée principale (V. de Langlade).

« La tour de Nesles, le vieux quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Odéon, sortie devant *Le Danton* (G. Botteau).

« Versailles : souvenirs de l'ancien collège royal de Saint-Louis », 14 h 30, entrée collège militaire de Saint-Cyr (A. Gaborit).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, *quai de l'Horloge.*

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les serres du fleuriste municipal ». S'inscrire : 47-00-05-05, après-midi (Les amis de la terre de Paris).

CONFÉRENCES

Musée Guimet, place d'Iéna, 15 heures : « L'art du Tibet » *(M. G. Beguin, conservateur au musée* Guimet).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Bastille : *de la forteresse* à la colonne de Juillet » (Mme Zujovic).

Radio-télévision

Vendredi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 *Variétés : Grand public.*
22.00 **La séance de 10 heures.**
Avec Jean Poiret, pour *le Miraculé*, et Roger Hanin, pour *la Rumba.*
22.30 **Feuilleton : Helmut (6ᵉ épisode).**
23.25 **Documentaire : *Centre Georges-Pompidou, 10ᵉ anniversaire.***
23.30 **Journal.**
23.45 **Magazine : Premier balcon.**
0.00 **TSF. Télévision sans frontières.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 **Série : Deux flics à Miami.**
21.20 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Vers la crétinisation générale ? », sont invités : Pierre Bouteiller et Alain de Sédouy (*les Voix de la France*), Michel Henry (*la Barbarie*), Bruno Lussato (*Bouillon de culture*), Philippe Sollers (*le cœur absolu*) et Jean-Paul Enthoven, qui parlera de deux livres de E.M. Cioran : *Aveux et anathèmes, Des larmes et des saints*
22.35 **Journal.**
22.45 **Ciné-club : le Signe du lion ■ ■**
Cycle les années 60.
Film français d'Éric Rohmer (1959), avec Jess Hahn, Van Doude, Michèle Girardon, Jill Olivier, Paul Crauchet.
▶ *Un musicien américain, vivant en bohème à Saint-Germain-des-Prés, tombe à la clochardise pendant l'été, après avoir cru faire un héritage.*

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.30 **Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde.**
21.30 **Portrait.**
Paul Bocuse.

22.25 **Journal.**
22.50 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Il n'y a pas de fumée sans feu □ film français d'André Cayatte (1972). **22.55** Flash d'informations. **23.05** Cinéma : l'Île sanglante ■ film américain de Michael Richtie (1980). **0.55** Cinéma : En plein cauchemar ■ film américain de Joseph Sargent (1983). **2.30** Cinéma : Macaroni ■ ■ film italien d'Ettore Scola (1985, v.o.). **4.15** Cinéma : Une fille dans la peau ■ film français classé X de C. Romana (1983). **5.15** Série : Les monstres. **5.40** Les superstars du catch.

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Mamie blanche. **22.25** Série : Kojak. **23.25** Série : Supercopter. **0.20** Téléfilm : Mamie blanche. **2.15** Série : Kojak.

TV 6

20.30 *Live 6.* **22.00** Côté court (courts métrages). **23.00** Cinéma : l'Innocent ■ film italien de Luchino Visconti (1976), avec Gian Carlo Giannini, Laura Antonelli, Jennifer O'Neill. *Ce dernier film de Visconti est inspiré d'un roman « décadent » de Gabriele D'Annunzio. Il est émouvant pour les souvenirs qu'il nous laisse, et décevant par son aspect purement décoratif.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Turbulences : le sexe au placard ? **21.30** Musique : Black and blue. **22.30** Nuits magnétiques. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Passacaille op. 1, pour orchestre, de Webern ; Sieben Frühe Lieder, de Berg ; Symphonie nº 6 *en si mineur* op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gian-Luigi Gelmetti ; sol. Ann Murray, soprano. **22.20** *Les soirées de France-Musique.*

Samedi 14 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17.05 ***Mini-mag.***
De Patrice Drevet.
17.30 **Feuilleton : Pause-café.**
18.30 **Série : Agence tous risques.**
19.25 **D'accord, pas d'accord.**
19.35 **Coocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Jeu : Intervilles.**
Gap contre Puy-Saint-Vincent.
22.05 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
Revue de presse.
23.55 **Journal.**
0.10 **Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10ᵉ anniversaire.**
13. *Livre d'or.*
0.15 **Ouvert la nuit.**
Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17.00 **Série : Les enquêtes de Remington Steele.**
18.00 **Les carnets de l'aventure.**
Annapurna, arête Nord-Ouest ; La rivière perdue de Gaping Gill.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Affaire suivante.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
21.55 **Série : Le voyageur.**
Un si beau souvenir.
22.25 **Les enfants du rock.**
▶ Le clip de la semaine ; Rock report.
Flash-back ; chansons des années 60 ; Le merengué ; Alpha Blondy en concert.
0.00 ***Journal.***

TROISIÈME CHAINE : FR3

13h30 SAMEDI VISION
Présenté par Philippe Gildas
- BOC : produits de beauté et de soins
- CEBE : lunettes de sport
- NEW MAN : prêt-à-porter
- PRIMAGAZ : gaz liquéfié
- Ticket Pour... Les Arcs

15.05 **Théâtre : Comme il vous plaira.**
Cycle William Shakespeare (v.o.).
17.30 **Jeu : *Génies en herbe.***
17.55 **Dessin animé : Bucky et Pepito.**
19.00 **Flash d'informations.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.53 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20.04 **Disney Channel pour les tout-petits.**
20.35 **Disney Channel pour les jeunes et les moins jeunes.**

22.00 **Journal.**
22.25 **Série : Dynastie.**
La demande.
23.10 **Magazine : L'art en tête.**
23.40 ***Prélude à la nuit.***

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Les otages. **15.30** Cabou cadin. **16.05** Série : Triangle en bermudas. **16.35** Série : Mr. Gun. **17.00** Série : Espion à la mode. **17.45** Téléfilm : Des détectives très spéciaux. **19.30** Flash d'informations. **19.35** Top 50. **20.20** Rugby : les coulisses. **20.45** Rugby : championnats de France. Racing-Club de France-Agen (en direct du Parc des Princes). **22.30** Flash d'informations. **22.40** Magazine érotique : Charme ▶ Réalisé par Jean-Pierre Jansson, Laurent Levy, Patty Villiers et Artus de Penguern. **23.15** Cinéma : les Diables ■ film anglais de Ken Russell (1971). *En 1634, à Loudun, les nonnes du couvent des Ursulines, prises d'hystérie collective, se disent possédées par le diable et accusent un prêtre, Urbain Grandier, de débauche et de sorcellerie. D'une authentique affaire historique, Ken Russell a tiré un film empreint de frénésie érotique, de démesure et d'outrances visuelles (les tortures).* **1.10** Cinéma : Peau d'ange ■ film français de Jean-Louis Daniel (1986). **2.20** Cinéma : Une fille dans la peau ■ film français classé X, de C. Romana (1983). **3.20** Les drives de Canal Plus. **4.20** Cinéma : l'Île sanglante ■ film américain de Michael Richtie (1980). **6.10** Musique : Tubes et transistors.

LA « 5 »

17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. **18.15** Série : Supercopter. **19.10** Série : Happy days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30** Série : Thriller (Un assassin à chaque tournant). **21.40** Série : Arabesque. **22.35** Série : Kojak. **23.35** Série : Supercopter. **0.30** Série : Thriller (Un assassin à chaque *tournant*). **1.40** *Série : Arabesque.*

TV 6

17.00 Dessin animé : Les catcheurs du rock. **18.00** Variétés : Tam-tam. **19.30** Série : Max la menace. **20.00** Jeux : Une page de pub. **20.30** Série : Insiders. **21.20** Série : A. Hitchcock. **21.45** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Série noire : La queue du Lézard, de Ph. Conil. **22.10** Démarches, avec Ariel Denis pour Un anniversaire. **22.30** Musique : Week-end musique, Berlilodies, concert donné à la Comédie des Champs-Elysées le 16 juin 1986 par les Musiciens amoureux. **0.05** Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie pour clarinette, clarinette basse, deux cors, harpe et quatuor à cordes, op. 21, et quatre lieder, op. 13, de Webern ; Don pour soprano et orchestre, de Boulez ; W3A 6 M4, pour violon, alto et ensemble, de Masson ; Paraboles pour soprano et orchestre, de Mefano, suite de danses de Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gilbert Amy ; 1ᵉʳ violon : Jacques Prat. **23.00** Les soirées de France-Musique.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Dimanche 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 **Bonjour la France.**
Journal présenté par Jean-Claude Bourret.
9.00 **Zappe ! Zappeur.**
Emission de Christophe Izard.
Avec *les marionnettes d'Yves Brunier.*
10.00 **Série : Tarzan.**
La vengeance.
11.00 **Trente millions d'amis.**
Emission de Jean-Pierre Hutin.
11.30 **Spécial sports.**
Ski ; Hockey sur glace ; Voile.
12.25 **Magazine Auto-moto.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Starsky et Hutch.**
Avis de mort.
14.20 **Variétés : A la folie, pas du tout.**
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor.
Avec Léo Ferré.
14.30 **Sport *dimanche.***
Spécial Paris-Dakar.
15.30 **Tiercé à Vincennes.**
15.45 **Sport *dimanche (suite).***
Ski nordique : Coupe du monde à Oberstdorf ; Patinage artistique : championnats d'Europe (exhibitions).
16.00 **Variétés : A la folie pas du tout (suite).**
18.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.**
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : André Fontaine.
19.55 **Tirage du Loto sportif.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Cinéma : le Gendarme de Saint-Tropez □**
Film français de Jean Girault (1964), avec Louis de Funès, Geneviève Grad, Michel Galabru, Jean Lefebvre.
Le nouveau chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Tropez est pris dans d'extravagantes aventures, à cause d'une étourderie de sa fille. De Funès fit de Ludovic Cruchot un personnage de la France profonde des années 60-70. C'est tout ce qu'on peut dire encore, car, pour l'originalité du comique, on peut toujours chercher !
22.10 **Sport dimanche soir.**
22.50 **Documentaire : *Centre Georges-Pompidou,* 10ᵉ anniversaire.**
14. Espace an 2011.
22.55 **Journal.**
23.05 **Documentaire : Joe Louis for all time.**
0.35 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

8.30 **Informations et météo.**
8.35 **Les chevaux du tiercé.**
9.00 ***Connaître l'islam.***
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **La source de vie.**
10.00 ***Présence protestante.***
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe, célébrée à la paroisse Notre-Dame de la Gare (Paris-13ᵉ).**
12.05 **Dimanche Martin.**
Entrez, les artistes.
13.00 **Journal.**
13.20 **Tout le monde le sait.**
Invités : Patrick Sébastien, Buzy, Status Quo, Nancy Holloway, Brigitte Engerer (piano), Margarita Zimmermann (mezzo-soprano).
14.30 **Série : Mac Gyver.**
15.20 **L'école des fans.**
Invitée : Régis Pasquier.
16.25 **Le kiosque à musique.**
17.00 **Série : Hec Ramsey.**
18.35 **Stade 2.**
Basket ; patinage ; ski ; athlétisme ; voile ; rugby ; auto.
19.30 **Série : Maguy.**
▶ Le vide par le nettoyage.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin.
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
L'écluse d'après Georges Simenon.
Avec Jean Richard, Alfred Adam, François Darbon.
22.00 ***Musiques au cœur.***
Emission d'Eve Ruggiéri.
Spécial Amadeus.
Avec ses *invités* Philippe Sollers, des cantatrices et des musiciens, Eve Ruggiéri présentera des extraits des Noces de Figaro, Cosi fan tutte, Don Giovanni, *L'enlèvement au sérail, La flûte enchantée, La finta* giadiniera, Idoménée. Les Marionnettes de Salzbourg, actuellement à Paris, interpréteront un extrait de *La flûte enchantée.*
23.05 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

9.00 **Debout, les enfants !**
10.00 **Magazine : Mosaïque.**
Spécial 10ᵉ anniversaire.
12.00 **Magazine : *D'un soleil à l'autre.***
13.00 **Dialectales.**
13.30 **Forum RMC-FR 3.**
14.30 **Sports loisirs.**
17.00 **Amuse 3.**
Bouba.
17.25 **Dessins animés.**
17.55 **Documentaire : Splendeur sauvage.**
18.25 **RFO hebdo.**
18.55 **Amuse 3 (suite).**
19.45 **Jeu : Cherchez la France.**
20.04 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Les géants de la musique.**
Karl Böhm. Symphonie nº 9, en do majeur, D. 944, de Schubert ; Sérénade nº 6, en ré majeur, K 239, de Mozart. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.
21.45 **Magazine : Calibre.**
Le petit hebdo du polar.
21.55 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Fellini-Roma ■ ■ ■**
Film italien de Federico Fellini (1972), avec P. Gonzales, F. Florence (v.o.).
Rome selon Fellini : telle qu'il l'a connue à la fin des années 30, telle qu'il l'a vue, cinéaste, en 1972. Des obsessions, des fantasmes, une réalité qui devient onirique dans l'inspiration de la mise en scène. Rome, « ville éternelle », Rome, ville-mystère, ville-spectacle, réinventée, revisitée par un créateur que fascine sa propre et fulgurante création. C'est génial.
0.25 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7.00 Top 50. **7.40** Cabou cadin. **8.05** Cinéma : Dragées au poivre ■ ■ film français de Jacques Baratier (1963), avec Guy Bedos, Sophie Daumier, Jean-Pierre Marielle, Francis Blanche, Alexandra Stewart, Jean-Paul Belmondo, Simone Signoret, Marina Vlady. **9.35** Cinéma : Excalibur ■ ■ film anglais de John Boorman (1981), avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay, Cherie Lunghi, Paul Geoffrey, Nicol Williamson. **12.00** Le croc-note show. **12.05** Canaille plus. **13.00** Flash d'informations. **13.05** Documentaire : Et si on partait. Des idées de voyages, d'aventures et de fêtes. **14.00** Cross international de *l'Equipe.* En direct du parc du Tremblay. **15.15** Série : Les monstres. **15.40** Les superstars du catch. **16.40** Basket professionnel américain. **17.45** Cinéma : B.C. B.G. ■ film américain de Dorian Walker (1984), avec Judd Nelson, Jonna Lee. *Un beau gosse de la rue, pourchassé par un bookmaker, prend dans un collège chic la place d'un fils de famille qui veut aller en Europe sans se fâcher avec sa famille. Les petites eaux de la comédie américaine d'aujourd'hui.* **19.30** Flash d'informations. **19.35** Ça cartoon ! **20.30** Cinéma : Sueurs froides ■ ■ ■ film américain d'Alfred Hitchcock (1958), avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey. **22.30** Flash d'informations. **22.40** Cinéma : Metalstorm ■ film américain de Charles Band (1983), avec Jeffrey Byron, Mike Preston, Richard Moll, David Smith, Kelly Preston. **0.00** Cinéma : l'Île sanglante ■ film américain de Michael Richtie (1980). Avec Michaël Caine, David Warner, Angela Punch McGregor, Frank Middlemass, Jeffrey Frank. **1.50** Cinéma : Winchester à louer.

LA « 5 »

7.30 Série : Happy days. **8.00** Dessin animé : Les Schtroumpfs. **8.50** Série : Riptide. **9.45** Série : Shérif, fais-moi peur. **10.40**, **15.35** Série : Chips. **11.35** Série : K 2000. **12.35** Série : Supercopter. **13.40** Série : Kojak. **14.35** Dessin animé : Les Schtroumpfs. **16.30** Série : K 2000. **17.25** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.15** Série : Supercopter. **19.10** Série : Happy days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30** Cinéma : T'es folle ou quoi ? □ film français de Michel Gérard (1981), avec A. Maccione, N. Calfan. *Une sous-préfète séduit un jeune journaliste qui vivait en ménage avec son directeur. Ce film est d'une indigence et d'une vulgarité phénoménales.* **22.05** Série : Kojak. **23.05** Série : Supercopter. **0.00** Série : La cinquième dimension. **0.55** Série : Kojak. **1.55** Série : Star Trek. **2.50** Série : K 2000.

TV 6

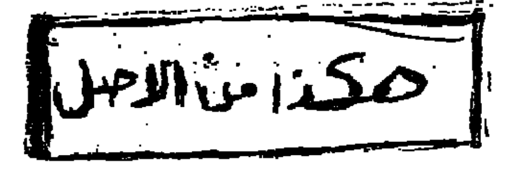
14.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Insiders ; La grande vallée. **17.00** 6 Tonic. **19.00** NRJ 6. **20.00** Série : Les globe-trotters. **20.30** Cinéma : Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur ■ ■ film anglais de James Hill (1965). Avec John Neuville, Donald Houston. *En 1888, à Londres, un criminel sadique assassine et mutile les prostituées. Le gouvernement charge Sherlock Holmes de le démasquer. Remarquable reconstitution de l'époque victorienne. Passionnante rencontre d'un mythe romanesque et d'un criminel authentique historiquement resté anonyme.* **22.05** Variétés : Tam-tam (rediff.). **23.35** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Finlande. **22.30** Musique : Week-end musique, Berlilodies (*cf.* samedi). **0.05** Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert. Cycle Karl Böhm. Symphonie nº *9* en ut majeur D 944, de Schubert ; sérénade nº 6 en ré majeur K 239, de Mozart, par l'orchestre philharmonique de Vienne (en simultané avec FR 3). **21.40** Concert. (donné le 8 décembre 1986 en l'Eglise Saint-Louis-en-l'Ile) ; Œuvres de Corkine, Jones, Frescobaldi, Caccini, Hume, Guerrero pour Montserrat Figueras, Soprano, et Jordi Savall, viole de gambe et lyra-viole. **23.00** Les soirées de France-Musique.



مكرر من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 février à 0 heure et le dimanche 15 février à 24 heures.

La France reste soumise à un flux océanique perturbé ; la zone de pluie qui abordait vendredi matin la Bretagne va s'étendre vers l'Est et traversera tout le pays samedi ; elle sera suivie dimanche d'un temps frais et instable. Le dépression méditerranéenne advecte toujours des masses d'air humide et instable sur l'est des Alpes et la Corse.

Samedi matin : le ciel sera souvent très nuageux ou couvert ; des pluies se produiront du Massif Central à la Bourgogne, au Bassin parisien et au Nord ; des averses de neige sont possibles sur le nord des Alpes ; les éclaircies seront belles près de la Méditerranée, mais les nuages resteront présents sur la Côte d'Azur et la Corse.

Au cours de la journée, les pluies gagneront les régions du Nord-Est, du Jura et des Alpes ; il neigera au-dessus de 800 mètres environ. A l'arrière de ces pluies, le temps sera instable avec éclaircies et nuages accompagnés d'averses, plus fréquentes sur le Nord-Ouest, et surtout sur les Pyrénées, où il neigera dès le matin.

Le soleil brillera plus souvent sur l'Aquitaine, et près de la Méditerranée. Le vent d'ouest, dominant l'après-midi, soufflera assez fort près de l'Atlantique et de la Manche ; le mistral et la tramontane continueront de souffler fort. Les températures minimales, en légère hausse, seront voisines de 2 à 5 degrés, 7 à 9 degrés près de la Méditerranée ; quelques petites gelées sont encore possibles sur le Nord-Est.

L'après-midi, les températures atteindront 7 à 10 degrés sur la moitié nord, 11 à 15 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : un temps très instable et plus frais va prédominer. Le matin, les nuages, abondants sur toutes les régions de l'Est, donneront de la neige en montagne. Plus à l'ouest, nuages et éclaircies se partageront le ciel en donnant parfois quelques averses.

Au cours de la journée, les éclaircies deviendont prédominantes de la Bretagne à la Normandie et à l'Aquitaine ; quelques averses de neige sont toujours possibles sur les Pyrénées.

En revanche, les nuages abondants donneront de fréquentes averses sur la moitié est du pays ; il neigera en montagne au-dessus de 500 mètres. Le mistral et la tramontane dégageront le ciel près du golfe du Lion, mais la Provence et la Côte d'Azur resteront exposées à des nuages et à quelques pluies.

Le vent de nord prédominera ; les températures seront en baisse de 2 à 3 degrés par rapport à la veille.

SITUATION LE 13 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 14-02-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-2 à 6 h TU et le 13-2-1987 à 6 h TU — le 12-2-1987

FRANCE

AJACCIO	13	9	A
BIARRITZ	10	4	N
BORDEAUX	11	0	D
BOURGES	7	– 1	N
BREST	8	2	P
CAEN	9	– 2	N
CHERBOURG	7	– 1	B
CLERMONT-FERR.	6	– 2	D
DIJON	7	2	C
GRENOBLE St-M-H	11	3	C
LILLE	7	1	B
LIMOGES	7	– 1	B
LYON	7	2	C
MARSEILLE-MAR.	12	5	P
NANCY	8	1	C
NANTES	11	– 2	B
NICE	13	9	P
PARIS-MONTS.	8	2	B
PAU	8	1	D
PERPIGNAN	10	7	D
RENNES	11	– 2	B
ST-ÉTIENNE	6	1	C
STRASBOURG	7	1	P
TOURS	9	– 1	B
TOULOUSE	9	2	D
POINTE-À-P.	30	19	D

ETRANGER

ALGER	12	9	N
AMSTERDAM	4	3	C
ATHÈNES	16	14	C
BANGKOK	33	23	C
BARCELONE	10	4	D
BELGRADE	11	6	P
BERLIN	4	– 1	B
BRUXELLES	5	2	C
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	1	0	P
DAKAR	20	10	N
DELHI	25	10	N
DJERBA	22	11	N
GENÈVE	8	2	P
HONGKONG	24	20	P
ISTANBUL	14	8	N
JÉRUSALEM	17	8	N
LISBONNE	14	11	P
LONDRES	6	0	B
LOS ANGELES	18	14	N
LUXEMBOURG	5	0	B
MADRID	11	2	C
MARRAKECH	15	7	D
MEXICO	24	7	B
MILAN	6	3	P
MONTRÉAL	– 9	– 21	*
MOSCOU	– 8	– 10	C
NAIROBI	29	17	D
NEW-YORK	5	– 2	*
OSLO	– 1	– 1	*
PALMA-DE-MAL.	13	8	P
PÉKIN	2	– 6	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	15	10	P
SINGAPOUR	25	25	D
STOCKHOLM	2	– 1	*
SYDNEY	26	21	D
TOKYO	23	5	C
TUNIS	16	10	P
VARSOVIE	7	1	N
VENISE	11	8	P
VIENNE	11	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 11 et 12 février 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 75-190 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-100 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Carroz-d'Araches : 45-165 ; Chamonix-Mont-Blanc : 55-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 70-125 ; Châtel : 105-160 ; La Clusaz-Manigod : 45-170 ; Combloux : 30-150 ; Les Contamines-Montjoie : 40-160 ; Le Corbier : 60-110 ; Courchevel : 120-175 ; Crest-Voland : 65-135 ; Flaine : 105-205 ; Flumet : 60-90 ; Le Grand-Bornand : 75-140 ; Les Houches : 20-150 ; Megève : 55-120 ; Les Menuires : 65-220 ; Méribel : 65-165 ; Morzine-Avoriaz : 40-150 ; La Norma : 40-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 45-130 ; La Plagne : 120-190 ; Pralognan-La Vanoise : 90-120 ; Praz-de-Lys-Sommand : 80-140 ; Praz-sur-Arly : 35-100 ; La Rosière : 115-200 ; Saint-François-Longchamp : 40-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 60-135 ; Les Saisies : 115-155 ; Samoëns : 40-175 ; Thollon-les-Mémises : 45-90 ; Tignes : 155-215 ; La Toussuire : 100-130 ; Val-Cenis : 40-80 ; Valfréjus : 50-90 ; Valloire-Galibier : 50-120 ; Valmorel : 80-100 ; Val-Thorens : 150-210.

ISÈRE

Alpe du Grand Serre : 50-85 ; Auris-en-Oisans : 80-95 ; Autrans : 50-100 ; Chamrousse : 60-90 ; Lans-en-Vercors : 50-80 ; Le Collet-d'Allevard : 40-80 ; Les Deux-Alpes : 75-220 ; Les Sept-Laux : 35-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-90 ; Villars-de-Lans-Corrençon : 60-100.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 70-100 ; Auron : 90-130 ; Beuil : 55-75 ; La Colmiane-Val-de-Blore : 40-60 ; La Foux-d'Allos : 60-80 ; Isola-2000 : 140-170 ; Montgenèvre : 50-70 ; Orcières-Merlette : 50-80 ; Les Orres : 50-100 ; Pra-Loup : 50-80 ; Risoul-1850 : 70-90 ; Le Sauze : 40-100 ; Serre-Chevalier : 25-70 ; Superdévoluy, 70-90 ; Valberg : 60-80 ; Vars : 55-75.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-110 ; Les Angles : 20-90 ; Ax-les-Thermes : 25-90 ; Barèges : 20-145 ; Cauterets-Lys : 80-180 ; Font-Romeu : 25-30 ; Gourette : 20-150 ; Luz-Ardiden : 55-145 ; La Mongie : 50-110 ; Pyrénées-2000 : 45-45 ; Superbagnères : 30-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-50 ; Super-Besse : 15-40 ; Super-Lioran : 10-15.

JURA

Métabief : 30-105 ; Les Rousses : 70-100.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-30 ; La Bresse : 30-60 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

PHILATÉLIE

Médecins et biologistes

La galerie des personnages célèbres s'enrichira, le 23 février, de six portraits de médecins et biologistes : Bernard Halpern, Eugène Jamot, Jacques Monod, Charles Richet, Jean Rostand et Alexandre Yersin.

Alexandre Yersin est né en 1863 à Lavaux (Suisse). En 1887, il devient externe à l'hôpital des Enfants-Malades à Paris et soutient sa thèse sur le développement du tubercule expérimental connu depuis sous le nom de « tubercule type Yersin ». En 1892, il devient médecin du service de santé colonial. Envoyé en 1894 par le gouvernement français étudier en Chine l'épidémie de peste bubonique, il découvre à Hongkong, le 20 juin 1894, le bacille responsable de la maladie, qui porte aujourd'hui son nom, *Yersinia pestis*. Revenu à Paris, il met au point avec Calmette et Borrel la sérothérapie antipesteuse. En 1903-1904, il fonde à Hanoï l'Ecole de médecine. Il meurt en 1943 à Nha-Trang.

Jacques Monod (1910-1976) passe une licence de biologie à Paris et participe à l'avant dernière expédition du *Pourquoi-Pas ?* au Groenland avec Charcot en 1934. En résumant les découvertes successives de la biologie au niveau moléculaire, Jacques Monod en tire les conséquences philosophiques dans *le Hasard et la Nécessité* où il affirme l'existence fortuite de l'homme dans l'univers. Comme président du mouvement Choisir, il prend part à la lutte en faveur de l'avortement. En 1970, il est nommé directeur de l'Institut Pasteur. Il obtient le prix Nobel de médecine et physiologie avec François Jacob et André Lwoff en 1965.

Charles Richet (1850-1935) acquiert une formation de naturaliste et de chimiste chez Wurtz, Berthelot et Marey. A trente-huit ans, il est professeur de physiologie. En 1902, avec Portier, il découvre l'anaphylaxie, le contraire de la protection : un choc, parfois mortel, peut immédiatement succéder à l'injection d'une dose minime d'un corps bien toléré à dose élevée quelques semaines auparavant. Dans ce phénomène, ce n'est plus l'intensité de l'agression extérieure qui crée le danger mais la réponse de l'organisme modifiée par un contact antérieur, dit préparant. Ainsi naît l'immunologie clinique qui vaut à Charles Richet le prix Nobel en 1913.

Eugène Jamot est né à La Borie (Creuse) le 14 novembre 1879. Il s'inscrit à la faculté de médecine où il suit les cours pendant ses heures de liberté, tout en étant professeur adjoint au lycée de Montpellier. Il soutient en 1908 sa thèse de doctorat. Il part en 1914 comme sous-directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville. A partir de 1916, il livre une bataille de quinze années contre la trypanosomiase, ou maladie du sommeil, propagée par la mouche tsé-tsé. Cela lui vaut d'être proposé pour le prix Nobel de médecine. En 1936, il se retire à Sardent (Creuse) où il meurt dans une condition voisine de la pauvreté, le 24 avril 1937.

Bernard Halpern est né le 2 novembre 1904 à Tarnos-Rude en Russie. Il meurt le 23 septembre 1978. Ses études de médecine achevées, il soutient une thèse sur les propriétés du venin de *Vipera aspis* en 1936. Ses recherches le conduisent à publier un mémoire consacré au premier antihistaminique de synthèse utilisé avec succès chez l'homme : l'antergan. En 1944, il entreprend l'étude d'une nouvelle série de produits dérivés de la phénothiazine. Elle aboutit, entre autres, à l'élaboration du phénergan.

Jean Rostand (1894-1977) – dont le père Edmond Rostand est l'auteur de *Cyrano de Bergerac* – passe une licence de sciences naturelles et de biologie puis, rapidement, organise un petit laboratoire dans sa villa de Ville-d'Avray dans la région parisienne. L'œuvre scientifique originale de Jean Rostand est axée sur la reproduction, la génétique et la tératologie (étude des anomalies) naturelle et provoquée des amphibiens anoures (grenouilles, crapauds, rainettes, xénope). Grâce à son talent exceptionnel lui permettant de clarifier les problèmes les plus compliqués, Jean Rostand a donné ses lettres de noblesse à la vulgarisation scientifique.

La série comporte trois timbres à 1,90 F, les autres ont une valeur faciale de 2,20 F. Ils sont tous affectés d'une surtaxe de 0,50 F au profit de la Croix-Rouge. Les timbres, au format horizontal de 40 × 26 mm (n° PTT 1987-4 à 9), sont tirés en feuilles de 50.

La maquette est de Geoffroy-Dechaume, la gravure en taille-douce de Jacky Larrivière pour les valeurs à 1,90 F et de Claude Jumelet pour les valeurs à 2,20 F. Ces figurines sont également présentées sous forme de carnets de format 235 × 57,2 mm au prix de vente de 15,30 F. La couverture de ce carnet est illustrée par trois dessins représentant l'Institut Pasteur, le Collège de France et l'Institut de France.

★ La vente anticipée aura lieu dans plusieurs bureaux de poste :

– *Jacques Monod et Alexandre Yersin*, les 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à l'Institut Pasteur, hall d'entrée, 26, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris ;

– *Charles Richet et Jean Rostand*, les 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris ;

– *Bernard Halpern*, les 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris (entrée par la rue Saint-Jacques).

Pour ces cinq émissions, la vente anticipée aura également lieu, le 21 février, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

– *Eugène Jamot*, les 21 et 22 février, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures au bureau de poste temporaire ouvert dans la salle de la mairie de Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse) et le 21 février, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de cette commune.

∴

Signalons que le professeur Gabriel Richet, petit-fils de Charles Richet, sera présent les 21 et 22 février, de 11 heures à 13 heures, au Musée de la poste pour dédicacer les documents philatéliques mis en circulation à cette occasion.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Le président de Philexfrance 89.** – M. Guy Meynié, président de la filiale des P et T Somepost, a été nommé, le 11 février, président-commissaire général de l'exposition philatélique Philexfrance 89 qui aura lieu à Paris, porte de Versailles, du 7 au 17 juillet 1989.

● **Fermeture provisoire du Musée de la poste.** – Des travaux importants entraînent la fermeture du Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard à Paris à partir du lundi 16 février. La réouverture est prévue pour le 12 mars. Le public continuera à avoir accès au service de documentation et à la bibliothèque situés au sixième étage, ainsi qu'au comptoir de vente du rez-de-chaussée. Les expositions temporaires de la Galerie du Messager seront ouvertes, comme à l'habitude, du lundi au samedi.

EN BREF

● **SOLIDARITÉ : Népal.** – L'Association française d'aide pharmaceutique au Népal (AFAPN), association à but humanitaire régie par la loi de 1901, se charge depuis un an et demi d'envoyer des colis de médicaments et du petit matériel médical et chirurgical distribués sur place dans les hôpitaux et dispensaires locaux les plus démunis. Déjà 1 tonne de médicaments sont arrivés à destination. L'AFAPN recherche des bénévoles pour les aider, en se chargeant de transporter quelques colis à Katmandou, en lui faisant parvenir des médicaments non périmés et du petit matériel médical et chirurgical ou en lui apportant un soutien financier par des dons ou adhésions.

★ Association française d'aide pharmaceutique au Népal, 8, rue des Carmes, 51100 Reims. Tél. : (16) 26-85-36-76.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 février

Drouot, salle 9 : tapis.

ILE-DE-FRANCE

Nanterre, 14 h : tableaux, bibelots, meubles.

PLUS LOIN

Beauvais, 14 h 30 : tableaux anciens, bijoux, argenterie ; **Aix-en-Provence**, 9 h 30 : cannes, ivoires, faïences ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, armes et meubles, dix-huitième siècle ; **Marseille**, 14 h 30 : mobilier, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, bijoux, tableaux ; **Villefranche-sur-Rhône**, 15 h : mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Vire**, 14 h 30 : gravures anciennes ; **La Roche-sur-Yon**, 14 h : mobilier régional et rustique, dix-neuvième siècle ; **Compiègne**, 14 h : livres anciens et modernes ; **Grasse**, 14 h 30 : mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles, argenterie, bijoux, faïences ; **La Rochelle**, 14 h : livres anciens et modernes.

Dimanche 15 février

ILE-DE-FRANCE

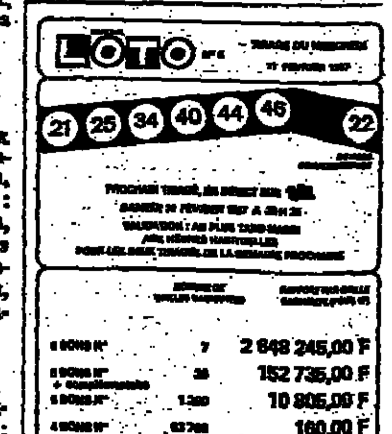
Sceaux, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, bijoux, argenterie, meubles ; **Rambouillet**, 14 h, Extrême-Orient ; **Chartres**, 14 h : instruments scientifiques ; **Provins**, 14 h : timbres-poste ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h : archéologie, Extrême-Orient ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, meubles, fourrures, linge de maison.

PLUS LOIN

Vire, 14 h 30 : gravures du dix-septième au dix-huitième siècle ; **Belfort**, 14 h : mobilier ancien, rustique et de style ; **Arles**, 13 h 30 : armes blanches et à feu du dix-neuvième siècle, mobilier ancien ; **Avignon**, 14 h 30 : bijoux, tableaux anciens, mobilier provençal fin dix-huitième siècle ; **Granville**, 14 h : Extrême-Orient ; **Honfleur**, 14 h : tableaux, dont atelier de Maurice Orange ; **Argentan**, 14 h 30 : bijoux en or, argenterie, mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Cognac**, 14 h 30 : meubles régionaux, vins ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h : bijoux anciens, faïences, dix-huitième siècle, mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles, et grands vins ; **Rouen**, 14 h 30 : appareils photos anciens.

FOIRES ET SALONS

Lyon - La Part-Dieu ; Bordeaux-Lac ; Paris (porte de Versailles) : Salon du vieux papier et des collections, Rétromobile 1987, Parapsy 1987.



Le Carnet du Monde

Décès

— Tunis.

Mme Cherifa Ben Othman,
son épouse,
M. Nourreddine Ben Othman,
M. Mohamed Ben Othman,
M. Mohamed el Hedi Bahri,
M. Habib Mzali,
M. Abbas Bahri,
Mme Jalila Bahri,
Mme Alia Ben Othman,
Mme Thouraya Mahjoub,
Mme Hedia Mzali,
Les familles Ben Othman, Ennaïfar, Bahri, Mahjoub, Mzali, Kallal,

ont l'extrême douleur d'annoncer la mort de leur époux, frère, père, beau-père et grand-père,

Mahmoud BEN OTHMAN,
hommes de lettres et d'art,

survenue dans sa quatre-vingt-troisième année, le 6 février 1987, dans la piété et la pureté.
Sa foi était profonde.

— M. Claude Halphen,
son époux,
M. et Mme Bertrand Halphen
et leur fils, Adrien,
ses enfants et petit-fils,
Mme Joelle Platon
et ses enfants,
sa fille et ses petits-enfants,
Mme Mille,
sa sœur,
M. et Mme Etienne Halphen,
ses beau-frère et belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzie HALPHEN,
née Laboureur,

survenu le 5 février 1987.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Résidence R. Lavielle, BP 169.
95304 Cergy-Pontoise Cedex.

— Mme Jean Jacquet,
son épouse,
Mlle Françoise Jacquet,
sa fille,
M. et Mme Pierre Jacquet
et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JACQUET,
professeur émérite de microbiologie
à l'université de Caen,
directeur honoraire
de l'unité d'enseignement
et de recherche des sciences de la vie
et du comportement des êtres vivants,
membre de l'Académie d'agriculture
et de l'Académie vétérinaire de France,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Paris, le 12 février 1987.

La levée du corps aura lieu le mardi 17 février, à 9 heures, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à Paris-14e.

29, rue de la Barrière-Saint-Marc.
45400 Fleury-lès-Aubrais.
32, rue des Côtes-de-Vannes,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.

— M. et Mme Georges Laferrière
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Richard Tinière,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert LAFERRIÈRE,

survenu le 8 février 1987, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale.

Sous-préfecture de Brest,
3, rue Parmentier, 29200 Brest.

— Mme Lucien Lemoine,
son épouse,
M. et Mme Serge Laverny,
M. et Mme Bernard Lemoine,
ses enfants,
Valérie et Anne Laverny,
Bertrand et Thibault Lemoine,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LEMOINE,

survenu le 9 février 1987.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

15, rue de la Convention,
75015 Paris.
33, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
27, rue Saint-Sulpice,
75006 Paris.

— Le docteur Marc Levesque,
professeur à la faculté, radiologue des hôpitaux
et Mme Brigitte Levesque,
M. et Mme Eric Gobert,

ont la douleur de faire part du décès de

Patrick LEVESQUE,

survenu brutalement le 30 janvier 1987, dans sa vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Vaucresson.

— Mme Lucien Martial,
son épouse,
Mme Armand Martial,
sa belle-sœur,
et ses enfants et petits-enfants,
Mme Peillon
et leurs enfants,
Les familles Soubiron, Remond et Metais,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Lucien MARTIAL,
peintre de la marine,
prix de Rome,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le jeudi 12 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 février, à 10 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Sainte-Colombe (Nièvre), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Alfred-Stevens,
75009 Paris.
150, avenue du Maine,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lucien MOREL,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 11 février 1987, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, sa paroisse, le jeudi 12 février.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Lorient (Morbihan).

De la part de :
Mme Paule Morel,
son épouse,
Eric, Florence et Sophie,
ses enfants,
Céline,
sa petite-fille,
Mme Joseph Caudal,
sa belle-mère,
M. et Mme Robert Caudal,
ses beaux-frère et belle-sœur,
Et de toute la famille.

4, rue Eugène-Maison,
92330 Sceaux.

— Les familles Villard, Estefane Nehme, Acar Nehme, Garfias, Khalil, Helou, Zeinoun et Aftimos, en France, au Liban et à l'étranger,

ont la douleur de faire part du décès du regretté,

Antoine Estefane NEHME,

survenu à Lavore (Tarn), le 4 février 1987, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
« Le juste fleurira comme le cèdre du Liban. »

— M. et Mme Gabriel Wiernik-Aronson
et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. André PRESTON,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 février 1987, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

38 *bis*, rue Boulard,
75014 Paris.

— Mme Jean-François Raoult,
Ses enfants,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François RAOULT,
professeur de géologie
à la faculté de Lille-I,
directeur de l'UFR
des sciences de la Terre,

survenu le 8 février 1987, à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

4, rue de Fréjus,
59155 Faches-Thumesnil.

Anniversaires

— Mme Roger Jacob

rappelle à tous ceux qui l'ont estimé et aimé le souvenir de son époux,

Roger JACOB,

décédé le 14 février 1986.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, samedi 28 février, 9 heures, salle Appartement Décanal (Centre Panthéon), M. Georges Koukoules : « L'évolution des rapports collectifs du travail en Grande-Bretagne depuis 1968. »

— Université Paris-V, lundi 2 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Gardaz : « Argent et symbolique. Essai sur l'argent signe des échanges et l'argent signifiant pour l'inconscient. »

— Université Paris-IV, mercredi 4 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Nieres : « Les villes en Bretagne au XVIIIe siècle : Conditions et formes du développement urbain. »

— Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 heures, salle des Actes, Mme Ebtissam A. Malek née Shafik Hanna : « Le mythe et son interprétation socio-politique dans le théâtre français de l'entre-deux guerres. »

— Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Mme Marthe Dozon : « Mythe et symbole dans la Divine Comédie. »

Publication Judiciaire

VENTE DES ORDINATEURS PERSONNELS IBM CONCURRENCE DELOYALE D'UN DISTRIBUTEUR NON AGREE

Le 14 mai 1986, le Tribunal de Commerce de Paris a rendu un jugement dans un litige opposant la société IBM FRANCE, ayant son siège social 3-5, place Vendôme à Paris 75001, à la société LA SECRETAIRERIE ayant son siège social 43, rue Beaubourg à Paris 75003, dont sont extraits les passages ci-après:

"-Constate que la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE n'a pas la qualité de distributeur agréé des ordinateurs personnels de marque IBM, et qu'elle n'a pas non plus jamais cherché à l'obtenir.

-Dit que le système de distribution sélective des ordinateurs personnels de marque IBM rend ceux-ci juridiquement indisponibles pour la revente par des distributeurs non agréés, comme la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE.

-Dit que c'est en parfaite connaissance de cause, de façon dépourvue de toute bonne foi et avec l'intention de porter atteinte au système de distribution sélective des ordinateurs personnels de marque IBM, que la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE a acquis par des voies détournées des ordinateurs personnels de marque IBM pour les proposer à sa clientèle.

-Dit que la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE a ainsi commis des actes de concurrence déloyale engageant sa responsabilité.

- Fait en conséquence défense à LA SECRETAIRERIE de proposer à la vente, à la location ou selon toute autre formule des ordinateurs personnels de marque IBM, et ce sous astreinte définitive et non comminatoire de 10000F par jour de retard et par infraction constatée à compter de la signification du présent jugement.

-Lui fait également défense de faire toute publicité se rapportant directement ou indirectement aux ordinateurs personnels IBM, et ce sous astreinte définitive et non comminatoire de 50000F par infraction constatée à compter de la signification du présent jugement.

- Ordonne la saisie et la confiscation entre les mains de Maître DALOZ, huissier-audiencier près de ce Tribunal, des ordinateurs personnels de marque IBM se trouvant entre les mains de la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE au jour de la signification du présent jugement.

-Condamne la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE à payer à la Sté IBM FRANCE la somme de un million de francs à titre de dommages et intérêts.

-Ordonne à titre de dommages et intérêts complémentaires la publication du présent jugement.

- Ordonne l'exécution provisoire sans constitution de garantie"

Ce jugement est devenu définitif par suite d'un accord transactionnel intervenu entre les parties sur les modalités de son exécution.

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

SEREFI
INFOPARC
Informatique transport
. DIRECTEUR GENERAL — Réf. VM 10/1085 A

TIMKEN®
Dans un environnement international
. GESTION DES CADRES ET DE LA COMMUNICATION — Réf. VM 31/1831 C
. ASSISTANT GESTION — Réf. VM 31/1831 A

Installations d'ascenseurs - Paris
. DIRECTEUR TECHNIQUE — Réf. VM 1/2082 A

Région Parisienne
. DIRECTEUR GENERAL — Réf. VM 36/2098 A

ARMOR
. JEUNE CHEF DE ZONE EXPORT — Réf. VM 17/054 G
Nantes

CHARGEURS S.A. Spontex
. CONTROLLER — Réf. VM 6/626 Y

aerospatiale
Toulouse
. CHEF DU SERVICE COMPTABILITE — Réf. VM 4/863 P

L'efficience et le dynamisme dans un environnement international
. JEUNE DIRECTEUR FINANCIER — Réf. VM 30/1329 L

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

QUOTIDIEN RÉGIONAL
RECHERCHE
UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
— Expérience professionnelle.
— Disponible immédiatement.
T. : (16) 86-46-89-89, p. 190.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la fonction publique », numéro spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux (R.P.).

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante histoire, titulaire 1er degré comptabilité, CAP comptabilité, BEP comptabilité, bac G3, RECHERCHE EMPLOI JUIN, JUILLET, AOUT. Etudie ttes proposit. Ecr. s/ nº 6 939 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cherche emploi stable
STÉNODACTYLO
Paris ou banlieue Sud.
Téléphone : 69-24-77-78.

CADRE 39 ans,
10 ANS expérience tra international. air, mer, rail, route, douane, transit.
RESPONSABLE
tra de Sté. Etudierait toutes proposit. Tél. (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous nº 6 931 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 35 a., dynamique, sérieux, ch. emploi bureau, réception, classement, accueil clientèle ou divers, même milieu hospitalier (agent hospitalier).
Ecr. Mme Jacqueline Lebas, 57, av. de la Résistance, 93340 LE RAINCY.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

71, RUE CHARLOT
Bel imm. XVIIe, calme, soleil. 2 p. et STUDIO, BON ÉTAT. Sur place, samedi, 14-17 hres.

5e arrdt

70, RUE MOUFFETARD 55 m², 2 p., charme, ét. part., 3e asc. Sam. 14-17 h. 43-26-73-14.

7e arrdt

RIVE GAUCHE
RUE DE BEAUNE
Duplex 60 m². 1.400.000 F.
RUE DE LILLE
70 m². 1.800.000 F.
RUE MOUFFETARD
2-3 p., 80 m² + jard. 2.100.000 F.
PARC MONTSOURIS
3 p., 70 m². 1.200.000 F.
BD BRUNE
Duplex 60 m². 900.000 F.
RUE VASCO-DE-GAMA
Studios, 3 p. duplex, terrasse à partir de 550.000 F.
ALAIN BIRN
42-67-85-30.

8e arrdt

Idéal pied-à-terre
Mo ST-PHILIPPE-DU-ROULE
Imm. p. de taille, calme, 3 p., entrée, cuis., bns, chff. centr. indiv. R.-de-ch. possibilité profession libérale.
9, RUE DE MONCEAU.
Samedi, dimanche, 13-16 h.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE
IMMEUBLE EN RÉNOVATION APPT 3 P. à aménager. Le pptaire 42-65-11-67.

14e arrdt

Mo SAINT-JACQUES
ou DENFERT-ROCHEREAU
Imm. réc., tt cft, park., 5e ét., loggia s/rue calme, entrée, cuis., bns + s. d'eau, w.-c., 90 m².
10, VILLA SAINT-JACQUES (angle 67, bd St-Jacques). samedi, dimanche, 14 h- 17 h.

16e arrdt

RIVE DROITE
AV. FOCH - RUE CHALGRIN
3 p., 80 m². 1.900.000 F.
RUE SPONTINI
3 p., 70 m². 1.500.000 F.
BD SUCHET
3 p., 67 m². 1.400.000 F.
AV. RAPHAËL
4 p., 100 m². 3.600.000 F.
RUE LÉON-COGNET
3 p., 75 m². 1.500.000 F.
RUE BERRYER
STUDIOS ET 4 PCES
à partir de 380.000 F.
RUE Gal-CORDELIER, NEUILLY
3 p., 45 m². 1.200.000 F.
NEUILLY ST-JAMES
STUDIO, 2 P. ET DUPLEX
120, 220 m² + terrasse arboré.
ALAIN BIRN
42-67-85-30.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
SQUARE WILLETTE
45 m², calme, ascenseur. Impeccable. 585.000 F avec 100.000 F.
Crédit Prêt Conventionné.
Michel Bernard : 45-02-13-43.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement cpt chez notaire.
TÉL. : 45-44-44-45.

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. Tél. : 48-73-57-80.

RECHERCHE URGENT
Appts toutes surfaces, même à rénover. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

AV. R.-POINCARÉ
Bel immeuble 4 p., 125 m². 10.000 F/m. + ch. 45-01-93-03.

locations meublées offres

Paris

Résidence de Vincennes
Studios, duplex meublés STANDING
Semaine ou mois 1.600 F/semaine.
Mo Château de Vincennes. Proche R.E.R.
Tél. : 43-65-96-00.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel GDE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. studios, 2, 3, 4, 5 p., villas, Paris, banl. 45-04-04-45, de 9 h 45 à 19 h.

locations meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion
5, rue Berryer, 75008 PARIS
recherche APPARTEMENTS meublés pour sa clientèle.
Tél. : 42-89-12-52.

pavillons

PLAISIR, beau pav., gd séjour, 4 chbres, 2 bains, cuis. équipée, garage, jard. 700 m². Prix 1.400.000 F (facilités). MONAL : 30-50-28-15.

villas

ESPAGNE COSTA BLANCA
Jolies villas près de la mer
6 pièces sur 1.000 m².
325.000 F.
AGUA-AZUL 134, Montañar
1º JAVEA ALICANTE.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-60.

A CÉDER DROIT AU BAIL 70 m², BURX ÉQUIP. Pl. Italie, télex, tél. Loyer intéressant. Ecrire sous le nº 8345 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DOMICILIATIONS
Location BURX et ATELIERS
Permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION sociétés commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
Paris-1er, rue Saint-Honoré.
T. 42-60-91-63.
Paris-15e, 40-56-02-82.
95 Gonesse, 42-60-41-81.

immeubles

AULNAY-SOUS-BOIS
Face à la gare, immeuble 13 locataires, rapport 245 000 F/an, 47-03-38-82.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER ENTREPOT
à usage
COMMERCIAL ou INDUSTRIEL
4.200 m² au sol, quai amovible couvert + bureaux, réfectoire, sanitaire.
Entièrement isolé et chauffé.
Banlieue Rouen G., proximité autoroute.
Tél. : 35-65-34-13.

L'AGENDA

Antiquités

RESTAURATION D'OBJETS ET DE MOBILIER A DOMICILE. RENSEIGNEMENT DE 14 h à 19 h, au 43-59-73-55, Noël Charbonnier, Paris-8e.

Jeune fille au pair

Famille allemande cherche pour enfants 5 et 2 ans une fille au pair aimant s'occuper des enfants et disponible pour un an. Intégration familiale garantie ainsi que l'argent de poche d'un mont. de 300 DM mensuels. Martin ALTHAUS, Industriestr. 62, D-6342 HAIGER. TEL. : 02773/6101.

Luminaires

RÉPARATION et remise en état de lustres à cristaux et bronzes. Tél. : 43-55-03-08.

Tapis

SOLDES —50 %
DERNIERS JOURS
TAPIS D'ORIENT
Tapis St-Augustin, 42-65-13-01. 21, rue Lavoisier, Paris-8e.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Loue à Porto-Vecchio (Corse) F 3 dans villa prox. mer. Vue except., piscine, tennis, 15 juin au 15 septembre (en août, loue villa en entier 10 personnes environ).
Tél. : 95-70-36-66.

VAC. EN GRÈCE
Appt à 150 m de la mer aux environs d'Athènes pour mai, juin, sept. Tél. : 43-27-72-59.

Economie

REPÈRES

Grande-Bretagne

Hausse du chômage...

Après cinq *mois consécutifs* d'amélioration, le chômage a recom*mencé à croître en janvier en Grande*-Bretagne, où le taux officiel est remonté de 11 % de la *population* active à 11,3 %, représentant 3,29 millions de sans-emploi. Après ajustements saisonniers, les statistiques font encore apparaître une mini-*augmentation* de 300 *sans emploi*, après des baisses de 25 700 en *décembre*, 21 400 en novembre, 26 400 en octobre.

...et des salaires

La hausse des salaires s'est accélérée en fin d'année, outre-Manche, prenant par surprise les analystes, qui prévoyaient sa stabilisation, voire *un léger renversement* de tendance. En décembre et en novembre, la *revalorisation moyenne a atteint le* rythme annuel de 7,75 %, contre un rythme de 7,5 % depuis plus de deux ans. Ce renchérissement du coût de la main-d'œuvre pourrait aggraver *les craintes d'une recrudescence de* l'inflation, dont le taux annuel est *déjà passé de 2,4 % l'été dernier à* 3,7 % en décembre, et qui ressentira, au fil des mois à venir, les conséquences de la hausse du prix des produits de base, libellés en *livres sterlings*.

Bourse

L'action Paribas très demandée à 480 F

Pour son premier jour de cotation en Bourse de Paris, l'action Paribas, mise en vente par l'Etat à 405 F, a été cotée 480 F, soit une plus-value de 18,5 %. Devant l'ampleur des demandes, qui ont dépassé 2 800 000 titres, et la maigreur des *offres* (256 000 titres), la charge d'agents de change Nivard-Flornoy, *qui dépouillait les ordres, n'a pu ser*vir que 10 % de ces demandes, celles qui étaient libellées « au mieux » (sans indication de cours) et à un prix égal ou supérieur à 480 F. *Le vendredi 13 février*, la cotation se poursuivra avec la hausse maximale *réglementaire de* 4 %, 25 % *des* demandes pouvant vraisemblablement être satisfaites à un cours voisin de 500 F. Les 256 000 titres offerts proviennent, très certaine*ment, de détenteurs* de certificats d'investissement Paribas émis au *début de 1986 pour plus de* 11 millions de francs, dont le syndicat bancaire, qui conduit l'opération, aurait acheté plusieurs centaines de millions de francs ces derniers mois, afin *d'éviter un emballement des cours*.

Salaire horaire

+ 1 % de pouvoir d'achat en 1986

Selon les indications provisoires du ministère des affaires sociales et de l'emploi *sur l'activité et les condi*tions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1987, le salaire horaire des ouvriers a augmenté de 0,5 % au quatrième trimestre 1986, contre 0,7 % *au troisième trimestre* et 1 % au quatrième trimestre 1985. Sur l'année, la hausse du salaire horaire a été de 3,2 % depuis janvier 1986, soit un gain de pouvoir d'achat de 1 %. *Selon cette enquête*, *l'indice* des effectifs salariés du secteur marchand non agricole a augmenté *de* 0,1 % au quatrième trimestre 1986, et de 0,4 % sur un an.

ÉTRANGER

La réunion du comité monétaire des Douze

Renforcer le SME pour mieux dialoguer avec Américains et Japonais

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

L'exercice de réflexion qu'a engagé, jeudi 12 février, à Bruxelles, le comité monétaire des Douze et qui devrait durer deux mois vise à consolider un système monétaire européen (SME) en crise, et dont on a pu craindre, à la mi-janvier, qu'il fût en perdition. Il cherche par la même occasion à relancer la coopération économique et monétaire.

Provoqué par une agression extérieure, à savoir la chute programmée du dollar, il a pour objet de *trouver les moyens qui permettront* aux pays de la Communauté, si l'agression se répète, de mieux préserver leur cohésion. Mais, d'une manière qui n'est peut-être qu'en *apparence paradoxale*, il est également conçu pour faciliter la tâche à ceux qui, des deux côtés de l'Atlantique, aussi bien qu'au Japon, plaident en faveur d'un retour à une *concertation active*. Autrement dit, les membres du groupe des Cinq (le G 5) devraient bientôt retrouver le chemin de l'hôtel Plaza.

Les travaux qui débutent trouvent leur origine dans le mécontentement des Etats membres devant la manière dont s'est opéré le 12 janvier le réalignement monétaire au sein du SME. Les ministres avaient alors invité les autorités compétentes à regarder d'un peu plus près le fonctionnement du SME. C'est ce mandat que le comité monétaire commence à exécuter, le mémorandum transmis jeudi par la France n'étant conçu et présenté que comme une contribution, parmi d'autres à venir, pour *alimenter* le débat.

En janvier, les ministres des finances ont eu le sentiment déplaisant de devoir procéder à chaud, dans des conditions de dramatisation dangereuses, à un ajustement des taux de change imposé par le marché, *mais que les évolutions* repectives des performances économiques des pays de la Communauté ne justifiaient pas. Ils n'ont pu alors que constater que, avant cet épisode désagréable, les pays européens n'avaient pas répondu de manière coordonnée aux désordres provoqués par la dégringolade du dollar. Bref, le système allait à vau-l'eau, ou presque. La catastrophe – c'est-à-dire la remise en cause par le marché les *14 et 15 janvier* du réalignement opéré le 12 – avait été frôlée de justesse, et l'obligation évidente des Etats membres était donc de renforcer la capacité de résistance extérieure du SME.

Pilotage concerté

Un pilotage concerté et plus serré des politiques monétaires exige qu'on sache à peu près où l'on veut aller. On voit donc ressurgir dans le texte français – qui s'en étonnera – l'idée de plages de référence ou de zones cibles. *Il s'agit, en termes sim*ples, ceux délibérément employés par M. Balladur, de discuter, et si possible de se mettre d'accord, sur les niveaux auxquels il serait souhaitable que se *stabilisent* les relations entre le dollar, le yen et les monnaies européennes, au premier rang desquelles bien sûr le mark.

Les Français, qui connaissent les réticences de l'Allemagne à l'égard d'une telle approche, récusent tout esprit de système. Vous avez raison, expliquent-ils en substance, il n'est pas question d'administrer les monnaies. *Mais nous nous trouvons*, en raison de la situation économique et politique aux Etats-Unis, dans une période un peu exceptionnelle où l'on dit à peu près n'importe quoi sur les parités de demain. *Il serait* dans ces conditions opportun que nous fassions calmement connaître notre opinion.

Il est difficile, dira-t-on, de stabiliser les relations avec le dollar si on n'a pas l'accord au moins implicite des Etats-Unis, et cet aspect des choses n'est *bien* sûr *pas oublié*, mais la préparation ordonnée par les Européens d'un débat avec les Américains peut faciliter un tel arrangement.

Pour améliorer les chances de défense des relations de change que les Douze annonceront peut-être, *comme étant à leur avis les plus rai*sonnables, il vaut mieux, c'est une évidence, renforcer le SME et d'abord ce qui demeure la condition première de son bon fonctionnement, à *savoir* une convergence satisfaisante des politiques économiques. Les Français pensent qu'on pourrait rouvrir la réflexion sur l'*« indicateur de divergences »*, un des instruments imaginés par les auteurs du SME, mais qu'ils ne veulent pas utiliser.

L'idée est de *détecter aussitôt que* possible les divergences dans l'évolution des monnaies du SME, d'en rechercher les causes, et de les corriger. Dans le même esprit, de façon plus générale, on croit à *Paris* que les Européens pourraient reprendre utilement à leur compte, et pour leur *propre usage*, le *système imaginé* à Tokyo en juin 1986 lors du sommet économique occidental, d'une surveillance collective d'une batterie d'indicateurs économiques : croissance, inflation, emploi, chômage, taux d'investissement, taux d'intérêt et, bien sûr, taux de change. La convergence des politiques économiques constitue de fait l'obligation *centrale* du SME.

Elle est bien ressentie de la sorte, mais pour l'instant chacun en tient *compte de son côté, sans trop* dialoguer avec le voisin sur ce qu'il fait et comment il le fait. On converge sans se parler. Les Français suggèrent que la concertation devienne continue. Elle *pourrait s'organiser* au niveau du comité monétaire, organe discret qui jouit d'une certaine autonomie par rapport au reste de l'appareil *institutionnel de* la Communauté.

Les accrocs, c'est-à-dire les *périodes d'effervescence* sur les marchés, sont inévitables, et le mécanisme de change du SME est précisément conçu pour en amortir les effets. Les Français demandent qu'il soit appliqué et complété. A leurs yeux, le scénario qui s'est déroulé entre Noël et *le 12 janvier était le* plus mauvais pour tous : lorsque le mark a commencé à fortement grimper et le franc français à être attaqué, les Allemands n'ont pas réagi.

Puis, lorsque notre monnaie est tombée à son plancher alors que la leur se situait au plafond, ils ont été *contraints d'intervenir massivement* pour ne pas sortir des rails du SME.

Les règles actuelles exonèrent les monnaies fortes de toute participation à des interventions préventives. Les *Français* trouvent que c'est une erreur, que les débordements de janvier, les interventions considérables auxquelles a été contrainte en fin de parcours la Bundesbank n'ont eu lieu que parce qu'on a laissé les choses aller jusqu'à la crise intense. *« Notre objectif commun est d'éviter que cela ne se reproduise ; nous ne sommes pas des fanatiques d'intervention à tout-va. Mais l'expérience a montré qu'il y aurait intérêt à concevoir une pratique efficace des interventions intramarginales, combinée, si possible, avec une politique de taux d'intérêt cohérente. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

Au Nigéria

Le gouvernement s'oppose à la Banque centrale sur la monnaie

Le système d'enchères hebdomadaires qui, depuis septembre 1986, permet chaque semaine d'établir la *parité de la monnaie nigériane*, le naira, par rapport au dollar a fait apparaître, le jeudi *12 février*, de sérieuses dissensions entre l'équipe gouvernementale et la Banque centrale.

Cette dernière était intervenue pour faire baisser la devise à *3,50 nairas* pour 1 dollar, alors que les premières opérations l'inscrivaient à 3 nairas le dollar. Une intervention annulée autoritairement par l'équipe au pouvoir. Cette réévaluation *de fait de 30%* du naira par rapport à la précédente enchère hebdomadaire va à l'encontre de la *politique suivie par l'institut d'émis*sion en accord avec le Fonds monétaire international mais a été accueillie avec satisfaction par certains hommes d'affaires nigérians.

SOCIAL

L'ouverture des banques le samedi

L'accord du Crédit lyonnais divise les syndicats

L'Association française des banques (AFB, patronat) devrait annoncer, le vendredi 13 février, à l'occasion du coup d'envoi des négociations salariales 1987, l'ouverture d'une discussion de branche sur l'aménagement du *temps de travail et les conditions* d'ouverture des guichets.

L'accord signé sur ce thème au Crédit lyonnais par la CFDT (35 % aux élections professionnelles) et le SNB-CGC (22 %) risque donc de *faire école, alors* qu'il est l'objet d'une vive contestation. Ce vendredi, la *CGT a lancé* une journée d'action dans la banque, avec une grève au Crédit lyonnais à laquelle se sont associées FO, la CFTC et certaines sections CFDT. Grève alimentée autant par des revendications salariales que par la contestation de l'*accord sur l'ouverture* des guichets.

Pourquoi un tel émoi à partir de cet accord du Crédit lyonnais, que la direction vient d'envoyer individuellement à ses 43 000 salariés, alors qu'il n'aura dans l'immédiat aucun *effet sur le personnel* ? D'emblée, le préambule de l'accord affirme que *« les aménagements souhaitables seront recherchés en priorité dans le cadre de la réglementation en vigueur »*.

Dans cette hypothèse, les aménagements devront faire l'objet d'une information au niveau local et d'une *concertation* avec les partenaires sociaux. Mais d'autres aménagements nécessiteront *« une dérogation à certaines dispositions contractuelles ou réglementaires »*, ce qui devra entraîner au préalables, dans le cadre des quatre-vingts comités d'établissement du Crédit lyonnais, la signature avec les délégués *syndicaux* d'accords dits dérogatoires (et devant être signés pour ne pas être dénoncés par des organisations représentant plus de 50 % des inscrits).

Plusieurs aménagements sont envisagés : élargissement de l'amplitude journalière d'ouverture, fonctionnement de certaines agences *6 jours sur 7, points de vente fonc*tionnant selon des horaires d'ouverture des centres commerciaux (comme cela a été prévu en septembre 1985 à l'espace bancaire Casino de Villefranche-sur-Saône, aux termes d'un accord signé par le SNB-CGC et FO). Lorsque les sujétions seront *« importantes »*, il sera fait appel *« en priorité au personnel volontaire »*.

En tout état de cause, les salariés conserveront leurs deux jours de repos hebdomadaire consécutifs *incluant le dimanche et* les contreparties peuvent prévoir une réduction de la durée de la semaine de travail ou des congés supplémentaires. Dans une lettre aux syndicats, le 21 janvier, M. Musseau, directeur des relations sociales, a précisé *qu'en fonction* des *avantages* économiques escomptés et de la situation de la concurrence, la réduction du temps de travail pourra être *« de l'ordre d'une heure, voire de deux heures, par semaine »*.

L'accord du Crédit lyonnais est d'autant plus exemplaire qu'il introduit pour la première fois une dérogation aux décrets de 1937, en application de la loi sur les 40 heures, à partir d'une possibilité légale de *dérogation par accord d'entreprise* ou d'établissement ouverte par l'ordonnance du 16 janvier 1982. Le Crédit lyonnais va consacrer par accords locaux ce qui existe parfois sans publicité dans d'autres banques, comme par exemple la Société *générale, qui pratique des déroga*tions sur les horaires d'ouverture le samedi matin à Orléans, Saint-Etienne, Givet, Rueil-Malmaison, etc...

Il d'en demeure pas moins que l'opposition est vive. La CGT a réalisé un *« référendum »* en *région* parisienne auprès de 6 506 salariés pour *évoquer* l'opposition de 85 % des votants. La CFTC, qui n'a pas d'équipes locales pour négocier, parle de *« gangrène »* ou de *« déstabilisation »* de la vie familiale. Mais même les signataires ont des difficultés. A la CFDT, une partie *importante des sections* – à Marseille, à Lyon mais aussi dans certains centres parisiens – désapprouve l'accord. Quant à la fédération CFDT des banques, elle pourrait le 24 février dénoncer cet accord après avoir dans un premier temps, lors d'un comité fédéral, donner un avis favorable à la signature.

Le SNB-CGC a été de son côté soutenu par sa confédération et désavoué par sa fédération qui s'est estimée *« contrainte »* le 12 février, de *« dénoncer la signature hâtive apposée »* par sa section. Juridiquement cependant, une fédération ne peut *pas retirer* la signature d'un syndicat d'entreprise, à moins de nier sa représentativité ou son habilitation à signer. La CGC aujourd'hui et la CFDT demain iront-elles jusqu'à sanctionner leurs délégués syndicaux. *« Quoi qu'il arrive*, affirme M. Alain Gil, délégué national CFDT, *je ne reviendrais pas sur ma signature.* »

MICHEL NOBLECOURT.

FINANCES

Le Crédit national cherche à réorienter et à diversifier ses activités

Le durcissement du climat de la *concurrence* et *la déréglementation* ont contraint le Crédit national à adapter sa stratégie commerciale *aux nouvelles conditions du marché*. En particulier, la disparition progressive des prêts bonifiés par l'Etat, qui sont revenus de 85 % des prêts consentis par l'établissement en *1984* à *60 %* en *1985* et *25 %* seulement en 1986, l'a amené à diversifier ses activités.

Sur les 108 milliards de francs *d'investissement que le Crédit natio*nal a contribué à financer avec ses 13 milliards de francs prêts à moyen et à long terme en 1986 (sans changement sur 1985), 60 % seulement ont porté sur des opérations purement « physiques » (mobilières et immobilières). Les investissements *immatériels* (recherche-développement, publicité, marketing, développement) se sont élevés au quart du total.

La gamme des prêts a été étendue pour tenir compte notamment des variations du niveau des taux d'intérêt : 30 % des concours totaux ont été représentés par la nouvelle formule des prêts renouvelables, d'une durée de douze ans mais remboursables tous les trois ans au gré de l'emprunteur, sans aucune indemnité. En 1987, sont lancés le prêt participant, associant un taux d'intérêt initial plus avantageux à une marge *supplémentaire indexée sur* un paramètre significatif (excédent brut d'exploitation, option sur *titres D) et le prêt à taux variable* relayé à taux fixe, dont la seconde phase optionnelle permet de limiter *la durée de l'opération à la demande* du client.

Par ailleurs, le Crédit national, spécialiste, auparavant, des grandes *entreprises, s'oriente de plus en plus* vers les PME et le secteur tertiaire. Sur 1 563 entreprises ayant obtenu un *prêt* en 1986, 90 % employaient moins de 500 salariés, 66 % moins de 100, tandis que 32 % des concours globaux allaient au tertiaire contre 17 % en 1985 et 12 % en 1984.

Enfin, le Crédit national développe, maintenant, une activité directe d'investisseur en fonds propres, pour satisfaire les besoins croissants des *entreprises* dans ce domaine du haut de bilan. Créée au début de 1986, cette activité a *démarré rapidement : 160 dossiers* apportés l'an dernier, une vingtaine d'opérations décidées pour 100 millions de francs, auxquels il faut ajouter les 50 millions de francs de Sofinnova (*détenu* à 23 % par le Crédit national, *et* 20 millions de francs de Sofineti (électronique et informatique).

Nouvelles inculpations à Wall Street

La justice américaine a prononcé trois nouvelles inculpations contre des opérateurs de Wall Street, accusés d'avoir réalisé, illégalement, des millions de dollars de profits pour le compte de la firme de courtage new-yorkaise Kidder Peabody and Co. Sont mis en cause : M. Richard Wigton, directeur adjoint dans cette firme, M. Timothy Tabor, directeur adjoint qui avait quitté Kidder Peabody pour la grande société de courtage Merrill Lynch, et M. Robert Freeman, chef arbitrageur chez Goldman Sachs and Co. Ces inculpations font suite à celles qui ont été prononcées ces derniers *mois pour* opérations boursières illégales, la plus importante ayant été celle de M. Ivan Boesky, qui dut payer 100 millions de dollars d'amende.

● *Erratum. – Dans le commentaire* consacré au *« doublement des sanctions pour les conducteurs en état d'ébriété »* (*le Monde* du 13 février), il était fait état *« d'une campagne de mobilisation et d'une répression qui risquent d'être aussi éphémères que pour le port obligatoire de la ceinture de sécurité institué en novembre 1986 »*. En réalité, ce sont la campagne de mobilisation et la répression qui ont été instituées à cette date, le port de la ceinture de sécurité étant obligatoire depuis 1979 aux places avant des véhicules, à la ville comme en rase campagne.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Année noire pour Schlumberger

1986 restera une année noire dans les annales de Schlumberger : le groupe essuie de plein fouet le marasme pétrolier et affiche une perte de 2,02 *milliards de dollars l'an passé (contre un bénéfice de 351 millions de* dollars en 1985) pour un chiffre d'affaires (hors Fairchild) de 4,94 milliards de dollars, *en baisse sur 1985 (6,02 milliards de dollars)*.

Ces chiffres reflètent des charges exceptionnelles de 1,74 milliard de dollars en 1986 (dont 1,46 milliard dans les services pétroliers) et la perte de 363 *millions de dollars subie par la filiale* Fairchild semi-conducteurs en cours de cession au japonais Fujitsu.

M. Evan Baird, le nouveau président reste pourtant confiant : selon lui, les mesures de restructuration prises en 1986 *« aideront »* l'entreprise *« à atteindre son principal objectif qui est de retrouver une situation bénéficiaire en 1987 »*.

Chronopost prend 10 % du marché de la messagerie

Créée par la Poste (66 % du capital) et la compagnie aérienne TAT (34 %), la Société française de messagerie internationale (SFMI), qui a *créé un service accéléré Chronopost*, a réalisé, en 1986, pour sa première année de fonctionnement un chiffre d'affaires de 123 millions de francs, un million d'acheminements et « un *léger bénéfice* ». M. Guy Ménié, son PDG, estime que sa société dispose *désormais d'outils puissants* – 3 000 bureaux de poste en France, la flotte de TAT et de l'Aéropostale – *pour livrer à domicile en moins de* vingt-quatre heures tout objet de moins de 25 *kilos* en France et à New-York par exemple, expédié par les entreprises ou par les particuliers. Il pense faire passer la part de *marché de Chronopost* de 10 % à 25 % et doubler son chiffre d'affaires en 1987.

Une cour d'appel confirme la condamnation de Texaco

La cour d'appel de l'Etat du Texas a confirmé, le jeudi 12 février, le jugement condamnant le groupe pétrolier Texaco à verser une amende de plus de 10 milliards de dollars à la société Penzoil. La cour a toutefois réduit *légèrement* le montant des sommes à verser, de 11,1 à 10,2 milliards de dollars (63 milliards *de francs*). Texaco avait été condamné en 1985 pour avoir, par des manœuvres illicites, empêché la société Penzoil de *racheter une autre* compagnie pétrolière, Getty Oil, *absorbée ensuite par Texaco*.

Affaires

Rapprochement franco-allemand dans l'énergie nucléaire

(Suite de la première page.)

C'est la deuxième année consécutive qu'EDF n'a commandé aucun réacteur. Cette évolution se fait sentir financièrement. Ainsi KWU, après avoir facturé dans le nucléaire (KWU fait aussi des centrales thermiques) pour 11,4 milliards de deutschemarks en 1984-1985 (environ 34 milliards de francs), n'a pu obtenir que le tiers de cette somme l'an passé. Et il ne lui reste qu'une dizaine de réacteurs à livrer (dont deux n'ont toujours pas de permis de construire).

Quant à FRAMATOME, si les commandes des périodes fastes continuent de faire tomber de l'argent dans ses caisses, au fur et à mesure du rattachement des centrales au réseau (il lui reste à livrer dix-huit réacteurs), son horizon s'obscurcit (*le Monde* du 6 février).

Et pourtant, à tort ou à raison, tous les industriels sont persuadés qu'il y aura une reprise des ventes dans les années 90. Comme le disait récemment à *l'Expansion* le patron de Siemens : *« A moyen terme tout le monde aura besoin de centrales nucléaires qui fournissent une énergie propre et fiable. Même dans les pays industrialisés il va falloir procéder au remplacement des centrales classiques installées dans les années 50. Il n'est donc pas question de nous séparer de cette activité qui a été jusqu'à présent une réussite. »*

Tenir devient donc le leitmotiv des quelques grands constructeurs mondiaux. Tenir, cela signifie concentrer les structures, le plus souvent pour réduire fortement les effectifs (d'où la réorganisation actuelle des activités « énergie » de Siemens). Cela veut dire aussi se battre sur les marchés des services (entretien, maintenance, fourniture du combustible de quelque trois cent soixante-dix réacteurs en activité).

Français et Allemands sont ainsi en train de discuter avec les Soviétiques pour les aider à rendre leurs centrales plus sûres ; avec une longueur d'avance pour KWU, qui a déjà renforcé les sécurités d'une centrale vendue par l'URSS à la Finlande. Mais sur un contrat potentiel de plusieurs milliards de francs — seule « *retombée* » positive de Tchernobyl pour l'industrie, — les Français espèrent être présents, même si, après des conversations techniques à la mi-janvier, ils n'ont pas vu cet espoir se confirmer lors de la réunion de la grande commission franco-soviétique des 22 et 23 janvier.

Tenir, c'est aussi diversifier ses activités. KWU a récemment acheté le nucléaire d'EXXON pour prendre pied sur le marché américain du combustible (où les Français ont réussi une remarquable percée grâce à la filiale américaine de la *COGEMA*) ; tandis que FRAMATOME cherche des occasions jusque dans l'agro-alimentaire.

Un avenir pour les 600 MW

Tenir, c'est enfin préparer les produits nécessaires à une éventuelle reprise du marché : les industriels pensent que le 600 MW est de ceux-là. Il y a déjà plusieurs années que les constructeurs y travaillent. Sous l'égide de l'EPRI (Electric Power Research Institute) aux Etats-Unis, un programme de développement de tels réacteurs est en cours depuis la fin de 1984. Westinghouse, General Electric et Babcock and Wilcox participent à ce programme qui doit aboutir en 1989.

De son côté FRAMATOME a, dès 1981, avec l'aide de Technic-Atom et d'EDF, dessiné un réacteur PWR (à eau pressurisée) de 600 MW qui a été soumis aux autorités de sûreté en 1983. Quant à KWU, elle menait des recherches analogues.

Mais le développement et la construction d'un prototype d'un tel produit coûtent cher. Voilà pourquoi depuis plusieurs mois les deux sociétés, sans la moindre intervention gouvernementale, sont entrées en contact pour voir si elles pouvaient coopérer. Une initiative qui *nécessite un rapprochement des techniques, une rentabilité éventuelle et une standardisation, notamment des règles de sécurité.*

Les industriels américains mettent en avant des arguments économiques : la part de la construction en usine serait plus importante, la standardisation des pièces et de la sécurité et un amortissement, sur un plus grand nombre de ventes, des coûts indirects de conception et d'ingénierie abaisseraient les prix. On murmure cependant que le projet franco-allemand est plus difficile à faire économiquement que techniquement, *notamment face au charbon.* Mais surtout le marché serait plus large. Il permettrait de substituer ces petits réacteurs aux centrales thermiques classiques (dont les plus importantes sont des 600 MW) sans modification des réseaux de distribution d'électricité. Cela n'intéresse ni la France ni l'Allemagne, mais peut-être, en Europe, des pays comme la Suisse, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Espagne ou le Portugal.

Aux Etats-Unis, cela pourrait amener au nucléaire des petites compagnies d'électricité qui n'y sont pas encore. Enfin, s'ouvrirait plus largement le marché du tiers-monde (de dix à quinze pays d'ici à l'an 2000) que l'on croyait condamné par Tchernobyl. Cette catastrophe n'a-t-elle pas au moins démontré les difficultés humaines de l'exploitation ?

Enfin, comme le reconnaît un responsable français, cette *« coopération franco-allemande est la seule façon de créer un standard européen et, à terme, de relancer l'équipement nucléaire dans certains pays d'Europe »*. Et, de fait, les deux constructeurs ont soumis, la semaine passée, leur projet à la commission franco-allemande de sûreté. Quand on se rappelle les inquiétudes exprimées par les Verts allemands sur la sécurité des réacteurs français, ce rapprochement ne peut qu'être bénéfique.

Tout cela suppose, bien sûr, que les calculs à terme des industriels soient justes, qu'aucun accident ne vienne, dans les pays occidentaux, endeuiller de nouveau un pays nucléarisé, que les populations ne jugent pas trop élevé le prix éventuel à payer à l'atome civil, qu'enfin les pays du tiers-monde parviennent à un stade de développement tel que leur vendre un réacteur ne soit pas un pari incertain. Même si l'on ne peut que se féliciter de cette coopération industrielle franco-allemande, il y a décidément un certain nombre de « *si* » dans cet avenir-là.

BRUNO DETHOMAS.

Une standardisation inévitable des règles de sûreté

Malgré le récent intérêt affiché par certains pays, comme l'Indonésie, pour des réacteurs d'une puissance plus modeste (600 mégawatts) que ceux du parc électronucléaire français, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de prototype d'un tel modèle en fonctionnement. Tout est à faire ou presque, même s'il est vrai que les bureaux d'études des grands constructeurs mondiaux, américains et européens, ont depuis un certain temps déjà les plans de telles centrales dans leurs cartons. Il y a trois ans, par exemple, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) avait donné son avis sur un projet de 600 mégawatts que Framatome lui avait présenté.

Le constructeur français de chaudières nucléaires ne part donc pas les mains vides dans l'aventure que le gouvernement indonésien lui propose de partager avec l'allemand KWU. Seulement voilà, la réunion des compétences des deux industriels implique le lancement d'un certain nombre de travaux complémentaires pour que *« collent bien ensemble »* les morceaux que les deux parties auront à « gérer ». S'il paraît acquis que la responsabilité de la chaudière nucléaire sera du ressort de Framatome et que l'ingénierie générale, le bâtiment réacteur, les auxiliaires ou la récupération d'énergie seront plutôt de celle de KWU, il est clair que l'ensemble devra avoir l'aval des *services de sûreté français et allemand.*

Cela suppose que soit définie avec précision l'installation que souhaitent les Indonésiens. Car, en dépit des travaux antérieurs réalisés par chacun des deux industriels, un certain nombre de choix vont devoir être faits. Ainsi, la circulation de l'eau sous pression du réacteur se fera-t-elle par l'intermédiaire de deux ou de trois boucles de refroidissement ? Y aura-t-il dans le bâtiment réacteur, contrairement à ce qui existe dans les réacteurs allemands, un circuit d'aspersion destiné en cas d'incident à faire baisser la température et la pression dans l'enceinte mais aussi, comme le disent les spécialistes, *« à rabattre l'iode »* qui pourrait s'échapper ?

Ne va-t-on pas opter dans ce type de centrale pour un nouveau système de sécurité permettant une injection massive d'eau, directement dans le cœur du réacteur, en cas de rupture du circuit de refroidissement ? Reprendra-t-on pour cette centrale certaines des pièces — notamment les générateurs de vapeur — utilisées par les 1400 mégawatts français ? Quant aux éléments combustibles placés dans le cœur, prendra-t-on *ce qui existe déjà pour éviter de* nouvelles et coûteuses études ? A l'énumération de ces quelques points, on conçoit donc bien qu'il ne sera guère possible de vendre une telle centrale sans avoir tout passé en revue.

Dans ce contexte, il paraît évident que les services de sûreté des deux pays dirigés, côté allemand, par M. Adolph Birkhoffer et, côté français, par M. François Cogné, vont avoir, dit un spécialiste, *« un rôle difficile et important à jouer ».* D'autant plus difficile que, même si les deux organismes ont *« une philosophie de base et une approche de la sûreté analogue »,* chaque pays a ses habitudes industrielles, ses règlements techniques. La tâche ne sera pas pour autant insurmontable, et on ne voit pas pourquoi des industriels du nucléaire ne pourraient pas travailler ensemble quand d'autres ont réussi à le faire dans l'aéronautique et le spatial.

De plus, MM. Birkhoffer et Cogné se connaissent bien. Depuis plus de dix ans, ils se côtoient régulièrement au sein de la commission franco-allemande sur la sûreté nucléaire mise en place en 1974 *par le ministre allemand de* l'intérieur et le ministre français de l'industrie. Aussi, groupes de travail et experts des deux pays travaillent-ils souvent ensemble et avec une certaine convergence de vues comme l'ont montré les études comparatives faites en 1977-1978 sur la centrale française de Fessenheim et sur la centrale allemande de Neckarwestheim-1 pour les réacteurs de 900 mégawatts (1), et celles, présentées l'été dernier, sur les réacteurs de Cattenom et de Philippsburg-2 pour les 1 300 mégawatts (*le Monde* du 17 septembre 1986). Tout cela *devrait donc mettre un peu d'huile* dans les rouages et favoriser, comme le remarquait un ingénieur, *« la création d'une formidable force de frappe franco-allemande à l'exportation ».*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Une réactualisation de cette étude sur les 900 mégawatts devrait être prochainement engagée.

Philips et Sony lancent un « 45 tours » à laser

Au secours de Stéphanie de Monaco...

Le groupe néerlandais Philips et le japonais Sony ont signé deux nouveaux accords sur le lecteur de disques à laser (disque compact), qui vont donner naissance à deux nouveaux produits.

Le premier porte sur le lancement, en fin de cette année, aux Etats-Unis et en RFA, puis en janvier 1988 en France, d'un « combiné » audio-vidéo capable de lire des vidéo-clips. Le principe est le même que celui du disque compact actuel : le son et l'image sont « numérisés », gravés sur la surface, lus par un laser, et enfin séparés pour être reproduits en parallèle sur un téléviseur et une chaîne hi-fi. Cet appareil, qui coûtera de 4000 à 5000 francs, offrira cinq minutes d'image et vingt minutes de musique. Philips et Sony, qui se sont entendus sur un standard commun, espèrent ainsi ouvrir le marché grand public du vidéodisque, invention restée jusqu'ici réservée au domaine professionnel (plus de 10000 francs).

Les industriels avaient commencé au début des années 70 à travailler sur la « numérisation » avec le vidéo-disque comme perspective mais, en fin de compte, c'est dans l'audio que cette technologie avait trouvé son débouché. Aujourd'hui, on assiste donc à un retour à la tentative originale.

Le second produit est un disque compact de format 3 *pouces* (7,5 centimètres) lisible par les lecteurs actuels munis d'un petit *adaptateur « bon marché ».* Le format actuel des disques (5 pouces, soit 12,7 centimètres) offre soixante-quinze minutes d'enregistrement. Le nouveau, qui aura *« un prix attractif »,* selon les fabriquants, en offrira vingt minutes et sera donc l'équivalent du « 45 tours ».

Le lancement d'un tel format permettra de satisfaire le marché de la variété. Pour remplir les disques numériques actuels de 5 *pouces,* les chanteurs devaient avoir une dizaine de titres. Ce n'est pas le cas des nouveaux venus que « lancent » les maisons de disques et autres Top 50 à partir d'un seul « tube ». Le disque compact remettait ainsi en cause tout le fructueux monde de la variété. Le 3 pouces va sauver Stéphanie de Monaco...

Moins 3,2 % sur le gaz

La baisse orchestrée des prix de l'énergie

« Il n'y a pas de politique énergétique. Y en a-t-il jamais eu ? Il y a une politique de l'indice. Et le libéralisme n'y a rien changé ! », soupirait, il y a quelques jours, un raffineur. Le secteur de l'énergie, un temps leurré par le *credo* libéral du nouveau gouvernement a dû ranger ses illusions au placard. Après une année d'idylle avec la Rue de Rivoli, qui engrangeait mois après mois les baisses dues à la chute des cours du pétrole, du gaz et du dollar, l'année 1987 avait mal démarré.

Un mois de dérapage — + 36 centimes sur le super en cinq semaines, — et le ministère des finances a montré les dents. Pressions amicales sur les pétroliers, franches interventions sur les établissements publics EDF-GDF, et voilà de nouveau l'énergie chargée de « *faire* » le bon indice de février.

Après la baisse forcée des tarifs électriques à compter du 1er février (– 0,5 % pour les ménages, alors qu'EDF revendiquait une hausse d'au moins 1,7 %), Gaz de France a été, à son tour, prié d'anticiper la diminution de tarifs prévue initialement en avril.

L'établissement a donc réduit ses tarifs domestiques de 3,2 % à compter du 12 février. C'est la septième baisse en seize mois, et, au total, les prix du gaz pour les usagers domestiques ont chuté de près d'un tiers (– 29 %) depuis le mois d'octobre 1985.

Quant aux pétroliers, qui se croyaient libres de fixer leurs tarifs, ils ont également dû déchanter après leur contre-performance de janvier. Dans un bel ensemble, toutes les grandes compagnies ont annoncé, à compter de ce vendredi 13 février, une réduction de 5 centimes par litre sur le super, succédant à une baisse de 7 centimes depuis le début du mois.

Certes, la conjoncture aide. Le dollar d'abord. Le marché international du brut ensuite, qui, après avoir vivement grimpé de la mi-décembre à la fin janvier, s'est tassé depuis deux semaines — les cours ont perdu environ 1 dollar par baril, après en avoir gagné 4. Contrairement à ce qui se passait jusqu'à l'année dernière, les prix des carburants suivent presque au jour le jour les fluctuations des cours des produits sur le marché international de Rotterdam.

Le prix directeur du marché français est en effet celui pratiqué par les grandes surfaces, qui ont conquis plus de 30 % du marché des carburants, grignotant la part des grandes compagnies. Or les grandes surfaces importent des produits raffinés, et, faute de stocks, sont contraintes de suivre les évolutions du marché au jour le jour. Les compagnies, qui, elles, pourraient théoriquement amortir le mouvement grâce à leurs stocks et à leur marge de raffinage, suivent... 30 centimes au-dessus !

La conjoncture n'explique pas tout

D'où la hausse de janvier alors que, grâce aux stocks acquis quand les cours étaient au plus bas et grâce aux délais de livraison, les raffineurs auraient pu différer quelques semaines la répercussion inévitable à terme de l'envolée des cours internationaux.

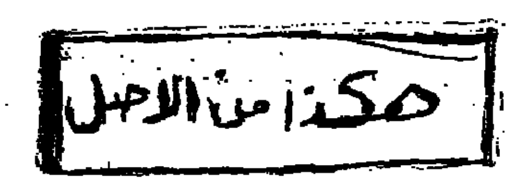
Mais la conjoncture n'explique pas tout. On l'a bien vu au début de 1986, les raffineurs sont plus pressés de répercuter les hausses que les baisses... S'il n'en a rien été en février, c'est que le ministère des finances a discrètement agité une épée de Damoclès pour amener les compagnies à la raison.

Le projet de création d'un organisme de stockage, poussé par le ministère de l'industrie et depuis peu, par la Rue de Rivoli, est, en effet, une menace pour les raffineurs. Non seulement cette réforme les priverait d'avantages fiscaux non négligeables, mais elle leur ôterait un moyen de pression de taille sur les distributeurs indépendants.

Dépourvus de moyens de stockage propre, ces derniers sont obligés de louer aux raffineurs, qui « tiennent » les cuves, des capacités de stockage afin de remplir leurs obligations légales — détenir quatre-vingt-dix jours de consommation. Mais ces contrats sont la plupart du temps liés à des obligations d'achat, les raffineurs refusant, ce qui est logique, de « porter » les stocks achetés ailleurs.

M. Michel-Edouard Leclerc a constitué un dossier à ce sujet, et menace, avec manifestement l'appui — discret — de la Rue de Rivoli, de saisir le Conseil de la concurrence si le projet de réforme des conditions de stockage en France n'aboutit pas. Clairement menacés, les raffineurs ont donc préféré prendre les devants. Un pétrolier averti en vaut deux...

VÉRONIQUE MAURUS.



مكرر من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La Redoute

Le Conseil d'administration de la SA La Redoute, auquel siègent les représentants de la famille fondatrice Pollet, d'Athéna, de la Société générale et de MM. Worms et Cie, détenant ensemble plus de 40 % du capital et de 60 % des droits de vote, s'est réuni le 10 février 1987, sous la présidence de M. Patrick Pollet.

Il a été décidé à l'unanimité de coopter comme nouvel administrateur M. Jean-Jacques Delort, président du Directoire du Printemps.

Cette cooptation fait suite à l'entrée du Printemps dans le capital de la société. En effet, répondant au souhait du Conseil d'administration de la SA La Redoute désireux d'un rapprochement entre les deux entreprises, Printemps SA a acquis en Bourse des actions de la SA La Redoute ; sa participation vient de franchir le seuil de 10 % et concrétise ainsi l'alliance entre deux des principaux groupes français de distribution, leaders sur leur marché respectif et complémentaires dans leurs activités.

SA La Redoute, numéro un de la vente par correspondance, s'est diversifiée dans la vente par magasins, les catalogues spécialisés, la vente des produits financiers, et s'est implantée à l'étranger, essentiellement en Italie et en Espagne. Son chiffre d'affaires consolidé dépasse 12 milliards de francs.

Le Printemps, dont les enseignes de grands magasins et de magasins populaires sont mondialement connues, est en outre devenu, grâce à ses diversifications, l'un des principaux distributeurs alimentaires français ; il réalise un chiffre d'affaires consolidé de 16 milliards de francs. Sous ses enseignes, avec ses franchisés, français et étrangers, le chiffre d'affaires cumulé au détail du Groupe s'élève à plus de 30 milliards.

Ce rapprochement a été préparé par les équipes de direction des deux entreprises. Constatant leur parfaite identité de vues, elles ont souhaité mettre en commun leur savoir-faire et exploiter les complémentarités des deux Groupes, notamment pour une expansion internationale.

Leur objectif commun est de préparer les nouveaux développements que les innovations technologiques et les mutations économiques rendent nécessaires et qui conditionneront dans les décennies à venir le succès des entreprises de distribution.



SICAV

BANQUE NATIONALE DE PARIS

EPARGNE-CAPITAL
Société d'Investissement à Capital Variable

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 30 janvier 1987 sous la présidence de Monsieur Thierry COSTE, Président du Conseil d'Administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1985/1986 qui dégagent un résultat distribuable de F 196.343.183,37. Elle a décidé la distribution d'un dividende par action de F 114,87 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 6,89 soit un revenu global par action de F 121,76. Ce dividende se décompose ainsi :

- produits des obligations françaises non indexées, bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations, pour un montant de F 97,26 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 6,89 ;
- autres produits, n'ouvrant pas droit aux exonérations fiscales précédentes, pour un montant de F 17,61.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a ratifié la nomination de M. Michel ROSTAND en remplacement de M. Jean-Jacques ROSIER, et, conformément à l'article 14 des statuts, a renouvelé pour une durée de six ans, les mandats de tous les Administrateurs.

Les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la Société en franchise totale du droit d'entrée pendant trois mois à partir de la date de mise en paiement du dividende.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a fixé la date de mise en paiement du dividende au 18 février 1987.

BNP. la banque est notre métier

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Le chiffre d'affaires consolidé de Saint-Gobain Emballage a légèrement progressé en 1986, atteignant 4,45 milliards de francs contre 4,40 milliards de francs en 1985.

L'activité Bouteilles et Pots progresse de 5,4 % à 2 610 millions de francs. La demande demeure soutenue sur la plupart des segments traditionnels et, notamment, les vins fins et les pots alimentaires. *L'activité Flaconnage*, avec 1 354 millions de francs, est en diminution de 5,5 % sur l'année 1985. Les difficultés rencontrées sur le marché de la parfumerie, ainsi que la crise des moyens de paiement des pays hors zone OCDE, ont affecté, en effet, l'ensemble de l'exercice. *Les autres activités* (plastiques, machines, bouchage) totalisent, quant à elles, 491 millions de francs, en progression de 0,5 % malgré la cession de la Société Nouvelle de Bouchons Plastiques le 30 novembre 1986.

Le résultat consolidé pour l'exercice 1986 est estimé en hausse d'environ 10 % par rapport au résultat net consolidé de 142 millions de francs réalisé en 1985. Il tient compte, comme annoncé précédemment, d'une charge exceptionnelle de restructuration de l'ordre de 35 millions de francs, liée à la mise en œuvre à Saint-Gobain Emballage d'un plan social portant sur un effectif de 175 personnes.

Moët·Hennessy

CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1986

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe MOËT-HENNESSY **a progressé de 4,6 %** avec **8 043 millions de F** malgré les effets défavorables de l'évolution du dollar tout au long de l'exercice. A taux de change constant, l'activité du Groupe aurait enregistré **une croissance de 13 %**.

L'année 1986 se caractérise par une forte augmentation des volumes et des parts de marchés pour les Parfums et Produits de Beauté et pour le Champagne. Le secteur Cognac, quant à lui, consolide ses performances de 1985.

Le Conseil d'Administration réuni le 28 Janvier 1987 a décidé de mettre en paiement un **acompte sur dividende maintenu à 9 F**, auquel s'ajoute un **avoir fiscal de 4,50 F**. Cet acompte sera versé à compter du **16 février 1987** par exercice du **coupon n° 45**.

Le Conseil d'Administration a aussi pris connaissance des résultats estimés du Groupe pour l'année 1986, qui demeurent en ligne avec les prévisions.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

L'activité de la Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR), spécialisée dans les produits réfractaires et les céramiques pour l'industrie, a été satisfaisante en 1986.

Les ventes de réfractaires électrofondus et des produits dérivés ont progressé de 4 %. Quartz et Silice enregistre pour sa part une baisse de 8 % de ses ventes à la suite d'une demande déprimée sur le marché des semi-conducteurs, notamment aux USA et au Japon. Les ventes de Savoie-Réfractaires, société servant le marché des réfractaires spéciaux haut de gamme pour diverses industries (Sidérurgie, Aluminium, Pétro-Chimie), se situent à un bon niveau.

Au total, les ventes consolidées de la Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR) en 1986 atteindraient 1 626 millions de francs, en hausse de 17,4 % par rapport à l'exercice 1985, après entrée de la société Savoie-Réfractaires dans le périmètre de consolidation. A structure comparable, la progression est de 1,8 %.

Le résultat net consolidé pour l'exercice 1986 devrait progresser d'environ 10 % par rapport au résultat de 140 millions de francs réalisé en 1985.

Les perspectives pour 1987 sont favorables : l'activité à structure comparable devrait se maintenir au niveau actuel. Par ailleurs, la société Kerlane, produisant des fibres céramiques, sera consolidée dès cet exercice et les résultats de l'ensemble SEPR devraient à nouveau progresser.

Marchés financiers

PARIS, 13 février ↑

Soutenu

La semaine s'est achevée sur une note soutenue à la corbeille. En fin de séance, les valeurs françaises affichaient une hausse moyenne de 0,20 %.

Dans la matinée, la cote avait été moins brillante, avec une hausse de 0,06 % seulement.

A la séance officielle, le marché est redevenu actif tandis que l'action Dassault s'envolait. La décision prise par Dassault, la SNECMA et Thomson d'unir leurs efforts pour la construction de l'avion de combat « Rafale » était appréciée à la corbeille. Le titre est passé de 1 170 F jeudi à 1 311 F.

Le dépouillement des ordres Paribas n'était évidemment pas terminé en fin de séance. Les experts s'attendaient à une nouvelle réduction des demandes. Une action devrait être servie pour quatre demandées, estimait-on.

Parmi les titres en hausse appréciable, on relevait Matra et la CFDE (+ 4 %), Prouvost (+ 3,5 %) et Saint-Louis (+ 3,3 %). Hausse de 3 % de la CGIP et de 2,7 % de Schneider.

Dumez, qui ne s'attend qu'à une très légère hausse de ses bénéfices pour 1986, a baissé de 5,5 %. La plupart des autres titres des BTP ont également perdu du terrain, notamment Spie-Batignolles (– 4 %) et Bouygues (– 2,3 %). Primagaz a cédé 2,2 % et Bic 1,2 %.

La cotation d'Applications hydrauliques, filiale de la Générale des eaux, a été suspendue vendredi en raison d'un projet d'opération financière. Selon diverses rumeurs, la Générale des eaux lancerait une OPE sur les actions Applications hydrauliques.

Peu de variations sur le marché obligataire et le MATIF.

Au compartiment des valeurs étrangères, hausse des américaines et baisse des japonaises.

L'or a baissé. A Londres, il est revenu à 395,50 dollars. A Paris, à 400 dollars, avec un lingot à 78 600 F (– 400 F) et un napoléon à 517 F (+ 3 F).

NEW-YORK, 12 février ↓

Fluctuations

L'indice des valeurs industrielles a fluctué irrégulièrement jeudi à Wall Street, dans un marché très actif. En progression initiale de plus de 10 points, il perdait près de 17 points à mi-séance et il clôturait à 2 165,77, en baisse de 6,19 points.

Quelque 200 millions de titres ont été échangés, contre 172,35 millions lors de la séance précédente. 878 valeurs étaient en baisse, contre 707 en hausse, 433 demeuraient inchangées.

Si les investisseurs, en début de séance, ont été encouragés par des rumeurs selon lesquelles les cinq pays industrialisés se concertaient pour essayer de stabiliser leurs monnaies, Wall Street, par la suite, était affecté par une nouvelle affaire de délits d'initiés. La justice fédérale américaine a, en effet, engagé des poursuites contre trois dirigeants de firmes d'investissements accusés d'avoir illégalement utilisé des informations confidentielles en faveur de la société Kidder Peabody and Co.

Durant cette séance, des prises de bénéfices ont pesé sporadiquement sur le marché. Les pétrolières, notamment, sont demeurées affectées par la poursuite de la baisse des prix, et les semi-conducteurs par une baisse des commandes. Parmi les valeurs les plus actives figuraient Niagara Mohawk Power (5,773 millions de titres), Himone (3,774 millions) et ITT (3,671 millions).

VALEURS	Cours du 11 fév.	Cours du 12 fév.
Alcoa	43 3/8	43
A.T.T.	23 7/8	23 5/8
Boeing	50 1/4	50 1/8
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38
Du Pont de Nemours	99 1/4	98
Eastman Kodak	78 5/8	79
Exxon	83 1/4	80 5/8
Ford	75	74 3/4
General Electric	99 3/8	98 1/4
General Motors	76	75 1/8
Goodyear	52 1/4	53 3/8
I.B.M.	134	132 5/8
I.T.T.	61 3/8	60 3/4
Mobil Oil	45	44
Pfizer	68 5/8	69
Schlumberger	39 1/4	38 3/8
Texaco	38 1/4	38 1/2
U.A.L. Inc.	57 1/8	57 3/8
Union Carbide	26 1/8	26 1/8
U.S. Steel	24 1/4	23 3/4
Westinghouse	61	60 1/4
Xerox Corp.	89 1/4	88 3/4

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↑

Le dollar était orienté à la hausse à la veille du week-end, les opérateurs tablant sur une réunion du groupe des Cinq d'ici à la fin du mois. A Paris, le cours du deutschemark a glissé au-dessous de 3,33 F, tandis que les taux au jour le jour se tendaient légèrement à 8 1/4 %.

FRANCFORT	12 fév.	13 fév.
Dollar (en DM) ...	1,8150	1,83

TOKYO	12 fév.	13 fév.
Dollar (en yens) ..	153,80	154

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 fév.) .. 8 3/16-8 1/4 %
New-York (12 fév.) .... 6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	11 fév.	12 fév.
Valeurs françaises ..	103	103,5
Valeurs étrangères ...	100,2	101

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 fév.	12 fév.
Indice général ...	414,8	417,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	11 fév.	12 fév.
Industrielles	2 171,96	2 165,77

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	11 fév.	12 fév.
Industrielles	1 508,9	1 501
Mines d'or	320,7	319
Fonds d'Etat	85,80	85,86

TOKYO

	12 fév.	13 fév.
Nikkei	19 874,89	19 865,17
Indice général ...	1 743,44	1 739,36

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 février
Nombre de contrats : 15 109

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,35	105,25	105,30
Précédent ...	–	–	105,20	105,10	105,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUEZ ENTRE DANS LE CAPITAL DU CLUB MÉDITERRANÉE. – Le groupe Suez a apporté au Club Méditerranée la pleine propriété de deux centres de vacances, l'un en Sicile et l'autre en Guadeloupe, deux sites dont le Club était gestionnaire jusqu'à présent. En contrepartie, Suez est entré dans le capital de la firme de Gilbert Trigano à hauteur de 2 %. Cela porte ainsi de 26 % à 28 % (dont 26 % avec des droits de vote double) la part du capital du Club sous le contrôle des actionnaires membres du conseil d'administration. D'autres transactions de ce genre sont prévues à l'avenir pour renforcer le noyau stable de l'actionnariat.

PROCHAINE AUGMENTATION DE CAPITAL DE MICHEL THIERRY. – La firme textile Michel Thierry a dégagé un bénéfice net de 14,7 millions de francs pour son exercice clos le 30 septembre 1986, contre 8,2 millions de francs l'année précédente. La société envisage de procéder à une augmentation de capital de 60 millions de francs dès le mois de mars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1040	6,1080	+ 85	+ 100	+ 185	+ 210	+ 590	+ 680
$ can.	4,5332	4,5413	+ 26	+ 44	+ 53	+ 82	+ 148	+ 231
Yen (100) ...	3,9611	3,9662	+ 117	+ 135	+ 249	+ 282	+ 821	+ 903
DM	3,3277	3,3317	+ 99	+ 117	+ 225	+ 248	+ 670	+ 739
Florin	2,9459	2,9507	+ 64	+ 74	+ 141	+ 157	+ 446	+ 500
F.B. (100) ...	16,0843	16,1033	– 30	+ 94	– 21	+ 171	+ 239	+ 684
F.S.	3,9305	3,9356	+ 144	+ 164	+ 323	+ 358	+ 919	+ 1000
L (1 000) ...	4,6774	4,6840	– 74	– 45	– 149	– 104	– 427	– 326
£	9,2384	9,2506	– 208	– 167	– 442	– 381	– 1011	– 823

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16
DM	4	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Florin	5	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100) ..	8	9	7 15/16	8 7/16	7 15/16	8 3/8	7 11/16	8 1/4
F.S.	1	1 1/2	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
L (1 000) ..	9	10 1/2	9 3/4	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
£	10 7/8	11 1/8	11	11 1/8	10 15/16	11 1/16	10 11/16	10 13/16
F. franç. .	8	8 1/2	8 3/8	8 3/4	8 1/2	8 13/16	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1585	1550	1550	− 0 96
4280	C.N.E. 3%	4305	4310	4301	− 0 09
1215	B.N.P. T.P.	1168	1169	1169	+ 0 09
1155	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1095	1100	1100	+ 0 46
2894	Electricité T.P.	2860	2882	2885	+ 0 87
2042	Renault T.P.	2012	2011	2015	+ 0 15
2132	Rhone-Poul. T.P.	2170	2180	2180	+ 0 46
1208	St-Gobain T.P.	1223	1223	1223	....
1255	Thomson T.P.	1290	1284	1284	− 0 46
540	Accor	535	540	540	+ 0 93
2040	Agence Havas	2020	2020	2020	....
1900	Ag. Havas C. I.	1850	1851	1851	+ 0 05
710	Air Liquide	695	695	690	− 0 72
2380	Alcatel	2233	2233	2250	+ 0 76
1890	Als. Superm.	1920	1947	1947	+ 1 41
450	A.L.S.P.I.	449	450	450	+ 0 22
375	Alsthom ★	385	386	383	− 0 51
2450	Arjom. Prioux	2450	2480	2480	+ 1 22
490	[illegible]-Rey	481	490	490	+ 1 87
1530	Aux. Entrepr. ★	1505	1500	1525	+ 1 32
1160	Avions Dassault	1170	1311	1311	+ 12 05
....	BAFIP	830	835	835	+ 0 60
530	Bail-Equipem.	520	525	525	+ 0 96
1080	Bail-Investiss.	1030	1025	1025	− 0 49
1150	Cie Bancaire	1061	1054	1058	− 0 28
490	Bazar H.-V.	521	520	520	− 0 19
635	Béghin-Say ★	683	682	678	− 0 73
740	Berger (Mle)	695	692	692	− 0 43
750	Bic ★	744	720	735	− 1 20
1640	B.I.S.	1576	1575	1575	− 0 06
2600	Biscuit (Géné.)	2630	2650	2650	+ 0 76
2480	Bongrain S.A.	2330	2345	2345	+ 0 64
1230	Bouygues	1230	1201	1210	− 1 63
4630	B.S.N.	4665	4670	4670	+ 0 11
1260	Carnaud	1346	1360	1358	+ 0 89
3770	Carrefour	3474	3535	3520	+ 1 32
2520	Casino	2350	2350	2365	+ 0 63
2150	Casino A.D.P.	2045	2038	2031	− 0 68
940	C.C.M.C.	1200	1250	1250	+ 4 17
1420	Cetelem	1364	1360	1365	+ 0 07
2270	C.F.A.O.	2420	2445	2444	+ 0 99
420	C.F.D.E.	425	439	439	+ 3 29
1300	C.G.I.P.	1300	1340	1335	+ 2 69
1860	Chargeurs S.A.	1914	1925	1932	+ 0 94
68	Chiers-Châtill.	78 50	83 10	84	+ 7 01
785	Ciments franç.	845	845	842	− 0 36
735	Club Méditerr.	669	670	672	+ 0 45
225	Codetel	225	225	225	....
390	Cofimeg	404	406	403	− 0 24
1490	Colas	1640	1668	1668	+ 1 71
205	Compt. Entrepr.	274	277	276	+ 0 73
800	Compt. Mod.	802	813	815	+ 1 62
1250	Créd. Foncier	1216	1226	1226	+ 0 88
620	Crédit F. Imm.	613	610	619	+ 0 98
1490	Crédit Nat. ★	1500	1500	1508	+ 0 60
345	Crouzet ★	332	332	322 10	− 2 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2360	Damart S.A.	2470	2520	2520	+ 2 02
475	Darty ★	480	475	478 40	− 0 33
265	Dév. R.N.C. (Li)	265	272	272	+ 2 64
670	D.M.C.	663	675	675	+ 1 81
2600	Docks France ★	2690	2650	2690	....
2100	Dumez ★	2269	2230	2135	− 5 53
1370	Eaux (Gén.)	1410	1415	1418	+ 0 57
2920	Ecco ★	2750	2765	2706	− 1 60
1090	Electro-Finan.	1100	1091	1091	− 0 82
340	Elf-Aquitaine	356	354	355	− 0 28
300	— (certific.)	315	320	321	+ 1 90
3240	Epeda-B-Faure	3130	3180	3187	+ 1 82
3730	Essilor	3490	3495	3500	+ 0 29
450	Esso S.A.F. ★	470 10	470	470	− 0 02
3040	Euralfrance	3100	3070	3090	− 0 32
1480	Eurocom ★	1485	1498	1480	− 0 33
2880	Euromarché	3410	3400	3400	− 0 29
930	Europe n° 1 ★	855	860	836	− 2 33
1670	Facom	1810	1810	1840	+ 1 65
1300	Fichet-Bauche	1230	1250	1250	+ 1 63
255	Finextel	240	241	241	+ 0 42
197	Fives-Lille	256	255	254 50	− 0 58
325	Francarep	320	328	328	+ 2 50
1400	Fromageries Bel	1335	1335	1335	....
895	Gal. Lafayette	1050	1045	1045	− 0 48
410	Gascogne	415 10	420	420	+ 1 18
320	Géophysique	361	338	350	− 3 05
2020	Gerland	2200	2220	2220	+ 0 91
540	GTM-Entrepose	653	710	707	+ 8 27
800	Guyenne-Gas. ★	958	970	972	+ 1 46
2840	Hachette ★	3110	3082	3080	− 0 96
750	Hénin (La)	744	747	747	+ 0 40
101	Imétal	94	95	94 30	+ 0 32
500	Imm. Plaine-M.	480	475	475	− 1 04
4370	Inst. Mérieux	4800	4810	4810	+ 0 21
685	Interbail	645	655	655	+ 1 55
1510	Intertechnique	1550	1522	1522	− 1 81
1520	J. Lefebvre	1670	1688	1680	+ 0 59
2020	Lab. Bellon	2082	2080	2098	+ 0 77
1420	Lafarge-Coppée	1408	1415	1415	+ 0 50
1640	Lebon	1630	1670	1682	+ 3 19
6250	Legrand	5390	5470	5470	+ 1 86
1490	Lesieur	1605	1640	1650	+ 2 80
950	Locabail Immob.	927	923	923	− 0 43
740	Locafrance	707	708	709	+ 0 28
1070	Locindus	1020	1020	1025	+ 0 49
1100	L. Vuitton S.A ★	1045	1045	1047	+ 0 19
750	Luchaire	683	697	705	+ 3 22
1450	Lyon. Eaux ★	1481	1481	1490	+ 0 60
185	Mais. Phénix	176 50	176	176	+ 0 28
630	Majorette (Ly)	613	629	629	+ 2 61
76	Manurhin	80	82	82	+ 2 50
480	Mar. Wendel	485 50	480 20	486	− 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1600	Martell	1520	1540	1549	+ 1 91
2310	Matra	2171	2280	2285	+ 5 25
2480	Merlin-Gerin ★	2535	2555	2545	+ 0 39
3060	Michelin	2960	2978	2980	+ 0 68
1700	Midi (Cie)	1560	1560	1560	....
480	Midland Bk S.A.	447	444	444	− 0 67
595	Min. Salaig. (Mal)	604	600	600	− 0 66
59	M.M. Penarroya	54	54	54	....
2200	Moët-Hennessy	2229	2265	2265	+ 1 62
965	Mot. Leroy-S ★	870	880	862	− 0 91
104	Moulinex	96 80	96 80	96	− 0 82
1070	Navig. Mixtes	1049	1067	1063	+ 1 33
197	Nord-Est	202	200	204 50	+ 1 24
505	Nordon (Ny)	510	510	510	....
585	Nouvelles Gal.	665	670	671	+ 0 90
1160	Occident. (Gén.)	1250	1254	1255	+ 0 40
1550	Omn.F.Paris	1585	1562	1562	− 1 45
172	Olida-Caby	205	204	204	− 0 49
520	Opfi-Paribas	532	539	539	+ 1 31
3930	Oréal (L')	3867	3850	3864	− 0 08
875	Paris-Réesc. ★	820	824	824	+ 0 48
1420	Pechelbronn ★	1511	1498	1524	+ 0 85
1420	Pechiney	1439	1441	1441	+ 0 14
1040	Pernod-Ricard	1012	1029	1030	+ 1 78
155	Pétroles B.P.	157	156	156	− 0 64
1280	Peugeot S.A.	1250	1265	1260	+ 0 80
35	Poclain	36 10	35 80	35 80	− 0 83
1850	Poliet	1770	1815	1815	+ 2 54
880	P.M. Labinal	888	890	892	+ 0 45
2890	Presses Cité	3210	3200	3230	+ 0 62
1580	Prétabail Sic.	1490	1485	1480	− 0 67
610	Primagaz	711	685	698	− 1 83
655	Printemps ★	659	659	647	− 1 82
2500	Promodès	2870	2840	2810	− 2 09
285	Prouvost S.A ★	309 90	310 50	320	+ 3 25
1140	Radiotechn.	1380	1380	1380	....
147	Raff. Dist. Total	163	161 80	161 60	− 0 86
3060	Redoute (La) ★	2895	2910	2910	+ 0 51
290	Robur financière	346	344	344	− 0 58
1580	Roussel-Uclaf	1890	1885	1890	....
1140	Roussel-C.N.I.	1335	1345	1345	+ 0 75
5350	R. Impériale (Ly)	5490	5520	5520	+ 0 55
280	Sade	252	254	254	+ 0 79
3880	Sagem	3680	3688	3688	+ 0 22
380	Saint-Gobain	385 10	393	396	+ 2 83
955	St-Louis B.	1025	1045	1050	+ 2 44
1940	Salomon	1885	1895	1900	+ 0 80
1380	Salvepar	1355	1375	1376	+ 1 48
830	Sanofi	812	815	820	+ 0 98
505	S.A.T.	544	543	543	− 0 18
960	Saupiquet (Nal)	990	990	980	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
580	Schneider ★	574	580	586	+ 2 09
105	S.C.O.A.	105 50	108	108 90	+ 3 22
600	S.C.R.E.G.	586	586	589	+ 0 51
810	Seb ★	820	820	810	− 1 21
470	Sefimeg	471	474	474	+ 0 64
1850	S.F.I.M.	1780	1770	1768	− 0 67
102	S.G.E.	101 10	102 40	100 20	− 0 89
630	Sign. Ent. El. ★	639	640	635	− 0 62
1020	Silic	1126	....	....	....
620	Simco-U.P.H. ★	617	615	616	− 0 16
340	Simnor (L)	335	341	341	+ 1 79
1450	Skis Rossignol	1400	1400	1400	....
845	Sliminco	831	827	827	− 0 48
225	Sodero (Na)	284	270	270	− 4 93
2470	Sodexho	2780	2760	2750	− 1 08
415	Sogerap	428	412	415	− 3 04
1750	Somm-Allib. ★	1715	1701	1700	− 0 87
800	Source Perrier	773	782	774	+ 0 13
1380	Sovac ★	1270	1280	1268	− 0 15
775	Spie-Batignol.	640	614	615	− 3 91
600	Strafor	635	640	640	+ 0 79
405	Synthélabo ★	441 10	440 50	441	− 0 02
645	Talcs Luzenac	680	725	734	+ 7 94
3450	Tél. Elect.	3295	3300	3300	+ 0 15
1600	Thomson-C.S.F.	1495	1508	1505	+ 0 67
440	Total (CFP)	473	471	471	− 0 42
99	— (certific.)	106 10	102	102 10	− 3 77
2290	T.R.T.	2100	2100	2101	+ 0 05
910	U.F.B.	900	901	901	+ 0 11
1470	U.I.C.	1530	1550	1548	+ 1 18
620	U.I.F.	630	632	631	+ 0 16
1030	U.I.S.	1016	1009	1010	− 0 59
570	U.C.B. ★	579	580	592	+ 2 24
860	Unibail	824	821	825	+ 0 12
515	Valéo	518	519	518	....
101	Vallourec	119 80	126	127	+ 6 01
4500	V. Clicquot-P.	4505	4510	4510	+ 0 11
695	Via Banque	715	703	705	− 1 39
855	Elf-Gabon	862	861	861	− 0 12
86	Amax Inc.	103	104 50	104	+ 0 97
420	Amer. Express	414	422 30	422 30	+ 2
163	Amer. Teleph.	145 30	144 60	144 60	− 0 48
102	Anglo Amer. C.	101	96 50	96 50	− 4 45
495	Amgold	487	487	487	....
840	BASF (Akt)	845	846	846	+ 0 12
970	Bayer	968	978	979	+ 1 14
120	Buffelsfont.	114	112 20	112 20	− 1 58
240	Chase Manh.	237	238	238	+ 0 42
235	Cie Pétr. Imp.	265	262	262	− 1 13
56	De Beers	58 30	57 40	57 40	− 1 54
2620	Deutsche Bank	2320	2346	2346	+ 1 12
54	Dome Mines	57 80	56	56	− 3 11
1310	Dresdner Bank	1210	1225	1225	+ 1 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Driefontein Cid	110	106	106 50	− 3 18
590	Du Pont-Nem.	615	609	609	− 0 98
465	Eastman Kodak	487	487	488	+ 0 21
41	East Rand	42 60	41 10	41 10	− 3 52
270	Electrolux	270	274	274	+ 1 48
183	Ericsson	202	207	207	+ 2 48
475	Exxon Corp.	504	491 50	491 50	− 2 48
435	Ford Motors	454	465	465	+ 2 42
79	Freegold	78 50	78 50	77	− 1 91
85	Gencor	86	86	85 50	− 0 58
590	Gén. Electr.	597	599	599	+ 0 34
540	Gén. Belgique	515	512	508	− 1 36
425	Gen. Motors	457	463 70	467	+ 2 19
68	Goldfields	70	70 30	70 30	+ 0 43
44	GdMetropolitain	45 90	45 95	45 95	+ 0 11
73	Harmony	71 80	70	70 50	− 1 81
40	Hitachi	40 65	40 60	40 60	− 0 12
840	Hoechst Akt.	834	830	830	− 0 48
113	Imp. Chemical	125 50	125 80	125 80	+ 0 24
78	Inco. Limited	82 80	86 80	86 60	+ 4 59
745	IBM	815	820	820	+ 0 61
355	ITT	376	376	376	....
151	Ito-Yokado	142 40	141 30	141 50	− 0 63
75	Matsushita	73	71 50	71 50	− 2 05
820	Merck	816	839	839	+ 2 82
780	Minnesota M.	788	797	797	+ 1 14
280	Mobil Corp.	276	270	270	− 2 17
550	Morgan J.P.	549	549	548	....
38380	Nestlé	36090	36000	36000	− 0 25
119	Norsk Hydro	123 10	126	127	+ 3 17
200	Ofsil	195	190	194	− 0 51
1500	Petrofina	1528	1530	1530	+ 0 13
500	Philip Morris	515	509	507	− 1 55
133	Philips	138	138	138	....
500	Quilmès	503	501	506	+ 0 60
625	Randfontein	565	549	549	− 2 83
620	Royal Dutch	640	633	633	− 1 09
68	Rio Tinto Zinc	69 85	69 50	69 60	− 0 36
86	St Helena Co	82	80 50	80 50	− 1 83
225	Schlumberger	238	233 50	233 50	− 1 89
97	Shell transp.	100 10	98 50	98 50	− 1 60
2370	Siemens A.G.	2195	2200	2212	+ 0 77
125	Sony	122 50	122 50	122 50	....
138	T.D.K.	125 20	122	122	− 2 56
24	Toshiba Corp.	26	25 05	25 05	− 3 65
1520	Unilever	1506	1499	1499	− 0 46
305	Unit. Techn.	308 50	314	314	+ 1 78
560	Vaal Reefs	570	585	583	− 1 23
270	Volvo	283	283	283	....
265	West Deep	252	245	245	− 2 78
405	Xerox Corp.	422 50	423 50	421	− 0 36
1 11	Zambia Corp.	1 11	1 10	1 11	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7760	..
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimen (B)	539	539 o
Clause	1360	1404
Cofradel (Ly)	2328	2320
Cogif	510	510
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Micrologie Internat.	....	....
Mors	215	208 40
Naval Worms	100	99 10
Navig. (Nat. de)	206	....
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	990	....
Akzo	380 10	....
Alcan Alum.	205	....
[illegible]		
Hors-cote		
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]		

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1290	1340
Alain Manoukian	1078	1078
Asystel	635	681 d
B.I.C.M.	820	820
B.I.P.	1300	....
Bolloré Technologies	1179	1184
Buitoni	680	700
Cables de Lyon	1353	1350
Calberson	850	865
Cardif	3051	2930
Cap Gemini Sogeti	2720	2780
C.D.M.E.	1051	1084
C. Equip. Elect.	306	305
C.E.G.I.D.	2810	2830
C.E.P.-Communication	1455	1480
C.G.I. Informatique	1201	1170
C. Occid. Forestière	214	210
Dafsa	206	205
Dauphin O.T.A.	3200	3200
Devanlay	2598	2850
Deville	985	995
Drouot-Assurances	514	614
Drouot-Obl. convert.	3349	....
Editions Belfond	278	278
Elect. S. Dassault	940	950
Expand	798	830
Filipacchi	930	893
[illegible]	850	861
Guy Degrenne	910	900
I.C.C.	278 40	289
IN Informatique	375	380
Le gd livre du mois	353 60	357 70
Loca-Investissement	350	351
Locamic	561	595
Manutan	620	620
Merlin Immobilier	480	484
Métallurg. Minière	169 80	170
M.M.B.	785	780
Molex	359 90	359 90
Navale-Delmas	779	780
Olivetti-Logabax	675	616 d
Om. Gest. Fin.	560	580
Paternelle-R.D.	3250	3300
Petit Bateau	264 20	270
Petrofigaz	583	580
Rezel	1419	1429
St-Gobain Emballage	1300	1331
St-Honoré Matignon	241	244
S.C.G.P.M.	330	316 60
Seme-Mesa	1435	1492
S.E.P.	1300	1392
S.E.P.R.	1863	1899
S.M.T. Goupil	290	280
Sodinforg	1527	1589 d
Sofibus	363 40	349
Supra	1590	1590
Valeurs de France	363	363

SICAV (sélection) — 12/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	808 85	789 12
[illegible]		
Fructi-Associations	1313 16	1313 16
[illegible]	301 76	297 30
[illegible]		
Paribas Patrimoine	539 50	617 51
[illegible]-Valor	1045 69	1044 65
[illegible]		

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	88 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 043	6 109	5 850	6 400
ECU	6 863	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	332 990	333 080	323	341
Belgique (100 F)	16 092	16 089	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	295	295 100	285	304
Danemark (100 krd)	88 140	88 270	84 500	91
Norvège (100 k)	86 430	86 900	82	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 188	9 255	8 900	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 530	4 542	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 678	4 680	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 420	393 950	381 500	401 500
Suède (100 krs)	93	93 500	88	95
Autriche (100 sch)	47 330	47 380	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 710	4 714	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 286	4 295	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 498	4 539	4 300	4 750
Japon (100 yens)	3 932	3 870	3 820	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	78500	78000
Or fin (en lingot)	79000	78800
Pièce française (20 fr)	514	517
Pièce française (10 fr)	366	....
Pièce suisse (20 fr)	528	545
Pièce latine (20 fr)	471	472
Souverain	585	602
Pièce de 20 dollars	3010	3050
Pièce de 10 dollars	1550	1550
Pièce de 5 dollars	920	....
Pièce de 50 pesos	3145	3150
Pièce de 10 florins	489	487
Or Londres	402	395 55
Or Zurich	401 50	396 50
Or Hongkong	401 95	395 65
Argent Londres	5 54	5 42

● : coupon détaché. ○ : offert. ■ : droit détaché. d : demandé. ◆ : prix précédent. ★ : marché continu.

مكرر من الاصل

Le Monde

Dimanche sur TF 1

André Fontaine à « 7 sur 7 »

André Fontaine, directeur du *Monde*, sera, le dimanche 15 février à 19 heures, l'invité de « 7 sur 7 » sur TF 1. Selon la for*mule de cette émission*, il passera en revue l'actualité de la semaine et répondra aux questions d'Anne Sinclair.

En Espagne

Les négociations entre gouvernement et lycéens piétinent

Madrid *(AFP)*. – La grève des lycéens se poursuit en Espagne et le Syndicat des étudiants, l'une des organisations contestataires, a maintenu pour ce vendredi 13 février son appel à une « marche nationale » sur Madrid, avec des délégations venues de tout le pays, des représentants de parents d'élèves et de certains syndicats ouvriers.

Les négociations engagées par le ministre de l'éducation, M. Maraval, sont en effet à nouveau au point mort. Sa dernière proposition portait sur une réforme des modalités de la sélection à l'entrée à l'Université, examen dont les lycéens réclament la suppression pure et simple. Cette proposition avait été bien accueillie par la Confédération espagnole des associations d'étudiants, organisation considérée comme la moins représentative. Le Syndicat des étudiants, *en revanche*, l'a repoussée mercredi, et la réunion qui devait avoir lieu jeudi au ministère avec la Coordination, l'autre organisation lycéenne contestataire, n'a pas pu se tenir. Les représentants de la Coordination n'avaient pas pu se mettre d'accord sur la composition de leur délégation. Ils ont cependant fait savoir qu'ils rejetaient la proposition du ministre.

• **Nouveaux incidents à Moscou.** – Selon des correspondants occidentaux, une manifestante a été frappée et blessée vendredi matin 13 février par des hommes en civil et deux autres « refuzniks » interpellés lors de leur cinquième tentative de manifestation en une semaine dans le centre de Moscou, rue Arbat.

Par ailleurs, deux journalistes britanniques, M. Martin Walker, du *Guardian*, et Mme Chris Walker, du *Times*, ont été retenus une demi-heure dans un poste de milice. M. Jeremy Harris, de la BBC, a déclaré avoir été molesté par des policiers en uniforme. – *(AFP.)*

Capital TV candidat à TV 6

Un candidat outsider à la reprise de TV 6, après Métropole TV, les propriétaires actuels de TV 6 et de Canal Plus *(le Monde* du 12 janvier), a présenté son dossier le 10 février à la Commission nationale de la communication et des libertés : il s'agit de Capital TV.

Animé notamment par Michel Fiszbin (qui a appartenu à la radio Carbone 14 et à Antène 1, une télévision pirate parisienne qui émit il y a deux ans), François Bacon, réalisateur de cinéma, et Michel Joubert, administrateur des Ateliers du spectacle, Capital TV veut être « *parisienne, turbulente, urbaine* ». Ce projet de télévision parisienne possède une grille de programmes de cinq heures trente quotidiennes : informations (un budget annuel de 4 millions de francs est prévu), reportages sur les communautés de la capitale, magazines sur les arts plastiques, la bande dessinée, la mode, etc.

Doté d'un capital de 15 millions de francs, Capital TV espère recueillir 100 à 200 millions de francs de recettes publicitaires par an en 1991.

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1987 a été tiré à 479 554 exemplaires

En République sud-africaine

4 000 jeunes Noirs seraient incarcérés en vertu de l'état d'urgence

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Trois enfants âgés de moins de douze ans sur un total de 281 n'ayant pas encore quinze ans sont actuellement détenus en vertu de l'état d'urgence a révélé, jeudi 12 février, au Parlement le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok. « *Je tiens à souligner*, a-t-il précisé, *qu'il ne s'agit pas de cruauté à l'égard d'enfants innocents mais d'un combat contre le crime d'inspiration révolutionnaire.* » La télévision d'Etat a présenté dans son journal du soir des images de gamins armés de cocktails Molotov ou se livrant à des déprédations lors de scènes d'émeute pour justifier le maintien en détention de ces révolutionnaires en herbe qui, comme l'a affirmé M. Vlok, sont victimes « *de la propagande communiste qui les encourage à la violence publique, voire au meurtre* ».

Le ministre de la loi et de l'ordre n'a fourni aucune autre précision. Il n'a pas non plus donné de chiffres concernant les mineurs incarcérés ayant entre quinze et dix-huit ans.

Le comité de soutien aux parents des détenus (DPSC) estime qu'au total il y a environ 4 000 mineurs emprisonnés et que 10 000 ont été arrêtés depuis le début de l'état d'urgence le 12 juin (*le Monde* du 13 février).

M. Vlok a également rendu publique une liste de 3 857 noms de personnes détenues depuis plus de trente jours comme l'y oblige la loi. 3 857 noms qui s'ajoutent aux 9 287 déjà connus depuis l'an dernier ou presque puisque le ministre a indiqué qu'il était possible qu'il puisse y avoir des répétitions. A défaut de précision, le total se situe aux environs de 13 000, dans lesquels ne sont pas comptabilisés ceux qui ont été derrière les barreaux pendant une période inférieure à trente jours. Soit un peu plus de la moitié des 25 000, dont parle le DPSC.

« *Le système tout entier de détention sans jugement*, a dit Mme Helen Suzman, député du PFP (Parti fédéral progressite), *est une honte pour le pays civilisé que l'Afrique du Sud prétend être.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. Gabriel Robin au Conseil atlantique ?

Sauf revirement de dernière minute, M. Mitterrand ne devrait pas s'opposer, dit-on au Quai d'Orsay, à la nomination de M. Gabriel Robin comme représentant permanent de la France au Conseil atlantique. Le cas de M. Robin est cependant assez particulier, spécialement au regard du nouveau poste qui devrait être le sien.

Ancien conseiller technique à la présidence de la République durant le septennat de Georges Pompidou puis de M. Giscard d'Estaing, M. Robin avait quitté la fonction de directeur des affaires politiques du Quai, à sa demande, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981.

Depuis, il a pris à plusieurs reprises des positions résolument différentes de celles affichées par le chef de l'Etat, s'agissant en particulier des rapports Est-Ouest et de l'implantation des euromissiles de l'OTAN. Notamment dans un article publié par *le Monde* du 18 janvier 1983, « Hors des Pershing point de salut ? », quarante-huit heures avant que le président de la *République lance au Bundestag* – en pleine campagne électorale allemande – son fameux appel *en faveur de l'installation de ces* euromissiles en RFA.

M. Robin est par ailleurs l'auteur d'un livre extrêmement critique pour le chef de l'Etat : *la Diplomatie de Mitterrand ou le triomphe des apparences.* C'est M. Giscard d'Estaing qui serait intervenu auprès de M. Mitterrand pour que le président de la République n'oppose pas son veto à la nomination de M. Robin.

EN BREF

• **Trois nouveaux conseillers à la Cour de cassation.** – Trois magistrats du siège ont été nommés, *jeudi 12 février, conseillers à la Cour* de cassation, au cours d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature, présidée par M. François Mitterrand. Il s'agit de MM. André Benhamou et Paul Bonodeau, tous deux présidents de chambre à la cour d'appel de Paris et de M. Jean-Michel Guth, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris.

• **Le réseau « Arc-en-Ciel ».** – Quelque trois cents personnes se réclamant de la gauche alternative, écologiste et autogestionnaire, ont signé, le jeudi 12 février, un « Appel pour un arc-en-ciel », dont l'objectif est de jeter les bases d'un nouveau regroupement en dehors des structures traditionnelles de la gauche. Parmi les premiers signataires de cet appel, aux côtés notamment de MM. Daniel Cohn-Bendit, Félix Guattari, sociologue, et Alain Lipietz, économiste, figurent, à titre individuel, MM. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU, Didier Anger et Yves Cochet, des « Verts », et Pierre Bauby, porte-parole du parti pour une alternative communiste. Selon ses initiateurs, le but de cet appel n'est pas de « *regrouper un cartel d'organisations* » mais de créer un « *réseau* » permettant aux différentes sensibilités de s'exprimer à partir des « *valeurs d'égalité, d'autonomie, de liberté, de solidarité et de démocratie.* »

• **Ski nordique : championnats du monde.** – Le Suédois Thomas Wassberg a remporté, jeudi 12 février à Oberstdorf (RFA), le titre de champion du monde des 30 kilomètres. Il a devancé le Finlandais Aki Karvonen et le Suédois Christer Majbaeck. Philippe Poirot, premier Français, a terminé trente et unième.

Les pressions du Front national en Languedoc-Roussillon

M. Blanc (UDF) coupe les vivres aux associations d'aide aux victimes

Le conseil régional de Languedoc-Roussillon a adopté, le samedi 7 février, son budget pour 1987, s'élevant à 1 040 millions de francs, par 34 voix (13 UDF, 12 RPR, 8 FN, 1 non-inscrit) contre 31 (8 PC, 21 PS, 2 MRG). Au cours de la discussion, la subvention aux associations d'aide aux victimes a été supprimée.

MONTPELLIER
de notre correspondant

Malgré une lettre signée du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, soulignant la nécessité de subventionner les associations d'aide aux victimes des infractions pénales, le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, M. Jacques Blanc (UDF-PR), a coupé les vivres à celles-ci lors du vote du budget. La subvention (110 000 F en 1986) fera donc défaut en 1987 aux cinq organisations départementales qui bénéficieront toujours du soutien de l'Etat.

M. Alain Jamet, conseiller régional (FN), estime que cette aide aux victimes était « *devenue une aide au Parti socialiste. Et 70 % de l'argent public accordé sert à payer des salaires. Nous, nous pensons qu'il est plus juste de subventionner des bénévoles plutôt que des salariés* ». Une thèse que défend également le maire de Narbonne, M. Hubert Mouly (sans étiquette).

Particulièrement concernée par ce coup de ciseau, la conseillère municipale de Montpellier, Mme Christine Lazerges (PS), présidente de l'Association héraultaise, rejette cette argumentation. Elle ne finance que trois postes à mi-temps et mène une action soutenue assurant quelque mille consultations annuelles pour ce seul département. Un accord a d'ailleurs été donné par le ministère de la justice pour que les prochaines assises nationales des ADIAV se tiennent à Montpellier en juin prochain.

En laissant le Front national mettre ainsi en cause le PS, M. Blanc a-t-il *cédé à des pressions de ses turbulents alliés* ? Le nouveau vice-président de la commission des finances, à laquelle a été rattachée la culture, est M. Jean Armengol, membre du Front national, et M. Jacques Mulet, qui occupe, au sein du bureau, la place laissée vacante par le député socialiste et maire de Montpellier, M. Georges Frêche, démissionnaire, appartient lui aussi à l'extrême droite. – *(Intérim.)*

M. Chirac annonce « des mesures de rétorsion » en cas « d'agression » américaine contre Airbus

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a, pour la première fois, exprimé son sentiment sur la querelle que les Américains cherchent au consortium européen Airbus Industrie, considéré par eux comme un concurrent déloyal, car largement subventionné par les gouvernements.

M. Chirac a déclaré, le 13 février à l'antenne de Sud-Radio, qu'une « *éventuelle agression* » américaine dans le domaine de l'aéronautique serait « *tout à fait injustifiée parce que l'aide publique apportée par les Etats-Unis à leur industrie aéronautique civile est, en réalité, considérable* ». Il a ajouté : « *Nous n'avons au regard des règles internationales et notamment des règles du GATT absolument aucun complexe.* »

« *Si les Américains, pris par je ne sais quelle passion, s'avisaient de prendre des mesures discriminatoires à notre égard, ils se heurteraient à une très ferme, tenace et sereine solidarité de la part de l'Europe qui n'exclurait pas alors de vraies mesures de rétorsion* », a conclu le premier ministre.

De son côté, le président de la République écrit, dans une lettre adressée aux dirigeants d'Airbus, que « *personne ne décidera à la place des Européens de l'avenir de leur industrie aéronautique* (...) ». « *L'A-320 s'affirme d'ores et déjà dans le monde entier comme un brillant succès technique et commercial* », et, poursuit M. Mitterrand, « *l'aventure Airbus est devenue un des symboles de la construction européenne* (...). *Il nous faut maintenant penser à l'avenir sans nous laisser intimider par l'âpreté de la compétition mondiale.* »

Sur le vif

Monsieur s'amuse

Pourquoi il a fait ça, Giscard ? Pourquoi il a lancé ce pavé dans la mare ? Qu'est-ce que ça peut lui faire que le bail de l'Elysée soit réduit à cinq ans puisqu'il veut pas faire président, enfin pas pour le moment ? J'ai demandé à mes copains. Ils m'ont dit que c'était pour s'amuser. Ils le tiennent d'un de ses conseillers. *Monsieur avait envie* de foutre la pagaille à l'office. Ça lui titille les narines, ces odeurs de cuisine.

Faut reconnaître, c'est assez marrant. La seule mesure qui fasse la quasi-unanimité des Français – celle-là, au moins, ils seraient pas obligés de la retirer à peine proposée, – vous verrez qu'ils ne la prendront pas, nos princes. Normal. Ils savent de quel côté leur pain est beurré. Ils *ont pas intérêt à rapprocher le* moment où ils risquent de se faire virer.

Enfin, si. Il y en a quand même un. Qu'est-ce que je dis ? Il y en a deux. Il y a mon Mimi. Lui, il pense qu'à son âge 7 + 5, ça le vieillirait moins que 7 + 7. Et il y a le petit Léo. Lui, c'est pareil. Il pense que 3 × 5, ça fait plus que 2 × 7 et qu'à son âge un an de rab, c'est toujours bon à prendre.

Ce qu'il doit être embêté, là, mon Jacquot, dites donc ! Forcément, si on raccourcit, ça va peut-être le prolonger, mon Mimi. Et ça, *pas question*. Alors il sait pas quel prétexte inventer pour pas le trancher, la question. Faut qu'il donne une nouvelle interview au *Washington Times*. Faut qu'il se fasse beau pour aller à son rendez-vous avec lady Di. De quoi on lui parle, là ? Quel intérêt ? Il a d'autres chats à fouetter.

Remarquez, si on raccourcit pas, le père Barre, ça va peut-être le propulser faubourg Saint-Honoré. A lui la vie de château. Moi, la seule chose que j'aimerais savoir, c'est qui il déteste le plus, Chirac. Mon Mimi ou le gros Raymond.

CLAUDE SARRAUTE.

M. CHEVÈNEMENT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, membre du bureau exécutif du Parti socialiste, animateur de Socialisme et République (ex-CERES), sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 15 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Belfort, député PS du Territoire, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

